

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Clive Gour

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (lettres françaises)

GRADE / DEGREE

Département des lettres françaises

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**Représentations du créole et thématique identitaire dans quelques œuvres littéraires d'expression
française postindépendance à Maurice**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Mme France Martineau

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

M. Patrick Imbert

M. Kasereka Kavwahihi

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

**Représentation du créole et thématique identitaire dans quelques
œuvres littéraires d'expression française postindépendance à Maurice**

Clive Gour
Département de français
Faculté des arts

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
de l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention de la Maîtrise ès arts (Français) : M.A.



Library and
Archives Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-41664-8
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-41664-8

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Remerciements

Avant toute chose, je m'incline et rends grâce au Fils de mon Dieu, le Seigneur Jésus, sans qui rien n'aurait été possible.

Le présent travail a bénéficié de l'appui généreux de plusieurs personnes. Je voudrais d'abord exprimer ma profonde gratitude à ma directrice de thèse, Madame France Martineau. C'est une chance incroyable de l'avoir eue comme guide et d'avoir profité de ses conseils, de sa grande érudition et de sa gentillesse. De plus, le travail d'assistant de recherche qu'elle m'a fourni, ces deux dernières années, dans le cadre de son projet – Modéliser le changement, les voies du français – m'a été d'un secours inestimable. Les mots me manqueront toujours pour dire combien je suis reconnaissant. Je tiens aussi à remercier Jocelyne Gaumond, secrétaire au Département de français, et Anne Mauthès, adjointe administrative dans le projet de M^{me} Martineau, pour leur gentillesse et leurs encouragements.

Jacques Côté a révisé ce travail, ses remarques et son savoir faire en matière d'édition ont grandement bénéficié à cette thèse, je lui suis infiniment reconnaissant.

Je suis redevable aussi au Département de français de l'Université d'Ottawa pour l'octroi d'une bourse d'admission. Je tiens également à remercier les auteurs Carl de Souza, Amal Sewtohul, Dev Virahsawmy, Anil Gopal et Sedley Richard Assonne d'avoir si gentiment répondu à mes nombreuses questions.

Enfin, je remercie ma mère, Monique Gour ; son soutien indéfectible a empêché que ce travail ne se transforme en épreuve.

Représentation du créole et thématique identitaire dans quelques œuvres littéraires d'expression française postindépendance à Maurice

Résumé

La place du vernaculaire dans les œuvres d'auteurs mauriciens d'expression française a très peu intéressé la critique jusqu'ici. Cette étude tente surtout de circonscrire la façon dont se vit le créole dans quelques œuvres littéraires ainsi que la place et l'avenir de ce langage dans la société mauricienne. Cette thèse sera également l'occasion de voir comment les thèmes identitaires les plus récurrents évoqués par certains romans de notre corpus sont fatalement imbriqués à la notion de race ou de communauté.

Table des matières

	Pages
Remerciements	2
Résumé	3
Table des matières	4
Introduction générale	7
Chapitre 1	
La guerre des langues : l'île Maurice, une identité linguistique fragmentée	10
Introduction	10
1.1. L'île Maurice : géographie et histoire	12
1.1.1. La découverte et les différentes colonisations de l'île Maurice	13
1.2. Peuplement et métissage sur l'Ile de France	22
1.3. Les langues de Maurice	33
1.3.1. Le créole	33
1.3.2. Le français	39
1.3.3. L'anglais	43
1.3.4. Le bhojpouri et les autres langues orientales	45
1.4. Conclusion	48
Chapitre 2	
L'écriture française et les écrivains francophones de sociétés multilingues	53
Introduction	53
2.1 La francophonie littéraire	54
2.2. Stratégies d'écriture des écrivains francophones	58

2.3. L'identité des auteurs francophones	65
2.4. Le cas de l'île Maurice	68
2.4.1. La période française, 1715-1809	69
2.4.2. La période anglaise, 1810-1968	71
2.4.3. L'après-indépendance, depuis 1968	76
2.5. Le créole, du parler à l'écrit	78
2.6. Évolution du créole à Maurice	80
2.7. Conclusion	88

Chapitre 3

Des langues d'ailleurs et d'ici	89
Introduction	89
3.1. <i>Le sang de l'Anglais</i> , présentation de l'auteur et résumé du roman	91
3.1.1. Le créole dans la narration de SA	94
3.1.2. Le créole dans les dialogues et les discours rapportés dans SA	101
3.1.3. Hawkins et le créole	108
3.1.4. SA et le français régional	110
3.1.5. SA et l'anglais	114
3.1.6. Conclusion	115
3.2. Présentation et résumé d' <i>Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance</i> d'Amal Sewtohul	116
3.2.1. Le créole dans la narration de HA	120
3.2.2. L'anglais et l'hindi/bhojpouri dans HA	125
3.2.3. Le créole dans les dialogues de HA	129
3.2.4. « Moi Faisal petit artiste bourgeois... » et la forme du créole	137
3.2.5. Conclusion	143
3.3. <i>Toi laminaire</i> et la poésie de Maunick	145
3.3.1. La parole et l'île dans la poésie de Maunick	148
3.3.2. Les procédés d'écriture chez Maunick	152
3.3.3. Rythme et séga chez Maunick	160

3.3.4. <i>Toi laminaire</i> , la parole/écriture et le créole	168
---	-----

Chapitre 4

La littérature mauricienne et son île	179
Introduction	179
4.1. Présentation de Devi et résumé de <i>Pagli</i>	181
4.2. Résumé de <i>Les jours Kaya</i> de Carl de Souza	182
4.3. Résumé de <i>Linconsing Finalay</i> de Dev Virahsawmy	183
4.4.1. Le métissage	184
4.4.2. Exclusion, violence et haine	204
4.4.3. L'île et ses dieux	219
4.5. Conclusion	229

Conclusion générale	231
Langue créole et thèmes dans notre corpus d'étude	231
Identité nationale	232
La langue créole entre « être ou ne pas être »	235

Bibliographie	238
----------------------------	-----

Introduction générale

L'île Maurice est une société plurielle. Plusieurs langues y sont parlées, dont les plus utilisées sont le créole, le bhojpouri, le français et l'anglais. L'île est aussi un endroit de métissage, avec une population diverse venant de l'Afrique, de l'Inde, de la Chine et de l'Europe. Plus de 50 % de la population est d'origine indienne. Cette population issue de l'immigration indienne n'est pas homogène, mais se ramifie en plusieurs branches distinctes, dont les Tamouls¹, les Marathis, les Chamars et les Musulmans. Le reste de la population est composé de Créoles, de Chinois et d'une petite minorité blanche, essentiellement constituée de Franco-Mauriciens.

La population créole est sans doute la partie de la population mauricienne la plus mélangée. Dev Virahsawmy, un des auteurs de notre corpus, la divise en deux groupes distincts. D'une part, il y a une petite minorité au sein des Créoles qu'il qualifie d'Euro-Créoles à cause de leurs affinités avec les Européens et, d'autre part, une majorité d'Afro-Créoles qui, sans être Africains de pure souche, partagent plus de ressemblances dans leurs traits physiologiques avec les peuples du continent africain. Dans le groupe afro-créole, nous retrouvons des Créoles-Mazambiques², des Créoles-Madras, des Créoles-Rodriguais³, des Créoles-Lascars⁴ et tous ceux qui n'appartiennent pas à une communauté reconnue, par exemple les indo-chrétiens de l'île. Tout au long de cette

¹ Les Tamouls sont venus à Maurice non comme des coolies, mais comme des artisans. Ils ont activement participé à la construction de Port-Louis la capitale et des églises. En cela, ils éprouvent une certaine fierté par rapport aux autres communautés hindoues qui, elles, sont venues essentiellement pour travailler dans les champs de cannes.

² Le terme « mazambique » est péjoratif et se rapporte au Mozambique. Les Créoles-Mazambiques sont ceux qui ressemblent le plus aux Africains.

³ Originaires de l'île Rodrigues.

⁴ Issus du mélange entre musulmans et Créoles.

thèse, nous garderons la distinction de Dev Virahsawmy en nous référant à la population créole de Maurice.

Notre thèse comportera deux grands axes. Premièrement, nous examinerons la place de la langue créole dans certains textes de la littérature d'expression française postindépendance à Maurice. Nous nous interrogerons principalement sur les différents niveaux de langue qui apparaissent dans ces œuvres et sur la façon dont les auteurs rendent la présence du créole dans leur écriture. Nous verrons également la forme du créole utilisé. Deuxièmement, nous porterons au regard sur l'évocation dans leur oeuvre, par les auteurs de notre corpus, des thèmes clés de la littérature mauricienne.

Pour l'analyse de ces questions, nous nous appuierons sur une série de quatre textes littéraires en langue française – trois romans et un recueil de poésie – et une pièce de théâtre en créole, tous écrits après l'indépendance de Maurice. Voici les titres et les noms des auteurs de notre corpus d'études : *Linconsing Finalay* (1979) – en créole – de Dev Virahsawmy, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)* (1990) d'Édouard J. Maunick, *Le sang de l'Anglais* (1993) et *Les jours Kaya* (2000) de Carl de Souza, *Pagli* (2001) d'Ananda Devi et *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance* (2001) d'Amal Sewtohul.

Notre étude se divise en quatre chapitres, dont le premier présente brièvement l'histoire de Maurice et sa situation linguistique. Au second chapitre, nous discuterons du rapport entre les langues vernaculaires et véhiculaires dans différentes aires de la francophonie. Surtout, nous verrons comment les écrivains francophones hors de France réagissent face aux langues qu'ils habitent (phénomène de surconscience linguistique) et si le choix d'écrire en français est vécu positivement ou négativement. Nous survolerons

également, dans ce deuxième chapitre, les étapes ayant marqué la littérature mauricienne. Nous ferons la présentation des auteurs et des œuvres de notre corpus aux chapitres 3 et 4. Le chapitre 3 aborde la question de l'intégration du créole dans l'écriture de deux romans et dans un recueil de poésie. Au chapitre 4, nous verrons comment les auteurs de notre corpus posent la question de l'identité par le biais des thèmes qu'ils évoquent. Enfin, dans notre conclusion générale, nous tâcherons de voir si la langue créole à Maurice peut toujours espérer unifier les différentes ethnies de l'île et si les œuvres de notre corpus visent à la construction d'une identité nationale.

Chapitre 1

La guerre des langues : l'île Maurice, une identité linguistique fragmentée

[...] de quel peuple sommes-nous
 plus neuf que l'an deux mille /
 nos visages confondus /
 nos langues s'entremêlant /
 nos veines se tutoyant /
 [...] nous fûmes de toutes les cales /
 nous sommes sur tous les ponts
 de l'ÎLE notre navire¹.

Introduction

Depuis plus de trois siècles, l'île Maurice peine à résoudre ses problèmes quant à l'adoption d'une politique linguistique claire. L'anglais étant la langue de l'administration, de la Cour suprême et de l'enseignement secondaire, il va de soi pour un grand nombre que c'est *de facto* la langue officielle du pays. Toutefois, si on jette un coup d'œil au recensement de 2000² on constate que seulement 3 500 personnes sur une population de 1,2 million d'habitants ont l'anglais pour langue maternelle. Comme le souligne Favoreu : « [...] la langue officielle est l'anglais, mais la majeure partie de la population l'ignore³. » Même si Favoreu donne l'anglais comme la langue officielle, la Constitution de Maurice reste ambiguë sur ce point. En effet, son article 49 stipule que l'anglais est seulement la langue officielle du Parlement, mais que tous les membres désireux de s'exprimer en français peuvent le faire également⁴. Il est donc tout à fait dans l'ordre des choses de dire que le français jouit d'un même statut que l'anglais à Maurice, voire d'un statut supérieur. Nous devons aussi signaler que le créole, même s'il ne

partage pas le prestige de l'anglais et du français, est de plus en plus utilisé par les institutions gouvernementales et par des institutions privées. Pour un grand nombre d'intellectuels mauriciens – toutes communautés confondues – la langue créole est aussi considérée comme une langue officielle, puisque c'est la langue la plus parlée sur l'île.

Le créole reste cependant une langue méprisée. Pourquoi une partie de la population – les Euro-Créoles/Afro-Créoles – en a-t-elle honte? Quelle est la place du bhojpouri – l'autre grande langue vernaculaire de l'île – et des langues ancestrales⁵ sur l'île? Le français est-il accepté de tous? Enfin, quelle est la langue qui progresse le plus dans l'île Maurice moderne? Voilà les questions que nous aborderons dans ce chapitre. Mais avant d'y répondre, il faut d'abord comprendre le contexte dans lequel la société mauricienne a vu le jour. Il faut saisir comment l'île a été peuplée, puisque ces différents groupes d'immigrants sont à l'origine de la diversité linguistique de Maurice. Nous commencerons donc avec une brève analyse de l'histoire de Maurice et de son peuplement.

¹ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, Paris, Gallimard, 1988, p. 17.

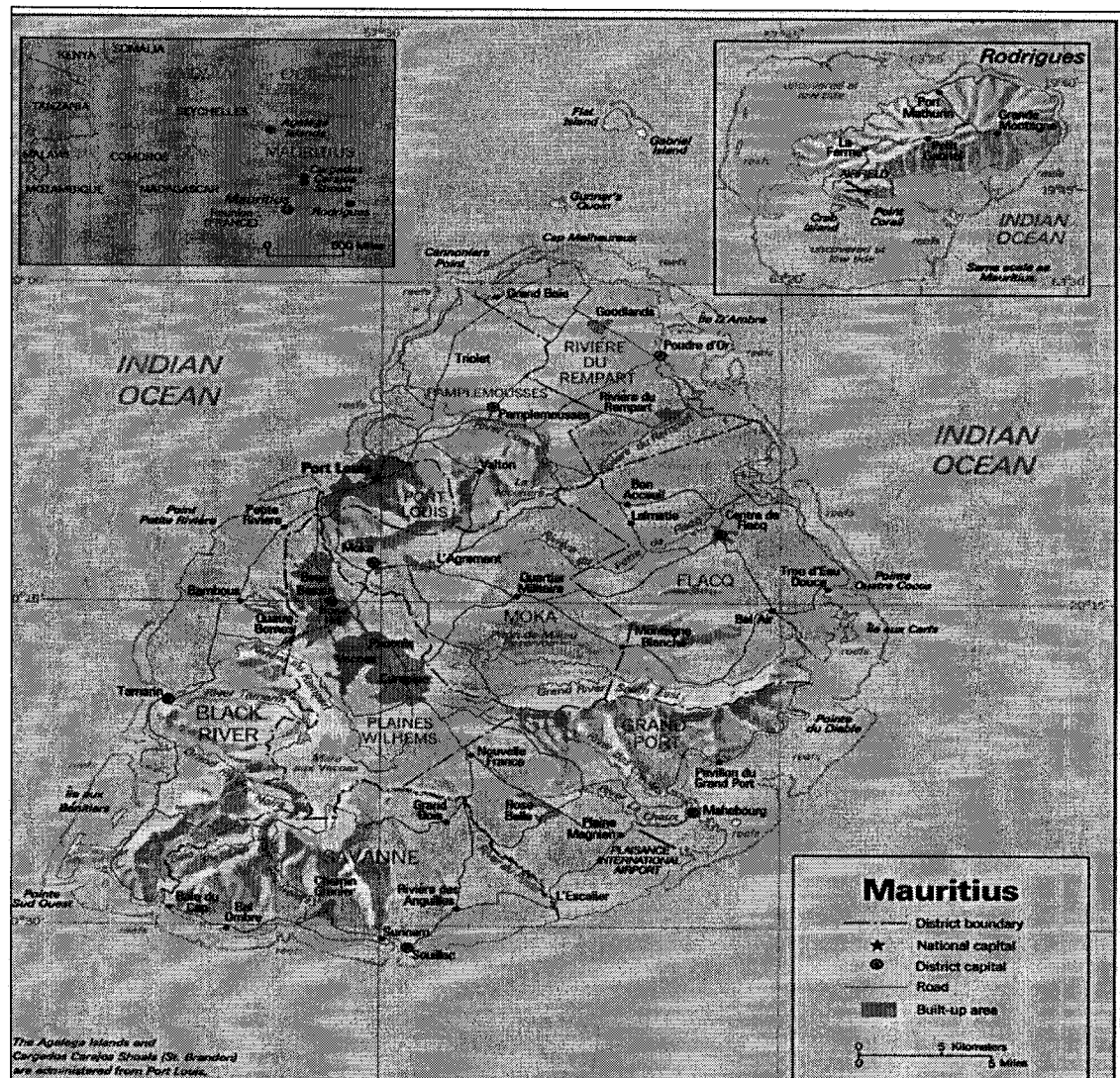
² Central Statistics Office, site Web du gouvernement mauricien, <http://www.gov.mu/portal/sites/ncb/cso/cenesi.htm>, consulté le 26/09/2007.

³ Louis Favoreu, *L'île Maurice*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1970, p. 13.

⁴ Voir pour plus de détails la Constitution de Maurice en ligne sur le site <http://droit.francophonie.org/df-web/publication.do?publicationId=4211>.

⁵ Les langues ancestrales à Maurice sont : l'hindi, l'ourdou, le tamil, le marathi et le mandarin. Il s'agit des langues parlées par les premiers arrivants de l'immigration indienne et chinoise. Aujourd'hui, leur usage à l'oral est en nette régression.

1.1. L'île Maurice : géographie et histoire



L'île Maurice et ses dépendances (<http://www.lib.utexas.edu/maps/mauritius.html>)

L'île Maurice (1 865 km², 2 040 km² avec ses dépendances) se trouve légèrement au-dessus du tropique du Capricorne et est située au sud-ouest de l'océan Indien. De dimension modeste, Maurice mesure dans ses plus grandes largeur et longueur 48 et 65 kilomètres respectivement. Elle est divisée en neuf districts et possède cinq villes, dont Port-Louis (300 000 habitants) est la capitale. Ses plus proches voisins sont, à

l'ouest, le département français de l'île de la Réunion à 220 km, et Madagascar à quelque 800 km. L'île Rodrigues¹ (110 km²), qui est aussi une dépendance de Maurice, se situe à 600 km à l'est. D'autres petites îles, toutes d'origine corallienne – Agalega et les Cargados Carajos² – sont aussi sous la tutelle du gouvernement mauricien.

Même si l'île Maurice demeure éloignée de l'Europe et des grands pays industrialisés, elle fut longtemps un point stratégique dans l'océan Indien. À 3 500 km de Ceylan, elle était à mi-chemin de la route des Indes. Elle offrait aussi deux autres routes : l'Australie à l'est – à 4 800 km de Perth – et l'Antarctique au sud. Avec l'ouverture du canal de Suez en 1869 et l'introduction des bateaux à vapeur, l'importance de l'île a considérablement diminué.

1.1.1 La découverte et les différentes colonisations de l'île Maurice

Pendant longtemps, Maurice est resté inoccupé, voire négligé de ceux qui étaient informés de son existence. Toussaint situe la découverte de l'île aux alentours du X^e siècle par des navigateurs arabes. Il suppose également que les Malais dont « les migrations [...] traversèrent l'océan Indien d'est en ouest à une époque très ancienne³ » pouvaient en connaître l'emplacement. Le portulan établi par l'Italien Alberto Cantino en

¹ La population exclusivement créole de l'île Rodrigues avoisine les 38 000 habitants. Cette île porte toujours le nom du navigateur portugais Diego Rodriguez ; celui-ci lui donna son nom au XVI^e siècle.

² Les quelques centaines de personnes qui résident sur Agalega, à 935 km au nord de Maurice, vivent de la culture du coprah et de la fabrication de l'huile de coco. L'archipel de Cargados Carajos totalisant 22 petits îlots est plus connu sous le nom de Saint Brandon et se trouve à 400 km au nord-est de Maurice. Saint Brandon est essentiellement habité par des pêcheurs saisonniers et procure aussi à Maurice du guano, qui est utilisé comme fertilisant dans les champs de canne. Le gouvernement mauricien revendique aussi sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, où les Américains ont établi une base militaire, ainsi que sur Tromelin, une île sous contrôle français.

³ Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1971, p. 8.

1502 atteste en tout cas cette présence musulmane, où pour la première fois nous voyons apparaître les îles de l'archipel des Mascareignes⁴ sous leurs noms arabes⁵.

Au début du XVI^e siècle, le Portugais Domingo Fernandez, parcourant la région pour le comte Alphonse de Albuquerque⁶, (re)découvrit l'île Maurice par hasard. Cette découverte, selon Georges de Visdelou-Guimbeau, était sans grande importance pour le navigateur, et ce n'est qu'au « XVI^e siècle que les cartographes, au courant de l'exploit du pilote consignèrent à cette île le nom du vaisseau "Cirné" [...]»⁷. Les Portugais (1511-1538) ne se sont jamais implantés dans l'île. Maurice était loin de leur route maritime habituelle, le canal de Mozambique⁸, qu'ils utilisaient pour se rendre en Inde. De plus, les Portugais étaient bien pourvus en bois – seule ressource qui pouvait les attirer sur l'île⁹ – par le Brésil. Il n'en n'était pas de même des Hollandais (1598-1710), qui succédèrent aux Portugais un peu plus d'un demi-siècle plus tard.

⁴ L'archipel est constitué de trois îles : Maurice, Rodrigues et la Réunion. Cette appellation des Mascareignes vient du navigateur portugais Pedro Mascarenhas, qui découvrit l'île de la Réunion. En outre, s'il est vrai que les trois îles sont d'origine volcanique, l'île Maurice demeure la plus vieille. Pour plus de détails, voir Auguste Toussaint, *La route des îles : Contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, Paris, 1967 et Georges de Visdelou-Guimbeau, *La découverte des Mascareignes par les Portugais*, New York, E. Cabella French Printing Publishing Corp., 1940.

⁵ *Dina Arobi* pour Maurice, *Dina Moraze* pour Rodrigues et *Dina Margabin* pour l'île de la Réunion. Voir Suresh Mourba, *Misère noire (ou Réflexions sur l'histoire de l'île Maurice)*, Port-Louis, Swan Printing, 1979, p. 12.

⁶ Gouverneur de l'Inde portugaise.

⁷ Georges de Visdelou-Guimbeau, *op. cit.*, p. 20.

⁸ Les navires qui se rendaient en Inde avaient le choix entre quatre itinéraires, une fois qu'ils avaient franchi le Cap de Bonne-Espérance : « 1^o Passer par le canal de Mozambique ; 2^o Relâcher aux Mascareignes ; 3^o Prendre à l'est de Madagascar ; 4^o Doubler l'île Rodrigues [...] » Voir Auguste Toussaint, *L'océan Indien au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1974, p. 51.

⁹ L'île Maurice était à l'époque célébrée pour son bois d'ébène, de « la plus belle jamais vue, aussi noire que du charbon, aussi brillante que l'ivoire ». Voir les commentaires de Louis Dollot, *L'île Maurice et ses dépendances*, Paris, Notes et études documentaires, n° 3794, 1971, p. 10.

Le vice-amiral Wybrand Van Warwyck¹⁰ prit possession de l'île en 1598 et la nomma *Mauritius* – nom actuel de l'île –, en l'honneur du prince d'Orange, Maurice de Nasseau¹¹. Une première tentative de colonisation était faite en 1638 par la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Le gouverneur Cornelius Simonsz Gooyer et une poignée d'hommes¹² – pour la plupart des forçats et des esclaves¹³ – composèrent le premier contingent à débarquer au Port Warwyck – aujourd'hui Grand Port – dans le sud-est de l'île. La canne à sucre y fut introduite de Batavia¹⁴ en 1639 ainsi que quelques animaux tels le cochon, le rat et le cerf. En revanche, les Hollandais épuisèrent la réserve de bois d'ébène de l'île pour la construction de navires.

Avec la prise de contrôle du Cap de Bonne-Espérance par les Hollandais, l'intérêt pour Maurice diminua, jusqu'à l'abandon de l'île, en 1652. Pourtant, les Hollandais, partant du Cap cette fois-ci, tenteront de s'établir à nouveau sur l'île en 1664. Ce deuxième essai ne sera pas plus récompensé que le premier. En 1710, les Hollandais abandonnèrent définitivement l'île, laissant derrière eux quelques esclaves marrons¹⁵. Ces derniers furent ensuite craints et diabolisés par la population au commencement de la colonisation française.

¹⁰ Selon le prince Roland Bonaparte, Warwyck qui « avait quitté le Texel le 1^{er} mai 1598, sous les ordres de l'amiral Van Neck, fut séparé de ce dernier par cause de mauvais temps à l'est du cap de la Bonne Espérance. Le 18 septembre il mouillait devant l'île Maurice, avec les cinq navires qui lui restaient, à savoir : l'*Amsterdam*, le *Zeeland*, le *Gelderland*, l'*Utrecht* et le *Vriesland* ». Voir *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, Paris, Imprimerie Victor Goupy, 1890, p. 7.

¹¹ Maurice de Nasseau (1567-1625) était le fils cadet de Guillaume de Nasseau et le fondateur de la République de Hollande.

¹² Selon la lettre d'Antonio van Diemen cité par Roland Bonaparte, *op. cit.*, p. 36, il s'agirait de « 30 hommes ».

¹³ Ces premiers esclaves seraient originaires de Java et de Madagascar. Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁴ Batavia fait référence à une cité fondée par les Hollandais à Java. Aujourd'hui l'emplacement est connu comme la ville de Djakarta. *Ibid.*, p. 25.

¹⁵ « Marrons » indique qu'il s'agit d'esclaves qui se sont enfuis de chez leurs maîtres.

La mauvaise fortune des Hollandais à s'installer durablement sur l'île est due à leur nombre toujours insuffisant pour permettre des développements majeurs. Toussaint remarque qu'ils étaient 300 – esclaves compris – sur l'île à la fin du XVII^e siècle¹⁶. On retiendra de la présence hollandaise quelques noms de lieux, par exemple : Poste de Flacq, Pieter Booth, Plaines Whilhems et le Morne Brabant. Les Français (1715-1810) seront les prochains à coloniser Maurice.

Cinq ans après le départ des Hollandais, le 20 septembre 1715, le capitaine Guillaume Dufresne d'Arsel prit possession de Maurice au nom du Roi-Soleil et la rebaptisa *Isle de France*. Quelques années plus tard, en 1721, les premiers colons arrivèrent sur l'île en provenance de l'île Bourbon¹⁷.

Maurice connut des développements majeurs sous l'impulsion de Mahé de Labourdonnais (1735-1746)¹⁸. Il fit de l'île de France une base navale de première classe en apportant de nombreuses améliorations sur l'île. Il choisit Port-Louis¹⁹ comme capitale au détriment du vieux Grand Port.

À l'arrivée de Labourdonnais, l'île était en piteux état. Port-Louis était dans « *the same state as nature had first formed it*²⁰ ». Mahé fit construire des quais, un canal pour alimenter la ville en eau potable, des entrepôts, des casernes, des maisons coloniales ainsi

¹⁶ *Ibid.*, p. 26.

¹⁷ L'île Bourbon (l'île de la Réunion) avait déjà fait l'objet d'une colonisation depuis 1665. Contrairement à l'île de France, elle n'avait aucun port naturel. Voir Auguste Toussaint, *L'océan Indien au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 58-59. Il faut aussi souligner que la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, par l'entremise de ses directeurs, encourageait les Bourbonnais à s'établir à l'île de France. Voir Marcelle Lagesse, *L'île de France avant Labourdonnais, 1721-1735*, Port-Louis (Mauritius), Mauritius archives, 1972, p. 17.

¹⁸ Né à Saint-Malo le 11 février 1699, il connut une carrière très riche. En 1725, il s'illustra au combat en Inde. On lui octroya le titre de comte et cela lui valut le droit de rajouter Mahé à son nom. Pour en savoir plus, voir Harold Cholmley Mansfield Austen, *Sea Fights and Corsairs of the Indian Ocean. Being the Naval History of Mauritius from 1715 to 1810*, Port-Louis, Mauritius, R.W. Brooks, imprimerie du gouvernement, 1935, p. 3-4.

¹⁹ « Le nom de Port-Louis serait probablement en connexion avec le port du même nom qui se trouve en Bretagne et qui avait été fondé par Louis XIII en 1618. » Voir Auguste Toussaint, *Port-Louis : A Tropical City*, Londres, George Allen and Unwin, 1973, p. 15.

²⁰ *Ibid.*, p. 19.

que les premiers hôpitaux et de nombreux bâtiments. Certains de ces bâtiments existent toujours, tels que la grande demeure appelée « Mon Plaisir » au Jardin de Pamplémousses et l'« Hôtel du Gouvernement²¹ ». Il relança la culture de la canne à sucre et ouvrit à Pamplémousses la première usine sucrière de l'île. On lui doit aussi le défrichement des terres, l'introduction et la production du coton et de l'indigo, la création de nombreuses routes et l'organisation de la traite négrière avec le Mozambique portugais.

La période de la Révolution française fut source de profonds changements dans la politique de l'Île de France. Les habitants allaient bénéficier de plus d'autonomie dans les affaires publiques, malgré les réticences du gouverneur. Les administrateurs royaux demeurèrent symboliquement à leur place, mais l'autorité était désormais personnifiée par les assemblées coloniales validées le 8 mars 1790²². Comme le souligne Rainaud :

« L'assemblée, création de fait des colons, légalisée par le décret du 8 mars prit le nom d'assemblée coloniale, procéda à l'élection des membres qui devaient la représenter à l'Assemblée nationale et élaborer la constitution du 2 avril 1791²³. »

Selon cette Constitution, l'île devait jouir d'une division des pouvoirs : législatif à l'assemblée coloniale, exécutif au gouverneur, judiciaire aux tribunaux et administratif au corps administratif²⁴. Cette Constitution va encore plus loin : « [...] par le décret du 15 mai [1790], elle affirma les droits politiques des gens de couleur née *[sic]* de père et mère

²¹ Il est seulement responsable de la construction du rez-de-chaussée.

²² Cette assemblée coloniale calquée sur le modèle français fut légalisée par l'édit de Prentout « et proclamait que la France respecterait les vues de chaque colonie française sur la constitution qu'elle adopterait ». Voir Doojendraduth Napal, *Les constitutions de l'île Maurice*, Port-Louis, Mauritius Archives Publications, n° 6, 1962, p. 3.

²³ Jean-Marie Rainaud, *Le problème constitutionnel de l'île Maurice*, Paris, LGDJ, 1966, p. 9.

²⁴ Titre II. « De la division des pouvoirs dans la colonie » Doojendraduth Napal, *op. cit.*, p. 39.

libre : ils seront admis dans toutes les assemblées paroissiales et coloniales futures, s'ils ont les qualités requises²⁵. »

En 1794, la Convention opta pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Les Mascareignes étaient formellement opposés à cette mesure estimée désastreuse pour les planteurs et la jugèrent non recevable. Pour faire entendre raison aux conservateurs, la Convention dépêcha en 1796 deux délégués à l'Ile de France. Ces derniers furent expulsés sans ménagement. Malartic, le gouverneur d'alors, ne put rien faire.

Durant cette période révolutionnaire, l'île sera négligée par la métropole. Curieusement, elle n'en pâtira point. Au contraire, cette autonomie qui dura près de dix ans créa une certaine stabilité politique et une prospérité économique. L'île était devenue le chef-lieu des corsaires²⁶ et était bien ravitaillée par les prises de ces derniers.

Sous la gouverne du capitaine général Decaen (1803-1810), l'Ile de France retourna à un mode de gouvernement paternaliste. Dès son arrivée, Decaen proclama la dissolution de l'assemblée coloniale, dont il ne voulut pas rencontrer les membres. Selon lui, ces derniers « auraient dû restituer au gouverneur les pouvoirs dont ils s'étaient emparés, dès qu'ils avaient été rassurés relativement aux noirs²⁷ ».

La traite fut maintenue pour ne pas froisser les colons. Mais la liberté qu'avait connue l'île pendant la Révolution était révolue. Decaen renforça les lois sur les

²⁵ Henri Prentout, *L'île de France sous Decaen, 1803-1810*, Paris, Hachette, 1901, p. 80-81. Cependant, dans la réalité on faisait toujours une distinction entre Blancs et Euro-Créoles. Cette distinction sera accentuée sous Charles Mathieu Isidore Decaen.

²⁶ Il existe beaucoup de publications sur les corsaires basés à l'Ile de France, dont les plus connus sont : Robert Surcouf (1789-1801), François Le même (1791-1805), Jean-Marie Dutertre (1793-1808), Louis le Vaillant (1798) et Paul Pinaud (1800). Ces pirates infligèrent de lourdes pertes à la marine marchande britannique. Déjà en 1794, les Anglais avaient essayé de prendre l'Ile de France, mais les défenses de Port-Louis sous le capitaine Renaud tinrent bon. Voir Harold C.M. Austen, *op. cit.*, p. 52-119.

²⁷ Henri Prentout, *op. cit.*, p. 103-104.

affranchissements et créa une distinction entre Blancs et Euro-Créoles. Henri Prentout résume bien les mesures de l'époque :

[...], Decaen travailla à écarter les noirs libres des blancs. Dès la naissance même, les deux classes durent être distinctes : l'enfant noir et le blanc ne purent figurer sur les mêmes registres de l'état civil ; dans la garde nationale, les hommes de couleur formaient des sections distinctes. [...] Tout fut fait pour séparer deux classes qu'en présence même de l'esclavage il eût fallu unir²⁸.

En 1806, malgré l'aide apportée par Decaen à Jan Willem Janssens, le Cap tomba aux mains des Anglais, qui craignaient que la France en prenne le contrôle et ne menace leurs activités maritimes vers les Indes²⁹. Cela mit évidemment l'Ile de France dans une position précaire. Decaen était conscient de cette situation et avait déjà envoyé plusieurs émissaires en France pour en avertir les autorités concernées. En 1809, l'île Rodrigues fut prise par les Anglais. De là ils purent mener des raids sur l'Ile de France et établir un blocus autour du Port-Louis. Informé le 9 juin 1810 que l'Ile de France n'avait qu'une garnison de 1 500 hommes, Napoléon « ordonna de la doubler³⁰ ». Cependant, le sort de l'île était déjà scellé. En juillet, l'île Bonaparte, anciennement Bourbon, connut le même sort que l'île Rodrigues. Dans un ultime sursaut, les Français vécurent une dernière grande victoire sur les Anglais lors de la bataille navale du vieux Grand Port en août³¹.

À la fin de novembre 1810, les Anglais revinrent à la charge. Ils débarquèrent au nord de l'île et marchèrent sur Port-Louis. Avec près de 16 000³² hommes dans leurs rangs, ils avaient mis toutes les chances de succès de leur côté. Il y eut bien quelques escarmouches à la Baie du Tombeau, mais Decaen, avec seulement 1 200 hommes,

²⁸ *Ibid.*, p. 142.

²⁹ *Ibid.*, p. 432.

³⁰ *Ibid.*, p. 156.

³¹ C'est la seule bataille navale où la France s'imposa face aux Anglais lors des guerres napoléoniennes.

³² Ce chiffre est probablement inexact. Toussaint (1971) et Bowman (1991) l'évaluent à 10 000.

pouvait difficilement résister à l'envahisseur³³. Le 3 décembre, il fit une demande de capitulation ; ainsi prirent fin 90 ans de présence française à Maurice. De 1810 à 1968, l'île Maurice était devenue une colonie britannique.

Sous l'administration anglaise, l'Ile de France reprit son ancien nom de Maurice. Les Anglais furent ainsi magnanimes à l'égard des Français lors de leur prise de pouvoir. L'Acte de capitulation donne une marge de manœuvre considérable aux colons français désireux de rester sur l'île. D'ailleurs, ils furent nombreux à rester. Ils purent, grâce aux articles 7 et 8 de l'Acte de capitulation, préserver leurs propriétés, leur religion, leur langue, leurs lois et leurs coutumes³⁴.

Nous retiendrons de la présence britannique la levée des discriminations exercées contre les hommes de couleur par l'ordonnance n° 57 de 1829³⁵ et la liberté de la presse en 1831. Notons aussi la création d'une assemblée législative en 1832³⁶ et l'abolition de

³³ *Ibid.*, p. 608.

³⁴ Arnaud Carpooran, *Ile Maurice : Des langues et des lois*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 40.

³⁵ Ces discriminations dataient de l'époque de Decaen. Pour plus de détails, voir Benjamin Moutou, *Les chrétiens de l'île Maurice*, Port-Louis, Best Graphics, p. 145.

³⁶ Le pouvoir législatif était totalement entre les mains du gouverneur. Voir Doojendraduth Napal, *op. cit.*, p. 11.

l'esclavage en février 1835³⁷. De plus, la démographie de Maurice a pris une autre direction avec l'importation de la main-d'œuvre indienne³⁸.

Enfin, c'est sous les Britanniques que Maurice obtint son indépendance. Il importe de souligner le rôle joué par le Parti Travailleiste dans l'avènement de cette autonomie. Ce parti fut formé en 1936 par le D^r Maurice Curé, un Euro-Créole. Graduellement, le parti fut contrôlé par des intellectuels indo-mauriciens et il devint de plus en plus associé à la population d'origine indienne de Maurice. Des tractations entre le Parti Travailleiste et le gouvernement britannique aboutiront à la Constitution de 1947, accueillie comme une victoire par les Indo-Mauriciens. Comme le souligne Simmons, « [...] *the new constitution was clearly a victory for the Indians. True, universal suffrage had not been granted, but property requirements had been dropped and formal schooling was not required. Most important, elected members, not nominated or official, would constitute the majority in the new Legislative Council*³⁹. » Désormais levée la nécessité d'être propriétaire foncier et d'avoir un niveau minimal d'éducation, comme prérequis pour voter, les élections de 1948 virent la victoire des Indo-Mauriciens. L'assemblée

³⁷ Malgré la libération intervenue en 1835, les ex-esclaves durent travailler comme des apprentis chez leurs maîtres pour une période de quatre ans. Le *Colonial Office* n'a pas eu la tâche facile dans l'imposition de cette loi. Déjà, en 1813, l'Acte de l'abolition de l'esclavage avait été proclamé à Maurice. Robert Townsend Farquhar, le premier gouverneur de l'ère anglophone, se montra en faveur des planteurs et l'importation d'esclaves de Madagascar continua. En 1828, le nombre d'esclaves « *was as high as 64,700 of which as many as 50,000 were alleged to have been smuggled after the proclamation of the Abolition Act in 1813* ». En 1832, le gouvernement envoya un abolitionniste sur l'île, en la personne de John Jeremie (qui de surcroît devait remplacer Prosper d'Épinay, un Franco-Mauricien, comme procureur général), il y eut de grandes manifestations pour son renvoi. Le gouverneur, effrayé par autant d'agitation et le risque d'émeutes, se plia aux exigences des planteurs. Finalement, l'abolition de l'esclavage eut lieu, mais le gouvernement britannique dut indemniser les planteurs. Une somme de deux millions de livres sterling leur fut versée. Voir respectivement : Dayachand Napal, *British Mauritius, 1810-1948*, Port-Louis, Hart Printing, 1984, p. 32-54 ; Auguste Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*, *op. cit.*, p. 84-85 ; et Adele Simmons, *Modern Mauritius : The Politics of Decolonization*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, p. 20.

³⁸ Le *coolie trade* commença timidement en 1829, mais augmentera considérablement à partir de 1835. Les planteurs préféraient aussi les Indiens puisque ceux-ci, de bons travailleurs, leur revenaient à moindre coût que les salaires demandés par les ex-apprentis. Auguste Toussaint, *op. cit.*, p. 92.

³⁹ Adele Simmons, *op. cit.*, p. 101 et 107.

législative fut constituée de 11 députés indo-mauriciens, contre 8 pour les Créoles et 1 pour les Franco-Mauriciens. Le suffrage universel fut accordé en 1958 et des moyens proposés pour garantir la représentation des minorités. En 1967, des élections eurent lieu pour statuer sur l'indépendance. Le Parti Travailleiste (pro-indépendance), avec le D^r Navinchandra Ramgoolam comme chef de file, remporta les élections sur le Parti Mauricien Social Démocrate dirigé par Gaëtan Duval. Le 12 mars 1968, Maurice accéda à l'indépendance.

1.2. Peuplement et métissage sur l'Ile de France

La population de Maurice fait penser à l'arbre mangrove. On retrouve cette plante essentiellement aux embouchures des rivières et sur le littoral de l'île. Elle n'est une plante ni tout à fait aquatique, ni tout à fait terrestre ; elle se situe entre terre et mer. C'est une plante de compromis, diverse, à l'image des racines multiples qui la soutiennent. Ainsi en est-il de la population mauricienne : elle est originaire de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie. Le réverend Patrick Beaton, lors de son passage sur l'île au milieu du XIX^e siècle, s'étonna d'ailleurs de cette diversité de races : « *Such is the picture presented to the eye by the mixed and motley population of Mauritius, a picture unique in itself, such as no other country in the world can supply*⁴⁰ ».

C'est à partir de la colonisation française que verra le jour la société mauricienne, administrée dans un contexte esclavagiste. Selon Marcelle Lagesse, la Compagnie hollandaise des Indes orientales envoya en juin 1721 deux navires de l'Orient avec à leur bord le gouverneur De Nyon, une compagnie suisse de 210 hommes dont certains étaient accompagnés de leur famille – « 20 femmes et 30 enfants » – ainsi que des ingénieurs et

⁴⁰ Patrick Beaton, *Creoles and Coolies*, Londres, Kennikat Press, 1971, p. 15.

des officiers. Mais, entre temps, le gouverneur de l'île Bourbon avait envoyé sur l'île de France quelques hommes à bord du vaisseau *Le Courier de Bourbon*. Ces derniers débarquèrent sur l'île le 24 décembre 1721. Six mois plus tard, Nyon et son contingent débarquèrent à leur tour⁴¹.

Ce début de colonisation n'apporta pas beaucoup de gens sur l'île. De 1721 à 1725, Philip Baker estime que l'île aurait compté environ 223 personnes, la population blanche étant de 172 personnes et celle des esclaves de 51 personnes (5 de la Réunion et 46 de Madagascar) si on exclut les marrons, c'est-à-dire les esclaves en fuite⁴². D'autres esclaves de différents pays grossiront par après la population de l'île : des Malais, des Bengalis et des Tamouls de Pondichéry⁴³. À noter également que, très tôt, on verra l'apparition de Métis. Ils sont le fruit des relations extraconjugales entre les colons et les femmes africaines, malgaches et indiennes. Mais nous trouvons aussi le cas de personnes déjà métissées qui arrivent sur l'île. Nagapen note la présence de soldats *topaz* – issus de relations entre Français et femmes indiennes – tels que François Xavier Termilieu, Antoine de Monty et Philippe du Rosaire, venant de Pondichéry⁴⁴.

En 1735, Labourdonnais chiffre la population de l'île à moins de mille personnes – esclaves compris – dont 205 colons et 648 esclaves⁴⁵. Cependant, sous son mandat et ensuite sous l'impulsion de l'administration royale, la population ne cessa d'augmenter.

⁴¹ Marcelle Lagesse, *L'île de France avant Labourdonnais, 1721-1735, op. cit.*, p. 9-11.

⁴² Voir (tableau 1) Philip Baker et Chris Corne, *Isle de France Creole : Affinities and Origins*, États-Unis d'Amérique, Karoma Publishers, 1982, p. 142-147.

⁴³ Il est difficile de donner le nombre exact d'esclaves asiatiques (à noter qu'ils n'étaient pas tous des esclaves, certains étant venus de leur propre gré) durant les premières années de la colonisation. La plupart étaient christianisés à leur arrivée (du moins, par le nom). Voir à ce sujet les commentaires d'Amédée Nagapen, *The Indian Christian Community in Mauritius*, Moka (Mauritius), Mahatma Gandhi Institute Press, 1982, p. 6.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁵ Cité par Toni Arno et Claude Orian, *Île Maurice : Une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 28.

Avec la réintroduction de la canne à sucre et les grands développements dans la capitale, Port-Louis, la main-d'œuvre servile représentait la solution la plus logique⁴⁶. Au milieu du XVIII^e siècle, les esclaves venant du Mozambique et de la côte est africaine supplantèrent ceux de Madagascar, les Malgaches étant jugés subversifs et enclins au marronnage⁴⁷.

Au fil des ans, le mélange va s'accroissant et fera dire à Jacques-Henri Bernardin de Saint Pierre « qu'il y a très peu de gens mariés », qui conclura que « la facilité de trouver des concubines parmi les Nègresses en est la véritable raison⁴⁸ ». Les enfants issus de ces concubinages seront, dans la plupart des cas, affranchis⁴⁹ par leur père et recevront même des héritages. À titre illustratif, voici une partie de l'acte notarié de Jean Pitois :

[...] dit St Prosper habitant au quartier de Flack accorde la liberté aux nommés Vincent âgé de neuf ans, François âgé de quatre ans, Françoise âgée de sept ans, à Mari Jeanne âgée de six ans, tous quatre enfants de défunte Brigitte négresse Madécasse son esclave, [...] en cas de décès du dit Pitois, sans avoir contracté mariage de leur abandonner tous ses biens, meubles et immeubles présents et avenir qui pourroient lui appartenir en cette isle⁵⁰.

Mais les enfants de ces unions illégitimes sont parfois aussi méprisés, voire traités comme des esclaves. Evenor Hitié, historienne mauricienne, décrit le comportement de parents métis en ces termes :

⁴⁶ Labourdonnais encouragea aussi, à ses frais, la venue de commerçants et de divers artisans tels que des joailliers, des cordonniers, des tailleurs, des maçons et des charpentiers de l'Inde. Voir Harold Adolphe, *Les archives démographiques de l'île Maurice : Registres paroissiaux et d'état civil, 1721-1810*, Port-Louis, Mauritius, R. Coquet (Mauritius Archives Publications, n° 9), 1966, p. 65.

⁴⁷ Pour plus de détails au sujet de la traite négrière dans la région de l'océan Indien, voir Jean-Michel Filliot, *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1974, 274 p.

⁴⁸ Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Île de France : Un officier du roi à l'île Maurice, 1768-1770*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, p. 113.

⁴⁹ Surtout pendant la période révolutionnaire, où « on se passait de l'assentiment du gouverneur et de l'intendant, nécessaire sous l'ancien régime ». D'ailleurs, lorsque Decaen retourna à l'ancien système, « l'assemblée coloniale, effrayée du grand nombre des affranchissements qui avaient été prononcés, se refusa à les confirmer ». Henri Prentout, *L'Île de France sous Decaen, 1803-1810*, op. cit., p. 136.

⁵⁰ Cité par Marina Carter, « Founding an Island Society : Inter-Ethnic Relationship in the Isle de France », dans *Colouring the Rainbow : Mauritian Society in the Making*, sous la direction de Marina Carter, Port-Louis, Centre for Research on Indian Ocean Societies, 1998, p. 6.

L'un mettait tous les enfants à la pioche et les faisait fouetter sur une échelle. [...] L'autre choisissait celui qui tenait de lui par la couleur et répandait quelque bonheur sur son enfance. Il fallait que cet enfant, devenant grand, se conduisît à la manière la plus exemplaire car à la plus petite faute, il était replongé dans la servitude, lui qui n'avait jamais cessé d'être esclave [...]⁵¹.

Nous avons aussi un exemple de Bernardin de Saint-Pierre qui parle cette fois des maîtresses de maison :

Une esclave presque blanche vint, un jour, se jeter à mes pieds : sa maîtresse la faisait lever de grand matin et veiller fort tard ; lorsqu'elle s'endormait, elle lui frottait les lèvres d'ordures ; si elle ne la léchait pas, elle la faisait fouetter⁵².

On peut facilement imaginer que les femmes mariées des planteurs voyaient d'un très mauvais œil les progénitures issues des aventures de leurs maris volages.

Durant la période révolutionnaire, il arrive plus fréquemment que des Blancs se marient avec des Noires ou des Mulâtresses ou encore avec des Chinoises⁵³. Carter donne l'exemple de « *Thomas Druce, a 43 year old Irish mechanic, married Julie, a "native of Bengal", also his freed slave. She was 24 years old. In the same year, Angélique, a freed Indian woman, married her two "creole mulâtresse" daughters to two French sailors from the ship La Cibelle*⁵⁴ ». Notons aussi que le métissage n'était pas uniquement entre Blancs et Noirs. On trouve un mélange d'hommes africains⁵⁵ avec des femmes asiatiques – Indiennes, Tamoules, Chinoises – et vice versa.

⁵¹ Cité par Benjamin Moutou, *op. cit.*, p. 137.

⁵² Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 119.

⁵³ Les Chinois sont venus à l'Ile de France par l'intermédiaire du comte d'Estaing en 1760 et par Charles de Constant en 1783. Voir Marina Carter, *loco cit.*, p. 26.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁵ Hormis les Euro-Créoles, il y avait des Indiens et des Africains libres. Généralement, ces gens-là avaient également des esclaves à leurs services.

Le constat général au XVIII^e siècle est qu'une population de couleur émergea, malgré les interdictions⁵⁶ qui sanctionnaient les relations entre hommes blancs et femmes noires ou asiatiques. En peu de temps, l'Ile de France était devenue une société fortement métissée. Cependant, il existait des démarcations sociales ; au sommet de la hiérarchie, on retrouvait les Blancs, c'est-à-dire les Franco-Mauriciens ; au milieu, les Euro-Créoles ; enfin au bas de l'échelle, les Noirs et les Asiatiques. Ci-dessous, le tableau 2 tiré de Moutou⁵⁷ indique la situation démographique de l'île pour la période de 1730 à 1830 :

ANNÉE	NOMBRE DE BLANCS	LIBRES	ESCLAVES	TOTAL
1730	1 312	-	1 148	2 760
1767	3 163	587	15 027	18 777
1777	4 434	1 173	25 156	30 763
1787	4 372	2 235	33 832	40 439
1797	6 229	3 703	49 080	59 012
1807	6 489	5 912	63 367	75 768
1817	7 325	10 973	79 393	97 691
1827	8 009	14 831	63 432	86 272
1830	8 592	18 039	69 476	96 107

Tableau 2

Retenons deux choses de ce tableau : tout d'abord, le nombre d'esclaves a connu une légère hausse au début de la période britannique, mais a vite plafonné autour de 70 000. Ensuite, nous constatons que la population blanche et métisse (Noirs libres inclus) est relativement la même en 1807. Toutefois, la population métisse va presque tripler en un peu plus de 20 ans tandis que la population blanche connaîtra une augmentation marginale pendant les trois premières décennies du XIX^e siècle.

⁵⁶ D'abord par l'Article V du Code Noir (de 1685) promulgué par les Lettres patentes de septembre 1724 et, plus tard, par d'autres injonctions qui s'y ajouteront. Par exemple, le ministre de la Marine en 1771 réitère cette politique de ségrégation en écrivant : « qu'en aucun cas, à aucun degré de métissage, un descendant de nègre ne pouvait escompter devenir un "citoyen" du royaume ». Cité par Marina Carter, *loco cit.*, p. 2.

⁵⁷ Benjamin Moutou, *op. cit.*, p. 46.

Cependant, la population blanche a échappé à l'assimilation. Durant les derniers moments de la colonisation française et au début de la période britannique, un verrouillage s'est opéré dans la communauté franco-mauricienne vis-à-vis des Euro-Créoles. Cette tendance persiste, encore de nos jours, puisque cette communauté demeure fortement endogame. Les Euro-Créoles, figés entre deux mondes, celui de l'Afrique ou de l'Asie – selon l'identité de leurs mères – et de l'Europe, ne souhaitaient que rejoindre le groupe des Blancs en contractant des mariages avec eux. Comme le soulignent Arno et Orian : « Le groupe veut monter tout entier⁵⁸. » Les Franco-Mauriciens ont cependant connu certaines difficultés avec l'arrivée des Anglais. L'île offrait un port bien abrité et beaucoup de navires étrangers y faisaient escale. Un certain nombre de Franco-Mauriciens dépendaient de ces activités maritimes et ils furent touchés de plein fouet quand les Britanniques interdirent le commerce libre. Certains conclurent des alliances avec des familles d'Euro-Créoles fortunées pour échapper à la pauvreté. Notons que les Euro-Créoles possédaient en 1810 « 630 propriétés sur les 1 627 qui existaient à l'époque⁵⁹ ».

Graduellement, la communauté blanche se refermera sur elle-même. Le concubinage aussi sera de plus en plus mal vu. L'ascension sociale ne sera plus possible pour les Mulâtres et on assistera à la désintégration de ce groupe. Hitié a raison de le souligner : « De 1721 à 1810, la population de couleur était composée de véritables mulâtres⁶⁰. » Ce n'est pas le cas aujourd'hui, Maurice ne compte plus de Mulâtres à proprement parler, mais des Créoles. Arno et Orian ont vu juste en disant que les

⁵⁸ Toni Arno et Claude Orian, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 58.

⁶⁰ Cité par Benjamin Moutou, *op. cit.*, p. 141.

Mulâtres étaient « exposés aux hasards de la loterie de l'hérédité⁶¹ ». Les enfants des Mulâtres n'avaient jamais tous la même couleur de peau. Certains étaient plus proches des Blancs, mais ceux qui avaient une ascendance africaine ou asiatique plus prononcée étaient enclins à se mélanger avec d'autres parties de la population. Quand le verrouillage du groupe blanc s'est effectué, les Mulâtres sont devenus plus accessibles aux nouveaux affranchis – en se mariant avec eux, les ex-esclaves pouvaient prétendre à un nouveau rang social – et ensuite, dans une certaine mesure, la nouvelle migration indienne et chinoise en profita. Du coup, la population mulâtre a été assimilée par les divers composants de la société mauricienne. Le mélange a été tel que pratiquement personne à Maurice ne peut se réclamer de pure souche africaine. Pour circonscrire ce groupe, le gouvernement utilise le terme de « population générale » lors du recensement. Les Blancs et tous ceux qui ne sont pas hindous ou musulmans se retrouvent aussi sous la bannière « population générale ». Selon Simmons, ce terme serait devenu populaire après les élections de 1948⁶².

La migration de l'Inde a bouleversé la démographie de l'île. Lors d'une escale à Maurice en 1902, Gandhi fit la remarque suivante : « *a small India beyond the seas*⁶³ ». En 1815, le gouverneur Farquhar – le premier gouverneur anglais de l'île – avait tenté de recruter des prisonniers indiens, les conviant à purger leur peine à Maurice. Ils furent utilisés pour construire des bâtiments et des routes⁶⁴, mais cette pratique fut abandonnée. À l'abolition de l'esclavage, les planteurs, au moyen d'un système dit d'engagisme,

⁶¹ Toni Arno et Claude Orian, *op. cit.*, p. 118.

⁶² Adele Simmons, *Modern Mauritius : The Politics of Decolonization*, *op. cit.*, p. 6.

⁶³ Cité par Kissoonsingh Hazareesingh, « The Religion and Culture of Indian Immigrants in Mauritius and the Effect of Social Change », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 8, n° 2, 1966, p. 244.

⁶⁴ Burton Benedict, *Indians in a Plural Society : A Report on Mauritius*, Londres, Bureau de la papeterie de Sa Majesté, 1961, p. 19.

recrutaient des coolies qui, une fois embauchés, devaient travailler pour eux pour une durée de cinq ans. Après cette période, le travailleur engagé pouvait retourner en Inde ou renouveler son contrat. Au départ, les planteurs payaient le billet de retour, mais entre 1853 à 1859, ils apportèrent des révisions au contrat et abandonnèrent cette clause. Cela eut pour effet de contraindre les engagés de signer un deuxième contrat⁶⁵ et finalement de s'établir sur l'île. La raison du recours à cette main-d'œuvre indienne est simple, selon une déclaration de lord Glenelg en 1837, qui conclut que :

The employers generally declared themselves satisfied with the Indian's work and conduct as well as they might, the Indians be by the employer own admission doing the work equally well with the apprentices and receiving only 2 dollars fifty cents and rations [au mois⁶⁶] while the apprentices would not work for less than eight or ten dollars and rations so that the employers had good reasons for saying that they would not if they could help it keep a single apprentice on the establishment⁶⁷.

L'engagisme, né en 1835, prit fin au début du XX^e siècle. Pendant cette période, 450 000 travailleurs engagés allèrent à Maurice, dont approximativement 160 000 sont retournés en Inde. Le tableau 3, tiré du livre de Larry Bowman⁶⁸, donne une idée des arrivées et des départs des immigrants indiens pour la période s'étalant entre 1834 et 1910 :

	Arrivées	Départs	Nombre net à Maurice
1834-1840	25 403	1 103	24 300
1841-1845	57 671	11 314	46 357
1846-1850	36 019	16 176	19 843
1851-1855	71 048	16 475	54 573
1856-1860	113 007	25 676	87 331
1861-1865	56 980	14 747	42 233
1866-1870	14 312	14 919	-607
1871-1875	26 651	14 641	12 010

⁶⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁶⁶ Voir aussi les commentaires de Kisoonsingh Hazareesingh, *loco cit.*, p. 245.

⁶⁷ Cité par Benjamin Moutou, *op. cit.*, p. 103.

⁶⁸ Larry Bowman, *Mauritius. Democracy and Development in the Indian Ocean*, Londres, Westview Press, 1991, p. 21.

1876-1880	11 178	10 446	732
1881-1885	9 903	9 934	-31
1886-1890	9 275	7 570	1 705
1891-1895	4 226	5 444	-1 218
1896-1900	3 968	4 639	-671
1901-1905	10 409	2 715	7 694
1906-1910	1 736	1 790	-54
TOTAL	451 786	157 589	294 197

Tableau 3

En 1830, l'île comptait un peu moins de 100 000 habitants. En 1871, elle aura plus que doublé, atteignant le chiffre de 317 069, dont les deux tiers étaient d'origine indienne (hindoue ou musulmane). Ce ratio est resté inchangé⁶⁹.

La conjoncture économique en Inde était mauvaise pendant le XIX^e siècle. Vincent A. Smith remarque que « *the decline of the handicraft industry caused unemployment both in Bengal and Madras [...] and famine had created temporary distress which encouraged thought of overseas work*⁷⁰ ». Environ un million d'Indiens quittèrent leur pays en qualité d'engagés pour travailler à Fiji, à la Réunion, en Afrique du Sud et dans les Caraïbes, mais ils furent plus nombreux à effectuer le déplacement vers Maurice⁷¹. Selon Kisoonsingh Hazareesingh, le gros des immigrants indiens à Maurice était originaire du Bihar, de Bombay, de Madras et des provinces du nord-ouest de l'Inde⁷².

Durant les premières années de l'immigration indienne à Maurice, peu de femmes furent recrutées. Selon Larry Bowman, entre 1834 et 1842, à peine plus de 1 % des travailleurs étaient de sexe féminin. Cette situation poussa un certain nombre d'hommes

⁶⁹ Hugh Russell Tinker, « Between Africa, Asia and Europe : Mauritius : Cultural Marginalism and Political Control », *African Affairs. Journal of the Royal African Society*, vol. 76, n° 304, juillet 1977, p. 324.

⁷⁰ Cité par Kisoonsingh Hazareesingh, *loco cit.*, p. 243.

⁷¹ Larry Bowman, *op. cit.*, p. 20.

⁷² Kisoonsingh Hazareesingh, *loco. cit.*, p. 24.

indiens à épouser des femmes afro-créoles. Plus tard, le gouvernement imposa un pourcentage fixe pour le recrutement de femmes et recommanda l'importation de familles entières. La situation se régularisa⁷³ vers les années 1860 et le nombre de femmes rejoignit celui des hommes. Signalons que cette migration indienne n'était pas faite exclusivement de coolies, mais aussi de riches commerçants qui s'établirent à Port-Louis. La plupart d'entre eux étaient des musulmans⁷⁴.

Le travail contractuel fut un épisode douloureux pour les Indo-Mauriciens. Ils furent méprisés et exploités par les Franco-Mauriciens. Napal commente le sort des engagés en ces termes :

In the estates of Mr d'Arifat and Messrs Latapie the Indians had a dislike for the island but their dislike for the masters was greater. They never received their wages regularly, being paid at the end of every two months, they were never given the clothings they required and food rations according to the agreement at the time of engagement ; two days wages were deducted for one day's absence⁷⁵.

Les Créoles ne tenaient pas plus les nouveaux arrivants en haute estime. Les Indiens étaient complètement différents de ce que l'île avait connu jusqu'ici⁷⁶. Ils avaient leur propre culture, parlaient des langues très différentes et pratiquaient une autre religion, l'islam pour les musulmans et le *Sanatani* (orthodoxes) et l'*Arya Samaj* (réformés) pour les hindous. Obligés d'apprendre le créole, ces immigrants n'abandonnèrent pas leurs coutumes et les liens qui les unissaient à l'Inde. Comme le souligne Hugh R. Tinker,

⁷³ Larry Bowman, *op. cit.*, p. 21.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 26.

⁷⁵ Dayachand Napal, *British Mauritius, 1810-1948*, Port-Louis, Hart Printing, 1984, p. 93.

⁷⁶ À la fin du XVIII^e siècle, l'île comptait près de 6 000 esclaves indiens ainsi qu'un nombre limité de citoyens libres et de marchands (Hugh Russell Tinker, *loco cit.*, p. 324). Toutefois, ces derniers avaient été complètement assimilés par la culture française. Ils étaient pour la plupart catholiques et avaient des noms chrétiens.

« *for one hundred years (1840-1940) the Indians remained "Strangers in Mauritius", outsiders, accepted on sufferance*⁷⁷ ».

La migration chinoise est la plus récente de Maurice. Il y avait déjà une petite présence chinoise sous le régime français. Elle sera plus considérable sous les Britanniques. Benedict nous indique qu'en 1829, un petit nombre de travailleurs chinois fut introduit sur l'île, dont seulement 26 restèrent. En 1841, il en arriva 515 autres. Après, ce sont surtout des commerçants qui firent leur entrée⁷⁸. À l'instar de la migration indienne, la migration chinoise allait être, dans un premier temps, exclusivement à prédominance masculine. En 1861, il n'y avait que 2 femmes pour 1 550 hommes, et en 1901, 58 femmes pour 3 457 hommes. Plusieurs de ces hommes se sont mariés ou ont vécu en concubinage avec des femmes euro/afro-créoles ou indiennes⁷⁹. Cela a renforcé le métissage de Maurice. La communauté chinoise aujourd'hui ne se mélange pas vraiment avec les autres composantes de la société mauricienne. Par ailleurs, selon Moutou, 80 % des Sino-Mauriciens sont de foi chrétienne⁸⁰.

L'île Maurice est maintenant une société multiculturelle, multiraciale et plurilingue. Sa population est composée d'Indo-Mauriciens (51 %), d'Afro/Euro-Créoles et d'Indo-chrétiens (27 %), de musulmans (17 %) et de Chinois (3 %), le reste (2 %) étant d'origine européenne. Il y a 40 000 Franco-Mauriciens et un petit nombre d'anglophones.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 325.

⁷⁸ Burton Benedict, *Mauritius : Problems of a Plural Society*, Londres, Frederick A. Praeger, 1965, p. 20-21.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 21.

⁸⁰ Benjamin Moutou, *Les chrétiens de l'île Maurice, op. cit.*, p. 173.

1.3. Les langues de Maurice

Une dizaine de langues sont parlées à l'île Maurice, dont les plus employées sont le créole, le bhojpouri, le français et l'anglais. Les langues ancestrales comme le tamoul, l'hindi et le marathi sont toujours parlées par des prêtres lors de cérémonies religieuses, mais elles ne le sont plus par la majorité des gens issus de ces communautés linguistiques à Maurice. Néanmoins, ces langues continuent à entretenir un lien identitaire fort chez les différentes ethnies de l'île. Nous analyserons brièvement la place de chacune d'elles à Maurice.

1.3.1. Le créole

Étymologiquement, le mot « créole » vient de l'espagnol *criollo*. Le dictionnaire Larousse donne cette définition d'un Créole : « personne d'ascendance européenne, née dans les anciennes colonies⁸¹ ». Au départ, cette appellation était surtout utilisée par les Espagnols pour leurs enfants nés en Amérique, mais cela s'est généralisé pour tous les Européens nés dans les colonies. Au départ, donc, le terme « Créole » désignait un Blanc né en dehors de son pays d'origine. Il en était de même à Maurice au début de la colonisation, mais aujourd'hui, ce terme ne désigne plus la population blanche⁸². Comme nous l'avons souligné, il est maintenant utilisé pour définir la population métissée de l'île, surtout les Afro-Créoles.

⁸¹ Le Larousse de poche, Paris, 2002, p. 189.

⁸² Notons toutefois que, dans d'autres zones créolophones, le terme « Créole » continue à désigner la population blanche, comme le remarque Robert Chaudenson : « dans les Petites Antilles [Martinique et Guadeloupe], « Créole » était et demeure encore largement synonyme de béké et ne s'applique donc qu'aux Blancs ». Voir son article, « La genèse des créoles », dans *Linguistique et créolistique*, sous la direction de Claudine Bavoux et Didier de Robillard, Paris, Anthropos/Economica, coll. « univers créole », n° 2, 2002, p. 1-15.

Le créole, c'est aussi une langue de contact issue de la rencontre entre langues européennes et langues africaines. Elle s'est développée lors de la colonisation européenne pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi, il existe des créoles à base anglaise, française, espagnole, hollandaise ou portugaise. À Maurice, le créole est né dans les plantations de cannes à sucre en contexte d'esclavage. Le lexique du créole mauricien emprunte énormément au français, mais contient aussi une petite quantité de mots issus de l'Afrique et de l'Asie. Selon Derek Bickerton, les enfants d'esclaves auraient perfectionné la langue créole ; les parents ne parlaient qu'un pidgin⁸³. Voici une explication donnée par Robert Chaudenson sur les conditions qui poussent un pidgin⁸⁴ à se transformer en créole.

Un créole apparaît lorsqu'un pidgin devient la langue maternelle d'une partie ou de l'ensemble de la communauté linguistique où il est en usage ; cette « nativisation » s'accompagne d'une stabilisation et d'une complexification du pidgin ainsi que d'une diversification et d'une extension de ses fonctions puisqu'il devient la langue maternelle des individus nés dans la communauté au lieu d'être seulement un parler second utilisé dans des conditions sociolinguistiques définies⁸⁵.

Quant à la genèse du créole, plusieurs hypothèses ont été avancées, mais le débat autour de cette question n'est toujours pas clos. Sans entrer dans les détails, nous exposerons sommairement les conceptions véhiculées par quelques-unes de ces théories.

(i) Le langage modulé ou la simplification

Proposée par Hugo Schuchardt (1909) et reprise par Leonard Bloomfield (1933), l'hypothèse du langage enfantin postule que les maîtres européens auraient simplifié leurs

⁸³ Derek Bickerton, *Roots of Language*, Ann Arbor, Karoma, 1981.

⁸⁴ Le pidgin est une langue seconde issue du contact entre les langues européennes et diverses langues d'Afrique ou d'Asie. Il permet une communication rudimentaire entre des communautés aux langues différentes.

⁸⁵ Voir Robert Chaudenson, *Les créoles français*, Paris, Fernand Nathan, 1979, p. 19.

langues pour les rendre accessibles aux peuples colonisés, considérés inaptes à apprendre une langue indo-européenne⁸⁶.

(ii) Le « modèle eurogénétique »

Selon ce modèle, le créole « résulte de l'appropriation “sauvage” de variétés de français ancien, populaire et régional, déjà elles-mêmes restructurées par koïneisation [*sic*] dans ces colonies⁸⁷ ». Suivant cette logique, certains chercheurs dont Rebecca Posner et Robert Trask, notamment, ont postulé que les langues créoles appartiennent à la famille des langues indo-européennes. Les principaux chercheurs qui défendent cette position sont : Chaudenson, Trask, Saliko S. Mufwene, Albert Valdman et Gabriel Manessy.

(iii) L'hypothèse substratiste de la relexification

Le créole serait le résultat d'un mélange de langues indo-européennes avec les divers dialectes employés par les nouveaux arrivants lors de la colonisation. Lucien Adam fut le premier à avancer cette proposition : « J'ose avancer [...] que les soi-disant patois de la Guyane et de la Trinidad constituent des dialectes négro-aryens. J'entends par là que les nègres guinéens, transportés dans ces colonies, ont pris au français ses mots, mais qu'ayant conservé, dans la mesure du possible, leur phonétique et leur grammaire maternelles [...] Une telle formation est à coup sûr hybride [...] La grammaire n'est autre que la grammaire générale des langues de la Guinée⁸⁸. » Bref, selon cette théorie, le lexique des créoles proviendrait d'une langue indo-européenne tandis que sa grammaire

⁸⁶ Leonard Bloomfield, *Language*, New York, Henry Holt, 1933 ; Hugo Schuchardt, « Die Lingua Franca », *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 33, 1909, p. 441-461. Pour plus de détails, voir Albert Valdman, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 16.

⁸⁷ Voir Robert Chaudenson, « La genèse des créoles », *loco cit.*, p. 7.

⁸⁸ Cité par Claire Lefebvre, *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar : The Case of Haitian Creole*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 3.

serait issue d'une langue africaine ou asiatique. Ceux qui privilégient ce modèle sont : William Stewart, Keith Whinnom et Claire Lefebvre, entre autres.

(iv) La théorie universaliste

D'abord présentée par le Portugais Adolpho Coelho (1880), cette théorie stipule que les caractéristiques du créole ne sont rien d'autre que des traits universels propres à la psychologie humaine. Bickerton est celui qui a le plus approfondi cette idée. Son hypothèse de bioprogramme linguistique représente le créole comme le niveau le plus élémentaire dans la structure linguistique nécessaire à la production du langage⁸⁹. Selon le bioprogramme de Bickerton, les enfants d'esclaves seraient les créateurs des langues créoles. Ils auraient utilisé les structures minimales créées par leurs parents lors de la pidginisation pour former une nouvelle langue.

Toutes ces théories comportent des dimensions inexplicées. La genèse des créoles n'étant pas notre préoccupation première dans cette thèse, nous ne verrons pas tous les questionnements qu'ont suscités ces différentes approches⁹⁰.

À Maurice, ce sont les premiers esclaves qui commencèrent à parler le créole. À leur arrivée, les Indiens apprirent vite la langue : « the immigrants master the Creole *patois*, within a few weeks after their arrival⁹¹ ». Il en fut de même pour la petite migration chinoise. Aujourd'hui, le créole est la langue maternelle de quasiment tous les

⁸⁹ D'après Noam Chomsky, cette production langagière est rendue possible grâce au modèle génétique présent chez tous les êtres humains.

⁹⁰ Pour une analyse complète de la genèse des créoles, nous citons quelques ouvrages à consulter : Robert Chaudenson, *Les créoles français*, Paris, Fernand Nathan, 1979, 172 p. ; Guy Hazaël-Massieux, *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, 374 p. ; Gabriel Manessy, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS, 1995, 276 p. ; John McWhorter, *Towards a New Model of Creole Genesis*, New York, Peter Lang, 1997, 199 p. ; Salikoko S. Mufwene, *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 228 p. ; et id., « Développement des créoles et évolution des langues », dans « La créolisation : à chacun sa vérité », *Études créoles*, vol. XXV, n° 1, 2002, p. 45-70.

⁹¹ Patrick Beaton, *Creoles and Coolies*, *op. cit.*, p. 181.

Mauriciens ; cependant, il y a toujours été considéré avec mépris. Charles Baissac, qui fut le premier à étudier la grammaire du créole mauricien, écrira :

[...] le verbe abstrait par excellence, le verbe essentiel *être* n'existe pas en créole, où il est impossible de dire : Dieu est. Descartes fut heureux d'avoir une autre langue à son service. Je pense, donc je suis, *mo maziné* [...], il eût été arrêté court, et nous n'aurions pas le *Discours sur la méthode*. Le créole n'est pas la langue de la philosophie : immensité, éternité, immortalité, espace, durée, gloire, noblesse, etc., etc., autant de mots que le créole ignore, aussi bien que les idées qu'ils représentent⁹².

D'autres, à l'instar d'Alphonse Bos, s'étonnèrent que ce créole n'ait pas disparu : « ce créole de Maurice, tout grossier qu'il est, est loin de vouloir disparaître⁹³ ». Le créole est même devenu un enjeu politique après l'indépendance du pays, décrétée en 1968.

Durant les années 1970, le Mouvement militant mauricien⁹⁴ (MMM), un parti de gauche, fera de la langue créole son cheval de bataille. De justesse, ce parti perdra les élections de 1976. En 1982, le MMM se représentera aux élections, en coalition avec le Parti socialiste mauricien⁹⁵ (PSM). Cette fois-ci, la coalition accédera au pouvoir. On assistera alors à certains changements, dont un début de reconnaissance de la langue créole par les autorités. Les nouveaux dirigeants changeront tout d'abord le Mauritius Broadcasting Corporation (MBC) Act de 1970, où le français et l'anglais occupaient un statut privilégié. L'amendement à la loi (n° 22) du 8 octobre 1982, venait rétablir la balance en faveur du créole et des langues orientales et stipulait :

La Corporation aura la charge –

⁹² Charles Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien*, Genève, Slatkine Reprints, 1976, p. viii-ix.

⁹³ Alphonse Bos, « Note sur le créole qu'on parle à l'île Maurice », *Romania*, vol. 9, 1880, p. 577.

⁹⁴ Ce parti politique attire surtout les votes de la population générale et est dirigé par un Franco-Mauricien, Paul Raymond Bérenger. Le fait qu'un Franco-Mauricien, de surcroît un homme éduqué s'exprimant en créole, défende cette langue a apporté une certaine crédibilité à cette revendication.

⁹⁵ Créé par des dissidents du Parti travailliste mauricien, le PSM d'Anerood Jugnauth visait l'obtention des votes des Indo-Mauriciens. À Maurice, pour espérer une victoire aux élections, un parti représentant la population générale doit nécessairement faire alliance avec un parti hindou.

(a) d'assurer avec indépendance et impartialité :

(i) un service d'émission, d'information, d'éducation, de culture et de détente en créole, en bhojpouri, en français, en hindoustani, en anglais et en toute langue parlée ou enseignée à Maurice que le « Board » choisira, en accord avec le ministre⁹⁶.

Cependant, très vite cette loi créa un malaise au sein des conservateurs et des puristes qui voyaient dans cette mesure une attaque contre le français. Les fondamentalistes hindous de l'île s'objectèrent aussi à la nouvelle loi 22, puisqu'elle plaçait la langue créole en tête de liste au lieu du bhojpouri. Les nationalistes hindous attirèrent aussi l'attention sur le fait que sa mise en application ne privilégiait nullement le bhojpouri, étant donné que les émissions diffusées par la MBC dans cette langue étaient remplies de mots en créole. Le gouvernement eut à se rétracter et la MBC⁹⁷ fit circuler un nouveau communiqué pour rassurer les voix discordantes au sein de la population⁹⁸. Le MMM et le PSM n'arrivèrent pas à un consensus sur les changements à apporter au texte de loi de la MBC. Le MMM voulait continuer sa politique d'institutionnalisation du créole tandis que le PSM était moins déterminé à emprunter cette voie. Étant donné le mécontentement de la population hindoue, mais aussi de la population générale, l'alliance MMM/PSM ne pouvait durer. Le PSM rompit son partenariat avec le MMM quand l'hymne national⁹⁹ fut diffusé en créole. Comme le

⁹⁶ Cité par Arnaud Carpooran, *Ile Maurice. Des langues et des lois*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 155.

⁹⁷ La MBC est contrôlée par l'État, et le directeur est souvent un choix politique.

⁹⁸ Pour plus de détails, voir les commentaires d'Arnaud Carpooran, *op. cit.*, p. 156-157.

⁹⁹ L'hymne national de Maurice a été écrit en anglais et en français par Jean-Georges Prosper, un Créole.

souligne Didier de Robillard, « même s'il ne s'agissait que d'un prétexte, il est significatif que ce soit celui-là qui ait été choisi¹⁰⁰ ».

Aux élections anticipées de 1983, le MMM se présenta seul, tandis que le Mouvement socialiste mauricien (MSM)¹⁰¹ se rallia au Parti travailliste (PTr) et au Parti mauricien social démocrate¹⁰² (PMSD). Le résultat fut sans surprise, l'alliance MSM/PTR/PMSD remporta une victoire décisive. Depuis cet incident, dans les sphères politiques¹⁰³ à Maurice, on ne parle plus du créole comme de la langue nationale.

1.3.2. Le français

La plupart des premiers colons français qui débarquèrent à Maurice étaient des Bretons ; on retrouve d'ailleurs plusieurs mots d'origine maritime dans le français de Maurice. En témoigne cet extrait de Bos :

Les premiers habitants étaient marins : la langue a conservé beaucoup de termes de marine. À Maurice on n'attache pas, on *amarre* ; on ne lâche pas, on *largue* ; on ne donne pas du jeu, on *souque* ; on n'attend pas, on *espère* ; on ne tombe pas, on *chavire* ; toute lampe est un *fanal* ; rien n'est prêt, tout est *paré*, le bain, le dîner, etc.¹⁰⁴

Les Français ont jalousement gardé leur langue et leur culture à Maurice. Même après la cession définitive de l'île aux Britanniques lors du traité de Paris du 30 mai 1814, le pays demeura français dans l'âme. Durant la colonisation française (1715-1810), les Français introduisirent sur l'île en 1767 la première presse à imprimer. Ils entreprirent la publication d'un journal dès 1778, créèrent des collèges et fondèrent la première société

¹⁰⁰ Didier de Robillard, « Le processus d'accession à l'écriture : étude de la dimension sociolinguistique à travers le cas du créole mauricien » dans *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, sous la direction de Ralph Ludwig, Tübingen, Gunter Narr Verla, 1989, p. 89.

¹⁰¹ Nouveau parti formé par Anerood Jugnauth.

¹⁰² C'est un parti conservateur recherchant essentiellement l'appui de la population générale. Soulignons que ce parti avait milité en faveur du maintien de Maurice comme colonie anglaise.

¹⁰³ Sauf pour la branche dissidente du MMM, le parti *Lalit* (La lutte).

¹⁰⁴ Alphonse Bos, *loco cit.*, p. 578.

littéraire de l'île, la « Société de la pensée ». En outre, les Français construisirent les deux seuls théâtres de Maurice, « Le Plaza » et le « Théâtre municipal de Port-Louis ». Notons aussi que la construction de la majorité des églises catholiques date de l'ère française.

Toutefois, les Franco-Mauriciens ne furent pas les seuls à défendre la culture et la langue françaises. Les Euro-Créoles défendirent également avec acharnement cette langue. Pour ces derniers, la langue française était un moyen d'accéder à la connaissance, mais aussi une façon de s'affirmer en tant que groupe autonome, surtout par rapport aux Franco-Mauriciens. Les Euro-Créoles créèrent ainsi des sociétés littéraires, dont la Société d'émulation intellectuelle en 1839. Les intellectuels euro-créoles, à l'instar de Rémy Ollier, ne cesseront aussi d'encourager les membres de leur communauté à s'instruire et à s'approprier la culture française. Pour les aider dans cette tâche, les Euro-Créoles fondèrent des journaux tout au long du XIX^e siècle pour véhiculer leurs pensées. Les plus connus de ces journaux sont : *La Réforme coloniale* (1848), *Le Courrier de Port-Louis* (1852), *L'Union* (1857), *L'Écho du Peuple* (1862), *Le Progressiste* (1886), *La Presse Nouvelle* (1887) et *La Défense* (1900)¹⁰⁵. Toutes ces activités des Franco-Mauriciens et des Euro-Créoles dans les communications et les arts firent du français une langue incontournable à Maurice. Rappelons aussi que les Franco-Mauriciens et les Euro-Créoles représentèrent pendant longtemps les élites de la société mauricienne. Ce n'est que très tard – vers le milieu du XX^e siècle – que les Indo-Mauriciens s'imposèrent graduellement comme une nouvelle élite. Les intellectuels indo-mauriciens seront associés à la langue anglaise – nous verrons pourquoi ils firent ce choix – durant une partie du XX^e siècle, mais ils ne purent jamais remettre en question le statut du français.

¹⁰⁵ Voir les notes de bas de page, Toni Arno et Claude Orian, *Ile Maurice : Une société multiraciale*, op. cit., p. 112.

Le français est une langue prestigieuse dans la société mauricienne. Les gens qui sont en mesure de le parler correctement sont automatiquement valorisés. Selon Eriksen¹⁰⁶, qui a effectué des recherches sur le terrain à Maurice, le français et le créole sont connotés différemment sur l'île. Le tableau 4 résume les connotations suggérées pour chaque langue selon Eriksen.

FRANÇAIS	CRÉOLE
Pouvoir	Impuissance
Pensée abstraite	Tâches quotidiennes
Steak et salade	<i>Kari masala</i> (menu populaire)
Vin et whisky	Rhum et bière
Blancheur	Noirceur
Raffinement	Vulgarité
Responsable	Irresponsable
Religion	Superstition
Éduqué	Ignorant
Lettré	Illettré
Sérieux	Insouciant
Bonne société	Milieu populaire

Tableau 4 (Notre traduction)

Comme le montre ce tableau, le français est associé à certaines normes, toutes valorisantes, contrairement à la langue créole qui est circonscrite autour de pratiques défavorables. Le français est considéré comme une langue « haute » et on lui confère des tâches nobles. L'indiquent la « pensée abstraite », le « raffinement », et la « religion » dans le tableau. La langue créole n'a pas le même statut et ses fonctions dans la société mauricienne s'avèrent moins valorisantes. Cette situation où deux, voire plusieurs langues, cohabitent dans un espace linguistique avec des statuts différents est la diglossie, que définit Charles Ferguson, cité par Alain Ricard :

La diglossie est à l'origine une situation linguistique dans laquelle les fonctions de communication linguistique sont réparties d'une manière

¹⁰⁶ Thomas Hylland Eriksen, « Linguistic Diversity and the Quest for National Identity : The Case of Mauritius », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 13, n° 1, 1990, p. 17.

binaire entre une langue ancienne culturellement prestigieuse, dotée d'une tradition écrite, nommée variété haute (H), et une autre langue sans tradition écrite, largement diffusée et dénuée de prestige, ou variété basse (B). Dans de nombreux cas, la variété B peut être considérée comme un dialecte de (H) ; ainsi, le créole en Haïti par rapport au français, ou l'arabe dialectal par rapport à l'arabe littéraire. Cette distribution différentielle suivant deux codes est d'abord ce qui fait la diglossie¹⁰⁷.

À Maurice, cette diglossie¹⁰⁸ entre le français et le créole est une réalité vécue difficilement par les tranches peu instruites de la population. Prenons le premier élément cité dans la partie française du tableau d'Eriksen : le pouvoir. Une personne ayant des problèmes administratifs à régler à Maurice sera moins influente si elle s'exprime en créole. D'emblée, un locuteur qui s'exprime en français se présente comme une personne éduquée, instruite de ses droits et capable de contre-attaquer si elle se sent lésée. Les Indo-Mauriciens ont longtemps été méprisés par les Franco-Mauriciens et les Euro-Créoles à cause de leur « inaptitude » à parler français.

Lors de la migration indienne durant le XIX^e siècle, les Franco-Mauriciens ainsi que l'élite de couleur ont infériorisé les Indo-Mauriciens en les étiquetant comme « inaptes à bien prononcer le français¹⁰⁹ ». Moutou parle de cette aristocratie qui n'encourageait guère les autres communautés – les Afro-Créoles étaient aussi mal perçus dans leurs tentatives de s'exprimer en français¹¹⁰ – à s'adresser en français :

Hier encore, malheur à tout individu non blanc qui s'aventurerait à converser avec cette « aristocratie à la lanterne » et qui ferait dans le parler quelques fautes de syntaxe ou qui commettrait quelques dérapages linguistiques. Du coup, on lui faisait comprendre qu'il ne maîtrisait pas cette langue et qu'il aurait mieux valu qu'il s'adressât

¹⁰⁷ Henri Giordan, Alain Ricard, Renée Balibar et William Francis Mackey, *Diglossie et littérature : recueil de travaux*, Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1976, p. 13.

¹⁰⁸ Signalons que cette diglossie s'étend pratiquement à toutes les aires créolophones.

¹⁰⁹ Peter Stein, *Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice*, Mayence/Hambourg, Helmut Buske Verlag, 1982, p. 140.

¹¹⁰ Quant aux Sino-Mauriciens, ils n'essayaient même pas de s'exprimer en français, ils avaient déjà du mal à le faire en créole. Mais, aujourd'hui, la plupart des Sino-Mauriciens maîtrisent très bien le français.

en créole ou dans tout autre langue ! Cause ou créole (parlez votre créole) [c'est nous qui traduisons]¹¹¹.

Cette attitude déclenchera un complexe vis-à-vis de la langue française chez les Indo-Mauriciens. Le commentaire de Peter Stein à ce sujet est pertinent :

Ils [les Indo-Mauriciens] n'osent pas parler français devant un Blanc par peur de commettre une faute qui puisse les compromettre, et ils préfèrent alors de beaucoup parler anglais. Et pourtant, d'après toutes nos observations et expériences, ils parlent français aussi bien (ou aussi mal) que l'anglais, à la seule différence près qu'il n'y a personne à Maurice qui juge les fautes d'anglais avec la même sévérité que les fautes de français¹¹².

Le français à Maurice demeure la langue majoritaire des médias et de la presse. Dans les salles de cinéma, tous les films américains sont doublés en français. Les institutions privées de l'île fonctionnent pour la plupart en français : banques, compagnies d'assurance, cliniques, écoles confessionnelles, etc. L'Alliance Française est très active sur le plan local. Régulièrement, cette institution parraine des pièces de théâtre, fait venir des chanteurs de la métropole, organise des forums sur tous les sujets traitant de la francophonie. Enfin, un relais de diffusion situé sur l'île de la Réunion émet sur Maurice ; ainsi, bon nombre de chaînes françaises y sont accessibles.

1.3.3. L'anglais

La langue anglaise ne s'est jamais imposée à Maurice. Déjà, durant la période britannique, Beaton s'étonnait de cette situation :

The British subject rolls his eyes in a manner that must try the powers of tension of the optic nerve, and answers with a grin, « N'a

¹¹¹ Benjamin Moutou, *Les chrétiens de l'île Maurice*, op. cit., p. 385.

¹¹² *Ibid.*, p. 140-141. Notons cependant que nombre d'intellectuels indo-mauriciens maîtrisent parfaitement le français et l'anglais. Eriksen (*loco cit*, p. 4) note que le français est « *almost invariably the first language in which one acquires literacy* » à Maurice. Il en résulte la tendance à une nette amélioration de cette langue dans toutes les communautés de l'île.

pas connè l'Anglais¹¹³. » [...] He looks in vain for an Englishman ; they seem as rare, or more so than black swans. He addresses himself to the coolies, British subjects à double titre, and is answered with a « Main nahin junta¹¹⁴ » by the more recent arrivals ; by the old immigrants, with the ever recurring « N'a pas connè » [...] What ! Is it possible that the English language is unknown to all save Englishmen, in a colony which has been in the possession of England since 1810¹¹⁵ ?

Durant leur présence à Maurice, les Anglais ont bien essayé d'angliciser l'île, mais ils furent lents à le faire. Jusqu'en 1830, le français demeurait toujours la langue officielle. Lord Goderich en fit la remarque dans une dépêche de 1832, où il ne trouvait « pas *convenient* que la correspondance britannique se fit habituellement dans une langue autre que l'anglaise¹¹⁶ ». Le renforcement de la loi pour protéger l'anglais sur l'île Maurice ne se fit vraiment qu'en 1841. La loi précisa que « toutes les proclamations du Gouverneur de ladite île et tous les textes ou communiqués officiels du gouvernement de ladite île seront désormais rédigés et promulgués en langue anglaise uniquement¹¹⁷ ». Un peu plus tard, en 1845, l'anglais devint la langue de la Cour suprême. Cependant, le français demeura la langue d'instruction dans les écoles, comme le stipule l'ordonnance 21 de 1857 (4 juillet) : « la langue d'instruction sera le français ; mais dans toute école l'anglais sera enseigné¹¹⁸ ». Le *Government Notice* 329 de 1902 imposera l'anglais comme langue d'instruction à partir de la quatrième année dans les écoles primaires¹¹⁹ :

En Standard IV (quatrième année) et plus, seul l'anglais sera utilisé comme langue d'enseignement et au cours des conversations entre l'enseignant et les élèves, l'utilisation d'une autre langue n'étant

¹¹³ « Je ne comprends pas l'anglais. » (Notre traduction.)

¹¹⁴ « Je ne sais pas. » (Notre traduction.)

¹¹⁵ Patrick Beaton, *Creoles and Coolies*, op. cit., p. 22-23.

¹¹⁶ Cité par Arnaud Carpooran, *Ile Maurice. Des langues et des lois*, op. cit., p. 44.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 46.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 59.

¹¹⁹ Le cycle primaire dure six ans à Maurice. L'anglais, le français, l'EVS (*environmental studies*) et les maths sont les matières obligatoires. De plus, les enfants peuvent étudier en option une langue ancestrale : l'hindi, le tamoul, l'ourdou, le marathi ou le mandarin.

permise que pour des besoins d'explication lorsque l'anglais se sera avéré insuffisant ; le français sera utilisé pour des cours en cette langue¹²⁰.

Dans la pratique, il sera impossible de mettre en exécution cette loi – qui est toujours la norme aujourd'hui. Pendant les premières années du primaire, même après la quatrième année, le créole ou le français – surtout dans les régions urbaines – sont toujours utilisés pour l'enseignement. Les textes pédagogiques sont cependant en anglais.

C'est surtout au secondaire que l'anglais devient très important, car les examens de sortie sont en anglais. De plus, de mauvais résultats en anglais à la fin du cycle secondaire limitent l'accès aux études supérieures à l'île Maurice et créent des obstacles à l'obtention d'un bon emploi.

C'est sans doute Burton Benedict qui résume le mieux la situation de l'anglais sur l'île : « *if Creole can be said to be unifying because nearrly every one speaks it, yet no one wants to, English can be said to be unifying because hardly anybody speaks it, yet nearly everyone wants to*¹²¹ ».

1.3.4. Le bhojpouri et les autres langues orientales

Avec la migration indienne¹²², puis chinoise, une dizaine de langues sont venues s'ajouter au paysage linguistique de l'île. Les langues indiennes sont : le bhojpouri, le tamil, le télougou, le marathi, l'ourdou, l'hindi et le goujrathi. Les langues chinoises sont

¹²⁰ Cité par Arnaud Carpooran, *op. cit.*, p. 61.

¹²¹ Burton Benedict, *Indians in a Plural Society : A Report on Mauritius*, *op. cit.*, p. 35.

¹²² Le gros de cette migration est venu du nord de l'Inde, mais un nombre moins important de personnes provenait d'autres régions ; ces personnes ont importé les dialectes parlés dans leurs provinces respectives.

le cantonais et le hakka¹²³. Le tableau 5¹²⁴ montre le pourcentage qu'occupent les diverses langues courantes à Maurice.

Population	Urbain	Rural	Total
	411 664 (40,3 %)	610 792 (59,7 %)	1 022 456 (100 %)
Créole	305 025 (74,5 %)	312 605 (51,2 %)	617 630 (60,4 %)
Bhojpouri	18 104 (4,4 %)	185 512 (30 %)	201 616 (19,7 %)
Français	26 198 (6,4 %)	8 145 (1,3 %)	34 343 (3,3 %)
Anglais	1 519 (0,4 %)	713 (0,1 %)	2 232 (0,2 %)
Hindi	2 728 (0,7 %)	10 117 (1,6 %)	12 845 (1,2 %)
Marathi	1 633 (0,4 %)	5 902 (1 %)	7 535 (0,8 %)
Tamoul	2 387 (0,6 %)	5 616 (0,9 %)	8 002 (0,8 %)
Télougou	1 206 (0,3 %)	5 231 (0,8 %)	6 437 (0,7 %)
Goujrathi	-	-	290 (0,03 %)
Ourdou	1 145 (0,3 %)	5 659 (0,9 %)	6 804 (0,7 %)
Arabe	-	-	208 (0,02 %)
Chinois	3 009 (0,7 %)	641 (0,1 %)	3 650 (0,3 %)

Tableau 5

Comme nous pouvons le constater, le bhojpouri – langue associée à l'hindi à Maurice¹²⁵ – est la langue la plus parlée par la communauté indienne de l'île. Cette

¹²³ Les Chinois à Maurice adoptent un profil bas. Comme le mentionne Eriksen : « *The strategy, then, is to remain as invisible as possible externally (to keep out of politics), and to reproduce ancestral culture and forms of organization intensely internally.* » Voir son article, p. 10.

¹²⁴ Population Census of Mauritius, C.S.O., Maurice, 1992. Tiré de Vinesh Y. Hookoomsing, « Gestion du pluralisme linguistique : le cas de Maurice », dans *Diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement*, sous la direction de Selim Abou et Katia Haddad, Beyrouth, Université de Saint-Joseph, Éd. AUP ELF-UREF, 1997, p. 100.

langue tire son origine des États du Bihar et de l'Uttar Pradesh, au nord de l'Inde. Pendant le XIX^e siècle, le bhojpouri s'est imposé comme la *lingua franca* dans les villages à Maurice. Les Tamouls et les Télougous originaires du sud de l'Inde eurent à apprendre le bhojpouri. Selon Patrick Eisenlohr, le bhojpouri n'a pas le prestige de l'hindi en Inde mais aussi, dans une moindre mesure, à Maurice ; c'est un dialecte oral parmi tant d'autres qu'on retrouve en Inde. D'ailleurs, même au Bihar, là où le maximum de gens parlent le bhojpouri, l'hindi est la langue officielle. À Maurice, les Indo-Mauriciens parlent un bhojpouri fortement créolisé. Pour contrer le peu de prestige du bhojpouri, les activistes hindous, avec l'aide du gouvernement, ont fait de grands efforts « pour « authentifier l'hindi », c'est-à-dire pour présenter l'hindi comme une langue locale, parlée par les hindous à Maurice. D'une part, toute une série de discours qui dépassent les pratiques courantes dans le système éducatif et dans les organisations subventionnées par le gouvernement prétendent que le bhojpouri est une forme d'hindi. D'autre part, nous pouvons discerner au sein du public une acceptation de cette politique d'incorporer le Bhojpouri à l'hindi dans des émissions télévisées et radiophoniques contrôlées par les agents du gouvernement¹²⁶. Toutefois, les langues orientales de moindre importance continuent à occuper une place considérable dans l'imaginaire des autres ethnies de l'île, même si ces ethnies n'utilisent plus ces langues. Par exemple, en 1998, le gouvernement lança une nouvelle série de billets de banque. On pouvait lire sur les nouveaux billets, comme sur les anciens, la valeur en roupies de chaque billet dans trois langues différentes. Sur les anciens billets, l'ordre des langues était le suivant :

¹²⁵ Voir Patrick Eisenlohr, « Register Levels of Ethno-National Purity : The Ethnicization of Language and Community in Mauritius », *Language in Society*, vol. 33, 2004, p. 66.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 60.

l'anglais suivi du tamoul et finalement de l'hindi¹²⁷. Or, sur les nouveaux billets, l'ordre avait changé. L'anglais restait toujours à la première place, mais la deuxième était maintenant occupée par l'hindi, tandis que l'inscription tamoule avait été reléguée à la troisième place. Immédiatement après la parution des nouveaux billets, les personnes appartenant à la communauté tamoule descendirent dans les rues de Port-Louis pour manifester leur colère et leur désapprobation quant au changement apporté à l'ordre des inscriptions. Les prêtres tamouls entamèrent une grève de la faim. Le ministre de l'Éducation, Kadress Pillay, un Tamoul, menaça de démissionner du gouvernement travailliste. Devant cette pression de la communauté tamoule, le gouvernement révoqua le gouverneur de la Banque de Maurice et fit retirer les nouveaux billets de la circulation. Même si la majorité des Tamouls de Maurice ne parlent plus cette langue, ceux-ci considèrent le tamoul comme une langue ancestrale, porteuse d'une identité à laquelle ils se sentent encore attachés.

1.4. Conclusion

L'île Maurice est un pays de compromis. Que ce soit dans le domaine de la religion¹²⁸, de la politique, de la culture ou de la langue, la position des différentes communautés en présence n'est pas la même. Il devient difficile, dans ce contexte, de

¹²⁷ Pendant les premières années de la période britannique, la livre française, la livre espagnole et le dollar mauricien furent tour à tour en circulation. En 1877, la roupie indienne fut adoptée. Elle fut remplacée en 1932 par la roupie mauricienne. Cependant, les « currency commissioners » britanniques jugèrent utile de continuer à inscrire la dénomination des coupures en tamoul et en hindi. À ce moment, la considération pratique l'emporte. Ces deux lignes en langues indiennes étaient censées permettre à la forte population locale d'origine indienne, souvent incapable de lire l'anglais, de reconnaître les billets. Pour plus de détails, lire Rabin Bhujun, « Changeons de billets », *L'Express* (Maurice), dimanche 16 septembre 2007.

¹²⁸ Maurice compte un impressionnant nombre d'églises, de temples, de *kovils*, de mosquées et de pagodes. Chaque ethnie bénéficie d'au moins un congé public par an pour célébrer une fête religieuse ou culturelle. Ces jours fériés sont : le Cavadee pour la communauté tamoule; la fête du printemps pour la communauté chinoise ; le Maha Shivaratee pour la communauté hindoue; l'Eid ul-Fitr pour la communauté musulmane ; Pâques pour la communauté chrétienne ; et le Ganesh Chaturthi pour la communauté des Marathes. Les fêtes de l'indépendance et du nouvel an sont célébrées par toutes les communautés.

fédérer sous une seule bannière l'amalgame de contraires que représente le peuple mauricien. D'ailleurs, on ne peut toujours pas parler d'une nation mauricienne. Selon Ernest Renan, « une nation, c'est pour nous une âme, un esprit, une famille spirituelle, résultant dans le passé, de souvenirs, de sacrifices, de gloires, souvent de deuils et de regrets communs ; dans le présent, du désir de continuer à vivre ensemble¹²⁹ ». La population de Maurice est bien loin de correspondre à cette définition. Durant les dix années qui suivirent l'indépendance de l'île Maurice, les Créoles, effrayés parce que les Indo-Mauriciens allaient diriger le pays, optèrent pour l'émigration. De 1961 à 1982, près de 70 000¹³⁰ personnes, dont la majorité appartenait à la population générale – Euro/Afro-Créoles essentiellement –, quittèrent Maurice pour d'autres pays comme l'Angleterre, l'Australie, la France, l'Italie et le Canada.

En matière linguistique également, personne ne s'entend. Les Indo-Mauriciens attachent une grande importance aux langues ancestrales et ils voient la régression de l'usage du bhojpouri d'un très mauvais œil. Le fait que le bhojpouri ne soit pas une langue de prestige comme l'hindi ne facilite pas la tâche des institutions responsables de sa promotion. Même si les activistes hindous ont tout fait pour faire croire que le bhojpouri est étroitement lié à l'hindi¹³¹, en réalité, l'hindi n'est que très peu parlé sur l'île. Comme le souligne Eisenlohr :

[...] many Hindu activists find it irritating that Hindus in Mauritius do not speak Hindi in their daily lives, and that many of them know

¹²⁹ Voir Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation? et autres essais politiques*, choisis et présentés par Joël Roman, Paris, Presses Pocket, 1992, p. 58.

¹³⁰ Monique Dinan, *Une île éclatée : Analyse de l'émigration mauricienne, 1960-1982*, Port-Louis, Best Graphics, 1985, p. 16 (tableau 5).

¹³¹ À ce titre, Dimilalah Mohit dira : « *In Mauritius the relation between Bhojpouri and Hindi is like that between soul and body. If in the body, Hindi, the soul, Bhojpouri, will remain alive, then hindi will be on the road of progress. If Hindi remains alive, then the culture (sanskriti) will remain alive and we can be proud to call ourselves Hindus.* » Cité par Eisenlohr dans sa thèse de doctorat, *Language Ideology and Imaginations of Indianness in Mauritius*, University of Chicago (Ph.D. Anthropologie), 2001, p. 207.

*hardly any Hindi. Hindi is taught to Hindu children in the school system from the primary level onward on an ethnic basis. Hindi is also taught in temples by the three main state-subsidized Hindu organizations in Mauritius, the Mauritius Sanatan Dharm Temples Federation, Hindu Maha Sabha, and Arya Sabha, which receive government funds to run these classes. Despite this, standard Hindi is not a commonly spoken language in Mauritius, and its use is mostly confined to religious contexts. [...] According to the activists, the tenuous status of Hindi in Mauritius and the dominant position of Mauritian Creole in daily linguistic practice even among Hindus represents a threat to Hindu identity*¹³².

Les Indo-Mauriciens réussiront-ils à maintenir, à long terme, la présence du bhojpouri et des autres langues orientales ? Difficile à dire, mais si on se fie au commentaire d'Eriksen, tout laisse croire que non :

*[...] the smallplanter in Triolet*¹³³ *regards Bhojpouri and Hindi with warm affection, although he hardly understands any of them ; he wants his son to become fluent in French or preferably English ; but the only language with which he is truly familiar is kreol, which he detests*¹³⁴.

Le créole est détesté par pratiquement toutes les communautés de l'île, mais pas pour les mêmes raisons. Pour les Indo-Mauriciens, la langue créole est une menace à leur identité, et ils continuent à « associer la langue créole aux Créoles¹³⁵ ». Or, les Indo-Mauriciens ne sont pas des Créoles. Pour les Créoles, cette langue est liée à un sentiment d'infériorité¹³⁶. Les Franco-Mauriciens, eux, voient le créole comme une menace contre le français¹³⁷. Les détracteurs du créole rappellent aussi que Maurice serait isolé de la scène

¹³² Patrick Eisenlohr, « Register Levels... », *loco cit.*, p. 65.

¹³³ Le district de Triolet se trouve au nord-est de Maurice et est peuplé presque entièrement d'Indo-Mauriciens.

¹³⁴ Thomas Hylland Eriksen, « Linguistic Diversity and the Quest for National Identity : The Case of Mauritius », *loco cit.*, p. 20-21.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 18.

¹³⁶ Lors de la tentative du gouvernement MMM/PSM de nationaliser la langue créole, Eriksen note : « *Even working-class Creoles were against it because they felt they were being patronized when, say, the television weatherman spoke Kreol 'as if we didn't not understand French !'* » (*ibid.*).

¹³⁷ Selon Stein, c'est le seul groupe ethnique qui a pu résister au créole. Voir ses commentaires dans *Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice, op. cit.*, p. 615.

internationale si jamais l'usage de cette langue devait être entériné par l'État. Enfin, les seuls à défendre le créole sont quelques universitaires et quelques passionnés. Quoi qu'il en soit, en 2004, les dirigeants du Bureau d'éducation catholique (BEC) ont décidé d'utiliser le créole comme médium d'enseignement pour les élèves qui ont échoué au *Certificate of Primary Education* (CPE) et qui sont dirigés vers des classes pré-professionnelles¹³⁸. Dev Virahsawmy, un ardent défenseur de la langue créole comme médium d'enseignement au primaire, conclut « qu'on est en train de briser les menottes de l'esprit¹³⁹ ».

Le français est la langue qui progresse le plus à Maurice. Selon Benedict Anderson, « la consommation de matériel écrit dans une langue standard, par exemple les journaux, aide à créer une conscience d'appartenance nationale à un imaginaire collectif¹⁴⁰ ». Certes, la domination de la langue française dans la presse écrite, à la télévision et à la radio ainsi que le nombre de touristes francophones qui visitent Maurice chaque année, interpellent les gens de toutes les couches sociales ; ils sont appelés à vivre une immersion linguistique française.

L'anglais est la seule langue accessible à toute la population qui ne soulève aucun mécontentement dans les diverses communautés de l'île. De plus, les gens désirent l'apprendre, puisque c'est la langue internationale par excellence. Toutefois, hormis les diplomates et un nombre marginal d'anglophones, peu de Mauriciens s'expriment en anglais, une langue écrite surtout employée par l'appareil administratif du gouvernement.

¹³⁸ Pour plus de détails, lire l'article « Le “Prevokbek” à la rescousse des recalés » dans *L'Express* (Maurice) du samedi 1^{er} janvier 2006, p. 2

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Cité par Eisenlohr, *Language Ideology and Imaginations of Indianness in Mauritius*, op. cit., p. 3.

Au chapitre 2, nous examinerons les sentiments des écrivains francophones vivant hors de France à l'égard de la langue française comme moyen d'écriture. Nous dresserons aussi le tableau des grandes dates de la littérature mauricienne. Nous nous pencherons également sur la question de la normalisation de la langue créole et sur son évolution à Maurice.

Chapitre 2

L'écriture française et les écrivains francophones de sociétés multilingues

Si je te faisais don d'une fortune toute faite,
comme il en est d'un héritage inattendu,
en quoi t'augmenterais-je?

Si je te faisais don de la perle noire du fond des mers,
hors du cérémonial des plongées,
en quoi t'augmenterais-je?

Tu ne t'augmentes que de ce que tu transformes,
car tu es semence.
Il n'est point de cadeau pour toi.

[...] Il n'est pour toi que matériaux d'une basilique à bâtir.
Et tu ne manques point de pierres.
Ainsi le cèdre ne manque point de terre.

Mais la terre peut manquer de cèdres et demeurer lande caillouteuse.
De quoi te plains-tu ?
Il n'est point d'occasion perdue car ton rôle est d'être semence¹.

Introduction

La francophonie est composée de plusieurs langues, de cultures hétéroclites, d'un amalgame de peuples et de nombreuses aires géographiques disséminés sur les cinq continents du globe. Nous commencerons ce chapitre par un rappel – non exhaustif – de la situation du rapport langues/littérature dans la francophonie. Quelles sont les stratégies d'écriture qui animent les écrivains de la francophonie ? Nous verrons entre autres si les auteurs de la francophonie hors de France se contentent d'écrire dans un français normé ou s'il y a une tentative, de leur part, de transformer cette écriture afin de la rapprocher de la réalité, forcément autre, qu'elle essaie de décrire dans leurs fictions. Bien souvent, ces auteurs francophones – sauf pour le Canada francophone, la Belgique, la Suisse² et la

¹ Antoine de Saint-Exupéry, *Citadelle*, Paris, Gallimard, 1948, p. 476.

² Mais comme le souligne Rainier Grutman, même dans ces endroits le francophone « ne peut faire totalement abstraction de l'autre langue et du "voisin étranger" qui la parle ». Voir son article,

France – n’ont ni la langue française comme langue maternelle ni la culture française comme première culture. Et la plupart sont au moins bilingues. Nous verrons comment se manifestent les identités des écrivains francophones qui évoluent souvent dans des milieux influencés par plusieurs cultures et plusieurs langues. Ensuite, nous ferons un bref exposé sur la littérature de l’île Maurice, ses grandes dates, sa mouvance, et le statut précaire de la littérature d’expression créole et de la normalisation récente qu’a connue la langue créole.

2.1. La francophonie littéraire

La francophonie littéraire, selon Michel Beniamino, serait « une forme de communauté de culture fondée sur la langue et ses représentations, mais aussi sur ces “expériences discordantes” du monde comme identité négociée en permanence dans la tension ou la conflictualité du partage, justement, impliqué par l’histoire [...] »³. La langue dont il est fait référence ici est bien sûr le français. Cette langue n’est pas vécue de la même manière par les Français de France et ceux qui vivent dans les autres espaces francophones. La représentation qu’en font les auteurs francophones dans leurs œuvres, est ponctuée par le multilinguisme auquel ils sont exposés dans les différents endroits où ils se trouvent. Par exemple, au Québec, le français littéraire a dû s’accommoder de la forte présence de la langue anglaise. Il a dû aussi faire une place au vernaculaire québécois, le joual, ainsi qu’au parler acadien. Par ailleurs, Beniamino précise que les

« Bilinguisme et diglossie : comment penser la différence linguistique dans les littératures francophones? », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d’Hulst et Jean-Marc Moura, Actes du colloque organisé par les Universités de Leuven, Kortrijk et de Lille, Lille, Presses de l’Université Charles-de-Gaulle (Lille 3), 2003, p. 113.

³ Michel Beniamino, « La francophonie littéraire », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, *op. cit.*, p. 24.

« expériences discordantes » sont à la base même de la francophonie littéraire. L'origine de ces parcours de vie inconciliables prend sa genèse dans « l'expérience superposée des Orientaux et des Occidentaux, l'interdépendance des terrains culturels où colonisateurs et colonisés ont coexisté et se sont affrontés avec des projections autant qu'avec des géographies, histoires et narration rivales [...] »⁴. La francophonie littéraire relève donc également d'une « domination coloniale mais aussi de la domination dans un sens plus général (y compris le rayonnement culturel) »⁵.

Dans cette relation de dominant à dominé, l'écriture des premiers écrivains francophones avait une charge mimétique. Imiter le centre, c'est-à-dire le français prescrit par l'Académie française⁶. Ainsi, Jean-Marie Klinkenberg qui a étudié cette question de la langue d'écriture sur le territoire belge fait ressortir ceci : « la Belgique est une terre de grammairiens et de chroniqueurs de langage [...], elle a vu naître la plupart des ouvrages considérés comme les meilleurs gardiens de la langue : par exemple, pour ne parler que de l'époque contemporaine, le *Bon usage* de Grevisse-Goosse, le *Dictionnaire des difficultés* de Hanse-Blampain et le *Dictionnaire de la prononciation* de Warnant⁷. ». Durant cette période centripète (1830-1917), l'amour⁸ de la langue française et le désir de se conformer à sa forme ont donné lieu, dans l'espace francophone, à une écriture luxuriante, ciselée, épurée et qui se tenait à un registre soutenu de la langue. Amadou Ly donne une explication intéressante à ce sujet. Il compare l'écrivain africain à un emprunteur de langue et conclut que les règles de la décence imposent à celui qui

⁴ Edward Saïd cité par Beniamino, *loco cit.*, p. 23.

⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁶ Ce modèle n'est plus en vigueur aujourd'hui.

⁷ Jean-Marie Klinkenberg, « L'aventure linguistique, une constante des lettres belges : le cas de Jean-Pierre Verheggen », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, février 1996, p. 27.

⁸ Le mot est peut-être mal choisi, mais même un Senghor, ardent défenseur de la négritude, a vu dans le français la « langue des dieux ». Voir la postface d'*Éthiopiennes*, Paris, Seuil, 1956, p. 167.

emprunte, de faire attention à ne pas abîmer/déformer l'objet prêté, en l'occurrence, la langue française. L'emprunteur doit « se montrer digne de l'outil qu'on met généreusement à sa portée. Aussi se lance-t-il, usant du français, dans un parcours extrêmement soigné, qui produit un français grammaticalement et lexicalement trop parfait. L'écrivain, pour gommer toute trace de son ethnicité, de sa langue maternelle, produit un texte dans le français le plus académique possible⁹ ». À Maurice, nous pouvons citer le nom du poète Léoville L'Homme (1857-1928), parmi tant d'autres, comme un amoureux de la langue et de la culture françaises. Voici un court extrait cité par Jean-Georges Prosper et qui exprime un peu la pensée de ce poète mauricien :

« Voilà donc deux cents ans que la France a planté son pavillon sur notre sol ; et pas un jour ne s'est écoulé depuis, même sous le drapeau qui n'était plus le sien, sans que la langue de nos pères ait été quelque part – aux Pamplémousses ou au cap Macondé, au Grand Gaube ou aux Cassis, à l'anse Jonchée ou dans les gorges de Chamarel, au pied du Piterboth ou en quelque obscur vallon de la Nicolière – le truchement d'une profession de foi, d'une pensée d'amour, d'un hymne de gratitude, de quelque psaume religieux, élançés à travers la distance infinie, vers la porte glorieuse et douce, terre des héros et de martyrs, de pionniers et d'émancipateurs, de savants et de poètes, sans laquelle la planète sentirait en elle, diminuée de moitié, tout ce qui fait notre nature presque au [sic] niveau de l'archange¹⁰ ! »

Mais cette dévotion que suscitait la langue française dans les sociétés périphériques hors de France n'allait pas sans son corollaire. Un autre phénomène sous-jacent est à noter : « l'insécurité linguistique¹¹ » des auteurs francophones. Selon

⁹ Amadou Ly, « Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture » dans *Les langues du roman : Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, sous la direction de Lise Gauvin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 98.

¹⁰ Jean-Georges Prosper et Danielle Tranquille, *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française. Des origines à 1920*, Maurice, Mahatma Gandhi Institute Press, 2000, p. 174.

¹¹ Voir Jean-Marie Klinkenberg, « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de l'écriture dans les lettres francophones », dans *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* [Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993], sous la direction de Michel

Klinkenberg, cette sensation d'un manque vis-à-vis de la langue française est déjà notée par les premiers chercheurs à s'être intéressés à la littérature francophone. Klinkenberg précise que « dès 1897, Virgile Rossel soulignait ainsi "l'infériorité linguistique" de la Belgique, de la Suisse et du Canada français. On peut en tout cas lire sous la plume des critiques et des écrivains de ces trois aires tous les stigmates de cette infériorité. Du Suisse Gonzague de Reynold (1913), qui parle d'un "français de frontière", au Belge Octave Maus (1901), chez qui règne, selon lui "l'à-peu-près, l'à-côté et l'approchant" [...] ¹² ». Non seulement les auteurs francophones avaient le sentiment de mal maîtriser la langue française, mais ils devaient faire face aussi à la critique qui contribuait à maintenir les « stigmates de cette infériorité ». De même, au Québec, le poète Octave Crémazie est assailli de doutes :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie, et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires ¹³.

Dans cet extrait, Crémazie est clair, le Canada français a besoin « d'une langue à lui », c'est-à-dire d'un usage du français littéraire qui ne soit pas une imitation de ce qui se fait en France. Mais, de toute évidence, trouver cette langue n'est pas une chose aisée. Ce ne

Francard, Louvain-la-Neuve, n° spécial des Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, t. XIX, 1994, n°s 3-4, p. 71-80.

¹² Jean-Marie Klinkenberg, « L'aventure linguistique, une constante des lettres belges : le cas de Jean-Pierre Verheggen », *loco cit.*, p. 26.

¹³ Cité par Lise Gauvin, « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d'Hulst et Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 102.

l'était pas à l'époque où Crémazie faisait part de ses craintes et ça l'est encore moins aujourd'hui, comme le fait remarquer Daniel Delas à propos de Senghor :

Peut-on savoir jamais parfaitement une langue qui n'est pas votre langue maternelle, celle de l'enfance et de la mère, celles des jeux et des premières sensations, celle des premières émotions ? Si savant devienne-t-on dans le maniement du français universitaire (celui qui sert à passer les concours), si ferré soit-on sur les étymons grecs et latins, sur les mots les plus difficiles, ne reste-t-il pas une sorte d'impuissance à retrouver la saveur de la vie première au moyen de cet instrument sophistiqué mais incomplet quelque part¹⁴ ?

En effet, « peut-on savoir parfaitement une langue qui n'est pas votre langue maternelle ? ». Au cœur de la francophonie littéraire, s'il y a bien une constante sans cesse évoquée, c'est bien la situation conflictuelle que l'écrivain francophone entretient avec les diverses langues qui l'habitent. Dans quelle langue les écrivains francophones s'expriment-ils ? Quelles sont leurs stratégies d'écriture ? Comment réinventer le français pour qu'il soit le véhicule d'une parole indigène ? C'est ce que nous allons essayer de voir maintenant.

2.2. Stratégies d'écriture des écrivains francophones

L'écrivain francophone est, comme le dit Lise Gauvin, « condamné à penser la langue¹⁵ ». Ce n'est pas un choix, mais bien une situation à laquelle est confrontée une partie des écrivains francophones, puisque ce dernier vit – à divers degrés – une expérience de multilinguisme. Prenons l'exemple de l'Afrique : l'écrivain francophone doit faire face à une quantité non négligeable de langues locales – pour la plupart vernaculaires – : le sérère, le wolof, le malinké, le baoulé, le bambara, le peul, l'arabe

¹⁴ Daniel Delas, *Lecture blanche d'un texte noir. Daniel Delas lit l'Absente de Leopold Sedar Senghor*, Paris, Temps actuels, 1982, p. 34.

¹⁵ Lise Gauvin, « Glissements de langues et poétiques romanesques : Poulin, Ducharme, Chamoiseau », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, février 1996, p. 7.

dialectal, le berbère et bien d'autres. Sans compter que les aspects culturels diffèrent d'un pays africain à l'autre. Devant cette multitude de langues qui parcourent leurs sociétés, certains écrivains francophones ont cru bon d'écrire dans leurs langues maternelles, même si celles-ci ne sont que des langues orales. Ceux qui optent pour cette solution le font bien souvent par militantisme. Ils ne sont pas nombreux à faire un pareil choix et, en général, ils n'obtiennent jamais un public. Les lecteurs n'ayant jamais été formés pour lire les langues vernaculaires, la voix de l'auteur est circonscrite à un petit cercle d'initiés. Tel est le cas de Raphaël Confiant aux Antilles. Cet auteur a commencé à écrire d'abord dans sa langue maternelle qui est le créole, puis il est passé au français. Voici un court extrait où Confiant s'exprime sur les motivations qui l'ont conduit à écrire en créole.

Écrire en langue créole a correspondu à une époque de ma vie pendant laquelle j'ai été très militant, très engagé dans la défense de la culture créole en général et de la langue créole en particulier. Entre 1976 et 1988, pendant douze longues années, donc, j'ai écrit exclusivement en créole, publiant cinq ouvrages qui n'ont eu aucun succès à cause de la non-alphabétisation du lectorat antillais en créole. Cela a été pour moi un acte de fidélité, une profession de foi amoureuse envers une langue qui a nourri mon enfance et que je sentais s'éloigner inexorablement de moi¹⁶.

Mais Confiant s'expliquera aussi sur les raisons qui l'ont porté à négocier ensuite sa reconversion vers le français comme moyen d'expression écrite.

Je publie en français, après cinq livres en créole, parce que j'ai assez donné et que j'en ai marre de subir la condescendance, le mépris ou l'indifférence qui pèse sur les écrivains créolophones.

Quand vous écrivez en créole, on vous prend pour un incapable ! [...] On ne respecte que les écrivains édités en France et qui ont reçu l'aval du Papa Blanc. Même au sein de ma propre famille, je me suis

¹⁶ Cité par Najib Redouane, « La francophonie littéraire du Sud : de l'unité linguistique à la diversité culturelle », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 55, 2000, p. 77.

entendu dire : « Enfin tu es un vrai écrivain ». Tout ça parce que je publie en français¹⁷.

Même quand les auteurs francophones écrivent dans leur langue maternelle, afin de ne pas trahir leur identité¹⁸ en utilisant la langue des anciens maîtres, ils ne se sentent pas mieux pour autant. Confiand nous en apporte la preuve. La lettre créole n'a pas de destinataire, ou du moins, pas le destinataire qu'aurait probablement souhaité l'auteur¹⁹. Dominique Chancé résume bien la situation de tels auteurs. Ils sont en « souffrance²⁰ », tout comme le sont leurs œuvres, qui apparaissent « comme des lettres demeurées à la poste parce que nul n'est venu les chercher²¹ ». Pourtant, Confiand se sentait un devoir d'écrire d'abord dans sa langue maternelle. Il était intransigeant sur la question de langue. Pour lui, « c'était soit créole soit français, jamais l'entre-deux²² ». Mais la constatation que ses œuvres en créole pataugeaient dans une indifférence absolue incita Confiand à considérer le français comme un moyen alternatif d'écriture. Jacques Coursil dira des auteurs comme Confiand « qu'ils ont, pour l'amour du roman, chuté comme des anges dans la langue de l'autre²³ ». Ce n'est donc pas par passion pour la langue française que certains auteurs choisissent d'écrire dans cette langue, mais plutôt, comme le fait remarquer Confiand, parce que « le français est un outil plus adapté, parce que c'est une langue qui est patinée par des siècles d'usages [*sic*] et qui permet une grande facilité

¹⁷ Cité par Delphine Perret, *La créolité. Espace de création*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2001, p. 147.

¹⁸ Dans un entretien avec Delphine Perret (*ibid.*), Confiand raconte comment il s'est réveillé au beau milieu de la nuit un jour pour brûler les manuscrits de son premier roman en français, *Eau de café*, « se disant qu'il ne pourrait jamais trahir la langue créole ».

¹⁹ Ce sont généralement des universitaires et quelques passionnés de langues vernaculaires qui liront ces textes.

²⁰ « Pourquoi l'auteur antillais serait-il donc « en souffrance » ? « Ce n'est pas tant qu'il souffre, [...]. Mais l'auteur antillais est avant tout un auteur qui n'a pas été entendu par le lecteur idéal auquel il s'adresse, faute d'un langage commun, de repères, faute d'une histoire commune. » Voir Dominique Chancé, *L'auteur en souffrance*, Paris, PUF, 2000, quatrième de couverture.

²¹ *Ibid.*, p. 189.

²² Commentaire de Félix Prudent cité en note de bas de page par Delphine Perret, *op. cit.*, p. 146.

²³ Jacques Coursil, « L'éloge de la muette, La commotion des langues », *Césure*, n° 11, 1997, p. 161.

d'exploration [...]»²⁴ ». Il reste que d'écrire dans une langue d'emprunt les états d'âme et les sensibilités aiguës de personnages fictifs qui, dans la réalité, sont souvent incapables de parler le français qu'on leur prête dans les romans, peut susciter une certaine confusion, voire une culpabilité chez l'auteur francophone. Cette confusion est plus ressentie en poésie. Nous pouvons citer l'exemple du poète haïtien Léon Laleau. Dans un style classique, il extériorise son trouble à se servir de la langue française pour décrire l'attachement de son cœur à son pays d'origine, le Sénégal. Voici un extrait de ce poème :

Ce cœur obsédant, qui ne correspond
 Pas à mon langage ou à mes costumes,
 Et sur lequel mordent, comme un crampon
 Des sentiments d'emprunt et des coutumes
 D'Europe, sentez-vous cette souffrance
 Et ce désespoir à nul autre égal
 D'appriivoiser, avec des mots de France,
 Ce cœur qui m'est venu du Sénégal²⁵ ?

Chez d'autres, le sentiment d'écartèlement à user de la langue française comme moyen d'écriture est vécu de façon moins dramatique. C'est l'acte d'écriture qui s'impose que ce soit en français ou dans un langage hybride. L'essentiel pour ces auteurs, c'est de transmettre leurs pensées, leurs vérités, leurs espoirs, leurs tragédies et la révolte qui les anime. Abdellatif Laâbi arrive ainsi à la conclusion qu'il faut perpétuer le geste d'écriture ; c'est une urgence, elle est l'essence même de la vie comme en témoigne l'extrait qui suit.

Écris donc, tant que tu auras la force de ce geste. Ce qui sortira de tes doigts ne nourrira pas les affamés, ne rendra pas la vie à un enfant piégé par une bombe qu'il a caressée comme un jouet, et surtout ne convertira pas à la vertu les prédateurs de ce monde. Ton écriture ne

²⁴ Commentaire de *Confiant* recueilli par Delphine Perret, *op. cit.*, p. 149.

²⁵ Léopold Sédar Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée d'*Orphée noir* de Jean-Paul Sartre, Paris, PUF, 1948, p. 108.

ressoudra pas la planète, ne réduira pas les inégalités, n'empêchera pas les guerres, les purifications ethniques, morales et culturelles. Mais ce dont tu es sûr, c'est qu'elle ne sera jamais un mensonge qui s'ajoutera aux mensonges, un tison de haine alimentant le brasier des haines, un ingrédient d'intolérance relevant les mets froids des intolérances, une action de spéculateur versée à la Bourse des corruptions [...]. Et à la limite, bon sang, pourquoi tu te poses ces questions pourquoi tu te tortures à dresser ces bilans ? L'écriture est pour toi comme une prière adressée à la vie pour qu'elle continue à te visiter.

Si tu écris, c'est donc que tu es encore vivant.
Qui peut te le reprocher²⁶ ?

Cela dit, une tension s'inscrit bel et bien entre la langue française standard, les langues vernaculaires – aussi celles ayant déjà une longue tradition écrite comme le malgache ou l'arabe classique²⁷ – et les écrivains francophones. Lise Gauvin a qualifié ce rapport délicat aux langues, chez l'écrivain francophone, comme sa « surconscience linguistique²⁸ ». Gauvin entend par là que l'écrivain francophone, plus que tout autre, est interpellé par la question de la langue.

Surconscience, c'est-à-dire conscience de la langue comme lieu de réflexion privilégié, comme territoire imaginaire à la fois ouvert et contraint. Écrire devient alors un véritable « acte de langage », car le choix de telle ou telle langue d'écriture est révélateur d'un « procès »

²⁶ Cité par Najib Redouane, *loco cit.*, p. 87.

²⁷ Denise Brahimi note qu'« à Madagascar, il existe aussi une langue écrite, le malgache, qui a d'abord utilisé l'alphabet arabe, avant de passer, au XIX^e siècle, à l'alphabet latin. Dès 1866, il existe une presse écrite dans cette langue. C'est aussi une langue qui permet l'écriture littéraire, et qui a donné lieu à une littérature non négligeable, malgré l'importance de la tradition orale. L'entreprise coloniale, caractérisée par la volonté d'imposer partout le français, a donc été très mal ressentie par les Malgaches ». De même, Assia Djébar, romancière algérienne, rappelle dans un entretien avec Lise Gauvin « que la langue arabe a été pratiquement interdite dans l'enseignement avec l'arrivée des Français ». Voir successivement Denise Brahimi, *Langue et littératures francophones*, Paris, Ellipses, 2001, p. 51 et Lise Gauvin, « Assia Djébar. Territoires des langues : entretien », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, p. 81.

²⁸ Lise Gauvin aborde la question de la « surconscience linguistique » dans plusieurs livres et articles. En voici quelques-uns : *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, 2004, 342 p. ; *Langagement : l'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, 254 p. ; *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Paris, Karthala, 1997, 182 p. ; « Glissements de langues et poétiques romanesques : Poulin, Ducharme, Chamoiseau », *loco cit.*, p. 5-24 ; « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d'Hulst et Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 99-112.

littéraire plus important que les procédés mis en jeu. Plus que de simples modes d'intégration de l'oralité dans l'écrit, ou la représentation plus ou moins mimétique des langages sociaux, on dévoile ainsi le statut d'une littérature et son intégration/définition des codes. Les écrivains francophones reçoivent ainsi en partage une sensibilité plus grande à la problématique des langues, sensibilités *[sic]* qui s'expriment par de nombreux témoignages attestant à quel point l'écriture, pour chacun d'eux, est synonyme d'inconfort et de doute. La notion de surconscience renvoie à ce que cette situation d'inconfort dans la langue peut avoir d'exacerbé et de fécond²⁹.

Les langues sont des composantes entre les mains des écrivains francophones. C'est une situation qu'ils doivent gérer au quotidien, puisque bon nombre d'entre eux évoluent dans des sociétés multilingues. La langue n'est jamais « une et indivisible », mais multiple et divergente. Il est vrai que le français occupe une position centrale parmi toutes ces langues, mais ce français est transmué et déconstruit par les différents substrats qui l'influencent et le travaillent. « Entre viol et caresse³⁰ », l'écriture de la langue française dans les œuvres d'auteurs francophones est investie de « cette rencontre conflictuelle et merveilleuse des langues³¹ ». D'où la recherche d'une écriture authentique, chargée de donner une représentation réaliste des sociétés qu'elle cherche à mettre en lumière. Au Québec, la manifestation de ce phénomène est surtout visible dans les années 1960. L'apparition en 1963 de *Parti pris*, revue fondée par de jeunes intellectuels montréalais, encouragea les auteurs québécois à se prendre en charge et à refuser tout décalque du modèle français. En conséquence, la parole est donnée aux personnages du terroir, aux marginaux et aux personnages de milieux défavorisés, dans la langue qui les habite. Nous assistons à l'apparition de mots anglais et du français populaire québécois dans les textes de cette époque. Par exemple, ce passage du *Cid*

²⁹ Lise Gauvin, *La fabrique de la langue*, op. cit., p. 256.

³⁰ Édouard J. Maunick, *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989, p. 11.

³¹ « L'imaginaire des langues », entretien avec Lise Gauvin, dans Édouard J. Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995, p. 85.

maghané de Réjan Ducharme utilise à la fois un mélange de français standard et de français québécois populaire (*blonde* et *maudit*), ainsi que des anglicismes (*willing* et *anyway*).

« Si je tue le père de ma blonde, je perds ma blonde. C'est immanquable. Il y a pas une fille au monde qui est *willing* de sortir avec le gars qui a tué son père. Mais si je le tue pas, le père de ma blonde, je passe pour un maudit sans-cœur. [...] Je perds ma blonde *anyway*, que je tue le père de ma blonde ou que je le tue pas. Je serais bien fou de me priver de tuer le père de ma blonde³². »

De façon générale, au Québec comme dans d'autres espaces francophones hors de France, l'écriture de l'écrivain francophone est de plus en plus associée à la vulgarité, à l'oralité, aux expressions idiomatiques, aux néologismes, au pérégrinisme³³, au xénisme³⁴, etc. Ce désir de créer une nouvelle langue au sein de la langue française et d'ainsi faire « acte de langage », pousse l'écrivain francophone à

[c]ontaminer la langue littéraire par la langue familière, parlée[;] c'est une manière de *désacraliser* la langue littéraire, de lever l'opposition qui reproduisait quelque part l'opposition langue sacrée langue vulgaire, c'est aussi tenter de supprimer un monopole sur la langue littéraire en voulant s'adresser « au peuple »³⁵.

³² Cité par Jean-Cléo Godin, « Mal écrire ou parler beau, transcription de la langue parlée », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 31, 1987, p. 114. C'est nous qui soulignons les québécismes.

³³ Le pérégrinisme est une stratégie modérée qui cherche à donner au texte un caractère inhabituel. Selon Bernard Dupriez, le pérégrinisme correspondrait à l'« utilisation de certains éléments linguistiques empruntés à une langue étrangère, au point de vue des sonorités, graphiques, mélodies de phrase aussi bien que des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques, voire [...] des significations ou des connotations ». Les auteurs francophones en font usage pour donner à leurs œuvres une marque distinctive. Cité par Amadou Ly, « Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture », dans *Les langues du roman : Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, sous la direction de Lise Gauvin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 90.

³⁴ Le xénisme s'identifie « à un terme étranger qui désigne une réalité inconnue ou très particulière et dont l'emploi s'accompagne, nécessairement, d'une marque métalinguistique qui peut soit être une paraphrase descriptive, soit une note explicative en bas de page quand il s'agit d'un texte écrit ». Voir Pierre Dumont, *Le français et les langues africaines du Sénégal*, Paris, Karthala, 1983, p. 170.

³⁵ Félie Pastorello, cité par Chantal Hébert, « De la rue à la scène : la langue que nous habitons », *Présence francophone*, n° 32, 1988, p. 56.

Car « oui, la vie, c'est la vie, pis y'a pas une crise de vue française qui va arriver à décrire ça³⁶ ! ». Les cohabitations de langues et écritures métissées succèdent à une écriture normée et strictement conforme aux usages de la bienséance.

2.3. L'identité des auteurs francophones

L'écrivain francophone pose la marque de son identité au moyen des thèmes qu'il aborde dans son œuvre et par le biais de sa « surconscience linguistique ». Les thèmes sont souvent en étroite relation avec la société dans laquelle évolue l'écrivain. Dans les *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, Michel Tremblay s'est longuement penché sur la vie de ses compatriotes dans le quartier Est de Montréal. Du côté de l'Afrique, Bernard Mouralis note que l'écrivain d'expression française cherche à cibler les gens de son continent.

Leurs œuvres ne sont pas des productions intemporelles ; elles mettent en scène un univers précis et concret que le lecteur peut facilement identifier et dans lequel il retrouve les principaux traits qui caractérisent la situation de l'Afrique sur les plans politique, social, historique et culturel³⁷.

Mais l'écrivain francophone a aussi besoin qu'on le lise au-delà des frontières. Sinon, il y a un risque de marginalisation en raison des endroits – tel l'espace occupé par la communauté franco-ontarienne – au sein de la francophonie où les lecteurs locaux ne sont jamais nombreux et où sont limités les moyens disponibles pour faciliter la propagation des œuvres. Alors, autant miser sur l'accueil de toute la francophonie. Les chances d'être lu sont évidemment plus grandes si l'auteur francophone se fait publier par

³⁶ Michel Tremblay, *Les belles-sœurs*, Montréal, Leméac, 1993.

³⁷ Cité par Najib Redouane, *loco cit.*, p. 66.

une maison d'édition française³⁸. L'écrivain francophone est donc souvent appelé à écrire pour un double public. Comme le dit Ahmadou Kourouma, « il faut que j'aie une motivation puissante pour écrire quelque chose. Comme pour nous Africains écrire ne rapporte rien, il faut qu'on y croie. C'est comme un sacerdoce, quelque chose de profond³⁹ ». Dans certains pays où l'oral prime sur une culture de la lecture, il est très difficile de se faire connaître. Cela exige un engagement substantiel de la part des auteurs pour continuer à écrire. Faute de critique littéraire et de chaînes de distribution, souvent leurs travaux restent dans l'ombre. La reconnaissance, si elle vient, passe généralement par la France. On a décerné le prix Goncourt à plusieurs écrivains francophones hors de France. Nous pouvons citer Patrick Chamoiseau pour *Texaco*, Antonine Maillet pour *Pélagie-la-Charrette* et Tahar Ben Jelloun pour *La nuit sacrée*. La renommée de ces auteurs serait bien moindre sans l'apport de ces prix prestigieux.

Pourtant, l'écrivain francophone, même s'il peut être plus ou moins dépendant de la France, revendique aussi son identité. Sont visibles dans le texte francophone des mots, des phrases, des tournures de phrases voire des chapitres dans une langue étrangère. Ces mots sont parfois accompagnés par des notes de bas de page ou par un glossaire à la fin du livre. D'autres fois, il n'y a aucune explication. Dans un entretien avec Delphine Perret, Chamoiseau s'est exprimé sur l'opacité créée par l'absence de glossaire : « Les critiques me disaient quand ils lisaient *Texaco* : Mais on ne comprend pas, quel mot bizarre ! Je leur disais : Mais c'est écrit de telle manière que vous n'avez pas besoin de glossaire et puis, en plus, je ne vois pas pourquoi vous pouvez tout comprendre puisque je suis un Créole américain. Vous êtes français. [...] Accepter l'opacité, c'est un des

³⁸ Du reste, cela est plus vrai pour la francophonie du Sud.

³⁹ Jean Ouédraogo, « Entretien avec Ahmadou Kourouma », *The French Review*, vol. 74, n° 4, mars 2001, p. 773.

principes d'acceptation de l'autre⁴⁰. » De même, Axel Gauvin, auteur réunionnais, dira ainsi sa déception lorsque son éditeur lui réclame une note explicative. Pour lui, « quand il y a une note, c'est qu'il y a un échec, un problème qui n'a pas été résolu⁴¹ ». Le lecteur qui ne connaît pas les autres langues de la francophonie doit faire un effort pour entrer dans la culture de l'autre ; essayer de découvrir « l'autre de la langue, tous les autres⁴² ». Ce n'est pas grave si le lecteur n'arrive pas à tout déchiffrer, car il y aura toujours « l'impossible propriété de la langue⁴³ ». Comme le laisse entendre U'Tam'si, « il y a que la langue française me colonise et que je la colonise à mon tour, ce qui finalement, donne bien une autre langue⁴⁴ ». De cette manière, les écrivains francophones révèlent dans leurs textes « le statut d'une littérature et son intégration/définition des codes⁴⁵ ». Dans cette optique, Confiand se déclare « favorable à la francophonie, c'est-à-dire au partage d'une culture et d'une langue, mais d'une francophonie égalitaire et non impérialiste. Égalitaire dans le sens où ce ne sont pas les Hexagonaux qui donnent les ordres et nous, les pauvres petits Antillais, Maghrébins ou Acadiens, qui y obéissons le doigt sur la couture du pantalon. Anti-impérialiste dans le sens où la francophonie doit respecter les langues natives, le créole, le wolof, l'arabe, y compris d'autres variétés de français comme le cajun de Louisiane⁴⁶ ». Nous retrouvons la même façon de penser chez de nombreux auteurs francophones, tels Gaston Miron, Ahmadou Kourouma, Henri Lopes et Raymond Chasle. Voici des extraits de leurs arguments :

⁴⁰ Voir Delphine Perret, *op. cit.*, p. 176.

⁴¹ Cité par Lise Gauvin, « Le statut de la note dans le roman francophone : didascalie ou diégèse ? », dans *Langue et identité narrative dans les littératures de l'ailleurs*, sous la direction de Marie-Christine Hazaël-Massieux et Michel Bertrand, Marseille, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 27.

⁴² Id., « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, *op. cit.*, p. 110.

⁴³ Jacques Derrida, cité par Lise Gauvin, *ibid.*, p. 111.

⁴⁴ Cité par Lise Gauvin, *ibid.*, p. 107.

⁴⁵ Lise Gauvin, *La fabrique de la langue*, *op. cit.*, p. 256.

⁴⁶ Cité par Najib Redouane, *loco cit.*, p. 79.

Moi, je dis qu'il faut malmener la langue. Je dis qu'il faut trouver le dire de soi à l'autre avec notre manière à nous qui est la manière québécoise⁴⁷.

Puisque nous Africains, nous étions francophones, il nous faut faire notre demeure dans le français. [...] nous faisons des efforts pour africaniser le français ; nous faire une chambre où nous serons chez nous dans la grande maison qu'est la langue de Molière⁴⁸.

Les écrivains français racontent, dialoguent, se souviennent et s'expriment dans un environnement qui leur est familier, dans un français qui n'a pas d'accent, sinon celui des variantes régionales. L'écrivain français écrit français⁴⁹.

De ce haut-lieu de l'œcuménisme avant la lettre qu'est l'île Maurice, à la croisée des chemins de l'hindouisme, de l'islamisme, du bouddhisme, du christianisme, de l'animisme, je proclame que mes frères dans le portage des légendes de la mer et de l'outre-mer, dont le Verbe est nourri de mysticisme et de ferveur, animé par les rythmes noirs et battus par la houle de l'océan, peuvent en méditant leur rêve féconder le savoir de l'homme d'Occident. À l'homme d'Occident de reconnaître plus fraternellement les étoiles qui se lèvent et qui lui font cligner des yeux⁵⁰.

Ces exemples témoignent du sentiment d'ambiguïté qui prévaut chez nombre d'écrivains francophones hors de France quant à leur relation avec la langue française.

2.4. Le cas de l'île Maurice

Beaucoup de chercheurs de l'île Maurice ou de l'étranger se sont intéressés aux aspects sociolinguistiques de l'île et à la genèse du créole mauricien. Nous pouvons citer les recherches de Baker (1972), de Chaudenson (1974), de Stein (1982), de Hookoomsing (1987) et de Robillard (1990). Mais peu de choses ont été publiées à Maurice sur le

⁴⁷ Cité par Lise Gauvin, « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », *loco cit.*, p. 105.

⁴⁸ Cité par Najib Redouane, *loco cit.*, p. 76.

⁴⁹ Cité par Lise Gauvin, *La fabrique de la langue, op. cit.*, p. 258.

⁵⁰ Cité par Jean-Louis Joubert, *Littératures de l'océan Indien. Histoire littéraire de la francophonie*, Paris/Vanves, Agence universitaire de la francophonie/EDICEF, 1991, p. 159.

« métissage textuel⁵¹ ». Nous verrons au chapitre 3 comment la cohabitation des langues se fait chez les auteurs d'expression française à l'île Maurice. Nous analyserons principalement la représentation du créole mauricien dans certains œuvres de notre corpus. Le créole est-il présent à tous les niveaux de la narration ? Est-ce qu'il y a une distanciation entre le français et le créole par l'utilisation de guillemets, d'italiques, de glossaires ou de notes explicatives en bas de page ? Ou assistons-nous à une créolisation du français, à une redéfinition de l'emploi de cette langue et à la recherche d'une opacité qui marquerait l'identité et la différence de l'auteur mauricien ? Que recherchent les auteurs mauriciens en incluant des mots et des phrases créoles dans leurs œuvres ? À l'aide d'entretiens, nous essaierons de déterminer la démarche de ces auteurs. Est-ce par exotisme qu'ils le font, comme le leur reproche Dev Virahsawmy, créolophone aguerri, et qui a produit toute sa production littéraire en langue créole ? Est-ce une recherche esthétique comme nous le constatons chez Patrick Chamoiseau⁵² ? Pour l'instant, faisons un survol de la littérature mauricienne, que nous avons divisée en trois grandes périodes.

2.4.1. La période française, 1715-1809

La période française de 1715-1809 constitue la période de la genèse de la littérature mauricienne. Elle sera marquée par l'introduction de l'imprimerie dans l'île en 1768 ; une production littéraire locale en découlera. Ce développement majeur fera dire à

⁵¹ Nous empruntons ce terme à Maryse Condé.

⁵² Patrick Chamoiseau dira, dans un entretien avec Delphine Perret (*op. cit.*, p. 165) : « Ce qui est important [...], c'est la musique de la phrase. Mais c'est une musique qui est informée de la langue créole. Je vais sacrifier une belle image créole si la musique ne me plaît pas. Si je mets un mot créole, c'est parce que c'est ce mot-là qui fera la plus belle musique là où il est. Mais si j'ai un superbe mot créole qui ne résonne pas comme je veux, je l'enlève. Donc, je n'ai pas de préoccupation de combinaison. J'ai une préoccupation d'harmonie, d'esthétique. »

Jean-Louis Joubert que « la littérature mauricienne [est une] vieille dame qui a fait ses premiers pas à l'aube du siècle passé⁵³ ».

Ce sont les Français de passage sur l'île qui commencèrent à parler de Maurice dans leurs œuvres. Des romans de voyage pour la plupart, et à forte teneur exotique. Le plus connu de ces auteurs étrangers à s'être intéressé à l'île est sans nul doute Bernardin de Saint-Pierre, avec son roman *Paul et Virginie* (1788). Nous pouvons toutefois citer Charles Baudelaire qui évoque les odeurs de l'île dans son poème « Parfum exotique », et Mark Twain qui dira de Maurice que c'est « la maquette d'origine à partir de laquelle Dieu créa le paradis⁵⁴ ».

Cette tranche de l'histoire verra aussi l'édition du premier roman en langue française dans l'hémisphère Sud écrit par un auteur né en sol mauricien⁵⁵, soit *Sidner ou les dangers de l'imagination*, de Barthélemy Huet de Froberville. Mais ce roman inaugural, comme tant d'autres qui lui succéderont par la suite, n'a rien à voir avec la réalité de Maurice. La première génération d'auteurs franco-mauriciens semblait se soucier davantage de la France que de son île. En fait, ces auteurs faisaient l'éloge de la France. Le discours de Gustave Latour en témoigne :

Frère, découvrons-nous, saluons la patrie !
Reine du monde, O France ! Un instant en sommeil,
Nous renaissions aussi, Mère illustre et chérie,
Car à toi sont nos cœurs, à toi nos vœux ardents
Et nous restons Français, malgré l'affront des ans⁵⁶ !

⁵³ Cité par Jean-Georges Prosper et Danielle Tranquille, *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française. Des origines à 1920*, op. cit., p. iv.

⁵⁴ *Ibid.*, p. vi.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁵⁶ Cité par Harris N. Rambhujun, « La situation de l'écrivain mauricien », *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, n° 114, juillet-septembre 1993, p. 143.

Ces écrivains en mal de la Patrie avaient également pour modèles les poètes français. Ces derniers, à l'instar de Pierre-Jean de Béranger et d'Alphonse de Lamartine, le leur rendaient bien :

Quoi ! Vos échos redisent nos chansons !
 Bons Mauriciens, ils sont français encore !
 À travers flots, tempêtes et moussons,
 Leur voix me vient d'où vient pour nous l'aurore :
 De tant d'échos résonnant jusqu'à nous
 Les plus lointains nous semblent les plus doux⁵⁷.

De l'amour du pays quand mon âme guérie
 Cherche une île où le sort aurait moins de rigueur,
 Je songe à toi, Maurice, et je dis : la patrie
 N'est ni l'air, ni le ciel, ni le sol, c'est le cœur⁵⁸.

2.4.2. La période anglaise, 1810-1968

La littérature mauricienne connaît une deuxième phase pendant la période britannique, de 1810 à 1968. La langue française devient un moyen de résistance à l'envahisseur anglais. Les auteurs franco-mauriciens continueront à faire l'éloge de la France tout au long du XIX^e siècle. Ils seront rejoints dans cette tâche par les Euro-Créoles.

En 1835, avec l'abolition de l'esclavage, les Franco-Mauriciens ne monopoliseront plus la scène littéraire. Avec l'émancipation des Euro-Créoles, la population de couleur revendiquera la langue française comme sienne. Dans un article intitulé « La population de couleur », Rémy Ollier (1816-1845), lui-même un Euro-Créole, exhortera les siens en ces termes : « [...] nous sommes les égaux des Blancs par le cœur et par l'intelligence, et si nous n'étions pas les égaux des Blancs par l'instruction

⁵⁷ Cité par Jean-Georges Prosper et Danielle Tranquille, *op. cit.*, p. 17.

⁵⁸ Cité par Jean-Georges Prosper, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, Maurice, Éditions de l'océan Indien, 1978, p. 73.

et les mœurs, demain nous sacrifierions tout pour acquérir des mœurs et de l'instruction⁵⁹. » Plusieurs hommes de couleur se chargeront d'affermir l'idéologie d'Ollier, dont Wilfrid Moutou (1854-1916), Léoville L'Homme (1857-1928) ou encore Raoul Rivet (1896-1967). Celui-ci écrivait en 1918, dans un sonnet « A la France » :

Entre tous les pays que la gloire à *[sic]* sacrés,
France, tu nous parais plus glorieuse encore !
Et ton nom retentit, plus doux et plus sonore,
En nos cœurs, d'un orgueil triomphant enivrés⁶⁰ !

C'est aussi durant la période anglaise que quelques auteurs franco-mauriciens s'essaient à l'écriture de la langue créole – uniquement dans des poèmes. Les plus connus sont François Chrestiens, Henri Pitot et Henri-Charles Descroizilles. Ces premiers auteurs utilisaient le créole pour pasticher des œuvres françaises et pour « divertir les membres de leur groupe social⁶¹ ». Écrire en créole n'était pas alors considéré comme un acte de combat pour la défense de cette langue, mais uniquement comme un divertissement. Un seul auteur, Henri Descroizilles, s'exprima favorablement sur le créole. Voici un extrait de son poème, « Navire fine engazé » (1867), où l'un de ses personnages, Sans-Souci, défend l'utilisation du créole.

*Yena qui dimandé, pourquoi criole nous causé ?
Est-ce qui par hazard, vlé empêche moi parlé ?
Dans langage qui, zenfant, nourrice fine montré
Est-ce qui dans Tribunal, ça vous vle empêché ?
Mo dire vous, tout dimounde, yena son lagazette,
Tout yena son couler, yena son pavillon !
Jisqu'a Malbar, Chinois, son langage imprimé,
Et nous, nous vrai criole, ou bon ou n'a pas bon ;
Dans nous langage oussi, laisse nous faire nous la tête,
Après tout, qui vous embras si au lieu dire "Monsieur"
Mo viré mon causé, moi vlé dire dire Misié?*

⁵⁹ Voir un extrait de l'article dans Jean-Georges Prosper et Danielle Tranquille, *op. cit.*, p. 99.

⁶⁰ Cité par Jean-Georges Prosper, *op. cit.*, p. 149.

⁶¹ Voir les commentaires de Vikram Ramharai à ce propos, dans *La littérature mauricienne d'expression créole. Essai d'analyse socio-culturelle*, Port-Louis, Best Graphics, 1999, p. 13-14.

Est-ce qui vous maziné ; vous capab empêcher⁶² ?

Certains se demandent pourquoi nous parlons le créole ?
 Est-ce que par hasard ils veulent m'en empêcher ?
 Dans la langue que la nourrice m'a enseignée enfant
 Est-ce que, dans le Tribunal, ils vont l'interdire ?
 Moi je vous dis, tout le monde possède un journal
 Tous ont leurs couleurs et leurs pavillons !
 Même les Malbars et les Chinois impriment leurs langues,
 Et nous, vrais Créoles, que nous soyons bons ou pas,
 Dans notre langue, laissez-nous faire comme il nous plaît ;
 Après tout, où est le mal si au lieu de dire "Monsieur"
 Je souhaite changer ma façon de parler et dire *Misié* ?
 Pensez-vous pouvoir m'en empêcher ? (Notre traduction.)

Cependant, après Henri Descroizilles, l'écriture de la langue créole tombe en désuétude.

Elle sera même décriée par certains intellectuels, dont le plus réticent est Charles Baissac.

Dans son ouvrage linguistique *Étude sur le patois créole mauricien*⁶³, il commente les faiblesses de la grammaire du créole mauricien.

Notons que les auteurs franco-mauriciens et euro-créoles étaient moins dépendants de la France pour la publication de leurs oeuvres. Ils ont publié le plus souvent à compte d'auteur en terre mauricienne⁶⁴. Ils ont créé par la même occasion des sociétés littéraires telles que la Société d'Émulation Intellectuelle (1839), le Cercle littéraire de Port-Louis (1914), la Société des Écrivains Mauriciens (1938) et le Cercle Rémy Ollier (1950)⁶⁵. Par ailleurs, le lyrisme débordant vis-à-vis de la France cessera graduellement au XX^e siècle, pour finalement s'estomper avec l'indépendance de Maurice en 1968. La littérature d'expression française restera néanmoins la plus importante de l'île ; même aujourd'hui, elle occupe encore cette position.

⁶² Cité par Vinesh Hookoomsing, « Langue créole, littérature nationale et mauricianisme populaire », dans *Anthologie de la nouvelle poésie créole*, sous la direction de Lambert Félix Prudent, Paris, Éd. Caribéennes, 1984, p. 384.

⁶³ Charles Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien*, Genève, Slatkine Reprints, 1976 [Nancy, 1880].

⁶⁴ Voir les commentaires de Jean-Louis Joubert à ce sujet dans « Les littératures en français des îles de l'océan Indien », *Présence francophone*, n° 26, 1985, p. 21-22.

⁶⁵ Pour plus de détails, voir Jean-Louis Joubert, *Littératures de l'océan Indien*, op. cit., p. 107.

Au début du XX^e siècle, la littérature mauricienne est enrichie par la naissance d'autres littératures, notamment celles d'expression indienne dans les années 1930 et de langue anglaise dans les années 1950.

Cette période anglaise est caractérisée par l'apparition d'auteurs indo-mauriciens. Les écrivains hindous cherchent à rétablir le droit de leur communauté à sa culture, d'où cette littérature revendicatrice en langue indienne, mais aussi en langue anglaise. Ce sont surtout les jeunes intellectuels hindous qui se mettent à écrire en anglais pour contrer l'influence du français incarnée par les Franco-Mauriciens et les Euro-Créoles. Ces derniers, plus ou moins affiliés à l'école parnassienne, sont partagés entre la passion d'une écriture conforme en tout point aux belles-lettres et un intérêt croissant pour Maurice. Ils écrivent leur attachement à l'île, à ses paysages, à sa beauté et la considèrent comme leur patrie. Cette patrie « n'était pas perdue », même si le drapeau tricolore ne flottait plus sur Maurice. Nous citons le poète Fernand Duvergé (1842-1891) :

O Maurice ! O Patrie ! Arbres ! soleil ! rivages !
 O cascades que l'œil contemple avec effroi
 Montagnes de granit où planent les nuages !
 Doux pays embaumé ; non ! rien n'est mort en toi !
 Non tu n'es pas perdue, « O Cythère de l'Inde » !
 Car tu gardes encore le culte des Beaux-Arts
 Car tes sommets boisés ont les attraits du Pinde
 Et ton soleil sur toi brille de toutes parts !
 Car nous t'aimons, O terre ! O créole⁶⁶ !

Les auteurs prennent position pour une représentation plus équitable de l'Afrique dans la littérature mauricienne, jusque-là décrite de façon dépréciative⁶⁷. Parmi ceux-là, mentionnons Emmanuel Juste, René Noyau et Édouard Maunick. Ce dernier, dans un

⁶⁶ Cité par Jean-Georges Prosper, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁷ Arthur Martial (1899-1959) décrit l'Africain comme un paresseux : « Tandis que l'Africain, vivotant au jour le jour, frondeur et jouisseur, va au cinéma [...] les mains dans les poches vides, dans chaque taudis indien, hommes, femmes, enfants, vieillards triment et s'esquintent à l'épargne. » Cité par Jean-Georges Prosper, *ibid.*, p. 171.

recueil de poèmes intitulé *Les manèges de la mer*, revendique son identité mixte et se dit de préférence nègre :

moi cet enfant de mille races
pétri d'Europe et des Indes
taillé plus profondément
dans le cri du Mozambique

[...] reconnaissant les racines
je me tais en signe de deuil
sur la part non partagée
je suis nègre de préférence⁶⁸.

Le roman de la terre fait également son apparition. En 1965, *Namasté*⁶⁹, de Marcel Cabon (1912-1972), un autodidacte afro-créole écrivant en français, cause une première rupture dans la littérature mauricienne. Le romancier donne une image très positive des hindous. L'auteur dira de lui-même : « Paysan et ayant passé la plus grande partie de ma vie parmi les paysans, vivant de leur vie, mangeant souvent à leur écuelle, j'aime la terre, les arbres, l'eau [...] »⁷⁰. » Son roman, axé sur la vie rurale, est ancré dans le passé et raconte l'histoire de Ram, fraîchement débarqué sur l'île, qui doit se faire accepter par le village. Ram militera pour les siens, les encourageant à s'aider mutuellement, à construire une école et à faire valoir leur dignité. Cabon, dans ce roman, tente de comprendre la communauté hindoue de l'intérieur. Il pose le devoir de la littérature mauricienne de rechercher toujours le compromis, la tolérance, et cette difficile quête d'entrevoir une identité mauricienne qui ferait corps avec toutes les ethnies de l'île. Avant lui, d'autres comme Martial ou Clément Charoux ne verront dans l'Indien qu'une

⁶⁸ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, Paris, Présence africaine, 1964, p. 90-92. [Préface de Pierre Emmanuel.]

⁶⁹ Namasté est une formule de salutation chez les hindous. Les deux mains doivent être jointes en signe de prière et il faut baisser la tête en prononçant la formule.

⁷⁰ Cité par Jean-Georges Prosper, *op. cit.*, p. 162.

machine à travailler la canne à sucre. Dans son roman, Cabon utilise à profusion les mots populaires créoles et hindous. Cette tendance à insérer une certaine oralité dans les textes ira s'amplifiant, à la période suivante de la littérature mauricienne : l'après-indépendance.

2.4.3. L'après-indépendance, depuis 1968

La période postindépendance donne lieu à la recherche d'une langue, d'une identité et d'une littérature nationales. Les politiciens de gauche essaient d'imposer le créole comme langue nationale, sans succès. Mais une littérature créole voit le jour. Jean Erenne (pseudonyme de René Noyau), avec son conte *Tention caïma* (1971), sera le premier Mauricien créole à écrire dans cette langue. D'autres après lui construiront véritablement cette littérature. Les écrivains plus dévoués à cette cause sont : Dev Virahsawmy, Henri Favory, Lindsey Collen, Anil Rajendra Gopal et Sedley Richard Assonne.

Une étude reste à faire sur la réception des œuvres en créole à Maurice. Assonne, écrivain créolophone qui écrit également en français, est d'avis qu'« en parler, c'est toucher du doigt une indifférence flagrante⁷¹ ». Cette littérature créole porte tous les stigmates d'une littérature de l'exiguïté comme la définit François Paré :

Mais de quoi s'agit-il, me demandera-t-on déjà ? Il existe nombre de cultures, la plupart très spécifiques sur le plan linguistique, où ne se publient qu'une poignée de livres par année. Voilà deux ou trois romans, quelques albums historiques, une dizaine de recueils de poésie, deux ou trois livres illustrés pour la jeunesse ? Quelques centaines d'exemplaires au total ? On parlera là d'une grande réussite. Il existe des cultures où il n'y a pas, à proprement parler, de public lecteur : cultures orales dans une partie du continent africain ou sud-américain, cultures minoritaires en Europe et en Amérique,

⁷¹ Voir son article, « Langue créole : État des lieux de 33 ans d'indifférence », dans *Langaz Kreol zordi* = *Papers on Kreol*, Colloque sur le créole mauricien, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 2002, p. 89-92.

par exemple. Il existe des cultures minoritaires florissantes ; d'autres, au contraire, opprimées et méprisées ; d'autres enfin, en voie d'extinction. Il existe des micro-cultures, comme c'est le cas de l'Islande ou du Québec, où la littérature et l'institution littéraire s'épanouissent et où s'est développé un réel public lecteur. Les *petites littératures* vacillent donc entre une gloire un peu surfaite et le désespoir de n'arriver à engendrer que de l'indifférence⁷².

Le créole à Maurice demeure une littérature de l'exiguïté malgré son répertoire dépassant la centaine d'œuvres. Cependant, il n'a réussi « à engendrer que de l'indifférence ». Il ne manque pas de renseignements sur cette production littéraire, pas plus que de livres en créole ; de même, il y a suffisamment d'auteurs ou de maisons d'édition. Songeons aux Éditions Shanti, de la Tour et de l'océan Indien, à Ledikasyon Pu Travayer et à la maison d'édition Immedia ; toutes ces maisons d'édition publient soit exclusivement en créole, soit dans les autres langues littéraires de l'île. C'est la population de Maurice même qui est en cause. On n'y constate aucun réel intérêt à l'égard de cette littérature vernaculaire écrite dans une langue que beaucoup de personnes, habituées à lire en français et en anglais, ont du mal à déchiffrer⁷³.

Cependant, cette période marque une démocratisation dans l'emploi de la langue française comme outil d'écriture d'œuvres de fiction. Non seulement les auteurs franco-mauriciens ou euro/afro-créoles utilisent le français, mais des auteurs indo-mauriciens comme Natacha Appanah-Mouriquand, Ananda Devi, Shenaz Patel, Barlen Pyamootoo et Amal Sewtohul ont fait du français le véhicule de leur expression littéraire.

Dans tous les cas, le français comme langue d'écriture hors de France, que ceux qui s'en servent le contestent ou non, ne se vit pas à la manière des écrivains de

⁷² François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 1994 [1992], p. 9.

⁷³ Voir à ce sujet l'article de Christophe Cassiau-Haurie – il a à son actif plusieurs articles publiés sur la situation de l'édition en Afrique – « Le long chemin de l'édition en créole », <http://www.sudplanete.net/>, consulté le 25/09/2007. L'auteur constate ce qui suit dans le cas de la littérature créole à l'île Maurice : « on peut parler, quasiment, de littérature sans public ».

l'Hexagone. Nous verrons au chapitre 3 comment certains des auteurs de notre corpus ont réagi quand nous les avons questionnés sur leurs rapports avec la langue française.

2.5. Le créole, du parler à l'écrit

Le créole à base française est parlé dans deux régions distinctes du monde : la zone américano-caraïbes (Louisiane, Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Dominique et Sainte-Lucie) et celle de l'océan Indien (Maurice, Réunion et Seychelles). D'après Chaudenson, le créole serait la langue maternelle d'environ 10 millions de locuteurs⁷⁴.

Toutes ces sociétés créolophones ont exprimé, à divers degrés, leur souhait de normaliser ou de standardiser la langue créole. Signalons que normaliser et standardiser ne veulent pas nécessairement dire la même chose. Jean Bernabé distingue ces deux termes comme suit :

La normalisation résulte des représentations que donnent de la langue les grammaires, les dictionnaires, les manuels scolaires mais aussi les œuvres littéraires ou encore les dispositions législatives ou réglementaires. La normalisation est donc une activité plus ou moins consciente et opérant à partir de choix politiques et symboliques donnés.

La standardisation est un processus différent. C'est que les résultats de tout projet de normalisation sont fonction des processus de standardisation qui, eux, sont totalement inconscients. Il s'agit de mécanismes qui agitent la langue en permanence et dessinent le profil propre à cette dernière. La standardisation dépend, bien évidemment, des représentations linguistiques réelles et imaginaires qui sont dominantes au sein du marché linguistique, dont il est important de découvrir les caractéristiques majeures. A titre d'exemple, il n'a pas suffi que des normalisateurs du gouvernement français, sous la présidence de Giscard d'Estaing, proposent de remplacer le mot français « bulldozer » par le mot « boteur » pourtant à forte connotation symbolique (on pense à Jeanne d'Arc aspirant à « bouter les Anglais hors de France ») pour que ce néologisme l'emporte.

⁷⁴ Robert Chaudenson, *Les Créoles*, Paris, PUF, 1995, p. 25.

Encore faut-il que la normalisation ne soit pas en opposition avec la standardisation⁷⁵.

À Maurice, des signes témoignent d'une normalisation de la langue créole. Des dictionnaires bilingues⁷⁶ (créole/anglais) et trilingues⁷⁷ (créole/anglais/français) ont été publiés par Ledikasyon Pu Travayer et par le tandem Philip Baker et Vinesh Hookoomsing respectivement. Un dictionnaire monolingue⁷⁸ – lettres A à E – a aussi vu le jour en 2005. Nous constatons aussi l'élaboration d'une métalangue pour tenter de décrire la grammaire du créole mauricien. Charles Baissac⁷⁹ fut le premier à le faire, mais après lui nombreux sont ceux, tant chez les chercheurs mauriciens qu'étrangers, à s'être intéressés à ce sujet⁸⁰. Il est aussi de plus en plus question de l'enseignement du créole en milieu scolaire.

Toutefois, la standardisation du créole étant un processus « inconscient » et la présence de deux langues internationales, l'anglais et le français, dominant l'espace linguistique de l'île, les efforts entrepris pour la normalisation de cette langue restent difficiles. Comme le souligne André Martinet : « rien, dans sa structure linguistique, ne

⁷⁵ Jean Bernabé, « Éléments d'écologie appliquée à la situation martiniquaise », dans *Créoles : Langages et politiques linguistiques*, sous la direction de Colette Feuillard, New York, Peter Lang, 2002, p. 21.

⁷⁶ *Diksyoner kreol-anglè*, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 1985, 249 p.

⁷⁷ Philip Baker et Vinesh Hookoomsing, *Diksyoner kreol morisyen / Dictionary of Mauritian Creole / Dictionnaire du créole mauricien*, Paris, L'Harmattan, 1987, 365 p.

⁷⁸ Arnaud Carpooran, *Diksiner morisien*, Maurice, Bartholdi, 2005, 254 p.

⁷⁹ Charles Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien*, Genève, Slatkine Reprints, 1976 [Nancy, Berger-Levrault, 1880], 233 p.

⁸⁰ À titre de référence, nous citons quelques travaux effectués sur le créole mauricien. Dev Virahsawmy, *Aprann Lir ek Ekrir Morisien* [Apprenez à lire et écrire le mauricien – nous traduisons], livre électronique, Maurice, Librairie Le Cygne, 2004 ; Philip Baker, *Kreol : A Description of Mauritian Creole*, Londres, C. Hurst and Company, 1972, 221 p. et « Quelques cas de réanalyse et de grammaticalisation dans l'évolution du créole mauricien », dans *Grammaticalisation et réanalyse : Approches de la variation créole et française*, sous la direction de Sibylle Kriegel, Paris, CNRS, 2003, p. 111-141 ; Chris Corne, *Essai de grammaire du créole mauricien*, Auckland, Linguistic Society of New Zealand, 1970, 50 p. ; Didier de Robillard, « Quelques aspects du syntagme pronominal en créole mauricien ("pronoms personnels") », *Études créoles*, vol. XVI, n° 1, 1993, p. 39-60, et « Plurifonctionnalité de(s) 'la' en créole mauricien. Catégorisation, transcatégorialité, frontières, processus de grammaticalisation », *L'information grammaticale* (Paris), n° 85, 2000, p. 47-52.

disqualifie, au départ, un créole comme langue de culture. Mais tant qu'un créole est senti et identifié comme une forme abâtardie d'une grande langue de civilisation, son statut ne diffère guère des patois métropolitains⁸¹ ». Dominé par les langues « hautes » que sont l'anglais et le français, le créole à Maurice demeure essentiellement une langue orale, en dépit de l'existence d'une littérature en créole.

2.6. Évolution du créole à Maurice

Le débat sur la langue créole comme langue nationale émerge vraiment avec l'accession de Maurice à sa souveraineté. En 1967, dans le sillage de l'indépendance, le jeune linguiste Dev Virahsawmy publie pour la première fois, dans le journal *L'Express*, un article intitulé : « Pour un parler national : le créole doit devenir le 'mauricien' »⁸² ». Pour la première fois, le public mauricien sera sensibilisé sur la question du créole comme vecteur d'unification et sur son potentiel et sa richesse en tant que langue. Dans cet article, Virahsawmy revendique l'institutionnalisation du créole, son droit d'être reconnu autrement qu'à titre de « forme corrompue » du français, et insiste sur l'importance culturelle et pédagogique du créole.

L'élite, les intellectuels, les francophiles et les francophones affichent alors leur scepticisme devant les propositions de Virahsawmy. Jean Fanchette fera la remarque suivante :

Or, un brillant linguiste mauricien, Dev Virahsawmy suivi par la vague montante de ce qui seront probablement les dirigeants de demain [...] voudrait faire du « créole » *la langue* de l'île Maurice et avec beaucoup de maîtrise et de conviction a exposé son projet (ou sa doctrine, comme on voudra), dans la presse locale. [...] je mesure aussi le danger de rétrécissement à tous les points de vue, impliqué

⁸¹ André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 165.

⁸² Voir *L'Express* (Maurice) du 12 août 1967.

par l'adoption d'un « médium » qui condamnerait l'île Maurice à l'enclavement, à l'insularisation de l'esprit, à l'impossibilité de communication sauf en circuit fermé pourrait-on dire. Une langue qui sous-tend et qui accompagne les démarches historiques d'un peuple émergeant d'une colonisation très ambiguë et sa geste ne peut être mise en place comme une industrie locale ou comme quelque vulgaire Esperanto. Pour moi, il s'agit là d'une dangereuse utopie, mais j'avoue ne pas être au courant des derniers éléments du programme de Dev Virahsawmy pour m'aventurer plus loin sur cette question du « créole » (qui sera d'ailleurs orthographié « Kreol » !)⁸³.

Avec l'indépendance de Maurice, certains partis politiques⁸⁴ de gauche essaient de rallier le prolétariat en faisant la promotion de la langue créole comme véhicule d'une identité nationale. Dans cette foulée, ces politiciens – surtout Dev Virahsawmy⁸⁵ – encouragent les auteurs mauriciens à adopter le créole dans la réalisation d'œuvres romanesques, de pièces de théâtre et de recueils de poèmes. Le but recherché est de prouver que la langue créole – jusqu'alors essentiellement orale – n'a rien à envier aux langues de prestige telles que le français ou l'anglais. Le créole peut, si on lui accorde une reconnaissance, rivaliser avec des langues dites évoluées – c'est-à-dire des langues possédant une culture écrite. De même, le créole est capable d'assumer les mêmes fonctions que ces langues évoluées, notamment dans le champ de la création littéraire et dans le domaine de l'enseignement. C'est ainsi que Dev Virahsawmy commença à écrire en créole lors de sa détention comme prisonnier politique en 1972. Par conviction et par amour de sa langue maternelle, il est l'un des rares auteurs avec Henri Favory à écrire uniquement en créole.

À l'époque où Virahsawmy formulait son rêve d'une langue créole jouissant d'une officialisation franche de la part du gouvernement et de toutes les communautés en

⁸³ Pour plus de détails, voir son article, « La situation actuelle de la langue et de la culture française à l'île Maurice », *Culture française*, vol. 3, 1979.

⁸⁴ Nous pensons au MMM (Mouvement militant mauricien), au MMMSP (Mouvement militant mauricien socialiste progressiste) et à *Lalit* (La lutte).

⁸⁵ Il est l'un des fondateurs du MMM qui, à l'époque, prônait une idéologie de gauche proche du marxisme. Il quitta ensuite le MMM pour former le MMMSP.

présence, Maurice était toujours, en son âme, liée à une idéologie linguistique favorisant l'usage de l'anglais et du français dans les registres formels. De plus, la population mauricienne dans son ensemble offrait une grande résistance à l'emploi du créole. Cette opposition au créole, quoique prédominante chez l'élite créole, était également présente dans d'autres sections de la population, toutes communautés confondues⁸⁶. Pour les Indo-Mauriciens, la langue créole était perçue comme une menace contre les langues ancestrales. Comme le remarque Sewtohul dans son article : « J'étais médiocre en hindi à l'école, [...]. Le professeur riait de moi et disait que j'étais un Créole⁸⁷. » Pour les Créoles de condition moyenne, maîtriser l'une des deux langues internationales de l'île – le français et l'anglais – était une occasion d'accéder à la cour des grands.

Depuis, des organismes et des individus tels que Terre de Paix, *Ledikasyon Pu Travayer*, Dev Virahsawmy et Henri Favory parmi tant d'autres, ont grandement contribué à donner une image positive du créole. *Ledikasyon Pu Travayer* a organisé des causeries sur la langue créole et animé des écoles du soir pour l'enseignement du créole. En octobre 2001, cette organisation tenait un colloque ayant pour thème : « Langaz Kreol zordi = La langue créole aujourd'hui ». Des linguistes de réputation mondiale comme Derek Bickerton et Tove Skutnabb-Kangas ont été invités pour leur expertise. Bickerton a mis l'accent sur l'importance de la langue maternelle chez l'enfant :

The language which the child uses up to the age of 5 must be used for teaching the child to read and write. There is plenty of evidence that once literate in the vernacular, then the child has better language development in general, and better capacity to learn other languages in general⁸⁸.

⁸⁶ Sauf peut-être pour la communauté chinoise, qui est très discrète.

⁸⁷ Voir *infra* p. 117.

⁸⁸ Voir son article, « The Link Between the Study of Kreol and the Future of Kreol », dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, Port-Louis [ou : Maurice], Ledikasyon Pu Travayer, 2002, p. 19.

La langue que l'enfant utilise jusqu'à l'âge de 5 ans doit aussi être celle qu'on emploie pour lui enseigner à lire et à écrire. Les preuves sont nombreuses qui démontrent qu'une fois lettré dans le vernaculaire, l'enfant connaît normalement un meilleur développement langagier et une plus grande aptitude à apprendre les langues en général. (Notre traduction.)

Beaucoup de personnes influentes à Maurice abondent dans le même sens⁸⁹. Nous citerons Jean-Claude de l'Estract, directeur du journal *L'Express* :

Le « Morisien » est la langue ancestrale de l'immense majorité de Mauriciens d'aujourd'hui puisqu'elle est parlée par leurs ancêtres depuis plusieurs générations. Elle est la langue maternelle déclarée de près de 800 000 Mauriciens. Elle appartient à tous. Sa place est à l'école en tant que langue d'enseignement parlée et comprise par tous⁹⁰.

Aujourd'hui, des efforts minimes mais concrets ont été enclenchés par le gouvernement pour essayer de revoir le statut du créole. La littérature créole ne bénéficie plus d'un soutien financier/moral de la part des politiques, mais d'autres facteurs ont contribué à la promotion du créole dans le domaine de l'écriture. D'abord, les nouveaux développements que Maurice a connus ces dernières années autour de la question de l'enseignement du créole ont donné lieu à une étude pour que soit éventuellement instaurée une graphie standardisée pour cette langue. L'étude a été réalisée sous la direction du professeur Vinesh Hookoomsing⁹¹. En 2004, la presse dévoilait les grandes lignes de ce rapport connu sous le nom de « *Grafi-larmoni* ». Depuis, certains auteurs créolophones ont adopté la *grafi-larmoni*. Les journaux francophones *L'Express* et *Le*

⁸⁹ Voici les plus connus : Dev Virahsawmy, Lindsey Collen, Alain Ah-Vee, Sedley Richard Assone, Gilbert Ane, M^{gr} Maurice E. Piat, le père Philippe Fanchette, Prosper Gourel de Saint-Perne, le professeur Hookoomsing, Arnaud Carpooran et Issa Asgarally. Cette intelligentsia expose souvent leurs opinions dans la presse écrite sur l'utilisation de la langue créole à l'école et donnent une image positive du créole.

⁹⁰ Voir son article, « La querelle des langues », *L'Express* (Maurice), vendredi 26 mars 2004.

⁹¹ Quatre linguistes et pédagogues ont également participé à ce projet. Ce sont : Arnaud Carpooran, Daniella Police-Michelle, Nita Rughoonundun et Rada Tirvassen. Pour plus de détails, voir l'article de Patrick Hilbert, « Rapport officiel : La standardisation de la graphie du créole examinée », *L'Express* (Maurice), samedi 25 septembre 2004.

Mauricien, qui publient sporadiquement des poèmes et des articles en créole, en ont fait autant. La *grafi-larmoni* reste assez proche de la graphie « n-nn⁹² » développée par *Ledikasyon Pu Travayer*, la branche culturelle du parti politique *Lalit* (La lutte). Notons qu'aucun des auteurs de notre corpus n'utilise la *grafi-larmonie*, leurs œuvres étant antérieures à cette proposition. Cependant, ils auraient pu adopter la graphie « n-nn », mais vraisemblablement ils n'ont pas reçu une formation en ce sens. Sauf Virahsawmy⁹³, les auteurs écrivent le créole à leur manière particulière. Cette tendance au sein du public à écrire le créole comme chacun l'entend pourrait bien s'uniformiser à l'avenir, surtout parmi la nouvelle génération d'enfants qui pourrait jouir d'un enseignement de la grammaire du créole dans les premières années de leur scolarité.

Du moins, l'Église catholique s'est montrée en faveur de l'enseignement du créole dans ses écoles. En fin de cycle primaire, les enfants mauriciens doivent passer un examen connu sous le nom de *Certificate of Primary Education* (CPE). Voilà maintenant plusieurs décennies que le taux d'échec avoisine les 40 % à ces examens cruciaux pour une place dans un collège secondaire. En 2004, le gouvernement déposait un rapport auprès de l'UNESCO. Les causes de l'échec scolaire y étaient identifiées. L'une d'elles était le mauvais choix du médium d'enseignement dans les écoles⁹⁴. En 2005, le Bureau de l'éducation catholique (BEC) commençait à enseigner le créole aux enfants ayant échoué au CPE à deux reprises. Ces enfants ne savaient ni lire ni écrire. Le programme du BEC, désigné sous l'appellation « Prevokbek », apporta de l'espoir aux familles

⁹² Cette graphie tire son nom des sons n et nn. Pour plus de détails, lire l'article d'Alain Ah-Vee, « Evolisyon Dinamik Lortograf Kreol Morisyen », dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, Port-Louis [ou : Maurice], Ledikasyon Pu Travayer, p. 38.

⁹³ Virahsawmy utilise une graphie qu'il a lui-même développée pour la pièce de théâtre *Linconsing Finalay. Pies à III ak*, que nous verrons au chapitre 4.

⁹⁴ Voir Patrick Hilbert, « Projet pour rehausser le Kreol à l'école », *L'Express* (Maurice), jeudi 19 février 2004.

unilingues créolophones⁹⁵. Les enfants de ces familles créolophones sont très mal préparés à survivre dans le système éducatif actuel, l'enfant ayant à faire face à deux nouvelles langues, l'anglais et le français. L'expérience du BEC a été un succès. Il n'y a pas longtemps, *Le Mauricien* publiait en gros titre : « Meilleure performance des élèves de la filière kreol⁹⁶ ». Dans un entretien que nous avons eu avec Jimmy Harmon, coordinateur du « Prevokbek », il nous a fait part de ceci :

4 500 enfants ayant échoué au CPE bénéficient des cours prévocationnels dans les écoles catholiques. Cette entreprise a nécessité la création de matériel pédagogique en créole. Le BEC a été épaulé dans cette tâche par Dev Virahsawmy, l'université de Maurice, le *Mauritius Institute of Education* (MIE), et par *Ledikasyon Pu Travayer*. Par ailleurs, la littérature créole est enseignée dans les cours du « prevokbek ». En 2008, le BEC envisage d'utiliser le créole comme sujet et langue d'enseignement dans ses écoles primaires jusqu'à la troisième année⁹⁷.

Depuis dix ans, nous assistons aussi à un foisonnement de panneaux publicitaires en créole dans l'île⁹⁸. Durant notre séjour à Maurice, nous avons relevé à Port-Louis plusieurs cas où des compagnies, des organisations non gouvernementales, des syndicats, des associations et des ministères du gouvernement qui utilisaient le créole pour sensibiliser la population. Par exemple, nous pouvions lire un message de la *Mauritius Society of Authors* qui dénonce le piratage en ces termes : « *Orizinal sa mem nou dipain, Pirataz enn crime sa* ». Un autre message du ministère des Infrastructures publiques et du Transport rappelle aux conducteurs d'être courtois à l'égard des piétons : « *Enn bon chauffeur li respecter piéton* ». Dans un entretien que nous avons eu avec Lindsey Collen,

⁹⁵ Voir Bindu Boyjoo, « Le "Prevokbek" à la rescousse des recalés », *L'Express* (Maurice), dimanche 16 janvier 2005.

⁹⁶ Voir *Le Mauricien*, vendredi 8 septembre 2006.

⁹⁷ Propos recueillis au siège du BEC, Rose-Hill, Maurice, 26 septembre 2006.

⁹⁸ Voir Devianand Narrain, « Bann lexanp kreol Morisyen dan plas piblik », dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, *op. cit.*, p. 113-114.

membre très actif au sein de *Ledikasyon Pu Travayer*, l'auteure de plusieurs ouvrages en créole nous déclarait ceci :

*préjidice kont kréol pé tombé ek nou truv li dan la réalité par choix plisir ministères kouma la peche, sécurité sociale, la santé, la justice ek certains compagnies kouma Rogers ek Mauritius Telecom ki fine adopté l'écriture kreol dans certains zot bann activité. Par exemple, dans rédaction ban codes de conduites, bann instructions internes. Nu truve la mem chose parmi bann radio privé ki servi la langue kréol dan enn assez grand proportion tou ca dan enn stratégie de proximité avec piblik*⁹⁹.

Les préjudices contre le créole s'amenuisent et nous le voyons dans la réalité par le choix de plusieurs ministères, comme ceux de la Pêche, de la Sécurité sociale, de la Santé, de la Justice, et de certaines compagnies comme Rogers et Mauritius Telecom, qui ont adopté partiellement le créole comme langue administrative. Par exemple, dans la rédaction de codes de conduite et des instructions internes. Nous voyons la même chose au sein des chaînes de radio privées qui utilisent le créole dans une assez grande proportion, dans le cadre d'une stratégie de proximité avec le public. (Notre traduction.)

La littérature créole n'est pas en reste non plus. Dans son article « Ver enn Bibliografi : Sirvol Liv an Kreol Morisyen depi Lindependans ¹⁰⁰ », Georges Legallant recense depuis l'indépendance plus de 42 pièces de théâtre, 53 recueils de poésie, 27 nouvelles et 8 romans. Nombreux sont les auteurs qui ont déjà tenté l'expérience créole. Nous nommons Anil Gopal, Jocelyn Louise, Vidya Golam, Richard Étienne, Jeanne Gerval-Arouff, Alain Muneean et Vijay Naraidoo. Toutes ces personnes, parmi tant d'autres, ne sont pas inconnues du public mauricien. Pourtant la littérature créole n'a jamais vraiment suscité une grande émotion à Maurice. La cause principale de ce manque d'intérêt vis-à-vis des ouvrages en créole est surtout liée au fait que cette littérature n'a

⁹⁹ Propos recueillis au siège de *Ledikasyon Pu Travayer*, à Grande-Rivière-Nord-Ouest, Maurice, le 15 octobre 2006. Nous ne maîtrisons pas les différentes graphies du créole, « n-nn », ni la *grafi-larmonie*, et nous avons écrit les commentaires de Lindsey Collen dans une orthographe approximative.

¹⁰⁰ Dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol*, *ibid.*, p. 51-62.

toujours pas été intégrée au cursus scolaire. Glissant souligne que « tant que nos langues ne seront pas enseignées à l'école, elles ne pourront pas être efficaces¹⁰¹ ». La littérature en créole à Maurice reste lettre morte. Elle n'est pas sollicitée. Les livres sont tirés à seulement quelques centaines d'exemplaires¹⁰². Dès la maternelle, les enfants apprennent des histoires et des légendes de France ou d'autres pays en français. Une fois le cycle secondaire terminé, le jeune Mauricien, indépendamment de sa filière, aura été exposé à quelques grands titres de la littérature française et anglaise. De manière plus allusive, il étudiera aussi des œuvres d'auteurs mauriciens écrivant en français ou en anglais. Mais pendant sa scolarité, il ne sera jamais mis en contact avec un roman, un recueil de poésie ou une pièce de théâtre écrits dans sa langue maternelle. Ainsi, des classiques comme *Le Cid*, *Le château de ma mère*, *Le malade imaginaire*, *Le noeud de vipères*, *Un sac de billes*, *Le silence de la mer*, *Le Petit Prince*, *Animal Farm*, *Emma*, *Hamlet* et *The Merchant of Venice* auront marqué la vie de nombreux Mauriciens. Qui connaît *Linconsing Finalay*¹⁰³, *Larenn inn Ale*¹⁰⁴ ou encore *Nu traverse*¹⁰⁵ ?

Nous devons ajouter que, malgré les avancées du créole dans certaines sphères où son inclusion était inimaginable quelques années auparavant, cette langue reste loin derrière le français, qui domine la presse et les médias. Maurice ne possède aucun quotidien de langue créole. Pratiquement tous les journaux de l'île font leurs tirages en français et quelques-uns sont de langue anglaise.

¹⁰¹ Interview de Raphaël Confiant accordée à Afrik.com et reproduite dans *L'Express* du lundi 18 avril 2005.

¹⁰² C'est ce que nous a confié Lindsey Collen dans un entretien, en précisant que certains livres sont tirés à 1000 exemplaires, mais que ce sont des exceptions, dont la pièce de théâtre *Tras* d'Henri Favory, Port-Louis, Ledikasyon Pu Travayer, 1983, 175 p.

¹⁰³ Dev Virahsawmy, *Linconsing Finalay. Pies à III ak*, Maurice, Bukié Banané, 1979, 98 p.

¹⁰⁴ Woomed Bhewa, Port-Louis, Ledikasyon Pu Travayer, 1992, 24 p.

¹⁰⁵ Henri Favory, Port-Louis, Ledikasyon Pu Travayer, 2000, 50 p.

2.7. Conclusion

Les écrivains francophones vivant hors de France se sentent pour la plupart partagés entre les différentes langues qu'ils pratiquent. Nous avons vu l'exemple de Glissant, écrivain créolophone qui s'est finalement reconverti au français puisque la lettre créole ne suscitait qu'un intérêt marginal. Le français, même s'il demeure le principal outil d'écriture de ces écrivains, est souvent infiltré par des termes et des tournures de phrase propres aux régions et aux peuples qu'il décrit. Pour certains de ces écrivains, tel Chamoiseau, une opacité est revendiquée au sein de l'écriture ; pour d'autres, tel Abdellatif Laâbi, le débat sur la langue d'écriture ne semble pas un obstacle.

L'île Maurice connut dès son indépendance, en 1968, une action menée par les politiques pour essayer d'imposer la langue créole. Cette démarche se solda par un échec, mais certaines organisations et figures importantes de l'île n'ont jamais cessé de promouvoir l'enseignement de cette langue dans les écoles et sa reconnaissance par l'État.

Dans le prochain chapitre, nous analyserons le traitement du créole dans l'écriture de trois auteurs d'expression française à Maurice.

Chapitre 3

Des langues d'ailleurs et d'ici

Quand on s'attaque à la langue,
on redevient intelligent¹

Introduction

Notre réflexion dans ce chapitre portera essentiellement sur la représentation du créole dans quelques textes écrits par des auteurs francophones mauriciens. Les œuvres que nous avons choisies sont : *Le sang de l'Anglais*² (SA), *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*³ (HA) et *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*⁴ (TL). Chacun de ces textes exprime de façon différente le traitement de la langue créole en littérature mauricienne.

SA est représentatif du « sujet civilisé par la grammaire⁵ ». Dans ce cas de figure, le discours du narrateur principal est dans un français écrit standard⁶. Le créole y est toujours signalé par des italiques, des guillemets ou des traductions. Nous verrons comment, dans ce roman, deux mondes linguistiques sont mis en présence, français et créole, sans jamais se rencontrer. Tout semble y suivre une logique de hiérarchie qu'il faut absolument respecter. La narration est réservée à une langue normée, tandis que les dialogues et les discours rapportés font une place au français régional et, dans une moindre mesure, au créole. Nous analyserons succinctement le personnage de Hawkins

¹ Titre d'un article de Michel Tremblay dans *Possibles* (Montréal), vol. 11, n° 3, printemps/été 1987, p. 211.

² Carl de Souza, *Le sang de l'Anglais*, Maurice, Précigraph, 2005 [Paris, Hatier, 1989], 222 p.

³ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001, 226 p.

⁴ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, Maurice, Éditions de l'océan Indien, 1990, 60 p.

⁵ André Major, cité par Claude Filteau, « Le Cassé de Jacques Renaud : un certain parti-pris sur le vernaculaire français québécois », *Voix et images*, vol. 5, n° 2, hiver 1980, p. 274.

⁶ Claude Filteau, *loco cit.*

qui, en quelque sorte, personnifie la langue créole dans SA. Il sera frappé de démence et d'incapacité et ne pourra subvenir à ses propres besoins. Il meurt à la fin du roman.

L'écriture du roman HA d'Amal Sewtohol, tout en partageant des similitudes avec SA, est plus généreuse dans sa représentation du créole. Comme dans SA, la narration de HA reste relativement fermée aux langues vernaculaires, créole et bhojpouri. Toutefois, nous retrouvons une utilisation ponctuelle du créole et du bhojpouri dans les autres instances discursives que sont les dialogues et les discours rapportés, bien souvent sans marque typographique pour les exclure du français écrit standard. Les procédés de traduction dans le corps du texte sont aussi moins présents dans HA. Enfin, ce roman innove en incorporant trois chapitres rédigés entièrement en créole.

Notre dernière étude portera sur un recueil de poésie, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*. Par opposition à SA et HA, nous n'analyserons pas une narration, mais une parole. Comme le dit Maunick, « la parole restera ma seule vraie légende⁷ ». En parlant de l'écriture, il dira : « j'écris tout cela à ma manière, en français. [...] Peu importe si je l'ensauvage ou si je la civilise autrement, elle est à jamais ma grande permission⁸ ». Nous essaierons de voir la place qu'occupe le créole au sein de cette parole/écriture dans TL.

Quand a-t-on recours au créole et dans quelle configuration cette langue nous est-elle présentée ? Nous analyserons ainsi l'intégration des mots en créole. Les auteurs recourent-ils à des glossaires, à des notes explicatives en bas de page ou à des traductions internes ? Retrouvons-nous des moments où la traduction est partielle, voire exclue ? Dans ce dernier cas, sommes-nous devant une écriture opaque qui inviterait le lecteur

⁷ Édouard J. Maunick, « Fusillez-moi », dans *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989, p. 63.

⁸ Idem, « Dire avant écrire », *op. cit.*, p. 11.

étranger à mieux s'informer de cet ailleurs qui lui échappe ? Sommes-nous en présence d'une créolisation – écriture mixte – où le français et le créole subissent une transformation qui aboutit à une situation linguistique qui ne serait ni du français ni du créole ? Nous avons questionné Carl de Souza et Amal Sewtohul sur leurs stratégies d'écriture. Nous utiliserons leurs commentaires pour répondre aux questions qui nous intéressent.

3.1. *Le sang de l'Anglais*, présentation de l'auteur et résumé du roman

Carl de Souza a effectué des études de biologie à l'université de Londres. Il a pendant longtemps travaillé comme enseignant au collège confessionnel du Saint-Esprit, avant de se voir confier la direction du Saint Mary's College par le BEC en 1995. Cet auteur appartient à la communauté euro-créole et a toujours écrit en français. *Le sang de l'Anglais* (SA), son premier roman, a été récompensé à sa sortie par le Prix de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Michel St. Bart, personnage appartenant à la communauté franco-mauricienne et narrateur omniscient, raconte dans SA les tribulations et la mort de Hawkins, un Métis issu d'une aventure entre un médecin anglais et une femme créole, « une Ladouce ». L'histoire se situe dans deux périodes différentes et ne nous est pas contée de manière chronologique. Le narrateur utilise des analepses pour faire un retour sur les événements du passé. Ainsi, St. Bart relate l'enfance de Hawkins et la sienne au Collège des Missions dans les années 1940. Cette institution scolaire était alors réservée essentiellement à la classe blanche de l'île Maurice et était dirigée par des frères catholiques. C'est à la Mission qu'un lien étrange s'établira entre St. Bart et Hawkins : une relation basée sur la

méfiance et le mépris. Hawkins ne trouvera jamais sa place dans cet univers. St. Bart acceptera uniquement cette situation comme « un bon voisinage de complaisance et un mal auquel il s'était habitué, comme à l'asthme⁹ ». L'autre partie de l'histoire met en scène Hawkins adulte, travaillant sur la propriété sucrière de Bienvenue-Concordia aux côtés de St. Bart et d'autres Franco-Mauriciens. Le récit réserve aussi une place à des personnages mineurs venant des autres communautés de l'île : Ramjawan l'hindou, Angelo le Créole, Ng Pok Yeun le Chinois et Effenjee le musulman.

La vie autour de la propriété sucrière est détaillée. La hiérarchie est un des éléments clés de cette société. Chaque communauté occupe des positions spécifiques. « Les familles blanches ou métis [*sic*] étaient regroupées autour de l'usine¹⁰ » tandis que les travailleurs hindous habitaient le village de Bienvenue à proximité de la propriété. Hawkins marié à Gisèle – une Créole – après 15 ans de concubinage préférera habiter le village plutôt que d'exposer sa fille Jenny en victime expiatoire à « ces petits salauds de fils à papa¹¹ ». Hawkins, rejeté enfant par ses petits camarades de la Mission, le sera également par ses collègues de travail. Incompris de tous, il sera atteint de folie avant sa mort. Seul St. Bart arrive dans une certaine mesure à saisir toute « la souffrance qu'ils ont causée¹² » à Hawkins. Cela pourrait expliquer pourquoi il se marie à la fille de ce dernier à la fin du récit.

De Souza retrace aussi l'appréhension qui régnait au sein de la communauté créole et blanche durant la période de la pré-indépendance. Le fait que le pays allait être dirigé par des hindous a incité un grand nombre de Blancs/Euro-Créoles à s'exiler en

⁹ Carl de Souza, *Le sang de l'Anglais*, op. cit., p. 54.

¹⁰ *Ibid.*, p. 75.

¹¹ *Ibid.*, p. 129.

¹² *Ibid.*, p. 206.

Australie, en France, en Afrique du Sud ou en Angleterre. Dans le roman, la tentative de Hawkins de s'établir en Angleterre se solde par un échec.

Ce livre met en scène la difficulté d'être Créole ou Métis et les problèmes liés à une identité flottante dans une société mauricienne antérieure à l'indépendance, compartimentée par ses différences et ses ethnies et basée sur les préjugés de couleur, de langue et de statut. St. Bart donne une idée de la complexité de la situation démographique qui règne sur l'île et condamne l'hypocrisie des Anglais – « profiteurs et amis des beaux jours et qui nous avaient regardés de si haut¹³ » – qui maintenant s'en vont en louant la communion qui existe entre les différentes communautés.

[...] l'île décrite comme un miracle de coexistence pacifique des fils d'anciens colons français, propriétaires d'une terre convertie au sucre, d'une majorité indienne introduite dans une large mesure par EUX [les Anglais], pour remplacer dans les champs les « Créoles » d'origine africaine ou malgache, lors de l'abolition de l'esclavage [...] Des minorités musulmanes ou chinoises, dans le commerce, des mulâtres, métis issues [*sic*] d'unions entre les Français et les autres ; des Tamouls, Marathis, une foule de petites communautés hindoues qui clamaient maintenant leur identité¹⁴ !

Comment vivre à Maurice, « entre quatre murs d'océan, aussi beaux soient-ils ! Surtout en compagnie de gens si différents » ? Cette question préoccupe St. Bart. Pour se protéger, il adoptera une attitude de fermeture.

De Souza reste réservé dans son utilisation du créole dans SA et cette tendance est plus prononcée dans ses autres romans. Dans *Les jours Kaya*, le créole n'apparaît presque pas.

¹³ *Ibid.*, p. 100.

¹⁴ *Ibid.*

3.1.1. Le créole dans la narration de SA

Le créole est peu présent dans le discours du narrateur principal, St. Bart. Sa faible utilisation par le narrateur traduit son attitude face au créole. Pour St. Bart, la hiérarchie doit être respectée, pour que le français ne soit pas déformé et que cette langue reste la propriété exclusive des Franco-Mauriciens. Le narrateur principal, fier de sa culture française, est aussi contre toute forme de métissage. Il est insensible aux autres langues et cultures de son île. Quelques extraits nous aident à cerner son état d'esprit :

(i) Ce soir, c'était notre tour de rêver. Nous nous laissions aller, sachant qu'à l'euphorie succéderait la gueule de bois de l'inquiétude qui embrumait la propriété. **Moi aussi, je tentai de m'évader à ma façon, en me concentrant aussi fort que possible sur les fautes de français plutôt que sur le sens des mots. L'administrateur, jugé au code grammatical, était coupable, mais de délits bénins**¹⁵.

(ii) [...] **je préférais l'image de la livrée soignée, du ton mesuré, de la discrétion**¹⁶.

(iii) **Je considérais notre filiation avec la France comme indiscutable.** Celle des autres avec l'Inde, la Chine ou que sais-je encore, s'en trouvait légitimée. **Je ne les chamaillais pas sur leurs mœurs, même si elles ne m'intéressaient pas le moins du monde, mais j'exigeais en revanche qu'on m'accordât pleine jouissance de ma culture. Plus encore : qu'elle demeurât notre territoire exclusif.**

Je trouvais d'un goût douteux la curiosité de certains, tel Hawkins, pour les coutumes hindoues, et ridicule l'habitude qu'il avait prise de lancer à Ramjawan des phrases en hindoustani – faire ainsi l'intéressant pouvait, à mon avis, mener loin. **Tout aussi malvenues les tentatives de ceux des autres ethnies à [sic] parler français ! Aux Missions, nous ignorions les autres, ce qui faisait leur existence, et ne souffrions pas d'incursion dans la notre [sic]. [...]** À chacun sa place, n'était-ce pas ce qui avait maintenu l'ordre jusqu'à l'heure? Où donc nous mèneraient les métissages¹⁷ ?

¹⁵ *Ibid.*, p. 9.

¹⁶ *Ibid.*, p. 19.

¹⁷ *Ibid.*, p. 113-114.

(iv) Comme s'ils comprenaient mieux, eux ! Hawkins à qui j'avais crié ma désapprobation (« **ça ne te suffit pas que les gosses ne soient plus capables de placer un mot après l'autre sans utiliser ton patois [...]** »)¹⁸.

(v) Je conduisais avec des mouvements d'automate, l'entendant [Hédard] poursuivre son petit commentaire décisif à l'arrière.

« Zamais to pas pou comprendre »

J'accueillais ces mots avec un sentiment qui était presque de la fierté, fendant le brouillard de la Route du Sud¹⁹.

Toute la personne de St. Bart « respire la modération et le maintien²⁰ ». La vision du monde de ce partisan de l'immuabilité reste très pragmatique. Le personnage prend plaisir à trouver des fautes dans le discours de l'administrateur et revendique au nom des Franco-Mauriciens le droit d'être les seuls dépositaires des langue et culture françaises à Maurice. De plus, la hiérarchie sociale est doublée d'une hiérarchie linguistique chez St. Bart. Selon lui, chaque communauté de l'île doit rester dans son mode de pensée, sa propre langue et sa propre culture. Il faut éviter tout « métissage ». Aussi reproche-t-il à Hawkins la familiarité de ses rapports avec Ramjawan : « Hawkins avait l'habitude d'interpeller familièrement notre pion, Ramjawan, ce qui me gênait énormément. J'arguais toujours qu'une certaine distance était nécessaire²¹. » St. Bart ne comprend pas Hawkins et son attitude qui viole les règles de la bienséance. Déjà, aux Missions, il lui en voulait pour son impétuosité :

Comment Hawkins pouvait-il se permettre ce mépris du risque? L'école, l'autorité, Sister Petit Chat, ce monde dont il fallait subir parfois les lois, il s'en moquait. Pour nous autres, leur nécessité était

¹⁸ *Ibid.*, p. 115.

¹⁹ *Ibid.*, p. 116.

²⁰ *Ibid.*, p. 9.

²¹ *Ibid.*, p. 117.

évidente, et quand il nous arrivait de ne pas respecter les règlements, nous avions mauvaise conscience²².

De même, St. Bart n'apprécie pas la montée du créole qu'il perçoit comme une menace. Dans l'extrait (iv), il fait remarquer à Hawkins que les enfants – le mot « enfants » ici se rapporte surtout aux enfants de Franco-Mauriciens – ne sont plus capables de se passer du créole dans leur production langagière. Pour lui, cette situation intolérable annonce la disparition à long terme de la langue française. De plus, rodé par tant d'années de discipline, St. Bart se refuse à tout compromis. Mais son monde s'effrite, l'indépendance de Maurice est quasiment inévitable. Il se sent menacé. La redéfinition éventuelle de la société mauricienne, avec « les Malbars dictant leurs conditions²³ », lui est incompréhensible. Aussi voyons-nous un narrateur principal en prise avec ses propres hantises. Il ne voit pas trop bien comment il pourra s'intégrer aux changements qui s'annoncent. Sa réaction durant une grande partie du roman est de se replier sur lui-même et de ne vouloir aucun contact avec ceux qui sont différents de sa communauté. Il y a cependant un assouplissement dans son comportement après sa dernière rencontre avec Hawkins, où il échappe à la mort de justesse. Soigné par Jenny, la fille de ce dernier, il renaîtra en homme nouveau, parlera de « seconde chance » et souhaitera qu'avec le temps « sa vieille cuirasse, celle fabriquée à l'intention de Hawkins et des autres, finira par se rouiller pour de bon²⁴ ». Cette rédemption qu'il s'offre – « enfin le droit à l'erreur sans me sentir pour autant menacé²⁵ » – intervient dans les dernières pages du roman. St. Bart demeure avant tout un « sujet civilisé par la grammaire²⁶ », qui reste fidèle aux

²² *Ibid.*, p. 50.

²³ *Ibid.*, p. 18.

²⁴ *Ibid.*, p. 221.

²⁵ *Ibid.*, p. 220.

²⁶ André Major, cité par Claude Filteau, *loco cit.*, p. 274.

convenances. Cela se voit à son attitude et à son discours. Le créole et les autres langues de l'île y occupent une place sporadique.

Pour la totalité du récit, nous avons relevé neuf mots créoles dans la narration. Les voici dans leur contexte et dans leurs différentes formes typographiques tout au long du roman selon le discours de St. Bart, le narrateur principal.

(i) Certains moments pourtant, réconciliaient Hawkins avec le reste de l'humanité : la petite récréation de dix heures nous voyait accrochés aux grilles de l'entrée, où je le regardais ingurgiter d'effarantes quantités de **dholl purees** et de samoussas que les marchands ambulants, qui faisaient leur commerce à travers les barreaux, badigeonnaient de sauces piquantes dont la seule vue me rebutait [...]²⁷.

(ii) Oui, décidément, ce **baise-sa-maman** de Hawkins avait l'art de déranger et il leur fallait toute l'humanité du monde pour aller repêcher son cadavre de la flotte avec un semblant de commisération²⁸.

(iii) L'avance des Japonais dans le Sud-Est asiatique, menaçant cette partie conséquente de l'Empire qu'était l'Australie, créa à un moment chez nous, une véritable psychose. On multiplia alors les précautions, installant par exemple les « **gardiens-dilo** » – veilleurs d'eau qui, postés dans leur pirogue à l'entrée de la rade de Port-Louis et armés d'une carabine, étaient censés donner l'alerte s'ils décelaient au fond de l'eau l'ombre de quelque sous-marin ou s'ils entendaient parler japonais tout près²⁹.

(iv) L'humour de **Diab'Lizour**, démon particulièrement déchaîné « de jour » aux Missions[,] échappa cette fois à tous ceux à qui il avait fichu une sainte trouille³⁰.

(v) Il arrivait à Hawkins de rencontrer Ramjawan et consorts dans un des **hotels-di-thé** du village. Dans le plus crasseux de ces sordides bistrots de Bienvenue, ils discutaient des heures, sûrs de n'être pas dérangés. Là, nulle intrusion possible : nous ne nous serions guère aventurés à l'intérieur, au-delà des vitrines où suintaient de

²⁷ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 43. (C'est nous qui soulignons.)

²⁸ *Ibid.*, p. 63. (C'est nous qui soulignons.)

²⁹ *Ibid.*, p. 91. (C'est nous qui soulignons.)

³⁰ *Ibid.*, p. 94. (C'est nous qui soulignons.)

nombreuses friandises indiennes, huileuses et sirupeuses. Contre un mur noirci par la fumée, une lampe primus s'époumonait sous une *touque* de thé. La radio hurlait la perçante stridulation d'une chanteuse.

C'était un « **blanc-tiède** », digne de ces endroits, que Ramjawan mettait au point à l'intention de Hawkins, mais cette fois, ce dernier le trahit par un regard dédaigneux pour le breuvage qui n'avait rien de commun avec un five o'clock³¹.

(vi) La patience de Ramjawan me révoltait, autant que l'attitude de Hawkins. Pourquoi cette fatalité ? Ramajawan était-il certain de ce bonheur à venir avec l'indépendance que les ironies de Hawkins n'avaient aucune prise sur lui, glissant comme l'eau sur une feuille de *sonje*³² ?

(vii) Cet attachement pour la terre ! Tout vieil Hindou vénéré par la famille, l'avait aussi quand, au prix de nombreuses années de sueur et de patience, il était parvenu enfin à en acquérir un lopin, dont on ne se séparait jamais et qu'on ferait fructifier, de père en fils. À sa mort, le *grand dimoune* serait incinéré à la lisière des champs de cannes, liaison indestructible entre l'homme et sa terre³³.

Dans ces sept extraits, la narration de St. Bart ne contient aucune phrase en créole, seulement des mots qui lui sont empruntés ou des termes relatifs à la culture. Ainsi les mots créoles *dholl purees* et *sonje* relèvent de la culture générale et ne possèdent pas d'équivalent français. Signalons que toute la population de l'île emploie l'expression hindoue « *dholl purees*³⁴ », passée dans la langue créole. Toutefois, à notre connaissance, la plupart des gens à Maurice ne disent pas « *dholl* » mais « *dal* ». Il en est de même pour le mot « *baise-sa-maman* », qui se dit normalement « *baise-so-mama* ». Les prononciations « *dholl* » et « *baise-sa-maman* » sont associées à une prononciation

³¹ *Ibid.*, p. 118-119. (C'est nous qui soulignons.)

³² *Ibid.*, p. 121. (C'est nous qui soulignons.)

³³ *Ibid.* (C'est nous qui soulignons.)

³⁴ L'auteur utilise d'autres mots venant de l'hindi dans le texte : par exemple, « *bibi* » (bonne) et « *chacha* » (tonton) ; mais nous ne pouvons affirmer avec certitude que toute la population mauricienne est familière avec ces deux termes. Aussi n'avons-nous pas inclus « *bibi* » et « *chacha* » parmi les mots créoles.

française des « je suis / je la³⁵ ». Certains mots créoles sont orthographiés dans une forme française pour exprimer des mots dont les signifiés sont profondément créoles. On constate donc une distance par rapport à la réalité phonétique du créole.

Les autres mots créoles – *baise-sa-maman*, « *gardien-dilo* », *Diab’Lizour*, *hotels-di-thé*, *touque* et « blanc-tiède » – des extraits (ii), (iii), (iv) et (v) ont une connotation négative pour St. Bart. Nous ne pouvons qu’imaginer le ridicule de la situation de ces « guetteurs » faisant office d’ultime rempart contre les sous-marins japonais, « armée d’une carabine » et assis dans une frêle embarcation au milieu de la rade de Port-Louis. « *Diab’Lizour* » est un sobriquet humiliant. « *Hotels-di-thé* » est synonyme d’un de ces petits restaurants minables, « le plus crasseux et le plus sordide de Bienvenue ». « *Touque* » est normalement dans le langage créole un récipient – en plastique ou en métal – qui remplit plusieurs fonctions. Les gens de Maurice peuvent s’en servir comme d’une poubelle ou d’un seau pour les linges sales, mais il faut être tombé bien bas pour utiliser un « *touque* » pour la préparation de son thé. Enfin, « blanc-tiède » désigne un breuvage qui serait un thé de nom seulement, sans la consistance, d’où la comparaison « avec un five o’clock ». *Grand dimoune* est la seule expression non péjorative utilisée par St. Bart. En créole, elle désigne une personne âgée et sage.

Des neuf mots créoles dans la narration de SA, deux sont en italiques (*touque* et *grand dimoune*), un est mis entre guillemets (blanc-tiède) et cinq n’ont aucune marque typographique particulière : *dhol purees*, *baise-sa-maman*³⁶, *Diab’Lizour*, *hotels-di-thé* et

³⁵ Terme péjoratif employé à Maurice à l’encontre de ceux et celles qui essaient systématiquement de tout franciser sur leur passage.

³⁶ Notons que « *Baise-sa-maman* » apparaît en italiques lorsque ce n’est pas le narrateur qui l’emploie. Carl de Souza, *op. cit.*, p. 90.

sonje. Enfin, un seul mot créole comporte la marque de l'italique et du guillemet simultanément : « *gardien-dilo* ».

Des traductions sont offertes – nous les avons soulignées dans les extraits (iii), (iv), (v) et (vii) – pour les mots créoles « *gardiens-dilo* », Diab'Lizour³⁷, hotels-di-thé, blanc-tiède et *grand dimoune*. Les mots créoles baise-sa-maman, *touque* et sonje – extraits (ii), (v) et (vi) – ne sont pas traduits. Dans les trois premiers cas, nous pensons qu'un lecteur non créolophone peut probablement, en se basant sur l'intelligence de la phrase, trouver le sens de ces mots, récipient pour « touque » et bâtard pour « baise-sa-maman ». Dans le cas de « sonje », il est clair qu'il s'agit d'une plante. De Souza³⁸ estime que ce terme vient du malgache « sonja » et désigne une plante dont la feuille est inclinée et où l'eau glisse facilement en raison de sa surface lisse. D'où le dicton créole « *dilo lor bred sonje* – l'eau glisse sur le sonje » qui voudrait dire : c'est inutile d'insister. Comme les mots dal/dholl et baise-so-mama/baise-sa-maman, le dicton dans la narration est traduit en français – « glissant comme l'eau sur une feuille de songe » –, sans aucune référence au créole.

St. Bart utilise le créole en dernier recours, mais il nous fait bien comprendre dans le texte que cela n'est pas pour lui plaire. Il le dit d'ailleurs à Hawkins : « [...] bientôt personne d'autre ne nous comprendra et nous serons seuls, avais-je crié à Hawkins. Seuls³⁹ ! » St. Bart est pénétré de la peur terrible d'être assimilé par une langue qu'il ne veut absolument pas connaître, mais dont l'influence est déjà très présente.

D'autre part, interrogé sur la question de l'opacité, Carl de Souza nous dira ceci : « je tente d'organiser la phrase pour qu'elle s'impose d'elle-même » ; mais l'auteur

³⁷ Signalons que c'est aussi un nom propre.

³⁸ Lors d'une conversation téléphonique que nous avons eue avec lui, le 4 juin 2007.

³⁹ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 115.

concède que « le sens échappe souvent au lecteur non avisé ». Quant à l'emploi du créole dans SA, Souza nous a répondu : « Il fallait à la fois souligner l'originalité des personnages et des situations – nécessairement "autres" – et de ce fait signifier l'identité. Et ce, surtout pour un premier roman⁴⁰. » L'emploi du créole ou d'autres langues est donc pour l'auteur un moyen d'authentifier le vernaculaire des personnages de son roman et de marquer leur identité.

3.1.2. Le créole dans les dialogues et les discours rapportés dans SA

Gisèle, la femme de Hawkins, est le principal personnage afro-créole. Elle ne s'exprime jamais en créole dans SA, mais fait plutôt usage d'un français standard. Voici un dialogue mettant en scène Gisèle et sa fille Jenny :

- « Ainsi, c'est ici que tu veux vivre avec ton papa ?
- Il sera mieux qu'à l'hôpital.
- Mais, en toute franchise, toi, tu trouves normal qu'une jeune fille...
- Écoute, maman, si tu étais déjà décidée à t'opposer, il fallait le dire franchement avant de venir.
- J'y étais résolue, mais tu m'as forcé la main.
- A t'entendre, c'est à croire que tu apprécies [...]»⁴¹

Nous ne sommes pas surpris que Jenny maîtrise parfaitement le français. Elle bénéficie quand même d'une très bonne éducation à l'école des Sœurs irlandaises dans le roman. Par contre, Gisèle, issue d'un milieu modeste, possède vraisemblablement une éducation rudimentaire. D'ailleurs, Hawkins, avant de quitter Maurice pour l'Angleterre, trouve plus rassurant de confier à St. Bart la tâche de régler les différentes factures et « diverses paperasses, besogne pour laquelle il la jugeait incompétente⁴² ». Gisèle a sans doute pu améliorer son parler au contact de sa fille et de St. Bart, mais il est étonnant qu'elle ne

⁴⁰ Clive Gour, correspondance avec Carl de Souza, courrier électronique, 5 avril 2007.

⁴¹ Carl de Souza, *Le sang de l'Anglais*, op. cit., p. 179.

⁴² *Ibid.*, p. 130.

s'exprime jamais dans sa langue maternelle. Pour un lecteur non accoutumé aux mœurs de l'île, il est presque impossible de circonscrire l'identité de Gisèle. Cette dernière ne possède qu'un nom chrétien et ne fait jamais mention de la langue ou de la culture créole. En quelque sorte, Gisèle symbolise l'affront le plus marquant qui est infligé à la langue créole dans SA, car la négation de la langue vient ici d'un personnage qui aurait dû, plus que tout autre, la valoriser. Même les personnages secondaires créolophones tels Ramjawan – qui a aussi le bhojpouri pour langue maternelle –, Angelo le barman, la matrone de la clinique, les petites Indiennes qui travaillent dans l'atelier de couture de Gisèle ou la bibi⁴³ de M^{me} Hargreen parlent en créole une ou deux fois.

Hawkins est le seul personnage à revendiquer la reconnaissance du créole et à s'en servir régulièrement dans son discours. Les autres utilisateurs du créole dans SA sont des Franco-Mauriciens comme Hédard, Dudec et Desvents, qui en font un usage restreint. Le créole semble toujours apparaître dans des situations où il y a un enjeu, un conflit ou une grande émotion. Quelques exemples illustrent ce point de vue :

(i) « Vous êtes au courant ? I' vont changer le nom du pays après l'indépendance.

– Mais ce n'est pas la seule chose qui changera... », avait rétorqué Hawkins le plus paisiblement du monde. Il s'était arrêté, donnant le temps au sang de se retirer entièrement du visage de Desvents.

« Il vous faudra même trouver une langue nationale !

– Une langue nationale ? »

Le pauvre Desvents en resta interdit. Il n'y avait jamais songé.

« L'anglais ? fit-il avec un doute. Mais les anglais, i' s'en vont ! Le français alors ? Non, pas l'hindi, quand même, ils oseront pas ! Mais laquelle, alors ?

– *Mais qui langaze qui banne Mauriciens causé to croire*⁴⁴ ? fit Hawkins avec le sourire.

– *To appelle ça ène langaze toi*⁴⁵ ? C'est un patois !

D'abord faudrait savoir comment ça s'écrira ?

⁴³ Mot hindou signifiant servante.

⁴⁴ « Mais quelle langue parlent les Mauriciens, penses-tu ? » (Notre traduction.)

⁴⁵ « Tu appelles cela un langage, toi ? » (Notre traduction.)

F-O-N-E-T-I-K-M-Ā [...] ⁴⁶. »

(ii) Nous accélérions. Le contrôleur accourait vers notre wagon. Il avait rarement vu un de ces petits imbéciles prendre de tels risques.
« *Rentré, p'tit baise-ta-maman ! Mo pou faire la police maille toi* ⁴⁷ ! »

(iii) La matrone était parvenue à lui faire sa piqure et les cris faiblissaient, devenus davantage des plaintes.
« *Leve-li, mette-li lors lilit, amarre-li avec ène lacorde ! Mo telephone Doctere* ⁴⁸ ».

L'opération suscita un sursaut d'énergie chez Hawkins qui recommença à se débattre dans une véritable corrida, à la grande joie des deux idiots qui lui tenaient les jambes ⁴⁹.

(iv) « *Dudec, si Bondié béni, moi va rézoinne toi là-bas, ti-bonhomme !*

See you in Melbourne, Hédard [...] ⁵⁰. »

(v) « *Moi, mo ti a fini parti dépi longtemps* ⁵¹ ! » Oui, il aurait déjà pris le large, Hédard qui en était à sa troisième demande de permis pour l'Australie [...] ⁵².

(vi) À poil et heureux, revigoré sans doute par la baignade et le grand air.

La Volks s'arrêta près de lui et il nous accueillit le plus naturellement du monde.

« *Qui manière ? Enn volèr finn' coquin mo linze. Mo croire si mo maille li... Zott' donne moi ène lift* ⁵³ ? »

Il n'avait pas fini de parler qu'un groupe de femmes arrivait à notre hauteur et décidait de s'y arrêter, le spectacle en valant la peine. Les éclats de rire fusèrent et même quelques commentaires en bhojpouri que nous devinâmes croustillants. Hawkins qui serrait les fesses au début pour tenter de passer inaperçu, ce qui était une entreprise difficile, décida de faire front.

« *So what ? Zamais fine trouve ène boug' touni* ⁵⁴ ? »

⁴⁶ *Ibid.*, p. 112-113.

⁴⁷ « Reviens, petite ordure ! Je te balancerai aux flics ! » (Notre traduction.) *Ibid.*, p. 90.

⁴⁸ « Levez-le, mettez-le sur le lit, attachez-le avec une corde ! Je téléphone au docteur. » (Notre traduction.)

⁴⁹ *Ibid.*, p. 160.

⁵⁰ « Dudec, si le bon Dieu le permet, je te rejoindrai là-bas, p'tit bonhomme ! On se voit à Melbourne, Hédard [...] » (Notre traduction.) *Ibid.*, p. 107.

⁵¹ « Moi, je serai parti depuis longtemps ! » (Notre traduction.)

⁵² *Ibid.*, p. 106.

⁵³ « Comment allez-vous ? Un voleur m'a pris mes vêtements. Si je l'attrape, je crois [...]. Y a-t-il une place pour moi dans la voiture ? » (Notre traduction.)

⁵⁴ « Alors quoi ! Vous n'avez jamais vu un homme tout nu ? » (Notre traduction.)

Il improvisa quelques explications de son cru en hindoustani pour justifier sa situation. C'était jeter de l'huile sur le feu : la joie s'empara du rassemblement qui grossit à vue d'œil⁵⁵.

(vii) « *Eh St. Bart, qui to faire **dimain***⁵⁶ ? »

- *Demain* ? Mais c'est samedi... On va descendre à Port-Louis, tu sais, Hédard et moi [...] Quelques commissions de bonne heure, déjeuné à La Flore, puis un saut au Champ de Mars pour assister aux courses...
- *To content lécourse astère*⁵⁷ ?
- Non, pas particulièrement. Seulement, on avait pensé [...] enfin c'est Hédard qui en avait eu l'idée...
- *Ah bon, lécourse capave attann' Parce qui mo éna ène ti programme*⁵⁸ : remonter toute la rangée de collines jusqu'à la dernière qui domine la baie de Mahébourg... *St. Bart, pas to même qui ti gagn ça l'idée la*⁵⁹ ? »

Parmi les sept extraits, les trois premiers sont représentatifs de situations de conflit. L'extrait (i) débute par une affirmation de Desvents selon laquelle les hindous vont changer le nom du pays une fois l'indépendance acquise. Très vite, la discussion bascule sur la nouvelle langue nationale qui sera adoptée. Les opinions sont partagées et le ton monte. Hawkins est catégorique : « [...] *qui langaze qui banne Mauriciens causé to croire ?* » lance t-il à Desvents. Ce dernier, irrité, lui rétorque en créole : « *To appelle ça ène langaze toi ?* » De même, les extraits (ii) et (iii) placent le contrôleur du train et la matrone de la clinique dans des situations tendues.

Les extraits (iv) à (vi) font état d'une grande émotion chez les personnages. Ils se rapportent à l'épisode où St. Bart et Hédard accompagnent leur collègue Dudec à Port-Louis lors de son départ pour Melbourne. Même si Dudec n'est pas un personnage qui fait l'unanimité à l'usine, Hédard, sous le coup de l'émotion, lui dira : « *Dudec, si Bondié*

⁵⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁵⁶ « Eh ! St. Bart, tu fais quoi demain ? » (Notre traduction.)

⁵⁷ « Tu aimes les courses hippiques maintenant ? » (Notre traduction.)

⁵⁸ « Ah bon, les courses de chevaux peuvent attendre, parce que j'ai prévu une randonnée. » (Notre traduction.)

⁵⁹ « St. Bart, n'est-ce pas toi-même qui en avais eu l'idée ? » (Notre traduction.) *Ibid.*, p. 68-69.

béni, moi va rézoinne toi là-bas [...] » Sur le chemin du retour, Hédard qui veut lui aussi absolument quitter Maurice, s'exprime de nouveau en créole. L'extrait (vi) du livre est sans doute l'un des moments où l'émotion atteint son niveau maximal. Hawkins tout nu, marchant au milieu des champs de cannes, est surpris par un groupe de femmes. Non seulement il s'exprimera en créole, mais il tentera aussi de fournir des explications en bhojpouri. Ainsi, les personnages ont recours au créole dans des situations où ils sont engagés émotionnellement.

Contrairement à la narration où quelques mots créoles figuraient dans une même forme typographique que le français, tel n'est pas le cas dans les dialogues et les discours rapportés. Ici, tous les mots ou phrases en créole sont systématiquement mis en italiques. Nous voyons aussi qu'un nombre considérable de phrases en créole connaissent des procédés de traductions internes. Ces deux mesures servent également à exclure l'écriture créole du texte français. Sur le plan typographique, déjà les mots/phrases en créole sont singularisés par les italiques qui en font des entités distinctes et qui les dissocient des autres mots en français sur la page. Pour ce qui est de la traduction, le créole est ici encore sujet à une logique de subordination. Muet, il ne participe pas à un dialogue avec le français. Comme le soulignent Bernabé, Chamoiseau et Confiant dans *Éloge de la créolité*, le créole doit sortir « de sa clandestinité » et participer au « commerce entre deux intelligences⁶⁰ ». Dans SA, rien ne signale une association entre le français et le créole. La traduction prive le créole de toute « force suggestive⁶¹ ».

Nous avons souligné les traductions là où elles sont disponibles dans les extraits (ii), (iv), (vi) et (vii). Par exemple, dans l'extrait (iv), où Hédard s'exclame « *Moi, mo ti a*

⁶⁰ Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1993, p. 45 et 48.

⁶¹ *Ibid.*, p. 48.

fini parti dépi longtemps ! » s'il avait eu la chance de Hawkins⁶², la traduction suit tout juste après : « Oui, il aurait déjà pris le large [...] » Dans d'autres cas, la traduction n'apparaît pas immédiatement. Dans l'extrait (vii), nous savons déjà que St Bart avait récupéré les vêtements⁶³ de Hawkins, et un lecteur francophone n'aura probablement pas de mal à comprendre les paroles en créole que ce dernier lance aux occupants de la voiture. Des mots comme « volèr » (voleur), « linze » (linge) et des phrases comme « donne moi ène lift » (donne-moi un « lift ») apportent une certaine clarté au contexte.

De Souza adopte bien souvent une graphie francisée du créole pour ne pas opacifier son texte. De plus, la longueur des phrases en créole dépasse rarement dix mots. Dans cette situation, des phrases simples comme « *St. Bart, pas to même qui ti gagn ça l'idée la ?* » – extrait (vii) –, « *Mais qui langaze qui banne Mauriciens causé to croire ?* » – extrait (i) – ou encore « *Dudec, si Bondié béni, moi va rézoinne toi là-bas, ti-bonhomme !* » – extrait (iv) – se passent de traduction vu la proximité du lexique créole qui emprunte énormément au français. Comme nous l'avons vu avec dal/dholl, l'écriture du créole dans SA utilise une graphie francisante qui ne rend pas vraiment justice à la prononciation créole. Nous voyons plutôt dans SA l'inverse de ce que préconise Confiant aux Caraïbes, savoir qu'il faut « habiter le français de manière créole⁶⁴ ».

De Souza nous a fait remarquer que le créole n'est pas vraiment un enjeu dans son écriture. Comment vit-il son rapport à la langue française ? Voici ce qu'il nous a répondu :

Durant mon enfance, l'expression en français était de mise, c'était la langue ambiante. Peu après l'indépendance, il y a eu une sorte de

⁶² Puisque celui-ci avait été déclaré par son père anglais, il pouvait se rendre en Angleterre quand bon lui semblait.

⁶³ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁴ Cité par Lydie Moudileno, *L'écrivain antillais au miroir de sa littérature*, Paris, Karthala, 1997, p. 56.

culpabilisation autour de l'usage de cette langue, vite oubliée par ceux-là mêmes qui l'avaient initiée. La présence française à Maurice s'est accentuée alors que la Grande-Bretagne s'est vite éclipsée. D'où, surtout avec l'avènement de l'audiovisuel, un bain de francophonie et une génération de professionnels formés en France. La langue française s'est déplacée de ses dépositaires traditionnels (population blanche ou métisse) à d'autres communautés.

Non, il n'est pas question de « drame » pour moi, mais plutôt d'un conflit d'ordre pratique à un moment précis : comment parvenir à une maîtrise acceptable d'au moins une langue, et échapper aux emprunts habituels d'autres langues auxquels nous avons recours dans notre vie de tous les jours. Comment traduire la réalité de la vie mauricienne au moyen de cette langue ? C'est une question qui me préoccupe de moins en moins car je crois qu'il y a d'autres moyens d'appréhender cette réalité⁶⁵.

Il est clair que Souza a grandi dans un environnement où le français était la langue à privilégier. Il est conscient qu'il doit faire des efforts pour s'extraire de ses autres langues – créole et anglais – pour arriver à une « maîtrise acceptable » du français écrit. Peut-être est-ce pour cela que l'auteur ne recherche pas cette association français/créole dans son écriture. Il est plus intéressé à s'approprier une seule langue d'écriture qui lui permette de véhiculer ses idées. Dans son cas, c'est le français qu'il a choisi et il ne vit pas son choix comme un drame ni comme une trahison à l'égard du créole. En cela, nous pouvons dire que sa position est proche de celle d'Abdellatif Laâbi. Rappelons que, pour Laâbi, c'est l'écriture qui est vécue comme une urgence, pas la langue utilisée pour écrire. Le choix de Carl de Souza implique que le créole ne connaît pas une attention particulière dans son écriture.

L'autre point qui nous surprend est la réticence du narrateur en tant que personnage à emboîter le pas au créole de Hawkins – extrait (vii). Dans le contexte mauricien, répondre en français à un interlocuteur qui s'exprime en créole est une insulte

⁶⁵ Clive Gour, correspondance avec Carl de Souza, courrier électronique, 16 avril 2007.

et relève de l'humiliation. Au-delà de l'insulte, c'est aussi une tragédie parce que le dialogue manque à sa responsabilité, celle de tisser des liens avec l'autre. Or, la langue créole, nous semble-t-il, est l'une des langues maternelles de St. Bart. Pourtant, tout au long de ce roman, jamais il ne répondra en créole à un interlocuteur lui adressant la parole dans cette langue. Les autres Franco-Mauriciens du roman seront plus enclins à le faire, mais uniquement dans les circonstances où cela implique un conflit ou une émotion, comme nous l'avons vu ci-dessus dans notre analyse.

St. Bart utilise toujours un français populaire de France pour répondre à Hawkins ou à d'autres personnages dans les dialogues. Un tel agissement de sa part instaure une distance avec les autres personnages. Le créole devient ainsi une parole solitaire et sans réponse. Une fracture s'opère entre la parole créole et la parole française. La parole française est légitimée par une typographie romaine. Le créole quant à lui, placé en italiques, se voit refuser un statut égal au français populaire. Il est donc doublement isolé. Mais il n'y a pas que la langue créole qui est écartée de ce roman. Hawkins, personnage emblématique et contradictoire qui s'est toujours prononcé pour le créole, subit lui aussi une exclusion.

3.1.3. Hawkins et le créole

Hawkins, un Métis qui « avait peu d'amis⁶⁶ », n'est pas français et son utilisation du créole dans le texte souligne un fait important : « il n'était pas un vrai blanc⁶⁷ » et est comparé au « néant⁶⁸ ». Il est méprisé et haï, d'abord par St. Bart, mais aussi par les

⁶⁶ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 14.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 189.

autres personnages du roman. Nous reproduisons quelques commentaires tenus à son sujet :

Je reste là à le contempler avec haine⁶⁹.

C'est vrai, je n'étais pas très fier de notre amitié. Hawkins était resté quelqu'un que le sort avait malencontreusement planté sur ma route⁷⁰.

C'est un foucat ! On m'avait bien dit qu'il était cinglé mais je me suis fait avoir quand même [...] ⁷¹.

Hawkins n'était pas de notre bord car nous étions Français. [...] Il nous fallait un ennemi, il était tout trouvé⁷².

Toujours est-il que Delteil et Amberdy m'en voulaient pour mes relations, même sporadiques, avec cet étranger⁷³.

« Et Hawkins, tu l'as vu récemment ? »

Elle sursaute. La phrase m'a échappé. Il y a des choses dont il ne faut pas parler dans ces salons. Elle a relevé la tête et m'a regardé avec sa jolie frimousse. Quel sobriquet lui avais-je trouvé autrefois ? Elle ne porte plus son petit béret basque, et ses cheveux droits, ramenés en un austère chignon, sont très beaux. Ils sont lisses et sentent bon. Elle rougit violemment et rétorque : « Quel Hawkins⁷⁴ ? »

Sans doute cette dernière citation résume t-elle plus que les autres le mépris dont Hawkins est l'objet dans SA. Même sa propre fille Jenny semble vouloir le rayer de son existence.

Au commencement de l'histoire, Hawkins est toléré par St. Bart. A mesure que le récit progresse, tout espoir d'amitié solide et durable entre lui et St. Bart paraît impossible. La mort de Hawkins symbolise une rupture, celle d'une rencontre irréalisable entre deux mondes étanches à Maurice, celui des Blancs et celui des Métis.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 33.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 54.

⁷¹ *Ibid.*, p. 76.

⁷² *Ibid.*, p. 84-85.

⁷³ *Ibid.*, p. 87.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 210.

Le même constat est vrai de la langue créole dans SA : plus présente dans la première partie du livre, elle n'est cependant pas vraiment intégrée à la narration. Dans la deuxième partie du roman, que nous faisons coïncider avec le déclin de Hawkins, le créole se fera de plus en plus discret pour ensuite disparaître complètement.

3.1.4. SA et le français régional

Le français régional à Maurice est un parler surtout propre aux Franco-Mauriciens et aux Euro-Créoles. Ce français populaire mauricien se distingue par l'utilisation de certaines expressions figées qui appartiennent soit à un français dialectal que les premiers migrants français ont apporté avec eux ou encore qui ont été formées dans la mouvance du contact entre la langue française et les autres langues de Maurice.

Dans l'une de ses réponses, Souza a indiqué qu'il ne favorise pas l'emploi exagéré du français régional⁷⁵ dans son écriture : « Il me semble juste d'utiliser un français régional sans en abuser. » Ce français régional est présent dans le discours des Blancs de la propriété sucrière de Bienvenue, à l'instar de Hédard, Dudec, Desvents et Terreviel. St. Bart dans son double rôle de narrateur mais aussi de personnage utilise très peu de français régional dans le roman

Le français régional dans SA est strictement utilisé par les Franco-Mauriciens et se trouve dans les dialogues et les discours rapportés. Il est pratiquement absent de la narration. Voici sept extraits où le français régional/populaire de France apparaît dans le discours de personnages franco-mauriciens et de St. Bart narrateur/personnage.

- (i) « Denel, y a un couillon d'Anglais, qui veut pas descen'ne...
– foutez-moi la paix, les ti-morpions, je suis fesse...

⁷⁵ Expression en français ou tournure de phrase propre à Maurice, que nous ne retrouvons pas dans d'autres espaces francophones.

- Mais Denel...
- Laissez tomber, je vous dis, suis fatigué. Envoyez-le faire fout'.
- Mais i'dit que rien que les cuculs qui descen'ent !
- Ah oui ? Et pourquoi tu veux pas descen'ne, Ingliche-Potiche ? S'enquit enfin Denel.
- Il n'en a pas... Tu crois Denel, qu'il en a⁷⁶ ? » (Dialogue entre St. Bart le personnage et Denel)

(ii) « À ta place, je renoncerais, et me ferais Frère des Missions. Je pourrais alors utiliser le tunnel, couillon ! »

Mais Hawkins n'avait plus envie de rigoler.

« Alors, faut lui parler, mon vieux. À tout prix ! Autrement, foutu, bonhomme ! Sister Tête de Mangouste et à tout jamais⁷⁷ ! » (St. Bart personnage)

(iii) Il n'osait pas ! L'explorateur des tunnels mystérieux, celui qui avait découvert de coupables secrets de religieux, susceptibles de faire vaciller le Vatican sur ses bases, l'égyptologue intrépide, l'homme qui, comme nous disions, avait craqué Brother John, il n'osait pas ! Parler à Tête de Mangouste, il n'osait pas⁷⁸ ! (St. Bart narrateur)

(iv) Il avait développé[,] au fil des années, diverses techniques pour « démonter » – le mot était sien – ceux qu'il convoquait⁷⁹. (St. Bart narrateur)

(v) Un délit plus commun était de sauter discrètement dans les champs, « casser » une canne à sucre, et remonter pour la mâchonner jusqu'à Curepipe⁸⁰. (St. Bart narrateur)

(vi) Je l'imaginais l'exhortant : « Allez, Hawkins, bonhomme ! Debout voyons ! Pensez à vot' famille, qu'est-ce qu'elles vont devenir, vot' femme et la 'tite fille, hein ? Vous reviendrez à Maurice et irez faire un séjour dans mon campement à Pointe d'Esny. L'air de la mer vous fera du bien ! Assez vous tracasser comme ça, on ira faire une bonne prière sur la tombe du Père Laval et vous verrez, bonhomme : si un baise-sa-maman quelconque vous a jeté un sort, il va bourrer en désordre [...] ⁸¹. (St. Bart narrateur)

⁷⁶ *Ibid.*, p. 90. (C'est nous qui soulignons.)

⁷⁷ *Ibid.*, p. 52. (C'est nous qui soulignons.)

⁷⁸ *Ibid.*, p. 53.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 58.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 88.

⁸¹ *Ibid.*, p. 153. (C'est nous qui soulignons.)

(vii) Ta saloperie de sang d'anglais ? Parlons-en ! Même lui n'a pas été assez fort pour te retenir ! Tu ne veux pas que je touche à ton bien ? Soit, garde tes jouets de détraqué, tes bouquins d'apprenti sorcier et ta sale photo. Je ne tiens pas à voir la tête de ta garce de mère ni le passant qui l'a laissée tomber et dont on ne voit même pas la gueule ! C'est une tradition familiale hein, cette manie de foutre le camp ! Regarde ! Un peu de courage, Hawkins, regarde donc ! On ne le reconnaît même pas – il est parti trop tôt et tu ne sais pas qui il est ! Toi aussi, Hawkins, on ne sait pas qui tu es⁸². (St. Bart narrateur)

Les personnages franco-mauriciens utilisent le français populaire et des expressions régionales populaires mauriciennes. Nous retrouvons souvent des termes comme « bonhomme », « craqué », « ti-morpion », « je suis fesse », « baise-sa-maman », « Ingliche-Potiche », entre autres, tout comme des termes appartenant au français populaire général comme « couillon », « saloperie » et « foutre » dans leur discours. Les élisions comme « faire fout' », « descen'ent », « i'dit », « vot' » et « 'tite » dans les dialogues des personnages servent surtout à authentifier leur parler. Dans son livre, *Poétique de Céline*, Henri Goddard remarquait que « les faits de prononciation ont de tout temps été le plus facile des moyens utilisés dans le roman pour individualiser les personnages et faire plus “vivant”⁸³ ». Nous voyons aussi, dans l'extrait (i), comme c'est le cas un peu partout dans la francophonie, l'abandon du « ne » de négation dans les phrases « Denel, y a un couillon d'Anglais, qui veut pas descen'ne... » et « [...] pourquoi tu veux pas descen'ne, Ingliche-Potiche ? ».

Contrairement aux autres personnages du roman, le français régional – les expressions du genre de « je suis fesse » et « ti-morpions » employées par Denel à l'extrait (i) – est très peu utilisé par St. Bart. En tant que personnage, il utilise une seule fois un régionalisme, « bonhomme », dans l'extrait (ii). Comme narrateur, son utilisation

⁸² *Ibid.*, p. 203.

⁸³ Henri Goddard, *Poétique de Céline*, Paris, Gallimard, 1985, p. 51.

du français régional est extrêmement réduite : par exemple, « casser » dans l'extrait (v). Dans les extraits (iii), (iv) et (v), St. Bart emploie les mots « craqué », « démonter » et « casser ». Dans le cas de « démonter », il insiste sur le fait que l'expression n'est pas de lui mais de Terreveille. Enfin, dans l'extrait (vi), St. Bart imagine ce que Terreveille pourrait dire quand il rencontrera Hawkins à Londres. Dans ce discours imaginé de Terreveille, nous retrouvons des régionalismes tels « assez vous tracasser comme ça », « bonhomme », « baise-sa-maman » et « bourrer ». Du reste, si St. Bart arrive très bien à imaginer Terreveille reproduisant un français régional, rares sont les exemples dans le roman où il génère lui-même un tel discours. Cette situation résulte de sa volonté de se conformer à un français normé et de privilégier à défaut le français populaire de France dans des situations où un langage familier est de mise.

C'est ce que nous voyons dans l'extrait (vii). St. Bart utilise des mots grossiers et un français familier de France. Les mots « saloperie », « détraqué », « sale », « garce », « gueule », « foutre le camp » et, quelques pages plus loin, « t'as tout foutu en l'air » et « salopard d'anglais⁸⁴ », nous paraissent fort raisonnables quand nous considérons la rancœur profonde qui existe entre lui et Hawkins. St. Bart, en raison de l'éducation qu'il a reçue, ne peut se résoudre à franchir les barrières de la bienséance comme le font les autres personnages du roman. Comme il le dit lui-même, il est « prudent et modéré⁸⁵ ».

⁸⁴ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 205.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 216.

3.1.5. SA et l'anglais

Nous avons relevé douze mots ou expressions en anglais dans la narration de St. Bart : « shorts », « stockings », « bostocks », « match de foot », « brother », « mother », « sister », « interviews », « fair-play », « job », « club house » et « five o'clock⁸⁶ ». Jamais les mots anglais n'ont été isolés dans la narration par des italiques ou des guillemets. Cependant, des traductions sont offertes, quoique pas de façon ponctuelle. Ainsi, nous avons les traductions des termes « stockings » et « bostocks » : « [...] les chaussettes, de longs stockings du même ton, et ses bostocks qui tenaient un peu des bottes de chasse. » Les traductions sont fournies si le narrateur juge que les mots anglais pourraient échapper à la compréhension d'un public francophone général.

Dans les discours rapportés et sortant de la bouche des autres personnages, les mots anglais apparaissent quelques fois entre guillemets ou en italiques et les traductions sont plus présentes. Par exemple, dans l'épisode où Desvents raconte les mésaventures de Bernard Manville, Hawkins s'emporte en disant « pure shit ! » et, tout de suite après, nous avons la traduction « Couillonnades ! ».

Que pouvons-nous conclure de cet emploi des mots en anglais dans SA ? D'abord il nous apparaît que beaucoup de ces mots appartiennent à une culture générale dont la présence dans le monde francophone n'est plus à remettre en question. Les mots « shorts », « match de foot », « interviews », « fair-play » et « job » se rattachent à cette catégorie. Ensuite, nous constatons que certains de ces mots sont du domaine affectif et servent à interpeller le personnel enseignant du Collège des Missions d'origine irlandaise, d'où le recours à « Brother », « Sister » et « Mother ». Signalons que ces termes

86 *Ibid.* Les mots cités se trouvent dans l'ordre aux p. 38, 39, 49, 65, 95, 99, 107, 111 et 119.

affectueux ne sont pas uniquement déclinés en anglais. Si les « frères » ou « sœurs » du corps enseignant sont des francophones, le français sera utilisé pour les nommer, comme c'est le cas de « Mère Patricia⁸⁷ ». En dernier lieu, nous retrouvons des termes anglais qui sont essentiellement de culture britannique. Nous pensons aux mots « club house », « five o'clock », « stockings » et « bostocks ». Nous en concluons que, malgré le peu d'occurrences de termes anglais dans la narration ou dans les autres instances narratives de SA, vu son statut international, bien souvent cette langue échappe aux procédés de traduction. Il n'en est pas de même des mots en créole.

3.1.6. Conclusion

L'ossature de la narration de SA repose sur un système rigide et peu enclin à s'ouvrir à un mélange des niveaux de langue. Chaque niveau d'énonciation est cantonné à des espaces bien spécifiques dans ce roman. Le narrateur omniscient se laisse, dans une certaine limite, influencer par un français régional, mais il n'est jamais court-circuité par le créole. De ce fait, ce récit « échappe à la terreur d'une parole sans limite [...] »⁸⁸. Par ailleurs, s'il est vrai que SA arrive de façon convaincante à illustrer la diglossie présente dans la société mauricienne, nous n'avons pas l'impression que cette même diglossie est transcendée par l'écriture de ce roman, qui compartimente chaque niveau de langue dans une hiérarchie bien distincte.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁸ Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, p. 27.

3.2. Présentation et résumé d'*Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance* d'Amal Sewtohul

Né en 1971, Amal Sewtohul a été journaliste pendant quelques années avant de joindre la fonction publique au ministère des Affaires étrangères. Il a été en poste en Chine et à Paris. Passionné de langue française, il travaille en ce moment à la rédaction de son deuxième roman.

La Municipalité de Beau Bassin-Rose Hill consacrait en 1992 un nouveau prix littéraire en hommage à l'écrivain Jean Fanchette. Depuis lors, ce prix a récompensé nombre de jeunes écrivains mauriciens s'exprimant dans les différents genres que sont le théâtre, la poésie, le conte, le roman et l'essai. En 1999, le prix Jean Fanchette était décerné à *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, premier roman d'Amal Swetohul. Cette distinction a changé le destin de ce roman destiné au départ à un public mauricien. Comme nous le laisse entendre l'auteur :

Mon lecteur cible était le lecteur mauricien. Je n'avais aucune idée que mon roman allait être publié en France. C'est arrivé par un heureux hasard, qui a voulu que le roman soit primé dans un concours local (le prix Jean Fanchette) et le président du jury, JMG Le Clézio, a recommandé mon roman à sa maison d'édition, Gallimard, qui l'a accepté⁸⁹.

Gallimard publia le roman en 2001. En contrepartie, Sewtohul eut à apporter certains changements à HA.

La version originale du roman avait plus de créole dans le texte. J'ai traduit certains dialogues pour rendre le texte plus accessible. L'histoire de l'histoire d'Ashok est celle d'un roman du terroir, à qui, à son grand étonnement, on a donné un billet de train pour la capitale. Il (le roman) a changé quelque peu ses habits de campagne et a mis des souliers de ville, et il a débarqué à Paris⁹⁰.

⁸⁹ Clive Gour, correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, 15 avril 2007.

⁹⁰ *Ibid.*

Les principaux changements ont été l'addition d'un glossaire et une adaptation française des trois chapitres en créole de HA. Toutefois, Sewtohul était au départ prêt à laisser son roman dans l'état original où il l'avait écrit, se disant « tant pis [...] ». Puisque j'écris comme ça, il y a une sorte de fatalité du style⁹¹ ». Gallimard ayant accepté de le publier, l'auteur a eu à faire un choix. Voici un court extrait où il s'explique.

D'un côté me dis-je, il va falloir sacrifier quelques répliques savoureuses. Mais de l'autre, le fait d'être publié là-bas donne une certaine validation au texte. Car s'il était publié à Maurice, il est malheureux de le dire, mais force est de constater que le livre aurait été perdu dans la jungle touffue de livres qui apparaissent tout le temps à Maurice, et qui sont presque tous « imprimés » plutôt que « publiés ». Ç'aurait été un livre mort-né. Va pour la traduction de certains dialogues, donc, et pour l'ajout d'un glossaire. Sans eux, je crois que le texte aurait été vraiment trop opaque pour le lecteur non créolophone. J'avais fait lire une de mes répliques à un lecteur non créolophone, et il avait tout compris de travers⁹².

Certes, HA n'aurait pas connu le même rayonnement s'il avait été « imprimé » à Maurice. Ce roman serait probablement passé inaperçu. L'ajout d'un glossaire – pour les mots en créole et en bhojpouri – et d'une traduction des trois chapitres en créole du texte était donc nécessaire si Sewtohul voulait être publié en France. Cependant, le glossaire que Sewtohul fournit est loin d'être exhaustif. L'auteur laisse souvent des mots et des phrases en créole sans aucune traduction dans les dialogues. Selon Bill Ashcroft et ses collaborateurs, le choix de ne pas consentir à une traduction en note de bas de page ou à l'intérieur du texte serait un geste politique.

Ultimately, the choice of leaving words untranslated in post-colonial text is a political act, because while translation is not inadmissible in

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

*itself, glossing gives the translated word, and thus the « receptor » culture, the higher status*⁹³.

En dernier lieu, le choix de laisser les mots sans traduction dans la littérature postcoloniale est un acte politique, car si la traduction n'est pas en soi inadmissible, paraphraser sous-entend que le mot ainsi traduit confère à la culture « réceptrice » un statut plus élevé. (Notre traduction.)

Comme Sewtohul n'était pas enclin à fournir des traductions pour tous les mots et des phrases en créole, nous avons été tenté de croire qu'il était un militant de la langue créole à Maurice. Or, ce n'est pas le cas. Il n'est pas non plus attaché à un groupe politique – tel *Lalit* – qui préconise qu'on fasse du créole la langue d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires. En fait, Sewtohul est un amoureux de la langue française. Dans un des articles qu'il a publiés dans le Web, il écrit ceci :

Je me suis intéressé à l'anglais tard, et j'ai le sentiment que cette langue m'est toujours étrangère, comme en témoigne mon vocabulaire restreint – je garde toujours un dictionnaire à portée de main. [...] **Mon premier amour était le français. Une des raisons de mon amour pour cette langue est que, enfant, j'avais l'habitude de regarder les chaînes émises par l'île de la Réunion (une île voisine de la nôtre, et c'est un département français). Surtout j'aimais les dessins animés japonais et américains (traduits en français). [...] Dans mon cœur, je privilégiais la France. J'étais médiocre en hindi à l'école [...].** Le professeur riait de moi et disait que j'étais un Créole [...]. Pourquoi écris-je ce blogue en anglais ? [...] je me suis marié à une Chinoise. [...] Mais il y eut aussi parallèlement un intérêt pour l'anglais. Dans le milieu de mon adolescence, je me rappelle avoir appris par cœur les poèmes de [John] Keats et de [lord George Gordon] Byron. **Cela dit, c'était en Victor Hugo, [Charles] Baudelaire, [Marcel] Proust et [Gustave] Flaubert que reposait la plus grande part de mon affection**⁹⁴. (Notre traduction.)

⁹³ Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin (sous la direction de), *The Empire Writes Back : Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, Londres/New York, Routledge, 1989, p. 66.

⁹⁴ Amal Sewtohul, *Lay of Upunge*, <http://layofupunge.blogspot.com>. (C'est nous qui mettons les caractères gras.)

Contrairement à SA, qui situe historiquement sa diégèse avant l'indépendance de Maurice, HA s'ouvre sur une île Maurice moderne. Nous sommes ici dans les années 1990. Les personnages sont essentiellement des Indo-Mauriciens. A l'inverse de SA, HA intègre beaucoup plus de créole et de bhojpouri, surtout dans les dialogues.

Comme l'indique son titre, HA, par l'intermédiaire d'un narrateur omniscient absent comme personnage du roman, raconte l'histoire d'Ashok. Ce personnage, de classe moyenne et issu de la communauté indo-mauricienne, nous est décrit comme un jeune homme rêveur et au caractère indécis. Tout semble lui arriver « par hasard : son travail, ses études de comptabilité, sa copine, le parti [...] »⁹⁵. Mais sous cette apparente résignation du personnage, se cachent aussi une révolte et un mal-être qu'il a du mal à gérer. Ainsi, au fil du roman, Ashok développe une animosité à l'égard d'André. Ce dernier, un Euro-Créole, dérange par ses manières ; par exemple, il aime se limer les ongles⁹⁶ ou se donne un air supérieur en imitant l'accent « des Blancs de Maurice »⁹⁷. Mais, contrairement à Ashok, « monsieur-je-sais-tout »⁹⁸ collectionne les réussites. Il a fait de brillantes études en France, il joue du violon dans le seul ensemble classique de l'île, il est toujours en compagnie de belles filles et il se montre ambitieux en politique. La fin du roman montre la désillusion totale d'un Ashok atrabilaire rongé par sa jalousie et insatisfait de sa situation.

HA est également le cadre d'autres histoires qui s'enchevêtrent, mêlées à la trame principale, ou qui sont des mises en abyme, telle l'histoire de Faisal écrite en créole. Le roman de Sewtohul met en scène plus de 30 personnages, donnant lieu à une polyphonie

⁹⁵ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001, p. 104.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 80 et 173.

⁹⁸ Sobriquet que lui donne Ashok. *Ibid.*, p. 89.

de voix. De la vieille réceptionniste blanche chez Virjanad à Faisal ti artiste burzwa au manaf⁹⁹ Léonard, nous sommes en mesure de saisir, par les pans de vie de ces personnages, le quotidien et l'âme de la société mauricienne actuelle.

Notre analyse de HA se fera comme suit. Nous verrons d'abord la place du créole dans la narration de ce roman. Nous distinguerons ensuite la fonction de l'anglais et du bhojpouri/hindi dans HA. Ensuite, nous analyserons la place du créole dans les dialogues et sa graphie dans les trois chapitres en créole.

3.2.1. Le créole dans la narration de HA

La narration de HA comporte peu de mots en créole ; certains ont une forme et un sens créoles, d'autres ont une forme française, mais avec un sens propre au créole. Soulignons que les trois chapitres en créole du roman intitulé « Mwa Faisal ti artiste burzwa... / Moi Faisal petit artiste bourgeois... », section écrite en créole, constituent une autre histoire qui n'a rien à voir avec celle d'Ashok, mais qui fait partie du roman. Ce n'est pas le narrateur principal qui narre le récit de Faisal. C'est le personnage Faisal lui-même qui nous raconte, au « je », sa quête d'artiste : « chercher l'âme de son pays¹⁰⁰ ». Notre analyse du créole dans la narration ne tient pas compte des chapitres écrits exclusivement en créole. Nous citons quelques exemples où le créole apparaît dans la narration de HA.

- (i) C'était un « **plan boire** », une beuverie sans forme ni raison. Dans un coin, trois garçons jouaient aux cartes, verre en main, tandis qu'au fond du salon la télévision diffusait pour la troisième fois un film porno qui avait fini par lasser ses spectateurs¹⁰¹.

⁹⁹ Créole des villages du centre de Rodrigues. (Traduction de l'auteur dans le glossaire.) Cette île d'environ 40 000 habitants est une dépendance de Maurice.

¹⁰⁰ *Ibid.*, traduction en annexe, p. 201.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 26. (C'est nous qui soulignons.)

(ii) Ashok s'était levé et il était sorti du bungalow pour prendre l'air sur l'herbe. La tête lui tournait terriblement. Il entendit un bruissement à côté de lui. C'était un **crabe loulou**, qui se sauva. Sa forme frappa Ashok par sa lourdeur et sa grossièreté. Une grosse bête trapue aux couleurs fauves¹⁰².

(iii) Il entra dans de petites tavernes à Camp de Masque, ou Crève Cœur, et regardait les **bonshommes** en dhoti¹⁰³ et avec un **moussoir maraze** sur la tête, qui buvaient lentement un petit verre de rhum. Mais bien vite, il s'aperçut que son approche était stérile. Les jeunes gens dans les cités ouvrières, accroupis en rond au pied d'un mur, guitare et jerrycan en main, les vieux bonshommes en veston et dhoti assis dans les hameaux [...]. Aux courses, les gens venaient lui demander des tuyaux, [...]. [...] Dans les moments de repos, vers le milieu de la journée de courses, les marchands de **dilomor** devenaient bavards et lui demandaient ce qu'il faisait dans la vie, où il avait fait ces études, et comment c'était en France¹⁰⁴.

(iv) Son collègue avait raison. Des 35, il y en avait à la JCE. En début de séance chacun s'époumonait à prononcer des discours positivistes, puis on se dispersait pour faire la causette en susurrant le créole tel qu'on le cause à Paris-IV et au London School of Economics¹⁰⁵.

(v) Il comprit, dès sa première soirée, que la campagne était faite, en grande partie, de longues attentes. Il fallait arriver à la **base** vers six heures puis s'asseoir, puis attendre¹⁰⁶.

(vi) Un jour, Stellio s'était promené dans les rues de Roches Brunes, et il avait eu le souffle coupé en regardant ces maisons que son ami cambrioleur avait « **travaillées** » jusqu'au soir où les policiers étaient venus le chercher¹⁰⁷.

(vii) Manikom était apparu à ses côtés et le guidait d'un pas tranquille à travers les rues et les allées étroites bordées de **raquettes**¹⁰⁸.

¹⁰² *Ibid.*, p. 30. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁰³ Terme hindi qui veut dire, selon Sewtohl : « sorte de pantalon traditionnel du nord de l'Inde fait d'une seule toile blanche ». *Ibid.*, traduction en annexe, p. 219.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 95-96. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 96. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 128. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 131. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 154. (C'est nous qui soulignons.)

Les mots créoles dans ces extraits ne sont pas marqués par des italiques. Deux d'entre eux sont placés entre guillemets, « plan boire » et « travaillées » dans les extraits (i) et (vi). En ce qui concerne la typographie, le créole n'est pas systématiquement isolé dans la narration, contrairement au roman précédent. La forme de ce créole est aussi proche du français. Les mots « plan boire », « crabe loulou », « mousoir » et « bonshommes » en témoignent. De plus, Sewtohul a essayé de traduire, dans le corps de la narration ou dans le glossaire à la fin du livre, les mots créoles qu'il considérait comme opaques pour un lecteur francophone. Nous avons constaté que les mots en créole qui nécessitent une explication approfondie sont traduits généralement dans le glossaire. Pour les autres mots moins difficiles à traduire, l'auteur le fait dans la narration. Par exemple, les mots « mousoir maraze » et « dilomor » sont traduits dans le glossaire par : « mouchoir à motifs traditionnels que portaient autrefois sur la tête les hommes hindous » et « sirop vendu dans les estaminets¹⁰⁹ ». Dans la narration, « plan boire » est traduit directement par « beuverie » tandis que « crabe loulou », « bonshommes » et « travaillées » le sont implicitement par « un gros crabe énorme et répugnant », « personnes âgées » et « dévalisées ». Pour les autres mots créoles, le lecteur étranger doit se fier à l'intelligence de la phrase pour deviner le sens en français. Ce n'est pas sûr qu'il y parvienne. Le chiffre « 35 » de l'extrait (iv), synonyme de « filles », est impossible à déchiffrer pour une personne qui ne connaît pas le créole mauricien.

Les autres mots qui ne sont pas expliqués dans les exemples que nous avons cités, « base » et « raquettes » dans les extraits (v) et (vii), sont écrits en français, mais ont un sens différent en créole. Sewtohul a calqué sa phrase « il fallait arriver à la base vers six heures » sur le créole « bizin arriv lor base [...] ». En créole, l'expression « lor base »

¹⁰⁹ *Ibid.*, traduction en annexe, p. 219 et 221.

signifie un lieu arbitraire connu seulement des gens qui ont l'habitude de s'y rendre. Par exemple, si des pêcheurs ont l'habitude de pêcher à un endroit particulier, la formule pour se rencontrer à nouveau au même endroit sera : « nous zoine lors base / on se rencontre à la base ». De même, le mot « raquettes » signifie en créole une plante qui appartient à la famille des cactus. Comme le souligne Louis-Ferdinand Céline, le style est un savoir-faire où l'écrivain force les phrases – les mots, dans le cas de HA – à « sortir légèrement de leurs gonds [...] à les déplacer, et forcer aussi le lecteur à lui-même déplacer son sens¹¹⁰ ». La langue créole a la capacité de subvertir des mots français, de les « sortir légèrement de leurs gonds » ou de les vider de leur substance et d'installer une âme créole à l'intérieur. S'agit-il des premières pierres posées par Sewtohul à l'instar d'Ahmadou Kourouma pour créoliser le français et entamer la construction de sa « chambre dans la grande maison qu'est la langue de Molière¹¹¹ ? ». Même si Sewtohul a commencé à écrire « pour une raison fortuite, c'est par rivalité pour un de ses amis à l'école qu'il s'est mis à l'écriture¹¹² », pas pour venir à la rescousse du créole. Mais, « au fil de l'écriture, il devenait de plus en plus clair que ce qu'il écrivait était fortement imprégné de la culture locale mauricienne, au point où un hypothétique lecteur étranger aurait un peu de mal à s'y retrouver ». Cependant, l'auteur nous a dit qu'il tenait à « un langage littéraire » qui lui soit propre et qui se situerait « entre le créole et le français, plus toutes sortes d'importations indo-mauriciennes¹¹³ ».

¹¹⁰ Louis-Ferdinand Céline, cité par Amadou Ly, « Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture », dans *Les langues du roman : Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, sous la direction de Lise Gauvin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 100.

¹¹¹ Ahmadou Kourouma cité par Najib Redouane, « La francophonie littéraire du Sud : de l'unité linguistique à la diversité culturelle », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 55, 2000, p. 76.

¹¹² Clive Gour, correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, 15 avril 2007.

¹¹³ *Ibid.*

Nous l'avons vu dans SA, les conflits, les émotions fortes, les enjeux et l'impossibilité de traduire – nous avons évoqué l'utilisation par St. Bart du mot « sonje » – représentaient un mécanisme de déclic qui encourageait la production du créole dans la narration. De même, le créole dans la narration de HA apparaît dans des situations propres à la culture mauricienne ou à une situation où l'emploi du créole permet de souligner un caractère marginal.

Le créole est ainsi associé à « une beuverie sans forme ni raison » et à la pornographie¹¹⁴. Le mot « loulou » en créole signale une monstruosité : un homme hideux sera décrit comme un « bolom loulou¹¹⁵ ». « Crabe loulou¹¹⁶ » n'échappe pas à cette règle : ce mot suscite chez Ashok l'image d'une difformité peu commune. Le créole sert à rendre plus authentiques¹¹⁷ les « bonshommes » portant un « mousoir maraze » sur la tête et les marchands de « dilomor » et de « raquettes » qui sont plantées en bordure des petites ruelles des cités ouvrières. Le nombre 35 peut équivaloir à une « petite amie » en français, mais peut aussi se référer à la femme comme objet de satisfaction offert à l'appétit sexuel des hommes. Cela semble le cas quand le narrateur insinue que, « [d]es 35, il y en avait à la JCE¹¹⁸ ».

Par ailleurs, il est vrai aussi que le créole n'est pas la seule langue que Sewtohul souhaite intégrer à son écriture. Il laisse une large place aux « importations indo-mauriciennes » et à l'anglais dans HA. Nous avons même constaté que les mots en anglais et en bhojpouri étaient plus nombreux que ceux en créole. Nous verrons maintenant la place de ces deux langues dans la narration.

¹¹⁴ Extrait (i), voir p. 119.

¹¹⁵ Être surnaturel et monstrueux.

¹¹⁶ Extrait (ii), voir p. 120.

¹¹⁷ Extrait (iii), voir p. 120.

¹¹⁸ Extrait (iv), voir p. 120.

3.2.2. L'anglais et l'hindi/bhojpouri dans HA

HA contient un grand nombre de termes anglais. Comme le créole, l'anglais figure dans toutes les instances narratives – narration, dialogues et discours rapportés – et presque tous les personnages en font usage dans leurs discours. Plusieurs termes anglais comme « Post Office Savings Bank¹¹⁹ », « course supervisor¹²⁰ » et « Administrative Officer¹²¹ » dans la narration de HA sont associés à l'administration. Ces termes ne sont pas opaques pour le Mauricien, les institutions gouvernementales et les titres des fonctionnaires à Maurice n'étant connus de la population que par leurs déclinaisons anglaises. D'ailleurs, dans les chapitres en créole, nous retrouvons ces termes liés à des institutions telles que le « Mauritius Institute¹²² » et la « Traffic Branch¹²³ ».

Nous retrouvons aussi des mots anglais moins techniques, largement utilisés par la population de Maurice et au sein de la Francophonie. Ce sont des termes comme « snack¹²⁴ », « parking¹²⁵ » et « meeting¹²⁶ », qui figurent d'ailleurs dans le Petit Robert¹²⁷ et sont des mots de culture générale. Par contre, des termes comme « bush shirt¹²⁸ », « rummy¹²⁹ », et « sprinkler¹³⁰ » sont connus à Maurice, mais ne le sont probablement pas dans le reste des pays de la Francophonie. Notons que seul le sens du mot « sprinkler » est clair par le contexte : « le gazon encore jeune arrosé par un

¹¹⁹ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, op.cit., p. 17.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 33.

¹²¹ *Ibid.*, p. 34.

¹²² *Ibid.*, p. 22.

¹²³ *Ibid.*, p. 44.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 62.

¹²⁷ Voir le dictionnaire de Paul Robert, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2007.

¹²⁸ Amal Sewtohul, op. cit., p. 34.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 123.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 192.

sprinkler » ne laisse aucun doute sur le fait qu'il s'agit d'un arroseur. Quant à « bush shirt » et « rummy¹³¹ », ce n'est pas sûr que le lecteur francophone puisse saisir pleinement leur signification en se basant sur l'intelligence de la phrase. Contrairement aux mots créoles, les mots anglais échappent ordinairement à la traduction dans le corps du texte ou dans le glossaire.

À l'inverse de l'anglais, nombreux sont les mots en bhojpouri dans la narration qui sont traduits dans le glossaire ou par des traductions internes. La traduction est primordiale pour un lecteur étranger, mais aussi pour le créolophone qui n'appartient pas à la communauté indo-mauricienne. Pourtant, elle n'est pas systématique. Nous retrouvons dans la narration des occurrences où le narrateur parle de la culture indienne et de ses maîtres à penser. Il présuppose que le lecteur est forcément au courant de ces mots et des faits qu'ils évoquent. Le message pose alors un défi au lecteur : il doit se renseigner sur la signification de ces termes en hindi pour comprendre la culture qu'ils véhiculent. Par exemple, le narrateur nous cite des noms de gourous et des termes techniques en hindi associés à la tradition védique. Nous citons trois extraits à titre indicatif.

(i) Adolescente, elle avait été une adepte fervente de **Sai Baba** à cause d'une tante au tempérament mystique qui, partie étudier en Inde pendant les années 70, s'était mise à fréquenter de jeunes bourgeois indiens, eux-mêmes abrutis par le succès que rencontraient alors **Rajneesh** et **Prabhupada** en Occident, et qui parlaient d'un air d'autorité du **Kundalini shakti** et du **tantra** yoga, ayant appris par de petits livrets achetés au bazar ce que signifiaient ces termes. Quelques expériences malheureuse avec de l'héroïne, et puis Priya était partie pour l'ashram d'Aurobindo vers le Sud, mais en chemin s'était arrêtée à Putaparthi où elle avait eu une révélation en voyant Sai Baba sortir de sa Mercedes blanche, après quatre heures à

¹³¹ Dans les phrases « il allait au travail vêtu d'un vieux bush shirt bleuet [...] » et « A la table à manger, ses parents et leurs cousins de Surinam, qui étaient venus en visite, jouaient au rummy », bush shirt et rummy signifient respectivement veste saharienne et jeu de cartes. *Ibid.*, p. 34 et 123.

attendre sous un soleil de plomb, assise sur l'herbe avec des centaines d'autres disciples, qu'apparaisse le guru¹³².

(ii) Tout ce monde inaccessible tournant comme autant de planètes autour d'Ivy, soleil premier, sanctum sanctorum, belle au bois dormant. Il était Qais, **Laila Majnoun**, le fou de Laila, et ensanglanté, les vêtements en lambeaux, comme dans la légende, il regardait du haut d'une dune partir Laila dans son palanquin vers un royaume enchanté¹³³.

(iii) Il y avait la mère, pressée, avec son **thali** et son panier contenant noix de coco, bananes et bâtonnets d'encens, et, derrière elle, le père avec une gueule de bois et les enfants en **kurta** et **churidar**¹³⁴.

La plupart des mots en hindi/bhojpouri qui ne sont pas traduits dans la narration sont associés à la culture et peuvent être opaques – pour le francophone comme pour le créolophone, quoique moins pour ce dernier – sans traduction. Les termes en hindi/bhojpouri employés par le narrateur sont souvent liés à l'hindouisme, à la tenue vestimentaire, aux bijoux et aux mets originaires de l'Inde. Par ailleurs, nous avons constaté que ces mots non traduits n'étaient pas nombreux et nous ne pouvons pas dire que l'hindi/bhojpouri bénéficie d'un meilleur traitement que le créole dans la narration. Les trois extraits ci-dessus témoignent surtout de cette présence culturelle indienne en sol mauricien.

Le premier se situe au début de HA. Le narrateur donne des détails sur la jeunesse de Priya¹³⁵ et son admiration pour le gourou Sai Baba, un des saints indiens les plus populaires. Sai Baba est vénéré aussi bien par les musulmans que par les hindous et est un homme culte pour beaucoup d'Indo-Mauriciens. Il a vécu une grande partie de sa vie

¹³² *Ibid.*, p. 14. (C'est nous qui soulignons.)

¹³³ *Ibid.*, p. 176. (C'est nous qui soulignons.)

¹³⁴ *Ibid.*, p. 106. (C'est nous qui soulignons.)

¹³⁵ Ashok se laissera séduire par Priya au début du récit. Devant l'insistance de Priya pour qu'il la marie, Ashok finit par y consentir mais, assailli de doutes, Ashok la quittera le jour où il devait annoncer aux parents de cette dernière leur projet de mariage.

dans une mosquée mais on l'enterra dans un temple hindou¹³⁶. Le narrateur nomme ensuite « Rajneesh » et « Prabhupada », deux grands gourous de sectes qui ont marqué à leur manière l'Occident. Illuminé le 21 mars 1953, Rajneesh Chandra Mohan Jain est né en Inde mais il a fait fortune en Amérique durant les années 1970-1980 (sous le nom de Bhagwan Shree Rajneesh, après avoir été plus connu sous le nom d'Acharya Rajneesh dans les années 1960). Il se rebaptisa finalement Osho, inspirant le mouvement spirituel de ce nom. L'homme aux 93 Rolls Royce, gourou des riches, n'a pas toujours vécu selon les principes ascétiques de son enseignement, le Rajneeshisme¹³⁷. Prabhupada, de son vrai nom Abhay Charan Dee (dit A.C. Bhaktivedanta Swami Prabhupada), est le fondateur de l'ISKCON – International Society for Krishna Consciousness –, aussi connu comme le mouvement « Hare Rama Hare Krishna » qu'il créa en Amérique lors des années 1960. Ce mouvement visait l'adoration de Krishna et la diffusion de sa pensée dans le monde, et c'est toujours le cas aujourd'hui¹³⁸. Un lecteur averti pourra probablement mesurer l'influence qu'ont exercée ces deux hommes en Amérique et dans le monde. Autrement, le lecteur est comme ces jeunes « indiens bourgeois » à Maurice qui se procurent « des petits livrets » pour comprendre les termes comme « Kundalini Shakti¹³⁹ » et « tantra¹⁴⁰ ». Dans cette foulée, le narrateur ne nous donne pas non plus les

¹³⁶ Pour plus de détails sur la vie de cet homme, voir Antonio Rigopoulos, *The Life and Teachings of Sai Baba of Shirdi*, New York, State University of New York Press, 1993.

¹³⁷ Voir Judith Thompson et Paul Heelas, *The Way of the Heart : The Rajneesh Movement*, Wellingborough (Royaume-Uni), The Aquarian Press, 1986, p. 9-14.

¹³⁸ Voir Satsvarupa Dasa Goswami, *Prabhupada : He Built a House in Which the Whole World Can Live*, Los Angeles, Bhaktivedanta Book Trust, 1984 [1983], 362 p.

¹³⁹ « Le tantra formule sa métaphore de la kundalini en deux mouvements : *évolution* de l'énergie divine jusqu'à son stade final de sommeil dans le cercle le plus bas et *involution* lorsque le serpent lové s'élève et grimpe jusqu'à sa réunion à l'éternel Shiva. » De même, Shakti est une divinité, la femme de Shiva. Le couple représente le plus haut niveau d'évolution de l'énergie divine. « L'être humain porte en soi cette évolution tout entière ; le cercle le plus élevé de son être est le siège de Shiva-Shakti à partir duquel l'énergie a évolué (on pourrait dire dé-volué) jusqu'à la zone la plus inférieure par des millions de canaux. » Pour plus d'informations, voir Anand Nayak, *Tantra*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1998, p. 95-97.

définitions des termes « thali¹⁴¹ » et « kurta¹⁴² » dans l'extrait (iii). Seul le mot « churidar » – vêtement féminin du nord de l'Inde – et le syntagme « Laila Majnoun¹⁴³ » – le fou de Laila – sont expliqués, le premier dans le glossaire et l'autre par une traduction immédiate dans la narration.

À ce point de notre analyse, il nous semble clair que la présence du vernaculaire, représenté par le créole et le bhojpouri dans la narration de HA, s'aligne sur celle de SA. Rien dans la narration de ce roman ne nous indique que Sewtohul transcende les barrières linguistiques dans son utilisation de ces deux langues. Les mots en créole et hindi dans la narration sont employés presque exclusivement dans un contexte de culture ; d'ailleurs, ils ne sont pas nombreux. Cependant, dans les dialogues, le vernaculaire bénéficie d'une meilleure représentation. Nous verrons maintenant la place du créole dans les dialogues.

3.2.3. Le créole dans les dialogues de HA

Si l'usage du créole est restreint dans la narration, il est foisonnant dans les dialogues. Les principaux personnages de ce roman – Ashok, Priya, Faisal, Manikom, Vassou et André – s'expriment librement dans cette langue. Les mots en créole ne sont jamais mis entre guillemets. Ils sont parfois ponctués par des italiques, mais trop

¹⁴⁰ Le tantra « est un terme littéraire signifiant « livre », « traité » contenant une ou plusieurs doctrines, ainsi que leurs méthodes pratiques de mise en œuvre. Un bon exemple en est le célèbre texte *Panca-tantra*, les cinq « traités » ou « méthodes » sur l'art de gouverner. Ce terme est aussi couramment utilisé pour désigner un système, une école ou une secte et ses enseignements traditionnels. Cependant, dans le contexte tantrique proprement dit, le terme a un sens bien particulier : c'est la quête de la libération à travers l'énergie bipolaire Shiva-Shakti » (*ibid.*, p. 19).

¹⁴¹ Un peu plus loin dans le livre, le narrateur nous dit qu'« un jeune homme sorti[t] du temple avec un thali de fleurs et de fruits ». Probablement que ce terme signifie un plat sur lequel sont disposés des aliments et des fleurs à offrir aux divinités. Mais notre interprétation peut ne pas être correcte.

¹⁴² C'est un genre de chemise que portent les hommes.

¹⁴³ L'histoire de Laila et Majnoun est très appréciée en Orient et s'inscrit dans la lignée de [ou : même veine que] *Tristan et Iseult*. Qais tombe amoureux de Laila, mais les parents de la jeune fille la marieront à un homme d'une tribu éloignée. Qais passera sa vie à rechercher sa bien-aimée, sans succès. Voir la traduction (de Ganjavi Nizami en persan original) anglaise par James Atkinson, *Laili and Majnun : a poem*, Londres, A.J. Valpy, éditeur de l'Oriental Translation Fund du Royaume-Uni et d'Irlande, 1836, viii-127 p.

rarement pour conclure que la typographie privilégie le français sur le créole. Sewtohul utilise l'italique également pour le français en vue de faire ressortir des situations ironiques. Voici trois exemples où l'auteur utilise l'italique :

(i) Alors il se mit à envier André. « Ce m'as-tu-vu... Je l'ai toujours trouvé désagréable. Je l'ai toujours un peu méprisé, trouvant qu'il manquait de consistance dans ses propos [...]. Que moi, par contre, Ashok, je suis vertueux. Simple, pas beaucoup d'argent, mais je suis honnête et respecté. Je ne suis pas le **maquereau** d'un politicien, moi. Je n'ai pas de téléphone cellulaire, je ne suis pas un parasite, un courtisan, un agent. Mais à quoi bon toutes ces réflexions. Toute cette suffisance morale, toute cette satisfaction d'être le petit Ashok sage et vertueux, tout cela s'écroule car je t'envie, André, toi le maquereau, l'hypocrite, le *soucère*, je t'envie je t'envie je t'envie parce qu'Elle t'appartient. À quoi bon toute cette vie de pingre, tous ces sacrifices, *fesses cassé ar apprane ek lètemps fini apprane lerla commence travay*, tout cela pour un salaire de merde et en plus je suis marié et j'ai des obligations enfin tout ça pendant que monsieur mène la belle vie et elle est à son bras non mais bon Dieu quelle fille [...] ¹⁴⁴ »

(ii) C'était un monde tordu. Parvez et les autres fonctionnaient de la manière suivante : leur raisonnement de base était : « Je suis *nécessaire*. Le pays a *besoin* de moi, et de mon parti. » Cela, ils y croyaient avec une intensité terrifiante ¹⁴⁵.

(iii) S'ils faisaient alliance avec leur pire ennemi, c'était dans l'intérêt du pays : « Tu crois que ça me fait plaisir de m'acoquiner avec ce type-là ? Regarde ça. » Et Parvez retroussait la manche de sa chemise et lui montrait une longue cicatrice au bras. « C'est un de leurs gorilles qui m'a fait ça. Ce jour-là, on m'a ramassé dans le caniveau, plus mort que vif. À cette époque, ma mère me disait que si je continuais à faire de la politique, elle irait se jeter du haut d'un pont, parce qu'elle n'en pouvait plus de ne pas savoir, tous les jours, si je rentrerais chez moi vivant. » Mais seulement ils se sacrifiaient, Parvez et les autres, ils faisaient alliance avec le parti rival, parce que sinon ils risquaient de perdre les élections, et dans ce cas *ce serait le pays qui souffrirait*. C'était *le pays* qui en pâtirait s'ils n'étaient pas au pouvoir, comprenez bien ¹⁴⁶.

¹⁴⁴ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, op.cit., p. 175. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 194. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 194-195. (C'est nous qui soulignons.)

Le premier extrait est un soliloque d'Ashok qui se lamente sur sa condition. Il n'est pas heureux dans sa vie de couple et il est tombé amoureux de la copine d'André, Ivy. Frustré et jaloux de la réussite d'André, il s'exprime avec rage en créole. Encore une fois, le créole est utilisé dans une situation d'émotion forte. L'italique sert à amplifier la violence des émotions qui animent Ashok. Dans le glossaire, « soucère » est traduit par « lèche-bottes » et n'est traduite que partiellement la phrase « *fesse cassé ar apprane ek lètemps fini apprane lerla coumence* travail » / on passe un sale quart d'heure à étudier, puis une fois les études terminées, il faut travailler¹⁴⁷. Les mots ou syntagmes « fesse cassé » (épuisé), « lètemps » (lorsque) et « ar, ek, lerla » -(par, et, alors) ne sont pas traduits. Les mots « fini », « coumence » et « travail » se passent de traduction. Le mot « *apprane* » est expliqué par son équivalent français : « faire des études ». Si le lecteur francophone se donne la peine de vérifier le glossaire, il devrait normalement être en mesure de déchiffrer cette phrase créole. Par contre, le mot « maquereau » induira certainement le lecteur francophone en erreur. Il n'est ni entre guillemets ni en italiques et ne figure pas dans le glossaire. Si nous partons de la signification française, un lecteur francophone pensera qu'André est un proxénète, mais il ne l'est pas dans l'histoire. En créole, le mot « maquereau/macro » désigne un individu qui se met volontairement au service d'une personnalité ou d'une entité hiérarchiquement supérieure, pour en tirer quelques avantages. Par exemple, la force policière à Maurice compte des « macros » (informateurs) parmi le public. André est d'abord le « macro » de Svetaku et par la suite de Parvez, deux hommes politiques, qui lui apportent leur caution afin qu'il se fasse un nom dans le milieu des affaires.

¹⁴⁷ Notre traduction.

Dans le cas du français, que ce soit dans l'extrait (ii) ou (iii), l'italique sert à faire ressortir le faux discours des politiciens à Maurice. Dans le deuxième extrait, le narrateur cite Parvez, un homme politique indo-mauricien pour lequel travaille André. Le narrateur condamne l'attitude des politiciens qui se croient indispensables, d'où l'utilisation de l'italique pour les mots « nécessaire » et « besoin ». De même, dans l'extrait (iii), le narrateur s'étonne de la facilité avec laquelle « Parvez et les autres » sont prêts à « se sacrifier » en faisant une alliance avec un parti rival. Le narrateur met en relief la raison – *ce serait le pays qui souffrirait* – que donnent Parvez et ses compagnons pour valider leur geste. Ils le font uniquement dans l'intérêt du « pays » et le narrateur s'adressant au lecteur renchérit : « comprenez bien ».

Sans faire de différence entre le créole et le français, il nous semble que l'italique est un moyen de souligner certains aspects importants pour le narrateur ou pour d'autres personnages du roman. Il nous apparaît aussi que ces italiques symbolisent la violence des émotions ressenties par ceux qui les utilisent. L'italique ne signale pas que les mots en créoles seront traduits dans le glossaire ou dans le corps du texte. Nous avons aussi noté que les phrases en créole sont souvent privées de traduction.

Enfin, l'apparition du créole dans les dialogues ne suit pas toujours le patron de dans la narration. Certes, le créole est toujours associé à de grandes émotions, à la culture locale ainsi qu'à des jurons, mais il est aussi représenté dans des circonstances moins conflictuelles.

Nous examinerons d'abord deux exemples où le créole apparaît plus ou moins dans les mêmes configurations que dans la narration :

- (i) Il se remet sur ses pieds, mais déjà Stelio le frappe de nouveau. Il tombe encore, est soulevé par le col de sa chemise par

Stellio, qui le plaque contre le mur. « **Ta liki torma** tu veux jouer au patron chez nous, je vais t'apprendre, moi ! » lui dit Stellio, qui le plaque contre le mur¹⁴⁸.

(ii) C'était beau mais monotone. Priya, grisée par ce spectacle, en devenait romanesque. « J'aurais voulu qu'elles soient plus fortes, plus grosses, comme un raz de marée, qui nous écraserait. Nous mourrons, il restera seulement une bague que la mer rejettera sur la plage. – **Bague, ki bague encore ?** dit Ashok. – **Enfin, ène bague** », dit Priya, avec une note d'amertume dans la voix¹⁴⁹.

La présence du créole dans ces deux exemples est attribuable à des occasions de conflit. Le premier extrait est tiré de l'épisode où André et Stellio en viennent aux mains. Stellio, un alcoolique repent et ex-drogué, s'est joint au parti progressiste pour aider les jeunes de sa communauté à combattre ces fléaux. Il n'aime pas André, qui appartient à un milieu bourgeois et dont les motifs pour rejoindre le parti ne sont pas clairs. Stellio est très méfiant à l'égard d'André et il le lui rappelle chaque fois qu'il en a l'occasion. Finalement c'est la dispute. Le juron qu'utilise Stellio pour insulter André est très vulgaire. Littéralement, « ta liki torma » se traduirait en français par « toi vagin de ta mère ». Ce mot grossier est non seulement lié à une dispute, mais aussi à une catégorie de gens, les Créoles de condition modeste. Tout de suite après « ta liki torma », la phrase se poursuit dans un français relativement neutre, soit : « tu veux jouer au patron chez nous, je vais t'apprendre, moi ! » – qui est très loin de correspondre au registre de l'insulte en créole et qui ne coïncide pas plus avec une traduction de cette insulte¹⁵⁰. Ce mélange de mot grossier en créole couplé à un français neutre crée une rupture entre les deux langues.

Le deuxième extrait met en scène Priya et Ashok. Cette dernière veut absolument qu'Ashok lui fasse une demande formelle en mariage, d'où l'évocation de la bague.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 144. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 100.

¹⁵⁰ Le syntagme « liki torma » se trouve dans l'annexe, mais l'auteur n'explique pas le terme, il se contente de souligner que c'est un juron.

Ashok, n'étant pas sûr de ses sentiments pour Priya, réagit avec agacement à cette allusion qui le prend par surprise. « Bague, ki bague encore ? » est une réplique brutale de la part d'Ashok. Cette phrase s'appuie aussi lourdement sur le français dans sa forme, mais repose sur une construction créole avec la répétition du mot « bague ». Notons aussi que dans cet exemple, une traduction est offerte un peu plus loin. Ashok reviendra à de meilleurs sentiments et s'adressera cette fois-ci en français à Priya : « "Quelle bague ?" demanda-t-il sur un ton plus tendre. » Par contre, nous avons l'impression que le français ici souligne davantage le retour à la normale et ne découle pas d'un procédé de traduction qui vise uniquement à traduire le créole. Donc, tout comme dans la narration, le créole dans les dialogues peut surgir lors de scènes de dispute ou d'émotions fortes. Toutefois, nous avons aussi quelques emplois du créole dans les dialogues qui ne semblent pas associés à des situations de crise ou de grande émotion. En voici deux exemples :

Dans un coin de la chambre se trouvait un étui à violon.
 « Jean-Sébastien Bach, dit Ashok en le voyant. – Comment ? demanda André, puis : Ah oui ! » Il se rappela leur première conversation. « **Finalemēt nous ti alle zoué Bach dans ène léglise. Ti bien**¹⁵¹. » Il n'avait pas l'air très content de ce souvenir. « **Alors coume sa ène progressiste zoué Bach, faire... la musique de chambre**¹⁵². – Les gens trouvent ça étrange, c'est vrai », dit André. La musique recommandée par le parti progressiste était le séga engagé¹⁵³.

(ii) André regardait ses ongles, puis soudain, comme s'il surmontait une hésitation, il se leva et dit : « **Allez mo montré toi bane photos**¹⁵⁴. » Il ouvrit un tiroir et en retira un album épais, grand comme la main, avec sur la couverture l'adresse d'un studio de photographie d'Aix-en-Provence¹⁵⁵.

¹⁵¹ « Finalemēt nous étions allés jouer du Bach dans une église. C'était bien. » (Notre traduction.)

¹⁵² « Alors, comme ça un progressiste joue du Bach et fait...de la musique de chambre. » (Notre traduction.)

¹⁵³ Amal Sewtohul, *op.cit.*, p. 89. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁵⁴ « Bon, laisse-moi te montrer les photos. » (Notre traduction.)

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 90. (C'est nous qui soulignons.)

Les deux extraits évoquent un début d'amitié et de bon voisinage entre Ashok l'Indo-Mauricien et André l'Euro-Créole. Contrairement aux emplois du créole que nous avons vus, le créole apparaît dans un dialogue assez neutre entre les personnages. De plus, comme nous le verrons, ce caractère neutre s'accompagne d'une validation de la parole créole par le personnage d'André.

La scène se passe chez André. Après une réunion du parti progressiste remise à cause du mauvais temps, André propose à Ashok de venir chez lui. Dans ces deux exemples, le comportement d'André fascine. De tous les personnages de HA, André possède tous les traits de caractère du parfait snob. Il appartient à une famille de la haute bourgeoisie créole, il a fait des études universitaires à Aix-en-Provence, il joue du violon et il affectionne « l'accent français¹⁵⁶ ». Soulignons aussi un fait important : les personnes issues de familles créoles de bonne éducation ont souvent la peau légèrement plus foncée ou aussi blanche que celle des Blancs de Maurice, sauf qu'elles ne sont pas reconnues comme des Franco-Mauriciennes comme les Blancs, puisqu'il y a eu métissage dans leur famille. Normalement, les Créoles éduqués à Maurice sont aussi les plus réticents à utiliser le créole, que ce soit en public ou en famille. Ils privilégient le français comme la langue de tous les jours.

Puisque Ashok se pose la question si André « se prend vraiment pour un Franco-Mauricien¹⁵⁷ », nous avons des raisons de croire qu'André est de teint clair et qu'il se donne des airs de Franco-Mauricien bien qu'il soit un Euro-Créole. Bref, si nous avions affaire à un André – même s'il n'est pas Blanc – d'avant l'indépendance de Maurice, probablement qu'il serait exactement la copie conforme de St. Bart. Mais HA se passe

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 173.

dans les années 1990 et André parle créole ! Non seulement il le parle, mais il le fait avec plaisir et là où nous nous y attendons le moins. L'atmosphère qui règne dans ces deux extraits est très relâchée. Le ton adopté par André est naturel. Aucune colère ni moquerie ne sanctionne la présence du créole. Notons aussi qu'André commence à chaque fois à parler en créole avec Ashok. C'est lui qui, contre toute attente, bifurque vers le créole et invite le vernaculaire à prendre sa place au sein de la conversation. À Maurice, dans le milieu des Euro-Créoles éduqués¹⁵⁸, le créole n'est pas la langue qui vient naturellement lors de rencontres avec des gens qu'on connaît à peine. Les interlocuteurs se donnent toujours une période d'observation pour déterminer s'ils peuvent passer au créole. Parfois la transition ne se fait jamais. Aussi, il est surprenant de voir André choisir le créole pour parler de Bach et surtout de son album photos, le symbole de souvenirs intimes, avec autant de facilité, de surcroît avec Ashok qui n'est pas un ami de longue date. C'est bien un renversement de code que HA opère en extériorisant la parole créole par le biais d'André. Selon la logique de la société mauricienne, régie par un code de couleur, d'ethnie, de statut social et d'éducation, les chances qu'une personne se trouvant dans la même position qu'André s'exprime en créole sans condescendance sont très faibles. Avec André, le créole dans HA entre par la grande porte dans cette société euro-créole bourgeoise, soucieuse de se rapprocher le plus possible des mœurs françaises. Enfin, signalons que le créole d'André et d'Ashok n'est pas non plus francisé excessivement.

À la suite de l'analyse des quatre extraits que nous venons de voir, il nous semble que le modèle que suit le créole dans les dialogues dans HA, n'est pas calqué sur celui de

¹⁵⁸ C'est aussi le cas dans d'autres milieux, puisque le français est une langue de prestige à Maurice. Cependant, les intellectuels sino-mauriciens ou indo-mauriciens sont généralement plus enclins à franchir le pas vers le créole que les « Euro-Créoles ». Nous exprimons un point de vue basé sur nos expériences personnelles.

la narration où le terme créole est presque immédiatement suivi d'une traduction, soit dans le corps du texte ou dans le glossaire. De plus, nous constatons aussi une différence avec SA où les mots en créole dans les discours rapportés et dans les dialogues étaient toujours traduits dans le corps du texte en plus d'être frappés par des italiques ou des guillemets.

Nous constatons aussi que la graphie du créole dans les trois chapitres en créole de HA est francisée, malgré une traduction en annexe. C'est ce que nous nous proposons de voir maintenant avant de passer à l'étude de TL de Maunik.

3.2.4. « Moi Faisal petit artiste bourgeois... » et la forme du créole

Malgré les modifications¹⁵⁹ que connut HA, pour satisfaire aux exigences de la maison d'édition Gallimard, trois de ses chapitres sont demeurés entièrement en créole. À une question que nous avons posée à Sewtohul sur la raison qui l'avait incité à écrire l'histoire de Faisal en créole, voici ce qu'il nous a répondu :

Pourquoi ai-je écrit l'histoire de Faisal en créole ? Parce que j'en avais envie. J'ai voulu essayer le créole. Quelqu'un m'a dit que le créole que j'ai écrit dans cette histoire avait parfois une tournure un peu trop française. Cela ne m'étonne guère, puisque mon français est bourré de créolismes et d'anglicismes, et mon anglais est lui aussi truffé de gallicismes, et de créolismes¹⁶⁰.

Il est vrai que la graphie en usage dans les chapitres rédigés en créole est proche du français. Nous avons noté beaucoup d'hésitation sur la forme de l'écriture. Pour un même mot et parfois dans une même page, il arrive à l'auteur d'utiliser une graphie différente plus ou moins proche de la forme française. En voici quelques exemples :

¹⁵⁹ Addition d'un glossaire, l'élimination de certains passages en créole dans le texte et une adaptation française des chapitres en créole.

¹⁶⁰ Clive Gour, correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, 15 avril 2007.

« paraite » (p. 21), « paraïtt » (p. 23)
 « femme » (p. 24), « fame » (p. 45)
 « ek » (p. 21), « eke » (p. 21), « et » (p. 21)
 « faire » (p. 21), « fère » (p. 22)
 « la ri » (p. 21), « la rue » (p. 21), « la rie » (p. 22), « lari » (p. 22)
 « a soir » (p. 21), « aswar » (p. 21)
 « bane » (p. 21), « banne » (p. 23), « bann¹⁶¹ » (p. 23)
 « parfois » (p. 21), « parfwa » (p. 24)
 « apres » (p. 22), « après » (p. 25), et « apré » (p. 25)

Il est clair que Sewtohul n'a pas reçu une formation pour écrire en créole et l'influence du français sur sa manière d'écrire transparaît. Voici un échantillon du créole comme il est écrit dans l'histoire de Faisal.

Parfois aswar mo gette¹⁶² bane niaze pé cassiette la line. A soir fère so dan Port-Louis, et mo content boire ene la bière lor balcon (mo lacase dans style colonial, et malgre ki balcon so balistrade rouillé, et ki li même ene ti pé danzéré pou diboute lor balcon la – so bane sipport pa paraite bien solide – ena tout ene sarme pou assize labas dans tantot couma dir missie blanc), gette minaret mosquee la rue Desforges eke so croissant cassé ki couma dire ene faucille dans lessiel¹⁶³.

Parfois, le soir, je regarde les nuages cachant la lune. Il fait chaud la nuit à Port-Louis et j'aime boire une bière sur le balcon (ma maison est du style colonial et bien que la balustrade soit rouillée, et que les supports du balcon ne soient pas très solides, ce qui fait qu'il est dangereux d'y aller, il y a tout un charme à s'asseoir là-bas comme un vieux Blanc) en contemplant le minaret de la mosquée de la rue Desforges, avec son croissant cassé comme une faucille dans le ciel¹⁶⁴.

Nous avons distingué les mots dans le passage en créole sous trois catégories : ceux qui gardent une même graphie que le français sont en caractères gras, ceux qui diffèrent légèrement de la graphie française sont soulignés et ceux qui adoptent une

¹⁶¹ Nous pensons que le mot « bann » pourrait être d'étymologie française « bande » puisque ce terme dénote l'idée de groupe et est utilisé en créole comme un marqueur pour signifier le pluriel du nom qu'il précède. Par exemple, « bann zenfan / les enfants », « bann dimoune / les gens », « bann lacaze / les maisons » par opposition à ène/un qui exprime le singulier des noms, ène dimoune / une personne.

¹⁶² Du verbe guetter en français et qui veut dire regarder en créole.

¹⁶³ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, op. cit., p. 21. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁶⁴ Ibid., p. 201. (Traduction proposée par l'auteur dans l'annexe.)

graphie plus proche de la prononciation créole sont en italiques. Ci-dessous, nous les avons représentés dans un tableau selon la graphie utilisée.

Mots avec une graphie française	Mots proches de la graphie française	Mots proches de la prononciation en créole
Parfois	gette/guette	aswar/ à soir
La	line/lune	mo/je
Soir	A/À	bane/les
Port-Louis	dan/dans	niaze/nuages
Et	lacase/ la case	pé/qui
Content	malgre/malgré	cassiette/cachent
Boire	balistrade/balustrade	fère/faire
La	mème/même	so/chaud
Bière	pou/pour	mo/je
Balcon	la/là	ene/un
Dans	sipport/support	lor/sur
Style	Pa/pas	mo/ma
Colonial	paraite/paraître	ki/qui
Et	pou/pour	so/son
Balcon	labas/là-bas	ki/qui
Rouillé	tantot/tantôt	li/il
Et	Dir/dire	ene/un
Balcon	gette/guette	ti/c'était
Bien	mosquee/mosquée	pé/peu
Solide		Danzéré
Tout		lor/sur
Dans		so/ses
Blanc		bane/les
Minaret		ena/ il y a
La		ene/un
Rue		sarme/charme
Desforges		assize/s'asseoir
Croissant		couma/comment
Cassé		missie/monsieur
Dire		eke/et
Faucille		so/son
Dans		ki/qui
		couma/comment
		ene/un
		Lessiel/ le ciel
32 mots	19 mots	35 mots

Comme nous le voyons dans ce tableau, la forme de ce créole écrit emprunte énormément au français. Les mots se trouvant dans la première colonne de notre tableau, par exemple « dans », « content », « bien » et « faucille », adoptent une graphie résolument française plutôt qu'une graphie plus rapprochée de la prononciation créole comme « dan », « contan », « byen » et « foci ». Mais, comme dans l'ensemble la prononciation de ces mots français reste à peu près la même en créole, en changer la graphie participe plutôt d'une démarche politique, comme le soulignent Bill Ashcroft et ses collaborateurs¹⁶⁵.

Quand l'écriture du créole débouche sur un système non francisé, par exemple la graphie « n-nn » de *Ledykasyon Pu Travayer* – l'aile culturelle du parti La lutte –, le créolophone aura du mal à comprendre et le francophone aura absolument besoin d'une traduction. Voici un extrait en créole écrit avec la graphie « n-nn » :

Se avek sa bann keston la antet ki tu dimunn ti pe asiste desantdelye. Mem si lapolis ti pe rod anpes nu gete, nu tu ti tenir pu res la, pu kitfwa lapolis dir nu tutswit kisann la finn tuy Misye Lewas¹⁶⁶.

C'est avec ces questions-là en tête que les gens assistaient à la descente des lieux. Même si la police voulait nous empêcher de regarder, nous avons tenu à rester là, peut-être que la police nous dira tout de suite qui est celui finalement qui a tué Monsieur Lewas. (Notre traduction.)

La différence entre le créole de Sewtohul et celui d'Assonne est nettement perceptible. La graphie « n-nn » apporte des changements considérables. Les accents sont éliminés, des mots indépendants en français sont amalgamés en créole pour donner, par exemple, « desantdelye ». *Ledikasyon Pu Travayer* donne des cours au public pour expliquer le système « n-nn ». Mais pour une personne qui ne possède pas cette formation – la majorité des Mauriciens ne l'ont pas – et qui durant toute sa vie n'a connu

¹⁶⁵ Voir *supra*, p. 116-117.

¹⁶⁶ Sedley Richard Assonne, *Robis*, Maurice, *Ledikasyon Pu Travayer*, 1997, p. 18.

que les signes graphiques « descente », « de » et « lieu » et qui se retrouve subitement devant un nouveau signe comme « desantdelye », la lecture est difficile.

Sewtohul a essayé dans HA d'écrire un créole accessible. Cependant, il est conscient que cela n'est pas pour plaire à tout le monde.

Dans cette histoire de littérature francophone, deux camps se regardent en chiens de faïence, celui des militants de la langue locale (créole, arabe, etc.) et celui du français classique. Comme la plupart des écrivains francophones, j'écris dans une langue mixte. [...] Mon problème, c'est d'écrire de telle façon que je reprends la mélodie linguistique de mon pays, tout en faisant de sorte qu'elle soit intelligible aux lecteurs non-créolophones. Les compromis que je fais, pour y arriver, seront décrits comme trop forts, pour les gens d'un camp, et trop faibles, pour ceux de l'autre¹⁶⁷.

En effet, le créole francisé de Sewtohul dans « l'histoire de Faisal » facilite grandement la tâche du néophyte créolophone qui se lance dans la lecture de sa langue maternelle, et dans les autres histoires du récit, elle a l'avantage de ne pas requérir une traduction, le francophone ayant quelques repères pour saisir dans les grandes lignes ce qui se passe. Pourtant, l'auteur reste sceptique quant à la réception critique de son roman par son public cible, les Mauriciens. Voici son commentaire :

Sur la question du succès de mon roman à Maurice, j'ai fait ma petite enquête : hier j'ai ouvert les deux exemplaires de mon roman que l'on trouve au Centre Charles Baudelaire. Sur la feuille où l'on pose le tampon qui indique la date limite de l'emprunt, j'ai vu que le roman avait été emprunté deux fois, l'une en 2005, et l'autre en mars de cette année, par un de mes amis qui m'avait dit qu'il l'avait emprunté. Le deuxième exemplaire avait perdu la feuille de date limite, et le bibliothécaire ne l'a pas remarqué parce que le livre ne quitte sans doute jamais l'étagère¹⁶⁸.

Nous avons aussi remarqué que Sewtohul essaie parfois d'enrichir le créole dans « l'histoire de Faisal » par des mots ou des tournures de phrase issues du français, mais

¹⁶⁷ Clive Gour, correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, 15 avril 2007.

¹⁶⁸ *Ibid.*

aussi par des mots venant de l'hindi, de l'arabe et du latin et qui habituellement ne sont pas utilisés en créole. Par exemple, nous avons noté les segments de phrase « quelle belle image typique¹⁶⁹ ! » et « c'est par nostalgie¹⁷⁰ » ainsi que les mots « penis¹⁷¹ », « penombre¹⁷² », « aquarelle¹⁷³ », « esquisse¹⁷⁴ » et « croquis¹⁷⁵ » pour le français. « Ad nauseam¹⁷⁶ » pour le latin. « Tchador¹⁷⁷ » et « haraam¹⁷⁸/péché » pour l'arabe. « Tantriki/tantra¹⁷⁹ », « mandala¹⁸⁰ » et « rangoli¹⁸¹ » pour l'hindi. Ces emprunts participent à l'épanouissement du créole à l'écrit et peuvent à long terme doter l'écriture créole d'une spécificité propre par rapport à l'oral.

De même, Sewtohul essaie par moments d'utiliser le créole pour des notions plus abstraites et de l'« éclairer par la flamme de l'art », de nous le restituer « en quelque sorte plus beau que le vrai¹⁸² ». Par exemple, Faisal parle des mandalas : « L'elegance geometrik bann mandala intrig mwa, mo envie dessine zot devan la porte mo lacase, couma bann rangoli. / L'élégance géométrique des mandalas m'intrigue, et j'ai envie de les dessiner sur le pas de ma porte, comme des rangolis¹⁸³. » L'emploi du créole dans un contexte où la langue quitte le simple dialogue et sert à la description « dés-oralise » la

¹⁶⁹ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 24.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁷² *Ibid.*, p. 23.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 24.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 43.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 43.

¹⁷⁶ L'auteur ne donne pas une traduction, mais la définition est facile à trouver dans un dictionnaire.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 23. D'après le contexte, il s'agirait d'un voile utilisé par les filles musulmanes pour se couvrir la tête. L'auteur ne traduit pas ce terme.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁸⁰ *Ibid.* « Image utilisée comme support de méditation ; elle comprend des figures géométriques, des représentations de divinités et divers symboles ; lorsqu'il s'agit d'un simple diagramme géométrique, on l'appelle habituellement *yantra*, « instrument ». Voir Anand Nayak, *Tantra*, *op. cit.*, p. 119.

¹⁸¹ Dessin géométrique fait sur le sol devant les maisons hindoues, spécialement le jour de la fête de Divali, qui commémore le retour du dieu-roi Rama de son exil de treize ans. Définition de l'auteur donnée dans le glossaire. Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 222.

¹⁸² Cité par Marc Gagné, *Visages de Gabrielle Roy*, Montréal, Beauchemin, 1973, p. 264.

¹⁸³ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 22.

lettre créole. Les mots d'étymologie française, « elegance geometrique » ainsi que les mots en hindi « mandala » et « rangoli », rehaussent le niveau de ce créole. Mais ce travail d'enrichissement du créole par des apports extérieurs à la langue créole n'est pas systématique. Que ce soit dans HA ou dans l'histoire de Faisal, l'écriture du créole reste marquée souvent par des jurons et par les clichés de l'oralité.

3.2.5. Conclusion

La cohabitation des langues et des cultures de Maurice est au centre de la problématique de HA. Ce roman jette un regard critique sur la société mauricienne actuelle composée en majorité d'Indo-Mauriciens. L'histoire d'Ashok reste ainsi le fil conducteur de ce roman, mais demeure connectée à toutes les autres petites histoires qui s'y trouvent. Par exemple, c'est dans l'histoire d'Ashok que nous avons une description de Faisal, le petit artiste bourgeois :

Ashok vit aussi un jeune homme qui se tenait de l'autre côté du trottoir. Il avait une chevelure d'une couleur étrange – orange comme carotte – et en plus elle était tressée en nattes rastafarai. Ashok voyait souvent ce garçon déambuler dans les rues aux alentours de la cathédrale Saint-Louis. Il n'avait pas l'air d'un clochard, ni d'un voyou – mais plutôt l'air artiste – sans doute un ségatie¹⁸⁴.

À cause de son nom, nous savons que Faisal est de foi musulmane. Mais il ne représente pas la figure type du musulman à Maurice. Il privilégie l'allure rasta, il a un penchant pour la bière et la cigarette, et désire par-dessus tout trouver « l'âme » de son île. Faisal est avant tout une personne multiple et un insoumis.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 18.

HA inverse les codes de la société mauricienne et refuse l'étanchéité des communautés. Manikom est celui qui trouve probablement les mots justes pour résumer le message clef de HA :

« Comprends bien que ce n'est pas seulement parmi les Créoles qu'on devenait marron¹⁸⁵. Il y avait des Indiens marrons, aussi. Des Blancs marrons, des Chinois marrons, toutes sortes de marrons, qu'il y a. Tous ceux qui cherchent leur liberté sont marrons¹⁸⁶. »

En d'autres mots, les Mauriciens sont tous des marrons qui doivent rechercher leur liberté. Cette souveraineté de l'individu passe nécessairement par l'acceptation du créole, qui est aussi la langue maternelle de la plupart des Mauriciens. Les langues française, créole, bhojpouri/hindi et anglaise interagissent et connaissent une célébration festive au sein des dialogues et des discours rapportés dans HA. Par contre, la narration de HA ressemble à celle de SA et reste relativement étanche en accordant une place marginale aux langues vernaculaires que sont le créole et le bhojpouri.

Un glossaire et une adaptation des chapitres en créole sont également présents. Mais comme nous l'avons montré, les mots/phrases en créole ne sont pas toujours traduits dans les dialogues. Même avec le glossaire et les traductions dans le corps du texte, le lecteur non créolophone est laissé à lui-même. Aucun signe typographique ne laisse présager que le mot créole sera traduit (ou non) dans le glossaire. Nous avons vu que les mots en créole sont rarement en italiques ; de plus, lorsqu'ils se présentent sous cette forme, rien n'indique qu'ils seront traduits dans le corps du texte ou dans le

¹⁸⁵ Les esclaves en fuite de chez leurs maîtres durant la période esclavagiste de Maurice étaient alors connus comme des esclaves marrons. Les « marrons » ont toujours vécu une vie instable, ils avaient toujours la crainte d'être repris par les anciens maîtres. Aujourd'hui, la définition de marron porte une double signification. D'abord, le terme est utilisé comme un impératif pour indiquer qu'il faut s'en aller ou s'enfuir. Par exemple, si des voleurs sont en train de cambrioler une banque et que la police arrive sur les lieux, un des voleurs pourrait s'exclamer « marron ! » pour « déguerpissez ! ». La deuxième signification est la condition équivoque d'un individu qui ne sait pas exactement qui il est.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 160.

glossaire. Par ailleurs, même si Sewtohul nous a confirmé que « son lecteur cible était le Mauricien », il nous a aussi fait comprendre que si son livre avait été publié à Maurice, il « aurait été perdu dans la jungle touffue de livres qui apparaissent tout le temps à Maurice, et qui sont presque tous « imprimés » plutôt que « publiés ». Ç'aurait été un « livre mort-né¹⁸⁷ ». Contrairement à Carl de Souza, Sewtohul, tout en étant un passionné de la langue française, souhaite inclure dans son écriture « la mélodie linguistique de son pays, tout en faisant de sorte qu'elle soit intelligible aux lecteurs non-créolophones¹⁸⁸ ». Nous pensons que HA reflète ce désir dans les niveaux discursifs. Enfin, le fait que le personnage d'André transcende les codes de la réalité en s'exprimant de manière neutre en créole valide la présence de cette langue dans un milieu où elle est normalement exclue. Dans l'ensemble, les procédés de traduction de HA nous donnent plutôt l'impression de converger vers un dépassement des oppositions qui existent entre les divers niveaux de langue de ce roman.

3.3. *Toi laminaire* et la poésie de Maunick

Édouard J. Maunick est un poète très prolifique. Il compte plus d'une quinzaine de recueils de poésie écrits en français. Il est né en 1931 sur la côte est de l'île. Depuis son premier recueil, *Ces oiseaux du sang* publié en 1954, le poète n'a eu de cesse de parler et de chanter dans sa poésie l'île et la mer, le séga, son sang mêlé et son admiration pour son père Daniel Maximilien.

En 1960, il quitte Maurice et s'établit en France. Il y demeura pendant de longues années et connut une certaine notoriété dans le monde francophone grâce à des prix

¹⁸⁷ Clive Gour, correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, 15 avril 2007.

¹⁸⁸ *Ibid.*

prestigieux récompensant ses œuvres. En 1977, le prix Apollinaire lui est décerné pour son recueil *Ensoleillé vif*¹⁸⁹, en 2003 l'Académie française lui attribue Le Grand prix de la francophonie pour l'ensemble de son œuvre. Enfin, en 2004, il reçoit le Grand Prix Léopold Sédar Senghor et est fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Maunick a connu une carrière professionnelle riche et diversifiée. Nous retiendrons qu'il a travaillé à l'UNESCO comme directeur de la collection d'œuvres représentatives où il était responsable de la publication et de la traduction d'œuvres d'auteurs internationaux. Depuis 2007, l'auteur vit à Maurice.

*Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*¹⁹⁰ est un poème qui rend hommage au père de la négritude et est une réponse au poème *Moi, laminaire*¹⁹¹ écrit par Césaire en 1982. Ce n'est pas la première fois que Maunick manifeste son admiration envers Césaire. Dans son recueil de poèmes *Les manèges de la mer*¹⁹², il lui dédiait déjà « Sept versants sept syllabes... » et indiquait qu'il avait « lu Senghor et Césaire¹⁹³ ».

Maunick a toujours eu beaucoup de respect pour Césaire. Dans un entretien qu'il a accordé à Charles Rowell alors qu'il travaillait à l'UNESCO, il déclarait ceci :

*I met Aimé Césaire, whom I take to be the greatest poet of the twentieth century. He is a person who is engaged in poetry, in literature, which means that he is engaged in life. He who has not read Return to My Native Country has read nothing. It is the most important text that has been written in the twentieth century for the people of the Third World, black or otherwise*¹⁹⁴.

¹⁸⁹ Édouard J. Maunick J., *Ensoleillé vif : 50 paroles et une parabase*, Paris/Dakar, Éditions Saint-Germain-des-Prés / Nouvelles éditions africaines, 1976, 115 p. [Préface de Léopold Sédar Senghor.]

¹⁹⁰ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, Maurice, Éditions de l'océan Indien / Éditions du Centre de recherche indianocéanique (C.R.I.), 1990, 59 p.

¹⁹¹ Aimé Césaire, *Moi, laminaire*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 98 p.

¹⁹² Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, Paris, Présence africaine, 1964, 101 p.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 92.

¹⁹⁴ Charles H. Rowell, « An Interview with Edouard Maunick », *Callaloo : A Journal of Afro-American and African Arts and Letters*, n° 40 (vol. 12, n° 3), été 1989, p. 494.

J'ai rencontré Aimé Césaire que je considère comme le plus grand poète du vingtième siècle. C'est une personne empreinte de poésie, de littérature, donc un défenseur de la vie. Celui qui n'a pas lu *Cahier d'un retour au pays natal* n'a encore rien lu. C'est le texte le plus important qui a été écrit au cours du vingtième siècle pour la population du Tiers Monde, noire ou autre. (Notre traduction.)

Cette admiration que Maunick voue à Césaire a créé au fil des ans une « agnation¹⁹⁵ » entre les deux hommes qui se reflète dans le recoupement des thématiques proposées dans leurs poésies. TL fait écho aux principaux thèmes qui sont chers aux deux poètes, tels l'île, la mer, la symbolique du sang, l'image de l'arbre et de ses racines profondes et multiples, le métissage, la mémoire du père chez Maunick et celle de la mère chez Césaire, les musiques traditionnelles propres aux univers insulaires et la parole en tant que pierre angulaire de leurs langages poétiques. C'est cette dernière caractéristique qui nous intéressera dans l'analyse de TL.

La poésie de Maunick, à l'inverse des deux romans que nous venons d'étudier et qui évoluent dans le cadre d'une narration, est centrée autour d'une parole. De plus, le personnage principal de cette poésie maunickienne est l'île, dont le poète s'est fait le chantre. D'abord l'île Maurice, mais aussi toutes celles qu'il a découvertes par la suite, réelles ou imaginées. Avant d'entamer notre analyse de TL, nous examinerons la place de la parole et de l'île dans l'œuvre de Maunick. Ensuite nous analyserons des procédés d'écriture et discuterons du rythme chez le poète. Enfin, à la lumière de nos remarques sur l'œuvre de Maunick en général, nous analyserons TL.

¹⁹⁵ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 40.

3.3.1. La parole et l'île dans la poésie de Maunick

La poétique de la parole / du dire chez Maunick revient avec constance dans sa poésie. Dès son premier recueil de poèmes, *Ces oiseaux du sang*¹⁹⁶, le poète exprimait son souhait de dire et de trouver un langage pour le faire :

Il reste encore beaucoup à **dire** de cette terre qui n'a pas encore
commencé à pleurer ses arbres incendiés. **J'ai**
besoin de ton langage. Tes mots seront les seules lueurs¹⁹⁷.

Cette pratique du dire / de la parole qui raconte « l'hippocampe mon animal-totem-ma-signature¹⁹⁸ », les lieux secrets antérieurs à l'existence, « le visage de NEIGE¹⁹⁹ », « l'homme et la mer²⁰⁰ », le passé et ses racines, le présent et les trivialités du quotidien est une urgence et une obligation chez l'auteur. Car cette parole a un pouvoir de guérison, « seule la Parole sauve²⁰¹ ». Parler devient alors une « mission très urgente²⁰² » pour contrer toutes les formes d'injustice et de misère, pour donner espoir, pour pardonner et pour « assumer la vie dans sa totalité²⁰³ ». Il faut tout dire. C'est la responsabilité du poète. Maunick se demande d'ailleurs comment il pourrait en être autrement, quand « quelque part dans le monde, un enfant ne peut voir de fleurs, une femme ne peut tenir son enfant dans ses bras, une communauté ne peut pas danser ses danses, parler sa langue et manger à sa faim ». C'est pourquoi l'auteur nous dit que sa

¹⁹⁶ Quelques extraits de ce poème figurent dans Édouard J. Maunick, *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989, p. 15-18. Ce premier recueil a été publié à titre d'auteur, couvre la période de 1948 à 1954 et est introuvable sur le marché aujourd'hui. Voir Charles H. Rowell, *loco cit.*, pour plus de détails.

¹⁹⁷ Édouard J. Maunick, « Ces oiseaux du sang (extraits) », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 15. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁹⁸ Id., « Fusillez-moi », *ibid.*, p. 64.

¹⁹⁹ Id., *Les manèges de la mer, op. cit.*, p. 27. Noter que le mot « NEIGE » est l'un des symboles utilisés par l'auteur pour signifier l'île.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 21.

²⁰¹ Idem, « Mandela mort et vif », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 173.

²⁰² *Ibid.*, p. 171.

²⁰³ Charles H. Rowell, *loco cit.*, p. 496. (Notre traduction.)

poésie « ne consiste pas à louer la beauté des fleurs ou à parler du soleil et des jolies filles sur les plages », mais que, pour lui, elle est « une arme miraculeuse²⁰⁴ » dont l'urgence demeure dans cette « Parole qui ne pourrit jamais²⁰⁵ ». La poésie de Maunick est une ode à la parole :

et moi derrière la Parole
plus nu que corail dévêtu d'odeur océane²⁰⁶

l'Afrique : ma gueule ouverte²⁰⁷

je me tais à haute voix²⁰⁸

Nous parlons de choses déjà dites. QUELQU'UN PARMİ NOUS
AVAIT BESOİN D'ENTENDRE²⁰⁹

de notre côté de la terre
Pacifiques Caraïbes et mer Indienne
le silence n'est ni d'or ni sage
et les paroles ne s'envolent pas
prisonnières des épices dans nos bouches²¹⁰

j'affûtai les mots à crier²¹¹

pourtant j'ai faim tellement faim de dire²¹²

Sans cesse, ce besoin de parler, à la fois notre vice et notre
vertu²¹³ [...]

Sans cesse, ce besoin de publier les paroles avant les mots²¹⁴.

vivre c'est aussi parler²¹⁵

²⁰⁴ *Ibid.* (Notre traduction.)

²⁰⁵ Édouard J. Maunick, « En mémoire du mémorable », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 139.

²⁰⁶ Édouard J. Maunick, « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 59.

²⁰⁷ Id., *Ensoleillé vif, op. cit.*, p. 96.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 102.

²⁰⁹ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer, op. cit.*, p. 31.

²¹⁰ Id., « Désert-archipel », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 150.

²¹¹ Id., « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 63.

²¹² Id., « Jusqu'en terre Yoruba », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 74.

²¹³ Id., « Dire avant écrire », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 7.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 11.

²¹⁵ Édouard J. Maunick, « Mascaret ou le Livre de la mer et de la mort », dans *Anthologie personnelle, op. cit.*, p. 50.

Je n'ai pas écrit plusieurs livres, encore moins plusieurs poèmes : j'ai parlé, je parle et je parlerai une longue et nécessaire traversée durant. Le temps entre le venir et le partir, ce que d'autres appellent le temps de vivre²¹⁶.

- il faut dire il faut dire²¹⁷

Quand je commence à parler, c'est un peu comme si j'étais en train d'écrire. Je suis un poète de l'oralité, qui ne fait juste que *[sic]* gribouiller sur le papier ce qu'il parle *[sic]* afin d'en préserver une trace²¹⁸.

[...] si parler le poème est une manière de vivre / alors / j'ai bien vécu²¹⁹

Cette parole évolue toutefois dans un cadre bien défini, elle se cristallise autour des thèmes chers au poète. Ce langage puise sa source de tout ce qui peut constituer l'île et sa genèse. La mer qui l'entoure, la traversée des mers, le ciel qui la couvre, les maîtres d'autrefois, le passé négrier, l'histoire des coolies, le sang métis, le rouge flamboyant, le soleil carnassier, le piqué séga, les gens qui l'habitent et la langue qui y est parlée. Ce langage est fondé sur les langues française et créole, mais aussi sur le langage du personnage principal qui est l'ILE. Car cette ILE est bien personnifiée dans la poésie de Maunick. Elle est associée à plusieurs images, dont la femme et la terre (« ILE-Femme-Terre²²⁰ »), la race (« Femme-ILE-Race²²¹ ») et la neige (« ILE la Neige²²² »). L'« ILE bouche grande ouverte²²³ » n'est pas discrète non plus ; « battant pavillon tropical²²⁴ »,

²¹⁶ Cité par Léopold Sédar Senghor, « Préface », dans Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, Paris/Dakar, Éditions Saint-Germain-des-Prés / Nouvelles éditions africaines, 1976, p. 27.

²¹⁷ Édouard J. Maunick, *op. cit.*, p. 81. L'auteur utilise un espacement pour remplacer les virgules dans ce recueil.

²¹⁸ Charles H. Rowell, *loco cit.*, p. 497.

²¹⁹ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, Paris, Gallimard, 1988, p. 23.

²²⁰ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 41.

²²¹ *Ibid.*, p. 44.

²²² *Ibid.*, p. 46.

²²³ *Ibid.*, p. 72.

²²⁴ *Ibid.*, p. 83.

elle « escorte²²⁵ » le poète dans tous ses poèmes et tous ses déplacements. Ce langage d'ILE, Maunick le porte dans son âme : « ils m'ont injecté l'ÎLE dans le sang²²⁶ ». Notons aussi que dans l'exergue des *Manèges de la mer*²²⁷, l'auteur sollicite l'aval de l'ILE avant de commencer son poème : « à NEIGE, / pour la permission de dire [...]»²²⁸.

Cette permission « de dire » est requise, car Maunick « parle le langage de ceux qui se tiennent / entre le vent scellé et le rouge glaïeul²²⁹ ». Ce langage n'est certes pas un langage d'homme uniquement, l'ILE a son mot à dire. Cette ILE qui « n'a pas encore commencé à pleurer ses arbres incendiés²³⁰ » est un symbole puissant dans l'œuvre de Maunick. Elle représente d'une part un territoire que nous pouvons situer géographiquement, mais aussi et surtout, elle symbolise le « navire » qui a à son bord sa cargaison d'« arbres » ou de personnes. Le poète est conscient que le passé de l'ILE renferme toujours les cicatrices béantes de ses « arbres incendiés » et que le deuil reste à faire. L'ILE ne peut ignorer son histoire. Ainsi, « cette ILE seule vraie dans le poème fou²³¹ ! » se doit d'être racontée par l'ILE, dont Maunick se fait le porte-parole. Le support de ce langage demeure par contre « paroles d'île²³² », et nous devons préciser de toutes les îles, pas uniquement celle de Maurice.

En effet, Maunick nous révèle que « l'île Maurice n'est plus seule²³³ ». Le poète parle pour toutes les îles, « Tinambar Berlanga Sonsorol / Mayaguana Nantucket

²²⁵ *Ibid.*, p. 83.

²²⁶ Édouard J. Maunick, « En mémoire du mémorable », *loco cit.*, p. 145.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ Id., *Les manèges de la mer*, *op. cit.*, p. 7.

²²⁹ Édouard J. Maunick, « Ces oiseaux du sang », *loco cit.*, p. 18.

²³⁰ *Ibid.*, p. 15. (C'est nous qui soulignons.)

²³¹ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 65.

²³² Nous empruntons ce terme au titre du livre de Danielle Tranquille.

²³³ *Ibid.*, p. 52.

Solitude²³⁴ ». Et toutes celles marginalisées et imaginées, « Elseneur et Mayerling, Palestine et Abomey²³⁵ ». Elles collaborent toutes à construire la poésie de Maunick.

La voix de Maunick est complexe. En fait, nous pouvons dire que c'est une parole qui en cache plusieurs. Une parole métissée, « un outre-langage²³⁶ » que le poète recherchait en 1966 dans *Les manèges de la mer*, et qui a marqué son œuvre par la suite.

3.3.2. Les procédés d'écriture chez Maunick

L'écriture dans l'œuvre de Maunick est constamment « sabordée » et se résume par « bris et débris sur ses cahiers sonores²³⁷. » Comme la parole, l'écriture est souvent économe chez le poète. L'ILE et « son rire / dénudant la syntaxe²³⁸ » font qu'il procède toujours par de petites phrases, souvent incomplètes et sans ponctuation, et qui ne suivent pas une structure ordonnée. Dès l'enfance, il se laissait sublimer par les livres et les mots, même si la nature restait son précepteur par excellence.

Le plus grand livre que nous avions était le ciel ensoleillé et la nuit de pleine lune, c'est-à-dire, nous essayons de comprendre la lumière et la nuit. Quand vous êtes à des milliers de kilomètres de l'Europe, vous avez à attendre six mois pour obtenir un livre. Et peu importe la nouvelle, elle était toujours en retard. Vous lisiez en secret, des dictionnaires pour connaître la vie des gens, la science et la vie. Mon premier grand livre était le grand dictionnaire Larousse. Quand mon père allait jouer aux dominos avec ses amis, je l'accompagnais, non pas pour le voir jouer, mais pour consulter les gros livres de son ami, la collection du grand Larousse au complet ; et je les ouvrais pour voir des photos que je n'avais jamais vues. Je lisais des mots que je ne connaissais pas. [...] Je m'informais à propos des mots, de leurs significations, de leurs utilités et comment ils pouvaient coller aux gens, comment ils pouvaient être à la fois loin et proche du monde. Les mots, je l'ai découvert,

²³⁴ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 30.

²³⁵ Id., « Mascaret ou le Livre de la mer et de la mort », loco cit., p. 55.

²³⁶ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 29.

²³⁷ Ibid., p. 22.

²³⁸ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 26.

sont faits pour extérioriser ce que nous ressentons. Avec les mots sont les sentiments ; avec les sentiments les images ; avec les images la réalité, avec la réalité le rêve, avec le rêve une autre réalité²³⁹. (C'est nous qui soulignons.)

Dans sa poésie, nous retrouvons cet alliage de mots rares et de mots de tous les jours qui sont « à la fois loin et proche du monde ». Son utilisation de « NEIGE » est très intéressante. Fécond en image, ce mot rappelle le froid, le silence avec lesquels les flocons tombent du ciel gris et la blancheur qui recouvre la terre. On peut également faire le rapprochement avec le psaume de David, « lave-moi et je serai plus blanc que la neige²⁴⁰ ». Enfin, ce mot suppose que l'ILE, en étant aussi blanche que la neige, nous parle parfois dans le poème de son état originel.

Nous retrouvons de même beaucoup de mots techniques et des noms de lieux et de figures historiques dans la poésie de Maunick. Cette culture, le poète y a eu accès dans les dictionnaires, mais aussi par une avide lecture des grands auteurs français. Comme il nous le dit :

J'ai beaucoup lu les grands auteurs français durant la deuxième guerre, où je passai des jours et des nuits à lire. Au lycée, quand le professeur enseignait l'algèbre et la trigonométrie, moi j'étais en train de lire Alexandre Dumas ou Baudelaire²⁴¹.

Malgré un attachement certain à la langue française, Maunick a toujours recherché une singularité dans la forme de sa poésie, jonchée « de mots taillés dans l'étrange²⁴² ». Il s'est exprimé en diverses occasions sur son rapport à l'écriture, que ce soit dans ses poèmes ou dans des entretiens qu'il a donnés. Voici un commentaire de l'auteur où il déclare qu'il lui est légitime de bouleverser les codes du français écrit.

²³⁹ Charles H. Rowell, *loco cit.*, p. 493. (Notre traduction.)

²⁴⁰ La Bible, version Louis Segond, Les Sociétés Bibliques, Belgique, 1986, p. 583.

²⁴¹ Charles H. Rowell, *loco cit.* (Notre traduction.)

²⁴² Édouard J. Maunick, « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 62.

J'écris tout cela à ma manière, en français. Dans une langue à laquelle j'ai droit en vertu du créole dont elle est le silo. Dans une langue aussi que je vis comme une grande et dévoreuse passion, **tant elle me tente à la compromettre pour un mot ou pour un autre, que je façonne ou que j'invente entre viol et caresse, selon ce qu'exige le dire exact d'une réalité plus proche d'un foisonnement d'arbres phanérogames et du volcan que de jardins à la française. Peu importe si je l'ensauvage ou si je la civilise autrement, elle est à jamais ma grande permission**²⁴³.

Maunick utilise divers techniques pour « marronner » le français. Il le fait en bouleversant la grammaire et en insufflant un rythme créole à sa poésie. Il introduit également des mots exotiques et des néologismes. Voyons un peu comment l'auteur réalise ces transformations sur le français :

- (i) son pays est ce pays / ou tous les pays **vertigent**²⁴⁴
 tu nous **tropiques** nous **capricornes**²⁴⁵
 ses mots **simounent** encore²⁴⁶
 Je ne **colère** plus, je ne **calme** plus²⁴⁷.
 loin de tout ce que je **paysage** et que **j'océane**²⁴⁸
 tu **soleilles** autrement / tu **entrailles** autrement²⁴⁹ /
 ta présence **déprisonne**²⁵⁰
 tu **sources** parce que **souvenue**²⁵¹
- (ii) J'irai au bout de **vivre** sans nom sans papier²⁵²
refuseur de voyage sans retour²⁵³
- (iii) ici le mur **illimite** la frontière²⁵⁴
 je parle de telle mort **dénaturelle**²⁵⁵
 cette plaine **bougeuse**²⁵⁶

²⁴³ Id., « Dire avant écrire », *loco cit.*, p. 11. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁴ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, *op. cit.*, p. 88. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁵ Id., « Désert-archipel », *loco cit.*, p. 149. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 154. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁷ Édouard J. Maunick, « Cantate païenne pour Jésus-fleuve », dans *Anthologie personnelle*, *op. cit.*, p. 132. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁸ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 46. (C'est nous qui soulignons.)

²⁴⁹ Id., *Paroles pour solder la mer*, *op. cit.*, p. 26.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 46.

²⁵¹ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 53.

²⁵² Id., *Les manèges de la mer*, *op. cit.*, p. 48. (C'est nous qui soulignons.)

²⁵³ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 108. (C'est nous qui soulignons.)

²⁵⁴ Id., « Jusqu'en terre Yoruba », *loco cit.*, p. 72.

²⁵⁵ Id., « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 60.

terre **refusante**²⁵⁷
 Soleil **baptiseur** de pigment²⁵⁸
désincendier la haine²⁵⁹
 on dirait qu'il **marche** de la pierre²⁶⁰
 je résous le contrat de notre **chosification**²⁶¹

- (iv) pans de nuit ont croulé sur versant de mer²⁶²
 te laver à fendre corps²⁶³
 elle va gueuler images natales / broyer verrous entre ses
 dents²⁶⁴
 afin que cri soit total du sang / que peur soit aussi
 violente²⁶⁵
 quand distance mange chemins²⁶⁶
- (v) à grands coups battre syllabes / battre **séga**²⁶⁷
 chaulés à vif tous les **kraals**²⁶⁸
 roche entrouverte langage de **boulboul**²⁶⁹
 bandonéon créole
 pour séga consanguin
 métis **cambalache**
 de l'Ile Buenos Aires²⁷⁰
 boules de **massala** écrasé²⁷¹
 lilas **técoma** tamarinier des soirs sorciers²⁷²
 un bègue déguenillé
 nommé « **Gaga-la-mort** » /
 partage café de deuil [...] ²⁷³
 avec nos querelles
 tribales frontalières
 de clochers
 de marabout

²⁵⁶ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 81.

²⁵⁷ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 81.

²⁵⁸ Id., « Désert-archipel », *loco cit.*, p. 149. (C'est nous qui soulignons.)

²⁵⁹ Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 54.

²⁶⁰ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 28.

²⁶¹ Id., « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 65.

²⁶² Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 57.

²⁶³ *Ibid.*, p. 97.

²⁶⁴ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 64.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 92.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 64.

²⁶⁸ Édouard J. Maunick, « Le cap de désespérance », dans *Anthologie personnelle*, op. cit., p. 105.

²⁶⁹ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 27.

²⁷⁰ Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 41.

²⁷¹ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 113.

²⁷² Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 77.

²⁷³ Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 37.

de quimboiseurs²⁷⁴

- (vi) mais qu'ai-je fait de vivre
 sinon aborder la **larme** exacte
 et l'exacte présence
 qu'est-ce donc sinon solitude²⁷⁵
 deux légendes qui se regardent dans le blanc de leur
âge²⁷⁶
 femme longtemps appelée d'un nom d'outre-**terre**²⁷⁷
 en fin de **corps**²⁷⁸
 adieu les histoires de **paria** natale²⁷⁹
 je suis Jourdain mort vers la **Mort** Morte²⁸⁰ !...
 le clair de **chair**²⁸¹
 une cendre de clair de **terre**²⁸²
 au plus **braise** de l'été²⁸³
Promission de la mer
 vous renvoyez la mort
 à des calendes créoles²⁸⁴
corps le long de moi puis sur moi²⁸⁵

Dans les extraits de l'exemple (i), Maunick crée des verbes à partir de noms. Senghor qualifie ce genre de procédé de « dialectique du nom-verbe ». Selon Senghor, Maunick joue sur un double registre, français et négro-africain. Malgré la forme française des mots, l'aspect africain permet aux locuteurs de former à souhait de nouveaux verbes sur des racines nominales « ou inversement, des noms sur des racines verbales ». Senghor donne l'exemple des ouvriers sénégalais qui emploient le terme « grèveront » au lieu de

²⁷⁴ Id., *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit. p. 16.

²⁷⁵ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 19.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 21.

²⁷⁷ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 46.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 113.

²⁷⁹ Édouard J. Maunick, « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 63

²⁸⁰ Id., « Le cap de désespérance », *loco cit.*, p. 114.

²⁸¹ Id., « Désert-archipel », *loco cit.*, p. 156.

²⁸² Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 87.

²⁸³ Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 44.

²⁸⁴ Id., « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 166.

²⁸⁵ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 66.

« faire la grève »²⁸⁶. Hormis vivre/refuseur que nous citons dans l'exemple (ii), les cas où Maunick transforme des verbes en noms ne sont pas nombreux dans sa poésie.

Maunick exploite abondamment les procédés de dérivation du français. Nous voyons dans l'exemple (iii) la modification d'adjectif en verbe (illimité en illimite), d'adjectif en un nouvel adjectif (naturelle en dénaturelle), de verbe en adjectif (bouger en bougeuse, refuser en refusante, baptiser en baptiseur), de verbe qui donne naissance à un autre verbe (incendier en désincendier), d'un verbe intransitif en un verbe qui prend un complément d'objet (marche de la pierre), et d'un nom qui forme un autre nom (chose en chosification). De plus, le poète utilise les procédés de dérivation pour former de nouveaux mots qui expriment mieux certaines réalités de l'île. En voici quelques exemples : « lancinance²⁸⁷ », « étésiens²⁸⁸ », « colorologues²⁸⁹ », « Amirantes²⁹⁰ », « enclose²⁹¹ », « déblessure²⁹² », « déssoleillé²⁹³ ». Ces mots participent à singulariser l'écriture de Maunick. Par exemple, « colorologue » est un nom austral dans son essence, inventé pour condamner et interpeller la société mauricienne dans son ensemble à « abroger la loi des globules » et « le marchandage du pas assez du trop du pas du tout²⁹⁴ » autour des pigments. Ces procédés de création, qui existent en français, sont utilisés de façon très libre par Maunick et contribuent à un « ensauvagement » pour donner aux mots un autre goût, celui « de bonne haleine de citronnelle froissée / mais aussi mots fracturés / volés pour être violés doux et dansants / syllabes comme autant de

²⁸⁶ Voir pour plus de détails la préface d'*Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 30.

²⁸⁷ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 44.

²⁸⁸ Id., « Mascaret ou le Livre de la mer et de la mort », *loco cit.*, p. 54.

²⁸⁹ Id., « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 162.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 166.

²⁹¹ Édouard J. Maunick, « Mandela mort et vif », *loco cit.*, p. 171.

²⁹² Id., « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 167.

²⁹³ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 68.

²⁹⁴ Id., « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 64.

morsures / comme autant de baisers / langue ensauvagée jusqu'au cri de l'image capricorne²⁹⁵ ».

La suppression des articles – exemple (iv) – est une autre caractéristique de l'écriture du poète. Notons qu'en créole mauricien l'article est souvent agglutiné au mot qu'il détermine²⁹⁶ ; par exemple, « la maison » en français devient « lacase » en créole. Maunick, en choisissant d'omettre l'article là où il le peut, adopte selon Senghor une « tendance du Nègre, surtout en poésie, à supprimer les mots inutiles²⁹⁷ ». Ainsi Maunick, même s'il se veut métis, n'ignore pas la partie africaine de son identité, lui, « taillé le plus profondément / dans le cri du Mozambique²⁹⁸ ».

L'exemple (v) relate quelques mots exotiques et mots de culture qui apparaissent dans la poésie de Maunick. Le mot « séga » est un mot que l'auteur « rêve de voir admis dans le Larousse, le Robert et le Littré²⁹⁹ ». Nous verrons un peu plus loin que toute sa poésie est associée à cette musique. Les autres mots aux couleurs locales sont « bouboul » (un oiseau), « massala » (mélange d'épices écrasées sur pierre pour la confection de curry), « técoma » (un arbre) et « Gaga-la-mort » (gaga ou gounga est une personne qui a du mal à s'exprimer³⁰⁰). Nous voyons aussi beaucoup de mots étrangers à la culture mauricienne que Maunick emploie dans sa poésie. Ainsi « kraals » est de l'*afrikaans* et désigne un enclos où est gardé le bétail. « Cambalache » se réfère selon le contexte au tango argentin et « quimboiseur » est utilisé aux Antilles pour nommer un

²⁹⁵ Id., « De l'Île en toi », dans *Anthologie personnelle*, op. cit., p. 146.

²⁹⁶ Pour plus d'informations sur ce sujet, consulter l'étude que Philip Baker consacre à la grammaire du créole mauricien, *Kreol : A Description of Maritian Creole*, Londres, C. Hurst and Company, 1972, 221 p.

²⁹⁷ Voir la préface de Léopold Sédar Senghor, « La négritude métisse », dans *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 31.

²⁹⁸ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 90.

²⁹⁹ Id., « Dire avant écrire », loco cit., p. 9.

³⁰⁰ Dans notre exemple, « Gaga » étant le nom d'une personne, la relation entre le mot français bègue qui le traduit, « Gaga », n'est pas claire et échapperait selon toute probabilité à un lecteur non créolophone.

« sorcier au sens sympathique³⁰¹ ». Cette insatiabilité chez Maunick pour orner son écriture, ne peut être considérée seulement comme une tendance à l'exotisme, mais bien comme un moyen de vivre « son seul baptême païen » au plus haut degré et de revendiquer son identité.

mon accès d'exotisme

et pourquoi pas pourquoi
laver mes mains juteuses
pourquoi cette honte des couleurs et des feuilles
pourquoi refuser mon seul baptême païen : LYRISME³⁰² !

Enfin, Maunick recourt à des mots qui renouvellent des expressions et créent des images fortes. Ainsi, dans le premier cas que nous citons dans l'exemple (vi), tiré des *Manèges de la mer* – publié en 1964 alors que l'auteur réside en France – et où le poète prend pour cadre la mer comme toile de fond de sa poésie, le mot « larme » supprime le mot « lame ». Comme la « lame », « la larme » est liquide et saline. « La larme » symbolise aussi cette « île cicatrice » que l'auteur a quittée. Les premières années de Maunick en France sont difficiles. L'auteur a « failli mourir de faim et de colère³⁰³ ». De même, dans le dernier exemple « promesse de la mer / vous renvoyez la mort / à des calendes créoles », le mot-valise « promesse », néologisme de Maunick, dépasse l'idée de permission.

La poésie de Maunick crée aussi des images fortes à partir de néologismes de composition que l'auteur qualifie de « mots-racines ». Ces mots-racines puisent leur sens dans une réalité créole voire négro-africaine tout en gardant une forme française : « Ici, je parle avec mes mots racines. Ainsi, quand je dis séga, c'est d'une danse de l'océan Indien

³⁰¹ Voir les commentaires de Jacqueline Manicom, *Mon examen de Blanc*, Paris, Éditions Sarrazin, 1972, p. 32.

³⁰² Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 98.

³⁰³ Charles H. Rowell, *loco cit.*, p. 493.

qu'il s'agit. Nous l'avons héritée d'ancêtres guinéens ou wolofs ou mozambiques ou congolais³⁰⁴. »

Nous retrouvons, entre autres, sous la bannière de « mots-racines » des mots tels : « pays-toi³⁰⁵ », « nom-juron³⁰⁶ », « terre-tête d'épingle³⁰⁷ », « danses patoises³⁰⁸ », « corail-obélisque³⁰⁹ », « tramways-pirogues³¹⁰ », « messes océane³¹¹ », « sangs-panique³¹² », « sangs-cyclone³¹³ », « arc-en-chair³¹⁴ », « rire-cyclone³¹⁵ », « ventre-océan³¹⁶ ».

Alors que Maunick a souvent recours aux néologismes, il n'y a pas une profusion de mots en créole dans sa poésie ; toutefois là où le vernaculaire est introduit, il est rarement frappé par des marques typographiques tels les guillemets, les italiques, ou par des procédés de traduction. Nous constatons, par contre, que l'écriture de Maunick est marquée par un rythme qui martèle toute sa poésie et qui lui confère une âme créole et insulaire.

3.3.3. Rythme et séga chez Maunick

Plusieurs caractéristiques viennent soutenir le mouvement chez Maunick, dont la répétition, les espaces blancs entre les mots, les traits obliques dans certains poèmes pour

³⁰⁴ Édouard J. Maunick, « Dire avant écrire », *loco cit.*, p. 9.

³⁰⁵ Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 48.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 53.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 85.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 90.

³⁰⁹ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, *op. cit.*, p. 36.

³¹⁰ Id., *Paroles pour solder la mer*, *op. cit.*, p. 43.

³¹¹ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 107.

³¹² *Ibid.*, p. 91.

³¹³ *Ibid.*, p. 91.

³¹⁴ Édouard J. Maunick, « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 162.

³¹⁵ Id., « Fusillez-moi », *loco cit.*, p. 60.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 65.

remplacer la ponctuation et les majuscules. Deux thèmes sous-tendent aussi la progression dans l'œuvre du poète : le séga et la mer. Nous aborderons brièvement la place de ces deux thèmes par le biais de quelques extraits et analyserons comment ils participent au mouvement dans la poésie de Maunick.

(i) à mes reins mon beau séga tenace
que l'exil arbore de place en place
le monde me voit venir dans ma danse
venue de Guinée en récompense³¹⁷

qu'est-ce à dire sinon danser paroles
danser prières danser païen³¹⁸

allumez lâchez les reins tous les reins
pour un séga de dernière espérance³¹⁹

je porte un masque d'avant
le fabuleux pour attirer les anges dans un séga³²⁰

Elle est devenue **notre cadence essentielle** et la chronique tantôt romantique, tantôt acide de nos jours. **Sans le séga nous sommes amputés de notre vérité vraie** : je rêve de voir ce mot admis dans le Larousse, le Robert et le Littré. Après tout, séga vaut bien tango, tout hommage rendu à l'argentine dont je suis amoureux³²¹.

notre signe mozambique notre seul ensemble

SÉGA

amour amour donne ce nom à ton enfant³²²

mais ravanés ravanés sang ravanés ravanés déguisent la pierre³²³

la peau la peau la peau les tropiques se réveillent³²⁴

ma race est indécise

³¹⁷ Édouard J. Maunick, «En mémoire du mémorable», *loco cit.*, p. 141.

³¹⁸ Édouard J. Maunick, « Désert-archipel », *loco cit.*, p. 149.

³¹⁹ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 71.

³²⁰ Id., «Fusillez-moi», *loco cit.*, p. 64.

³²¹ Id., « Dire avant écrire », *loco cit.*, p. 9.

³²² Id., *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 70 et 112.

³²³ Id., *Les manèges de la mer*, *loco cit.*, p. 80.

³²⁴ *Ibid.*, p. 82.

elle danse elle danse³²⁵

[...] **regardez-le danser** cet
homme polychrome / sa nuque syncopée ta-
toue l'air et le vent de signes insulaires / devant
derrière son ÎLE / **divan dérièr so lile** / sur les
côtés mon ÎLE / **si lé koté mo lile** / en bas en
haut notre ÎLE / **an ba la ho nou lile** / créolisant
Rimbaud / paganisant les dieux / **regardez-le**
danser / son corps est point du jour³²⁶

tes reins sont dans mon ÎLE
capitale bougeuse sans couvre-feu
le séga t'habille de robe mozambique³²⁷

(ii) **LA MER TOUJOURS A TEMPS ME NOMMERA**³²⁸

je suis de la mer
j'ai longtemps **prié sur le perron des vagues hautes**³²⁹

des **racines d'eau** poussent dans mon lit³³⁰

je n'ai d'autre évangile que celui de la mer³³¹

femme au corps de mille gouttes de mer³³²
j'entends des vagues
à l'assaut des sommeils /
quel est donc ce langage
aux mots appareillés³³³

nous sommes des romantiques /
des pirogues qui chavirent
au moindre geste de la mer³³⁴

³²⁵ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 74.

³²⁶ Id., « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 161.

³²⁷ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 91.

³²⁸ Édouard J. Maunick, *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 48.

³²⁹ *Ibid.*, p. 77.

³³⁰ *Ibid.*, p. 48.

³³¹ Édouard J. Maunick, « Saut dans l'arc-en-ciel », op. cit., p. 160.

³³² *Ibid.*, p. 162.

³³³ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 10.

³³⁴ *Ibid.*, p. 15. (C'est nous qui soulignons.)

La thématique du séga – exemple (i) - occupe une place fondamentale dans la poésie de Maunick. L’auteur considère cette musique/chanson/danse issue du continent africain comme un des héritages les plus sûrs de la société mauricienne. Le séga à l’île Maurice représente plusieurs choses à la fois. D’abord, c’est un chant. Les premiers ségatiers improvisaient leurs chants. De plus, c’étaient de grands conteurs ayant une grande maîtrise sur la spontanéité de leur parole et de leur geste pour captiver l’attention de leur audience. Ensuite, c’est une danse. On a souvent reproché à la danse du séga son côté érotique. Même si les partenaires ne se touchent jamais dans cette danse, il y a des moments où la femme, tenant ses deux bras grands ouverts, se penche en arrière, laissant son corps aller même jusqu’au sol, tandis que son partenaire se penche sur elle. Difficile de ne pas voir dans une telle scène la mimésis de l’acte sexuel. Le séga est aussi une fête. Un bon séga se passe généralement au bord de la mer, avec un grand feu et beaucoup d’alcool, mais au fil du temps le séga a été apprivoisé et n’est plus réservé uniquement au bord de mer. Enfin, le séga est également un héritage culturel qui remémore la souffrance et l’aliénation des esclaves ainsi que les tribulations des travailleurs hindous. Aujourd’hui, le séga couvre pratiquement tous les aspects de la société mauricienne. Le séga possède également la propriété de rassembler, puisque toutes les ethnies de Maurice ont accepté ce chant comme un emblème national, d’où l’affirmation de Maunick : « notre seul ensemble ». Pour l’auteur, il ne s’agit pas uniquement d’écrire sur le séga, mais bien de le dévoiler comme l’essence de l’identité mauricienne. Selon Maunick, « sans le séga nous serions amputés de notre vérité vraie ». Maunick se présente au monde au moyen de « sa danse », qui sied fièrement « à ses reins ». Il voudrait même

« attirer les anges » afin de les associer à lui pour danser le séga. Il arrive même à la conclusion qu'il n'y a rien « à dire, sinon danser paroles, danser prières, danser païen ».

Lire la poésie de Maunick revient à lire un cours de danse sur la manière dont l'île, l'insulaire et les mots sur la page doivent « bouger ». La danse du séga – mais d'autres danses/musiques plus connues dans le monde, telles que la valse, le tango, le jazz et le lamento – demeure la « cadence essentielle » de la poésie de Maunick.

Celle-ci emprunte au séga des procédés rythmiques. L'une des caractéristiques du séga consiste généralement à souligner une urgence ou un fait important dans un énoncé. Par exemple, la répétition du verbe « dégazé » – dépêcher en français – dans la phrase suivante : « dégazé dégazé la case pé prend difé / dépêcher dépêcher la maison est en feu » est une sommation qui insiste sur l'obligation de faire vite. Dans les ségas, les répétitions dépassent souvent le nombre de deux. Le refrain du séga *Baté tambour* de Linzy Bacbotte illustre ce principe : « baté baté baté tambour a nou bate sa la po la bate³³⁵ / battre battre battre le tambour, battons cette peau-là, battons ». De même, la citation « la peau la peau la peau les tropiques se réveillent » dans l'exemple (i) illustre une phrase calquée sur le séga. Signalons que « la peau » renvoie ici à la « ravane » et renforce l'idée de la rythmique du tam-tam.

La répétition peut également changer la signification des verbes. Par exemple, « coze cozé » signifie bavarder tandis que « cozé » employé seul exprime le fait de parler dans un cadre plus formel. Il en est de même de « marse marsé » – marcher marcher – qui veut dire faire une promenade, tandis que « marsé » seul indique l'action de marcher.

³³⁵ C'est nous qui soulignons. Paroles prises dans le site Web de Radio Moris, <http://paroles.radiomoris.com/BateTambour>, consulté le 18/10/2007.

Dans l'exemple (i) ci-dessus, nous pouvons citer les répétitions suivantes :
 « danser paroles danser prières danser païen », « lâchez les reins tous les reins »,
 « amour amour donne ce nom à ton enfant », « elle danse elle danse »,
 « ravanes³³⁶ ravanes », « la peau la peau la peau les tropiques se réveillent » et
 « regardez-le danser cet homme polychrome / [...] regardez-le danser / son corps est
 point du jour³³⁷ ». Ces répétitions sont proches des mots mais aussi des thèmes évoqués
 par le séga. Les mots « ravanes », « lâcher les reins » – « largué lé reins » – et « la peau »
 sont des termes qui sont empruntés aux répertoires « ségalistiques ». Les termes de séga
 déclinés sous la forme de répétition soulignent l'étroite association qui existe entre
 l'écriture/parole du poète et ce qu'il considère comme non seulement « sa vérité vraie »,
 mais aussi comme un moyen pour atteindre le sacré.

[...] mais à cause du séga /
 [...] mais à cause d'une danse /
 une musique en nous
 aussi neuve que vieille /
 la boue est sanctifiée³³⁸

Maunick emprunte aussi les techniques chorégraphiques des ségatiers dans sa poésie. Ces derniers, pendant qu'ils chantent, ont souvent recours à des directives chorégraphiques qu'ils transmettent à leur auditoire. Signalons que le séga est toujours associé à la danse à Maurice. Voici un exemple où des instructions sont données pour

³³⁶ La « ravane » est un instrument de percussion en forme de cercle qu'on recouvre de peau de cabri, et est toujours utilisée par de nombreux ségatiers à l'île Maurice. Le cercle est généralement fabriqué de bois de goyave de Chine. On a connu cet instrument sous plusieurs appellations, notamment comme un *tam-tam*, un *maravanne* et ensuite un *maronvane* et finalement sous le substantif de « ravane », qu'on lui prête depuis ces 50 dernières années. C'est l'instrument le plus important du séga typique. Les esclaves en firent l'acquisition par l'entremise des marins indo-musulmans. Pour plus de détails, lire Jacques K. Lee, *Sega : the Mauritian Folk Dance*, Londres, Nautilus Publishing, 1990, 104 p.

³³⁷ C'est nous qui soulignons.

³³⁸ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 15.

inviter le public, du moins pendant un court instant, à « bouger » ensemble comme un seul corps :

Bouze bouzé (2x)
 Bouze lor bouté li pied mo noir
 Vann vanné (2x)
 Vann silékoté
 Bouze bouzé (2x)
 Bouze emba embas mo noir
 Vann vanné (2x)
 Sa mem ki appel séga mauricien³³⁹

Bouger bouger (2x)
 Bouge sur la pointe des pieds
 Tourner tourner (2x)
 Tourner sur le côté

Bouger bouger (2x)
 Bouger au ras du sol, au ras du sol, mon grand
 Tourner tourner (2x)
 C'est ce qu'on appelle le séga mauricien (Notre traduction.)

Dans l'exemple (i), les expressions « devant derrière son ÎLE / divan dérièr so lile / sur les côtés mon ÎLE / si lé koté mo lile / en bas en haut notre ÎLE / an ba la ho nou lile³⁴⁰ / » sont des directives que le poète adresse à l'ÎLE tout entière pour entamer une danse de l'unité. Et même si Maunick donne une traduction, un non-créolophone ne connaissant pas la culture de l'île ne pourra pas saisir la portée de son message. Notons aussi que le créole apparaît ordinairement dans l'écriture maunickienne lorsqu'il est question de séga.

Enfin, ajoutons que la poésie de Maunick regorge de termes qui nous donnent l'impression que ses mots sont en train de « bouger » sur la page. En voici : « Bandonéon

³³⁹ Extrait de Linzy Bacbotte, « Bouze bouze séga », site Web de Radio Moris, <http://paroles.radiomoris.com/Bouzebouzesega>, consulté le 18 octobre 2007.

³⁴⁰ C'est nous qui soulignons.

créole³⁴¹ », « capitale bougeuse³⁴² », « plaine bougeuse³⁴³ », « mort qui gueule qui bouge³⁴⁴ », « pluie tambourinaire³⁴⁵ », « danses patoises³⁴⁶ », « l'oiseau danseur³⁴⁷ », « feux noirs cadencés³⁴⁸ », « le sang se fait arpège³⁴⁹ », « le ciel chorégraphe³⁵⁰ » et « des mots cris des mots crus des mots cadences³⁵¹ ». Tous ces éléments contribuent à renforcer l'idée que le séga participe au mouvement chez Maunick. Dans une moindre mesure, la mer, « entre sac et ressac³⁵² », peut prétendre à un même rôle.

La mer est un autre thème majeur de la poésie de Maunick. Dans les extraits de l'exemple (ii), le poète n'a de cesse de marquer la mer comme son territoire : « je suis de la mer ». Il est important de noter que Maunick ne fait aucune distinction entre l'île et la mer. Nous avons l'impression qu'il n'y a pas de rivage, mais que la mer est présente dans tous les recoins de l'île. La mer se manifeste d'abord dans la vie du poète. Ainsi, c'est la mer qui « NOMMERA TOUJOURS » le poète et c'est « sur le perron des vagues hautes » que Maunick s'agenouille en prière. La mer est aussi présente dans le lit de l'auteur en tant que « racines d'eau » et lui sert d'unique « évangile ». Nous avons aussi cette image cristalline de la femme constituée « de mille gouttes de mer ». Dans un entretien accordé à Rowell, Maunick exprime ses sentiments vis-à-vis de la mer :

Quand j'étais enfant, il m'arrivait régulièrement de rester debout face à la mer regardant les vagues. Je voyais toujours les vagues revenir, elles ne s'en allaient jamais. Avez-vous déjà fait cette expérience ?

³⁴¹ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 41.

³⁴² Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 96.

³⁴³ Id., *Les manèges de la mer*, op. cit., p. 81.

³⁴⁴ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 103.

³⁴⁵ Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 39.

³⁴⁶ Id., *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 90.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 61.

³⁴⁸ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 48.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 59.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 57.

³⁵¹ Édouard J. Maunick, « En mémoire du mémorable », loco cit., p. 137.

³⁵² Id., *Paroles pour solder la mer*, op. cit., p. 9.

Avez-vous déjà vu les vagues s'en aller ? Les vagues ne nous abandonnent jamais. Elles reviennent toujours vers la grève. Alors, j'ai déclaré que la mer était dans l'île et non circulant tout autour³⁵³.

Mais ce n'est pas uniquement l'île qui est investie de la mer, c'est aussi toute la poésie de Maunick qui semble tour à tour submergée par les vagues, par « un langage aux mots appareillés », par les « bruits marins », par les odeurs mais surtout par un mouvement de la mer. L'île, considérée par Maunick comme une « coque d'ébène³⁵⁴ », un « navire³⁵⁵ », « un galion fleuri³⁵⁶ », ou encore un « vaisseau³⁵⁷ », est tanguée de part et d'autre par le « mascaret ». La « lame », comme le séga, contribue à engendrer un rythme. Ainsi le poème parle de « proverbe à cadence de brisants³⁵⁸ », d'« images-écume³⁵⁹ », de « tapage océan³⁶⁰ », et « des pirogues qui chavirent au moindre geste de la mer ». Toutes ces images donnent au lecteur l'impression que l'écriture de Maunick est « bougeuse » et qu'elle flotte à cadence séga sur la houle de la mer Indienne.

3.3.4. *Toi laminaire*, la parole/écriture et le créole

Toi laminaire ne se dissocie pas du reste des œuvres de Maunick. La parole y est « lyrique au cœur du dit / du crié du hurlé du proféré³⁶¹ ». Aussi, dès le départ Maunick nous avertit que c'est « dans la cohue créole » que ce poème se prononcera, avec « nos bras bavards », « nos pieds trépidants » et « nos bouches surtout / palabreuses de folle

³⁵³ Charles H. Rowell, *loco cit.*, p. 493. (Notre traduction.)

³⁵⁴ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, *op. cit.*, p. 15.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 17.

³⁵⁶ Édouard J. Maunick, « Ces oiseaux du sang », *loco cit.*, p. 17.

³⁵⁷ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, *op. cit.*, p. 61.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 57.

³⁵⁹ Édouard J. Maunick, *Paroles pour solder la mer*, *op. cit.*, p. 11.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 31.

³⁶¹ Édouard Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, *op. cit.*, p. 48.

passion³⁶² ». En outre, « nos cous cadencés » et « nos reins balancés³⁶³ » annoncent déjà le rythme séga qui accompagnera tout au long de ce poème la parole/écriture.

Avant d'analyser le poème lui-même, il serait pertinent que nous nous arrêtions quelques instants à la photo choisie par Maunick sur la première de couverture de TL.

Mais que nous montre cette photo ? Deux hommes de parole dans la poésie du Sud : Édouard Maunick, la bouche entrouverte, gesticulant des mains, le visage illuminé et parlant à un autre homme, Aimé Césaire. Ce dernier, la tête penchée un peu en avant et tournée en direction de Maunick, les yeux brillants, le sourire aux lèvres et attentif l'imaginons-nous, écoute et savoure la parole du poète mauricien. Cette photo est représentative d'une amitié solide entre Maunick et Césaire.

TL, à l'image de la photo sur la première de couverture, est le lieu d'un dialogue qui avait été amorcé dans la « parole 8 » d'*Ensoleillé vif* : « ohé Caraïbes ! ohé Césaire ! Si nous échangeons nos mornes³⁶⁴ ! ». Comme sur la photo, c'est Maunick dans TL qui parle la plupart du temps et Césaire qui écoute, comme l'indiquent les parenthèses – (Italiques pour Aimé Césaire) – dans le sous-titre du recueil. Ainsi, tous les mots ou phrases en italiques dans TL sont empruntés aux œuvres de Césaire. Ces mots/phrases sont tirés de *Cahier d'un retour au pays natal*, *Cadastre*, *Moi, l'aminaire*, *Les armes miraculeuses* et *Ferrements*. Voici deux exemples où nous voyons le contexte dans lequel ces mots ou phrases sont sortis de la poésie de Césaire pour être greffés à celle de Maunick.

- (i) [...] et j'entendais monter de l'autre côté du désastre, un fleuve de tourterelles et de trèfles de la savane que je porte toujours dans mes profondeurs à hauteur inverse du vingtième étage des maisons les

³⁶² *Ibid.*, p. 10.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 53.

plus insolentes et par précaution contre la force putréfiante, arpentée
nuit et jour d'un sacré **soleil vénérien**.

Au bout du petit matin bourgeonnant d'anses frêles les Antilles
qui ont faim, les Antilles grêlées de petite vérole, les Antilles
dynamitées d'alcool, échouées dans la boue de cette baie, dans la
poussière de cette ville sinistrement échouées³⁶⁵.

seulement pour prévenir
les barbouilleurs d'arcs-en-ciel
empressés d'enterrer le *soleil vénérien*
que nous ne sommes pas dupes³⁶⁶

(ii) [...] je me lèverai un cri et si violent
que tout entier j'éclabousserai le ciel
et par mes branches déchiquetées
et par le jet insolent de mon fût blessé et solennel
je commanderai aux îles d'exister³⁶⁷

[...] Tinambar Berlanga Sonsorol
Mayaguana Nantucket Solitude
Toutes celles en nous ancrées
Pour cause urgente de légende
Zanzibar Tasmanie Sakhalin
Celles tout contre toi
Marie-Galante et Désirade
Celles tout contre moi
Diego Garcia et St Brandon
Toutes celles que nous tutoyons
[...] j'aime quand tu avoues
*commander aux îles d'exister*³⁶⁸

Ces italiques disséminés un peu partout dans TL représentent en quelque sorte la voix de Césaire que Maunick reprend en apportant au passage sa souscription. Dans le premier exemple, Césaire s'exprime sur les conditions difficiles qui sévissent aux Antilles lors de son retour au pays. En fait, principalement Césaire lance dans *Cahier d'un retour au pays natal* un cri déchirant sur sa race, sur « les Antilles qui ont faim » et sur les injustices

³⁶⁵ Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 1960, p. 26. (C'est nous qui soulignons.)

³⁶⁶ Édouard J. Maunick, *Toi, laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 11.

³⁶⁷ Aimé Césaire, « Cadastre », dans *Aimé Césaire : la poésie*, sous la direction de Daniel Maximin et Gilles Carpentier, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 230. (C'est nous qui soulignons.)

³⁶⁸ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 30-31.

dont elle est l'objet. Maunick reprend les propos de Césaire et admoneste ces « barbouilleurs d'arcs-en-ciel », – visant probablement ces écrivains qui omettent de décrire les réalités dérangeantes de leur société – parce qu'ils s'empressent d'enterrer ce « soleil vénérien ». Dans le second exemple, Maunick commence par citer des îles imaginées, puis nomme celles qui existent, près du domaine de Césaire, « Marie-Galante et Désirade », et celles situées dans l'océan Indien, plus proche du poète mauricien : « Diego Garcia et St Brandon ». Enfin, Maunick de conclure qu'il admire l'aveu de Césaire : « commander aux îles d'exister ».

TL débute avec le projet d'établir la parole à la base de ce recueil.

...je ne sais si poème
je ne sais si prose
mais paroles pour sûr
ayant emprunté le masque de l'écrit
celui-là même que nous portons
pour céder à la circonstance
ayant accepté avec **quelque ruse**
la **gageure** Gutenberg³⁶⁹

Cette parole doit transiter par l'écrit, non sans compromis. La parole se laissera aller à l'impossible défi de Gutenberg seulement en usant de « quelque ruse ».

Tout au long de ce poème, plusieurs éléments valident cette poétique de la parole : les points de suspension au début de chaque phrase, les répétitions, les membres du corps qui sont ramenés à des fonctions de communication – par exemple, « nos bras bavards³⁷⁰ » –, les verbes de parole³⁷¹, les mots composés, les anaphores et le rythme. Voici trois extraits où ces caractéristiques sont illustrées :

(i) **...je te parle ici**
au nom de ton pays et du mien

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 9. (C'est nous qui soulignons.)

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 10.

³⁷¹ Par exemple, les verbes dire, parler, héler et appeler.

aux confins mascareignes
 en notre nom qui est celui de tous
 celui des îles soudain
archipel-ultime-continent
DEBOUT
 une **voix** qui réclame qu'on l'écoute³⁷²

(ii) désormais à jamais réveillée
de tout sommeil de canne
de tout sommeil-banane
de tout sommeil de coupe
de tout sommeil de rhum³⁷³

(iii) de nos **cous cadencés**
de nos **reins balancés**
de nos bras bavards
de nos **pieds trépidants**
de nos bouches surtout
 palabreuses de folle passion³⁷⁴

L'énoncé « ...je te parle ici » apparaît quatre fois dans le recueil. Une fois, Maunick évoque son interlocuteur ou destinataire: « Césaire / ...je te parle ici³⁷⁵ ».

Le mot composé est un autre moyen pour l'auteur de revendiquer son appartenance aux poètes négro-africains issus d'une culture de la parole. C'est un procédé abondamment utilisé par des poètes de la négritude³⁷⁶ ; il sert souvent à nommer la personne, à décrire son métier et son identité. Césaire l'utilise pour définir les différentes catégories d'hommes :

Comme il y a des hommes-hyènes et des hommes-
 panthères, je serai un homme-juif
 un homme-cafre
 un homme-hindou-de-Calcutta
 un homme-de-Harlem-qui-ne-vote-pas³⁷⁷

³⁷² Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 13. (C'est nous qui soulignons.)

³⁷³ *Ibid.*, p. 12. (C'est nous qui soulignons.)

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 10. (C'est nous qui soulignons.)

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ Pour plus de détails, voir les commentaires de Papa Guèye Ndiaye, *Éthiopiennes : poèmes de Léopold Sédar Senghor* ; édition critique et commentée, Dakar/Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1974, 112 p.

³⁷⁷ Aimé Césaire, op. cit., p. 39.

Chez Maunick, le procédé de la composition est abondamment employé pour l'île : pour la nommer, la situer, l'anoblir et la mythifier. Ainsi, Maunick utilise des termes comme « l'ILE-Femme-Terre³⁷⁸ », l'« ILE-Mal-Amour³⁷⁹ », « l'été-en-l'Ile³⁸⁰ » et « île-femme-terre-palabre³⁸¹ ». Dans le mot composé « archipel-ultime-continent » de notre extrait, le terme « archipel » vient regrouper toutes les îles, « ultime » signale un aboutissement et, enfin, « continent » inaugure la métamorphose. La suite logique de ce moment qui propulse l'île au statut d'archipel, puis finalement de continent, ne peut que déboucher sur une voix qui retentit comme le tonnerre : « DEBOUT ». Les majuscules servent ici à bâtir la parole et à la rendre majestueuse et puissante au sein même de l'écriture.

Le Larousse définit l'anaphore comme « la répétition d'un mot (ou d'un groupe de mots) au début d'énoncés successifs³⁸² ». Ce procédé est utilisé tant par la langue créole que par le séga. En témoigne cet extrait du groupe Negro pou la vi.

Zomme ki ena valer Sa mem ki to eté
 Zomme ki ena l'honnere Sa mem ki to eté
 Zomme ki bien sincere Sa mem ki to eté
 Zomme ki ena fitir Sa mem ki to eté³⁸³

Homme de valeur, c'est ce que tu es
 Homme d'honneur, c'est ce que tu es
 Homme de sincérité, c'est ce que tu es
 Homme qui a un futur, c'est ce que tu es (Notre traduction.)

Ce séga raconte l'exclusion que connaissent souvent les Afro-Créoles dans la société mauricienne et valorise ces derniers comme « des hommes de valeur, des hommes

³⁷⁸ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 41.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 43.

³⁸⁰ Édouard J. Maunick, « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 163.

³⁸¹ Id., *Toi lamineur (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 51.

³⁸² Jean Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994, p. 36.

³⁸³ Extrait de Négro pou la vi, « Carde l'espoire », site Web de Radio Moris, <http://paroles.radiomoris.com/GardeLEspoir>, consulté le 19 octobre 2007. (C'est nous qui soulignons.)

d'honneur, des hommes de sincérité et des hommes avec un futur ». L'anaphore, en réitérant les aspects positifs plusieurs fois au début de chaque énoncé, facilite la mémorisation de passages clefs dans ce séga auprès de l'auditoire. Maunick utilise largement ce procédé dans toute sa poésie. Nous avons souligné dans les exemples (ii) et (iii) les occurrences d'anaphores.

Comme nous l'avons déjà vu, le mouvement dans la poésie de Maunick est largement attribuable au séga. TL n'échappe pas à ce rythme non plus. Dans l'exemple (iii), nous retrouvons cette « cadence » qui bouge les « cous », « balance les reins » et incite « les pieds à trépider ».

Autre constatation : Maunick ne se gêne pas pour « civiliser » la langue française « autrement » dans TL. Nous retrouvons d'abord des mots composés issus de ses « mots-racines » ou de ses « symboles-racines », comme dans nos extraits de (i) et de (ii) : « archipel-ultime-continent » et « sommeil-banane³⁸⁴ ». Ensuite nous rencontrons des néologismes par suffixation ou préfixation qui traduisent le besoin d'un « dire exact ». En voici quelques exemples³⁸⁵ :

(i) de nos bouches surtout
palabreuses de folles passion³⁸⁶

(ii) ...les jours nous furent un lest
que nous avons jeté par-dessus bord
de force ou de gré
le long des **houlures** atlantiques³⁸⁷

(iii) ...tant qu'il y aura l'Histoire
cette mangeuse de petites terres
au corps de fables belles
belles souvent trop belles

³⁸⁴ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit. p. 12.

³⁸⁵ Nous ne citons pas les exemples en italiques, qui sont des emprunts à Césaire.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 10.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 21.

à devoir **déshistorier**
pour annuler mille mensonges³⁸⁸

(iv) cannibale langagier
je te sais guetteur de syllabes
désarrangeur d'assonances³⁸⁹

Dans les exemples (i) à (iv), nous avons un nom transformé en adjectif (palabre en palabreuse), deux noms qui en génèrent d'autres (houle donnant houlures et arrangeur, désarrangeur) et un nom qui est employé comme un verbe (Histoire préparant déshistorier). Tous ces néologismes définissent une réalité insulaire qui « dérompt³⁹⁰ » et « désarrange » les codes du français écrit. En somme, c'est une façon pour Maunick de rappeler aux « je-je-tu-tu³⁹¹ de marronner Molière » et de « réciter Rimbaud à la sauce séga³⁹² ». Ajoutons que TL contient aussi des mots exotiques pas toujours identifiables pour le lecteur non créolophone. Maunick emploie les mots « biguines » et « maloya », qui sont les équivalents respectifs du séga, aux Caraïbes et à la Réunion.

Nous concluons ce chapitre en abordant la question de la place du créole au sein de TL. Le créole apparaît en deux occasions dans ce poème et, dans les deux cas, il côtoie le français sans qu'aucun dispositif de ségrégation ne vienne l'aliéner et le placer dans la marge du texte. Voici les deux passages intégraux du poème où le créole est utilisé.

(i) ...allez ma voix allez
kozé papa kozé
na pa silans ki konté
ban zils ki konté³⁹³

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 25.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 47.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 52.

³⁹¹ Une autre façon pour l'auteur d'étiqueter les « je suis / je la » qui ne veulent pas détourner la langue française au profit des réalités de l'île. Voir *supra*, p. 99.

³⁹² Édouard J. Maunick, « En mémoire du mémorable », *loco cit.*, p. 137. Noter que le séga est une danse avec musique propre à l'île Maurice.

³⁹³ Id., *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, *op. cit.*, p. 30. Voici la traduction que propose Maunick en annexe : « cause papa / cause / ce n'est pas le silence qui compte / ce sont les îles qui comptent ».

(ii) ...venus de loin
 de plus loin que loin
 person na pa koné
 longuér cimin nou ras fine marsé
 ki longuér la mer
 ki kantité lé cyél
 konbyen la mor nou fine mor
 avan nou rémont lao la ter lao dilo
 avan nou rékomans kont zétoil
 lér cyklon fine fatigay décir nou la vi
 cyklon la po noar
 cyklon la po klér
 cyklon la po sokola
 cyklon la po kafé o lé
 cyklon la mizer
 cyklon lé bra koupé
 cyklon la zamb koupé
 nou di san maron mo famy
 nou di san maron na pa bliyé
 cyklon la lang koupé
 cyclon gogot koupé
 cyklon la vi saviré
 mé zordi nou kozé
 kréol francé francé kréol
 kréol kréol francé francé
 tou nou kozé byin mem³⁹⁴

Cette parole/écriture est synonyme de non-frontière. Les deux extraits cités, entamés en français, transitent vers le créole. En 1990, lorsque Maunick publie TL, le créole à Maurice est toujours une langue largement non écrite, dépourvue d'une graphie standardisée. Toutefois, ni guillemets ni italiques ne viennent sanctionner le créole. Et

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 34-35. Voici la traduction en annexe que propose Maunick : « personne ne sait / quelle longueur de chemin / nous avons fait / quelle longueur de mer / quelle quantité de ciel / de combien de morts nous sommes morts / avant de recommencer à compter les étoiles / lorsque le cyclone est fatigué de déchirer notre vie / cyclone de peau noire / cyclone de peau claire / cyclone de peau chocolat / cyclone de peau café au lait / cyclone de misère / cyclone de bras coupé / cyclones de jambes coupées / notre sang marron mon frère / ne pas oublier notre sang marron / cyclone de langue coupée / cyclone de sexe coupé / cyclone de vie chavirée / mais aujourd'hui nous parlons / créole français / français créole / créole créole / français français / nous parlons tout bien même ».

puis, si Maunick se veut, tout comme Césaire, « *d'un autre chaud et d'un autre froid*³⁹⁵ », il demeure un poète de l'universel.

*I cannot but say a very important thing : we are the universe.
Everyone of us – drop after drop. We have that in us. We are of every
wind, every rain, and every light*³⁹⁶.

Je ne peux que rappeler une chose très importante : nous sommes l'univers. Chacun d'entre nous – goutte après goutte. Nous avons cela en nous. Nous sommes de tous les vents, de toutes les pluies et de toutes les lumières. (Notre traduction.)

Dans ce contexte, la traduction est somme toute nécessaire. Toutefois, Maunick contribue à l'autonomie du créole en plaçant cette traduction en annexe plutôt qu'en note de bas de page ou dans le corps du texte. Sewtohul rejoint Maunick sur ce point, comme nous l'avons vu dans notre étude de HA.

Notons cependant que, bien avant d'écrire TL, Maunick avait déjà pris la décision de ne pas écrire « le divisé le séparé³⁹⁷ ». Il a dit aussi : « en mémoire du mémorable / ne pas craindre de bondir / sur les mots les plus créoles / ils ont goût de petits piments verts³⁹⁸ ». Cela nous est confirmé par les quatre dernières strophes du deuxième extrait :

mé zordi nou kozé
kréol francé francé kréol
kréol kréol francé francé
tou nou kozé byin mem³⁹⁹

Toute langue, du créole français au français français, est à propos dans TL. Cette pensée de Glissant résume bien la poésie de Maunick : « Qu'importe la langue, quand il

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 36.

³⁹⁶ Charles H. Rowell, « An Interview with Edouard Maunick », *Callaloo : A Journal of Afro-American and African Arts and Letters*, n° 40 (vol. 12, n° 3), été 1989, p. 498.

³⁹⁷ Édouard J. Maunick, *Ensoleillé vif*, op. cit., p. 111.

³⁹⁸ Id., « En mémoire du mémorable », *loco cit.*, p. 137.

³⁹⁹ Id., *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, op. cit., p. 34-35.

faut un cri et de la parole mesurer là l'implant. Dans toute langue autorisée, tu bâtiras ton langage⁴⁰⁰. »

Soulignons que, dans le premier extrait, le français et ensuite le créole sont tous deux associés au séga. « Allez ma voix allez », quoique décliné sous une forme française, est une des nombreuses formules employées par les ségatiers – comme « bate sa la po la baté / battre cette peau-là battons – pour inciter les gens à participer pleinement au chant et à la danse. Le poète, qui utilise souvent le néologisme « bougeuse⁴⁰¹ », aurait pu remplacer cette phrase par : « bouger mes mots bouger ». Souvent nous voyons dans la poésie de ce dernier une récupération de ces stéréotypes « ségalistiques », qu'il considère du reste comme « notre vérité vraie » pour alimenter sa poésie. Notons aussi que le séga échappe mieux aux préjugés portés au créole, à Maurice. Même si le séga est chanté en créole ou en bhojpouri, la plupart des gens – c'est valable pour toutes les communautés – l'apprécient. Sans doute à cause du rythme déchaîné qui accompagne cette chanson et cette danse. En joignant le créole au séga, Maunick célèbre le vernaculaire comme un chant, comme une fête, et rejoint les tentatives du poète de désapprendre, de débless⁴⁰², de désommeiller⁴⁰³ les Mauriciens quant au code en usage à l'égard de cette langue.

⁴⁰⁰ Id., *L'intention poétique (Poétique II)*, Paris, Gallimard, 1997 [Paris, Éditions du Seuil, 1969], p. 44.

⁴⁰¹ Ce mot apparaît également dans TL, p. 45.

⁴⁰² Édouard J. Maunick, « Saut dans l'arc-en-ciel », *loco cit.*, p. 163.

⁴⁰³ Id., « Désert-archipel », *loco cit.*, p. 154

Chapitre 4

La littérature mauricienne et son île

...je te parle ici
 au nom de ton pays et du mien
 aux confins mascareignes
 en notre nom et celui de tous
 celui des îles soudain
 archipel-ultime-continent
 DEBOUT
 une voix qui réclame qu'on l'écoute
 et qui n'accepte pas d'être raisonnable
 comment se pourrait-il
 en plein incendie des jours
 en pleine rapine des nuits
 en plein alibi des préséances
 les affaires sont les affaires¹

Introduction

L'image la plus connue de Maurice est certainement celle d'un éden. Un lieu où cohabitent en paix et en harmonie des gens de différentes religions, ayant des cultures dissemblables. L'île a su attirer le respect de beaucoup de pays par ses progrès économiques – qui lui a valu d'ailleurs le titre de « tigre de l'océan Indien » – et sa stabilité politique. D'autres facteurs contribuent à sa notoriété : l'héritage pluriel et l'hospitalité des Mauriciens, les beaux paysages, les villages en bord de mer, les filaos, les fleurs rouges du flamboyant, les champs de cannes, le ciel azur, le tam-tam du séga, l'odeur des épices et cette splendide mosaïque humaine. Mais ce cadre enchanteur ne suffit pas à soutenir la réalité autrement différente qui compose le quotidien de l'île. L'univers insulaire est complexe. Il a ses vérités inavouées, ses sans-abri, ses drogués,

¹ Édouard J. Maunick, *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, Maurice, Éditions de l'océan Indien / Éditions du Centre de recherche indianocéanique (C.R.I), 1990, p. 13.

ses proxénètes, ses pédophiles, ses meurtres, ses préjugés raciaux et ses corruptions. Bref, Maurice demeure féérique pour les touristes, idéal pour les riches, mais offre un autre visage pour ceux qui vivent dans les ghettos de la pauvreté et de la marginalisation.

Outre l'inscription du créole dans les textes littéraires, l'écrivain mauricien d'expression française exprime son identité au moyen des thèmes qui tracent les contours de sa société et qu'il évoque dans ses œuvres. Dans ce dernier chapitre, nous verrons comment la littérature mauricienne postindépendance décrit Maurice. Ce discours littéraire expose-t-il un univers idyllique ? Cette littérature reflète-t-elle les déchirures de sa société ? Nous répondrons à ces questions par l'analyse de trois des thèmes les plus récurrents de la littérature mauricienne postindépendance. Dans l'ordre, nous nous pencherons sur les thèmes du métissage, de l'exclusion et ses conséquences qui sont la violence et la haine, et nous enchaînerons avec la religion. Les œuvres de notre corpus que nous retiendrons pour explorer ces thèmes sont : *Pagli*² d'Ananda Devi, *Le sang de l'Anglais* et *Les jours Kaya*³ de Carl de Souza, et *Linconsing Finalay*⁴ de Dev Virahsawmy.

Nous présentons d'abord brièvement les œuvres de notre corpus non étudiées jusqu'à maintenant.

² Ananda Devi, *Pagli*, Paris, Gallimard, 2001, 157 p.

³ Carl de Souza, *Les jours Kaya*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2000, 123 p.

⁴ Dev Virahsawmy, *Linconsing Finalay*. *Pies à III ak*, Rose Hill [ou : Maurice], Bukié Banané, 1979, 98 p. Nous utiliserons désormais les sigles PA, JK et LFA pour nous référer à ces deux romans et à cette pièce de théâtre.

4.1. Présentation de Devi et résumé de *Pagli*

L'auteure est titulaire d'un doctorat en anthropologie sociale. Elle a à son actif plusieurs romans et quelques recueils de poésie. Les thèmes abordés par Ananda Devi se rattachent principalement à la condition féminine à Maurice. Les langues maternelles de cette auteure sont le télougou et le créole, mais sa production littéraire est uniquement en français.

Pagli est le titre qu'a choisi Devi pour son livre et pour son personnage principal. Dans le roman, Pagli, Daya de son vrai nom, est une jeune fille hindoue de condition modeste qui habite le village de Terre Rouge à proximité de Port-Louis, la capitale.

Dès son enfance, elle est promise en mariage à son cousin. Ce dernier, beaucoup plus âgé qu'elle et dont le nom ne nous est pas révélé, la viole alors qu'elle n'a que 13 ans. Pagli vivra ce drame en silence. Elle découvrira la guérison et l'amour grâce à Zil – Jules en français –, un Créole, pêcheur de profession, qui habite également le village de Terre Rouge. Mais cette relation amoureuse entre Pagli et Zil se vit dans la clandestinité. Devi nous dévoile une société rurale très conservatrice. Pagli serait rejetée par sa famille et par sa communauté si elle s'affichait ouvertement avec Zil ou si elle se mariait avec lui.

Elle décide alors de se plier aux exigences de sa famille et épouse son cousin. Cependant, elle ne le fait pas uniquement par soumission, mais aussi pour se venger de cet homme qui l'a réduite en « un minuscule de tas de noir broyé⁵ ». Mariée, Pagli entretient une relation extraconjugale avec Zil, mais Misty, sa meilleure amie – une prostituée créole –, dans un accès de colère à l'égard des villageois qui la méprisent,

⁵ Ananda Devi, *op. cit.*, p. 54.

trahit son secret sans le vouloir. À cette nouvelle, tout le village s'enflamme contre Zil. Pagli sera enfermée dans une cage par ses beaux-parents et placée à l'arrière de la maison. La fin du roman voit la mort et la désillusion totale de Pagli, qui ne comprend pas d'où peut venir toute cette haine et cette intolérance.

4.2. Résumé des *Jours Kaya* de Carl de Souza

Dans *Les jours Kaya*, Carl de Souza raconte l'histoire fictive de Santee, une jeune fille hindoue, qui va à la recherche de son jeune frère Ram lors des émeutes de 1999. Le langage dans ce roman est cru, la violence est omniprésente, l'île est en feu.

Dans les années 1990, Roger Cervaux, un prêtre catholique, invente le terme « malaise créole » pour décrire le fort ressentiment qui prévaut au sein de la communauté créole. En février 1999, des émeutes éclatent à Maurice, qui paralysent l'île pendant à peu près une semaine. La raison de ce soulèvement est la mort de Kaya, un chanteur créole, survenue dans une cellule « d'Alcatraz⁶ ». Le gouvernement essaiera d'étouffer cette affaire en faisant croire que Kaya s'était donné la mort. Mais une « contre-autopsie du médecin légiste réunionnais Jean-Pierre Ramstein affirmera qu'il y a eu brutalité. Secouage de tête... hémorragie méningée...⁷ ». Par ailleurs, avant l'incident Kaya, plusieurs Créoles avaient été trouvés morts alors qu'ils étaient en garde à vue. De Souza le souligne aussi dans son roman par l'entremise de personnages anonymes, qui discutent

⁶ La prison d'Alcatraz est un endroit réservé aux grands criminels dans les casernes de Port-Louis. Or, Kaya n'en n'était pas un. Il a été incarcéré pour avoir fumé du « gandia » (cannabis) lors d'un concert organisé par le Mouvement républicain, un parti politique qui militait en faveur de la dépénalisation des drogues douces.

⁷ Thierry Château, « Le malaise créole », *Février noir*, Maurice, Les Éditions du Dattier, 2000. (Livre sans numérotation des pages.)

dans la rue les causes de la mort de Kaya : « [...] tu déconnes, ils l'ont fait à d'autres avant c'est pas le premier, c'est pas le premier Créole qui crève en prison⁸. »

Les Créoles habitant les cités ouvrières accueillent avec beaucoup de colère la mort de Kaya. Ils finissent par se révolter. Kaya était presque un dieu pour les Créoles, toute la population mauricienne le respectait en raison des messages de paix qu'il véhiculait dans ses chansons.

Au début des émeutes, les Créoles s'en prennent aux représentants de l'ordre, mettant notamment le feu à plusieurs postes de police sur l'île. Très vite, la situation dégénère. Les émeutiers brûlent des bus et des pneus pour bloquer les routes principales. Ensuite, ce sera le pillage et le saccage des magasins, des stations d'essence, des usines et des grandes surfaces. La prison de Brostal à Grande-Rivière-Nord-Ouest sera prise d'assaut. Plus de 200 prisonniers sont « délivrés ». Finalement, les hindous voyant leurs commerces dévastés et en feu, brûlent les maisons de Créoles dans les campagnes où ils se trouvent en grand nombre.

JK retrace avec précision l'atmosphère de confusion et de haine qui a régné pendant cette semaine noire de février. De Souza en profite pour introduire une histoire d'amour entre Santee et Ronaldomilanac le Créole. Le roman se termine par la mort des deux amoureux.

4.3. Résumé de *Linconsing Finalay* de Dev Virahsawmy

Linconsing finalay – une traduction française serait : « j'ai étudié au Lincolns Inn⁹ » – est une comédie en créole, en trois actes, non traduite dans laquelle Virahsawmy

⁸ Carl de Souza, *op. cit.*, p. 18.

⁹ École de loi qui jouit d'une très grande réputation en Angleterre.

jette un regard satirique sur les universitaires mauriciens des années 1970 qui, affirmant leur nouvelle identité intellectuelle, utilisent l'anglais pour se dissocier de la masse.

Le personnage principal dans cette pièce, L.F¹⁰, de son vrai nom Biswa, retourne à Maurice après ses études d'avocat en Angleterre. L.F est issu d'une famille de petits planteurs qui habite un village. Les parents de L.F ne possèdent pas une grande éducation mais ont pu, grâce à la protection d'un grand planteur¹¹, payer les études de leur fils.

Cette comédie souligne l'intransigeance de la communauté indo-mauricienne face au métissage. Les parents de L.F ne veulent pas que leur fils marie Déa, une fille créole, qui était la copine de L.F avant que celui-ci ne parte pour l'Angleterre. L.F finira par accepter le conseil de son père et se fiancera à une fille hindoue. Toutefois, il souhaite garder Déa comme maîtresse. Cette dernière lui préférera Krishnadev, un hindou et un ami de longue date. Dans LFA, Virahsawmy tourne en dérision l'attitude sectaire de L.F et de sa famille.

4.4.1. Le métissage

Nous nous intéresserons plus particulièrement au roman PA et à la pièce de théâtre LFA pour aborder le thème du métissage. Nous emprunterons aussi quelques exemples issus du roman de Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*.

¹⁰ Dev Virahsawmy accole ironiquement ce sobriquet à son personnage parce que les gens à Maurice qui ont étudié à l'étranger, surtout en Europe ou en Amérique du Nord, font souvent étalage de leurs connaissances et l'éloge des universités dans lesquelles ils ont étudié. Étant nommé L.F (diminutif de *Linconsing Finalay* ; en d'autres mots, « j'ai étudié au Lincolns Inn ») plutôt que Biswa, le nom par lequel il était connu avant son départ pour l'Angleterre, il n'a plus besoin de se présenter. Notons que Biswa en bhojpouri veut dire « jeter une malédiction à une personne ». La malédiction prend toute sa signification quand on sait l'attitude méprisante qu'adopte L.F à l'endroit de la classe pauvre et son allégeance au capitalisme.

¹¹ Les grands planteurs étaient pour la plupart issus de la communauté franco-mauricienne. Pendant la majeure partie du XX^e siècle, pratiquement toutes les usines de canne à sucre étaient aux mains de cette communauté. Les petits planteurs (les Indo-Mauriciens) étaient dépendants des Franco-Mauriciens puisque ces derniers achetaient leurs récoltes de canne à sucre. Pour inciter les petits planteurs à obtenir le rendement maximal de leurs terres, il arrivait que les grands planteurs leur prêtent l'argent nécessaire à l'achat des fertilisants nécessaires. Ainsi, beaucoup de petits planteurs ont pu prospérer économiquement et en ont profité pour envoyer leurs fils et filles faire des études en Angleterre.

L'espace territorial restreint de Maurice – rappelons que l'île n'a qu'une superficie de 1 865 km² – rend inévitable le côtoiement des communautés, des cultures, des traditions et des religions en présence. La promiscuité des maisons dans les campagnes et dans les villes fait que l'hindou, le Créole, le Chinois ou le Blanc n'est que rarement entouré de ses semblables et, en règle générale, qu'il a pour voisins des personnes qui appartiennent à une autre communauté que la sienne. Certes, la profusion de traditions culinaires et vestimentaires, d'architectures, de musiques, de langues, de religions originaires de l'Inde, de Chine, de l'Europe et de l'Afrique anime un sentiment de fierté chez le Mauricien. Mais les pratiques exogamiques sont sanctionnées, quelquefois dans le sang ou par des suicides. Par exemple, dans la communauté musulmane, un mariage mixte n'est pas conforme aux lois coraniques. Un musulman ou une musulmane enfreignant les règles établies par sa communauté doit absolument essayer de convertir à l'Islam la personne aimée. René Duboux, sociologue et professeur à l'Université de Genève, lors d'une étude portant sur la société mauricienne au début des années 1990, constate que « les Franco-Mauriciens ont toujours pratiqué l'endogamie », ils « se marient entre eux ». De même, il remarque que les « Chinois restent aussi entre eux ». Comme les hindous et les musulmans, ils vont parfois jusqu'à rechercher des partenaires dans leur région d'origine ». Cependant, il note « un grand nombre de mariages avec des étrangers, des Européens surtout¹² ». Les Européens échappent ainsi aux préjudices raciaux. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de mariages mixtes à l'intérieur de Maurice. Au contraire, il y en a de plus en plus, surtout dans les villes. Par

¹² René Duboux, *Métissage ou barbarie*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 55.

exemple, « à Port-Louis et à Rose Hill, en 1989, près de la moitié des mariages étaient mixtes¹³ ».

Cependant, dans toutes les communautés de la population mauricienne, nous retrouvons des personnes qui s'opposent aux unions interraciales. Le métissage est perçu comme une perte d'identité. Un hindou qui se marie avec une Afro-Créole ne sera plus considéré comme un hindou et les enfants issus de cette union seront *de facto* des Créoles. Par contre, un hindou qui se marie avec une Européenne sera mieux accepté. Signalons qu'un Afro-Créole ne peut en aucun cas devenir un hindou, même s'il décide de se convertir à l'hindouisme, toutefois il peut devenir musulman en adoptant l'Islam comme religion. Dans ce cas de figure, il aura aussi à changer de nom. Les préjugés sur la couleur de la peau et sur les types de cheveux existent à Maurice. Les personnes avec des traits africains marqués – par exemple, les cheveux crépus – ou celles issues de la communauté tamoule, dont la peau est souvent noire, ne sont pas considérées comme de bons partis par les autres communautés de l'île. Amal Sewtohul évoque ces situations dans HA¹⁴. Voici deux exemples où il en parle :

(i) Donc la mère de Priya, la vertueuse Mme M., craignait que la Grande Péninsule n'ait un effet similaire sur sa fille, malgré les assurances de ses amies. Elle avait encore en tête le souvenir du retour de sa sœur de Bombay en 75 : elle était descendue de l'avion vêtue d'une ample tunique orange et, avait médité pendant quarante-cinq minutes afin de répandre l'énergie cosmique sur toute l'île.

Et puis il faisait trop chaud en Inde, l'hygiène était inexistante et en plus c'était le milieu des années 80 : Rajiv Gandhi avait de gros problèmes avec les Sikhs. Delhi était dangereux. Pas question de l'envoyer à Bombay, villes des caïds de la drogue. Ni à Calcutta, pour tout l'or du monde. **À Madras ? Pour qu'elle revienne avec un Tamoul noir aux cheveux frisés¹⁵ ?**

¹³ *Ibid.*, p. 54.

¹⁴ Voir *supra*, chapitre 3 pour un résumé de HA.

¹⁵ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001, p. 16. (C'est nous qui soulignons.)

(ii) André connaissait bien des hindous qui revenaient de leurs études avec des Anglaises, des Françaises, des grosses Russes. Les familles n'étaient pas contentes au début, mais après tout comme il s'agissait de Blanches, elles étaient le plus souvent acceptées. **S'il s'était agi d'Africaines, on les aurait jetées à la rue**¹⁶.

Comme nous le voyons dans ces deux extraits, le métissage avec des gens à peau noire ou issus de l'Afrique n'est pas valorisé. La mère de Priya ne souhaite pas que sa fille épouse un homme de Madras parce que les gens du sud de l'Inde sont généralement de teint foncé et parce que leurs cheveux ne sont pas totalement droits. De même, André porte un jugement sur la communauté hindoue, qui accepte les femmes blanches mais méprise les Africaines. Certains types de métissage sont tolérés à Maurice. Par exemple, un Créole-Chinois pourra probablement se marier avec une Chinoise ou une Euro-Créole¹⁷, mais le métissage avec des Afro-Créoles n'enthousiasme aucune des communautés de l'île. La communauté hindoue étant la plus populeuse de Maurice, la littérature mauricienne met souvent en scène le métissage hindou/afro-créole. C'est ce type de métissage que nous verrons dans PA et dans la pièce LFA.

Signalons aussi qu'il y a la question de caste dans la communauté hindoue. Selon le père Souchon, « le mariage est possible entre les membres des deux grandes castes, “mahraz” et “baboojees”. Les “vaish”, qui sont les plus nombreux, se marient entre eux. Les “sudras”, situés au niveau le plus bas, ne peuvent pas entrer dans les castes supérieures¹⁸ ». Les auteurs mauriciens aiment souligner ces différents aspects du métissage dans leurs romans. Amal Sewtohul en parle dans HA.

¹⁶ *Ibid.*, p. 91-92. (C'est nous qui soulignons.)

¹⁷ Nous empruntons ce terme à Dev Vihrasawmy, qui divise les Créoles de Maurice en deux groupes : l'Afro-Créole plus proche de l'Afrique et l'Euro-Créole plus proche des Européens.

¹⁸ Cité par René Duboux, *op. cit.*, p. 52.

« Allé largué », dit-il finalement. Ashok avait le ventre noué. « Je suis allé chez elle, s'exclama-t-il. – Pas vrai ! dit Ajay, avec une note d'émotion dans la voix. – J'ai parlé à ses vieux. – Qu'est-ce qu'ils t'ont dit ? – On a seulement causé un peu, dit simplement Ashok. – Ah bon ? » dit Ajay. Puis, après un silence : **« C'est quelle Priya qu'elle s'appelle, déjà ? – Priya M... »** Ajay réfléchit un moment puis demanda : **« Tu ne vas pas avoir des problèmes de haute caste, basse caste et toutes ces conneries ? – Non, on est à peu près du même troupeau¹⁹. »**

Dans l'ensemble, cette littérature postindépendance semble converger dans une même voie. Le métissage est le thème le plus souvent évoqué. Les personnages hindous et afro-créoles vivent passionnément leurs amours, mais leurs histoires se terminent presque toujours par la mort de l'un des deux amoureux ou leur exclusion.

Dans *Pagli*, le métissage est réprimé par tout un village sans espoir de compromis. Pagli, ou « folle » en hindi, le personnage principal de PA, est nommée ainsi par les « mofines » – personnages de nature irréelle, représentés dans le roman par des esprits sous forme de vieilles femmes en sari blanc. « Elles sont des gardes-chiourme », « les soldats de la pureté » qui veillent sur la race et sur la culture hindoue de l'île. Elles désapprouvent l'amour de Pagli pour Zil l'Afro-Créole et viendront « maudire » Pagli et lui révéler sa folie et sa perdition. Dans le chapitre 4, Zil et Pagli se rencontrent clandestinement pour la première fois depuis que cette dernière est mariée. Au chapitre suivant, les « mofines » interviennent pour essayer de la convaincre de renoncer à Zil, mais voyant que Pagli ne souhaite pas suivre leur recommandation, elles la marquent au fer rouge.

Un soir de septembre, elles sont venues me voir avec leur fer rougi à blanc pour tracer sur mon front mon identité de folle. J'ai ri parce qu'elles n'ont pas compris que je préférais celle-là à toute autre. Ainsi j'étais libre d'aimer.

¹⁹ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 40.

[...] Elles ont hurlé de colère et de dépit. Elles m'ont prise par le bras et ont soulevé leur fer. Elles ont plaqué une main sur ma bouche pour m'empêcher de crier. Elles ne voulaient pas qu'on entende ma souffrance, **mais je sais que toi, quelque part, tu l'entendais, car le thonier s'est agité alors que la mer était calme, et tu as fermé les yeux de douleur.** Le fer rouge a grésillé dans la nuit. Ma chair a dégagé un lourd **parfum de brûlure**, mais il semblait qu'il me libérait.

Tu es frappée de la pire des folies, m'ont-elles dit. Celle de l'aveuglement volontaire, celle de l'obstination, celle de la destruction.

Mais non, ai-je ri. Je suis frappée de la folie d'amour²⁰.

Tandis que Pagli reçoit la marque des « mofines », le « thonier s'est agité alors que la mer était calme » et Zil « a fermé ses yeux de douleur ». Pagli choisit donc d'être folle par amour, sachant parfaitement qu'elle est aimée de Zil. Cependant, elle sait qu'elle mène une bataille dans une cause perdue. Tout dans PA se ligue contre le métissage. Dès la première page du roman, Pagli le confesse, « il y a trop de murs entre nous²¹ ». D'abord, Pagli est une femme mariée dans le roman, quoiqu'elle ne considère pas son mariage comme légitime. C'est sa famille qui a décidé qui elle devait épouser. C'est une pratique courante à Maurice dans les familles hindoues, de faire des *agwa*, des mariages arrangés. Pagli se retrouve dès son jeune âge promise à son cousin. « Il en a ainsi été décidé dès mon enfance parce que cela arrangeait tout le monde. Et moi j'ai accepté parce qu'il était celui dont je voulais me venger. Il m'a violée quand j'ai eu treize ans²². » Pour Pagli, même si tous les rituels²³ sont respectés dans la cérémonie de son mariage, elle estime « qu'il n'y avait rien de sacré dans son union, car il – son cousin²⁴ – l'avait déjà

²⁰ Ananda Devi, *Pagli*, Paris, Gallimard, 2001, p. 41-44. (C'est nous qui soulignons.)

²¹ *Ibid.*, p. 13.

²² *Ibid.*, p. 51.

²³ *Ibid.*, p. 74-76.

²⁴ La précision est de nous.

désacralisée²⁵ ». D'ailleurs, le nom de son cousin n'est jamais prononcé tout au long de l'histoire, comme pour bien signifier « que l'homme à ses côtés n'existait plus²⁶ ».

Le choix d'aimer Zil et d'aller contre sa race est risqué. La meilleure amie de Pagli, Misty, une prostituée créole, ainsi que les « mofines » la mettent en garde. Voici quatre extraits qui en font état, les deux premiers donnant la parole à Misty et les deux derniers, aux « mofines ».

(i) « Tu sais ce qu'ils feront, si tu t'obstines, si tu ne renonces pas. Ils ne te laisseront plus jamais sortir. Tu mourras de tristesse et de solitude. **Ils t'allongeront sagement sur ton bûcher comme une veuve, tenant ton petit cœur brûlé entre tes mains²⁷.** »

(ii) « **N'avez-vous jamais connu le poids de la condamnation et des yeux qui meurtrissent ?** Crois-moi, il vaut mieux se jeter dans le vide et connaître la douleur des os brisés au bout plutôt que de subir cette **brûlure-là**²⁸. »

(iii) « **Voici ton lieu, voici ton père, voici ton éternité, voici le trésor qui a atterri brûlant entre tes mains.** Si tu le laisses tomber à terre et subir les souillures de ton âme, **ce sera comme si tu détruisais d'un seul coup tous leurs rêves, et leur lutte aura été vaine.**

« Elles m'ont montré leur agonie, alors que **deux corps “étrangers” s'accouplaient.** Ce n'était pas beau à voir. Je ne comprenais pas qu'elles parlaient de nous²⁹. »

(iv) « Ne va pas là où tu te diriges, m'ont-elles dit. Car il y a la **chute marquée** au bout de tes pas. Ne regarde pas dans cette direction-là, car un **faux soleil** y brille. [...] Tu es parvenue à l'ultime frontière, ont-elles répété plusieurs fois. Ce qui sortira de tes reins portera un nom de **corrosion**. **Ce sera un être brumeux et sans substance, qui ne saura jamais qui il est. Nous avons besoin du passé pour savoir qui nous sommes. Elles m'ont fait voir un enfant au regard mort, pétri de solitude³⁰.** »

²⁵ *Ibid.*, p. 75.

²⁶ *Ibid.*, p. 16.

²⁷ *Ibid.*, p. 20. (C'est nous qui soulignons.)

²⁸ *Ibid.*, p. 46. (C'est nous qui soulignons.)

²⁹ *Ibid.*, p. 42. (C'est nous qui soulignons.)

³⁰ *Ibid.*, p. 43. (C'est nous qui soulignons.)

Notons dans ces extraits l'apparition de mots tels « bûcher », « brûlé », « brûlure » et « brûlant » qui sont associés au feu. Le choix du feu comme sentence pour annihiler Pagli est propre à la culture védique. Selon Benjamin Walker, l'une des utilités du feu dans l'hindouisme est de « purifier l'atmosphère et [de] repousser les démons³¹ ». Le feu, objet de vénération de la part des hindous, est représenté par la divinité d'Agni. Ce dernier est entre autres connu comme un « destructeur de démons³² ». Par ailleurs, la célébration de Holi, l'une des fêtes religieuses majeures en Inde, compte parmi les thèmes de commémoration de la mort de la diablesse Holika, détruite par le feu³³.

Pagli reçoit au début du roman des signes clairs lui indiquant que sa décision d'aimer un homme afro-créole est un acte de folie. Ainsi, elle entend une voix qui essaie de la raisonner : « une voix m'appelle Pagli. Encore et encore, comme pour me rappeler à l'ordre³⁴ ». Mais en choisissant la rébellion, Pagli devient plus ou moins une « diablesse » dans sa communauté. Elle n'obtiendra aucune aide ou marque de sympathie de la part des membres de sa propre communauté.

Misty l'exhorte à accepter cette réalité afin de ne pas périr de manière atroce entre les mains de sa famille, dans l'indifférence totale qui plus est. Mais les « mofines » sont les plus acerbes. Elles sont catégoriques, Zil est semblable à « un faux soleil » et symbolise la perdition : « [...] Tu es le danger qui les hante depuis toujours. Tu portes la menace dans ta semence³⁵. » Elles parlent à Pagli de son héritage génétique « brûlant entres ses mains » et qu'elle doit glorifier comme son « éternité ». Le discours des

³¹ Benjamin Walker, *The Hindu World : An Encyclopedic Survey of Hinduism*, vol. I, New York, Frederick A. Praeger, 1968, p. 359.

³² Frits Staal, *Agni : The Vedic Ritual of the Fire Alta*, vol. I, Delhi, Motilal Banarsidass, 1984, p. 73.

³³ Benjamin Walker, *op. cit.*, p. 354.

³⁴ Ananda Devi, *op. cit.*, p. 30.

³⁵ *Ibid.*, p. 109.

« mofines » tourne uniquement autour de la race. Nous avons l'impression qu'elles ne sont pas vraiment intéressées à « sauver » Pagli de sa « trahison », mais qu'elles veulent s'assurer que d'autres jeunes filles du village ne suivront pas son exemple. Les « mofines » font ainsi voir à Pagli « leur agonie » devant ces « deux corps “étrangers” qui s'accouplent » et elles lui font voir l'enfant « brumeux », « sans substance », « sans passé » qui sortira de ses entrailles. Elles le baptisent « corrosion », mais pourquoi un jugement aussi sévère à l'égard de cet enfant ?

Zil et Pagli représentent bien plus qu'un danger pour les « mofines », qui ont de l'aversion contre leur couple, formé de « créatures d'espèces différentes³⁶ » qui défient les lois de la nature. Jamais, dans le récit, les « mofines » ne reprochent à Pagli son adultère. Elles sont mêmes prêtes à lui « pardonner » sa conduite si elle se résout à avoir des enfants avec son mari : « Elles sont revenues à la charge avec des mines douces. Tu dois avoir des enfants, m'ont-elles dit. Ta vie ainsi sera pleine. Tu oublieras ces désirs étranges et ces révoltes insensées³⁷. »

Les « désirs étranges » ne renvoient pas à l'adultère, mais bien à une relation avec un homme afro-créole, considérée comme une souillure. Nous pouvons donc conclure que si Pagli vivait une aventure extraconjugale avec un hindou, les « mofines » ne seraient pas intervenues. Elles le font uniquement à cause de Zil. C'est à cause de ce dernier que l'enfant de Pagli aura un « regard mort » et que l'avenir pour lui se résume à une « chute marquée ». Il en est de même de Pagli qui, par son contact avec Zil, devient une « tare », une intouchable : « entourée de tous ces gens au visage de plomb, j'étais l'intouchable. Parce que touchée... Touchée par toi ». Sa famille la rejette.

³⁶ *Ibid.*, p. 42.

³⁷ *Ibid.*, p. 44.

« C'est tout ce qu'il nous fallait, une *pagli*, une tare, une malédiction descendue sur notre maison avec ses yeux de braise pour nous voler notre paix et notre tranquillité, il vaut mieux la mettre à l'asile³⁸. »

Il n'est même plus permis à Pagli d'habiter sous le toit familial à cause de son « impureté ». Pagli, la « diablesse » « aux yeux de braise », doit disparaître. Battue, bâillonnée, Pagli passera ses derniers moments « dans le poulailler » à attendre le retour de Zil. Durant cette attente, elle découvrira qu'elle est enceinte. « Il y a toi. Ou ce que tu as enfin réussi à me donner. Il y a un enfant de toi³⁹. » Mais ni elle ni l'enfant ne survivront ; Zil arrivera trop tard. Toutefois, jusqu'au bout, Pagli s'accrochera à son rêve d'un autre possible.

Tout en sachant qu'elle est une « écharde » pour sa famille et sa communauté, Pagli refuse les images troublantes que lui prédisent les « mofines ». Elle préfère se bercer d'illusions et « se cacher le visage pour ne pas comprendre sa défaite⁴⁰ ». Ainsi, Pagli chante et célèbre l'amour, l'élégance, et la fidélité de Zil. Elle s' imagine autrement la progéniture qui sortira de son union avec Zil. Voici quelques extraits où Pagli épanche son cœur en faveur de l'homme qu'elle aime et de ses rêves d'avoir un enfant de lui.

(i) « En toi **toutes les lumières** se sont rassemblées⁴¹. »

(ii) « Je n'avais rien de beau. **Je n'étais pas comme toi un océan d'or et de nuit**⁴². »

(iii) « Accrochée à toi, j'ai vu ta bouche. **Lèvres matelassées et lisses**, brillantes comme une lune tiède contre lesquelles il serait bon de reposer ma bouche de son aridité⁴³. »

³⁸ *Ibid.*, p. 112. (C'est nous qui soulignons.)

³⁹ *Ibid.*, p. 139.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 41.

⁴¹ *Ibid.*, p. 118.

⁴² *Ibid.*, p. 36. (C'est nous qui soulignons.)

⁴³ *Ibid.*, p. 36-37. (C'est nous qui soulignons.)

(iv) « **Tu souris des yeux, de la bouche et du cœur.** Tu as l'air de venir de très loin, il y a de la sueur sur ton front bombé et au-dessus de tes **lèvres-coussins.** **Tes cheveux crépus** sont ras sur ta tête et poussiéreux, on les aurait dit saupoudrés de farine. Ce n'est qu'un peu du blanc de la vie qui les a touchés⁴⁴. »

(v) « **Tu apaises une à une mes angoisses, tu les dénoues, je suis échevelée de toi.** Mais je sais aussi qu'il me faudra, pour te mériter, me battre contre les mofines qui gardent en elles les haines secrètes de l'île⁴⁵. »

(vi) « **Cet enfant que je n'ai pas eu, tu lui aurais donné ta constance d'homme et ta vigilance, ta nuit versatile, tes aurores. Tu lui aurais donné l'odeur de ta liberté. [...]** Elle aurait grandi sans peur, le rire libre et le corps fertile, et dans son amour il n'y aurait pas eu de honte. Corps et esprit, elle aurait grandi. Elle aurait ouvert les yeux sous ton regard.

« Il aurait eu **des traits doux et une lumière au cœur**, et, en le regardant, je t'aurais reconnu en lui et tu l'aurais reconnu en moi⁴⁶. »

(vii) « **Cet enfant qui m'est venu ainsi dans l'absolu, je le vois, et son sourire d'étoile, comme le tien, illumine le monde.** Sa peau de sucre de canne caramélisé au soleil de décembre, ses cheveux bouclés et noirs, ses lèvres charnues, ses yeux rêveurs, peu importe comment il sera, quel mélange, quelle mixture, quel aspect de dorure et d'oiseau de paradis et d'aube qui point sur les manguiers, cet enfant de l'île et de Zil et de moi est le miracle issu de nos corps accolés et de nos sources mêlées et de nos sangs glorieusement pareils. Toi moi écorchés et identiques, ma différence, mon jumeau, mon pareil, mon essence, notre enfant toi moi est le but de notre nous et je n'écouterai plus jamais le jus amer qui coule des lèvres des mofines lorsqu'elles ne songent qu'à nous séparer⁴⁷. »

Autant Zil est synonyme de ténèbres et d'abîme pour les « mofines », autant cet homme symbolise « toutes les lumières » pour Pagli. L'image « océan d'or et de nuit » que Pagli utilise pour décrire Zil signale que la couleur de la peau est arbitraire. Zil, même en étant océan noir, demeure aussi précieux que l'or fin. Il brille d'une lumière éclatante qui

⁴⁴ *Ibid.*, p. 37. (C'est nous qui soulignons.)

⁴⁵ *Ibid.*, p. 40. (C'est nous qui soulignons.)

⁴⁶ *Ibid.*, p. 91-92. (C'est nous qui soulignons.)

⁴⁷ *Ibid.*, p. 93. (C'est nous qui soulignons.)

émane de son « cœur » et de ses « yeux ». Le roman renferme plusieurs exemples où, chaque fois que Pagli parle de Zil, elle évoque en même temps la lumière qui « brille » autour de lui. Par exemple, elle reconnaît Zil comme son mari légitime. En se remémorant le souvenir de cette nuit nuptiale « quand pour la première fois il l'a touchée », Pagli parle « de nouvelle lune ». Les nuits semblent toujours « étoilées » ou un clair de lune en présence de Zil.

Malgré les barrières qui existent dans son village et en dépit de la pression exercée par les « mofines », Pagli revendique « le droit d'aimer ». Elle fera la guerre aux « mofines », à sa famille et à son village. Elle conteste leurs visions passéistes : « Ils croient s'appuyer sur la profondeur de leur passé, mais ils ne se construisent aucun avenir car ils ont fermé toutes les portes. Ils refusent de voir ce qui en l'autre brille et les attend⁴⁸. » Pour Pagli, Zil « apaise une à une ses angoisses ». Tout au long de PA, Pagli ne fera que « rêver » d'une autre vie et chanter son amour pour Zil. Elle voudrait que sa peau soit aussi noire que celle de Zil, en vue d'une parfaite « harmonie » avec lui. Elle considère la bouche de Zil comme des « lèvres matelassées » et des « lèvres-coussins ». Elle n'est pas dégoûtée devant ses « cheveux crépus ». Elle est émerveillée par la capacité de Zil à « donner sans compter⁴⁹ ». Elle voit en lui la somme de « toutes les lumières » et est d'avis qu'elle n'est pas belle, tandis qu'il resplendit comme « un océan d'or et de nuit ».

Pagli parle aussi longuement de cet enfant qui aurait pu être. Elle sait que cet enfant aurait eu une « lumière au cœur ». Zil lui aurait transmis sa « constance » et sa « vigilance ». Pagli met tout son espoir dans cet enfant au « sourire d'étoile » qui viendra

⁴⁸ *Ibid.*, p. 55.

⁴⁹ (C'est nous qui soulignons.)

« illuminer le monde ». Peu important son apparence et la « mixture » dont on pourra l'étiqueter, il sera le fruit de leurs « sangs glorieusement pareils ». Cet enfant ne serait donc pas une dissolution, encore moins une « corrosion », mais un enrichissement. Il sera encore plus beau que ses parents. Pour Pagli, « personne ne peut nier que sous notre peau nous sommes semblables, nous sommes mêmes⁵⁰ ». Pas étonnant qu'elle estime Zil comme « son jumeau », « son pareil » et « son essence ». Aussi prend-elle la décision de ne plus jamais se laisser influencer par les « mofines », qui l'accusent « d'aveuglement volontaire ». Seule contre tous, Pagli choisira l'amour et la mort.

Virahsawmy propose une fin moins radicale dans sa pièce de théâtre LFA, bien qu'il mette en scène les préjugés à l'encontre des Créoles à Maurice. Encore une fois, nous verrons comment les familles hindoues condamnent les unions avec les Afro-Créoles, même s'ils ont du sang indien.

Dans LFA, c'est Déa, une fille créole dont le père est hindou et la mère, créole⁵¹, qui essuie les sarcasmes de L.F et de sa famille. Avant de partir pour l'Angleterre, Biswa⁵² – il se fera appeler plus tard L.F, diminutif de *Linconsing Finalay* ; en d'autres mots, il a fréquenté la prestigieuse école de loi *Lincolns Inn* – se fiancera secrètement avec Déa. Pendant cinq ans, cette dernière l'attendra patiemment. L.F, en Angleterre, correspondra avec elle pendant un certain temps, mais au fur et à mesure de son insertion dans la culture britannique, le lien se détend.

Au tout début de la pièce, la mère de L.F demande à Déa de lui tenir compagnie alors que son mari est allé chercher L.F à l'aéroport. « Mama L.F » ignore tout de la

⁵⁰ Ananda Devi, *op. cit.*, p. 147.

⁵¹ Virahsawmy ne dit pas explicitement qu'il s'agit d'une Afro-Créole, mais le mépris dont elle fait l'objet porte à le croire.

⁵² Nous nous référerons désormais à ce personnage sous son nom le plus utilisé dans la pièce, c'est-à-dire L.F.

relation que son fils a pu avoir avec Déa. Elle parle à Déa de ses plans pour son fils.

Voici un extrait de ce dialogue :

Mama L.F : Vous savez, je pense à quelque chose. Mon fils n'est plus très jeune. Il a plus de trente ans. Je dois lui trouver une bonne épouse. Maintenant, qui sait s'il ne s'est pas déjà marié avec une fille d'un autre pays.

Déa : Je suis sûre qu'il ne l'a pas fait.

Mama L.F : Que dites-vous ?

Déa : Je suis en retard. Je dois partir.

Mama L.F : Déa !

Déa : Qu'y a-t-il !

Mama L.F : Déa, nous devons lui trouver une bonne fille !

Déa : Une bonne fille ?

Mama L.F : Une bonne fille, de bonne famille, qui sache lire, qui a de bonnes manières... comme toi.

Déa : Moi !

Mama L.F : Une bonne fille dans notre communauté.

Déa : Vous... vous ne croyez pas qu'il faudrait laisser votre fils (elle hésite) faire son choix lui-même.

Mama L.F : Tu parles comme ces jeunes-là [...] Comment il pourra s'en procurer ? Moi je suis sa mère, je sais ce qui est bon pour lui. Je ne suis pas née de la dernière pluie, Déa. Beaucoup de jeunes passent par des moments difficiles parce qu'ils ne font que foncer sans réfléchir.

Déa : Vous ne pensez pas qu'il voudra agir comme les gens à l'étranger. Là-bas, les gens se marient selon leur cœur. Peut-être...

Mama L.F : Ça je n'accepterai jamais. Il doit écouter sa maman.

Déa : À qui pensez-vous ?

Mama L.F : Je pense seulement qu'il doit se marier [...] Regardez-vous !

Déa : Moi !

Mama L.F : Vous êtes jolie, vous avez bon cœur, vous êtes éduquée. Vous devenez vieille, vous n'êtes pas encore mariée. Pourquoi ? Il faut chercher un bon garçon pour vous. Votre mère doit chercher, ma fille.

Déa : Ne vous souciez pas pour moi, ma tante⁵³. Je suis bien comme je suis.

Mama L.F : Vous ne faites pas bien de parler ainsi, ma fille. Vous devez vous marier, avoir des enfants, prendre soin de votre mari. C'est la vie.

Déa : Mon heure n'est pas encore arrivée. J'aime plus mon travail...

Mama L.F : Ben voyons. Vous pensez que je ne suis pas au courant ?

Déa : Que voulez-vous dire ?

Mama L.F : Vous pensez que je ne sais pas qu'il y a une personne dans votre cœur.

Déa : Qui est-ce ?

Mama L.F : Tout le monde est au courant.

Déa : Mais qui est-ce, ma tante ?

Mama L.F : Vous aimez Krishnadev !

Déa : Moi ... Krishnadev ! Mais qu'est-ce qui vous prend ?

[...] **Mama L.F :** Lui est un garçon « hindou »... [ou : [...]]

Déa : Moi je suis une enfant bâtarde ! Mon père était « hindou » et ma mère « créole ».

Mama L.F : Ne vous fâchez pas, ma fille. Je sais que vous êtes une bonne enfant [...] mais seulement...

⁵³ « Ma tante » est une expression utilisée à Maurice à l'égard des vieilles personnes, en signe de respect.

Déa : Mais seulement une fille bâtarde ne peut fréquenter un bon « hindou » (ironiquement) [...] Si vous saviez qui est celui que j'aime vraiment, vous [...] ⁵⁴.

Cet extrait se situe au tout début de la pièce et place immédiatement le métissage comme une chose à éviter. Des indices nous sont fournis, nous permettant de croire que Déa est amoureuse de L.F. D'abord elle est catégorique sur le fait que L.F ne s'est pas marié avec une fille d'un autre pays, et puis, à la fin de cet extrait, elle laisse échapper qu'une personne a bel et bien conquis son cœur et que cela choquerait « Mama L.F » si elle apprenait de qui il s'agissait. Mais elle découvre aussi que « Mama L.F » a des plans bien arrêtés pour son fils. « Mama L.F » voudrait pour son fils une fille ayant la douceur, les bonnes manières et l'éducation de Déa. Pendant un court instant, Déa pense que ce pourrait être elle, mais « Mama L.F » lève toute ambiguïté en ajoutant que l'épouse de son fils doit être issue de la communauté hindoue. De plus, ce n'est pas à L.F de se trouver une femme. Notons aussi que « Mama L.F » pense que Déa aime Krishnadev, étant donné que les deux travaillent ensemble. Toutefois, la remarque de « Mama L.F » – « Lui est un garçon "hindou" » – suscite en elle une vive réaction. Elle comprend très bien que « Mama L.F » lui indique par là que Krishnadev est hors de sa portée, et qu'elle ne devrait pas s'imaginer qu'un avenir soit possible entre elle et cet homme. « Mama L.F » ainsi que son mari – nous le verrons un peu plus loin – sont de la même école de pensée que les « mofines » de PA. Eux aussi sont des gardiens de cette lignée éternelle. Ils veillent avec zèle à ce qu'aucune semence menaçante ne vienne éclabousser la race. Comme Déa n'est hindoue qu'à demi, sa bâtardise l'empêche de prétendre à une union avec un « bon hindou » comme Krishnadev, encore moins avec L.F. D'ailleurs, « Mama

54 Dev Virahsawmy, *Linconsing Finalay*, Maurice, Bukié Banané, 1979, p. 3-6. C'est notre traduction et nous soulignons.

L.F », avant d'attirer son attention sur le fait que Krishnadev n'est pas de son milieu, lui suggère que sa mère devrait commencer à chercher un homme pour elle. Nous comprenons qu'il est question d'un homme créole.

Le père⁵⁵ de L.F est encore plus radical que sa femme dans ses opinions vis-à-vis du métissage. S'il est vrai que « Mama L.F » s'oppose tout à fait aux mariages interethniques, elle considère quand même Déa comme une bonne et une belle fille éduquée. Tel n'est pas le cas de « Papa L.F ». De retour de l'aéroport, lorsqu'il apprend que Déa vient juste de partir et qu'elle tenait compagnie à sa femme, à la demande de cette dernière, il la réprimande sévèrement.

Papa L.F : (irrité) Elle était là ! Ne lui ai-je pas défendu de mettre les pieds ici. Normal qu'elle voudra tenter sa chance avec un avocat.

Mama L.F : Pourquoi parlez-vous ainsi ? C'est moi qui lui ai demandé de venir, pour me tenir compagnie afin que je ne sois pas seule.

Papa L.F : Je te défends de la faire venir ici encore. Est-ce que tu m'as bien entendu ?

L.F : Pourquoi l'empêcher de venir, Papa ?

Papa L.F : Pour votre propre bien, L.F. Vous savez, sa maman avait une mauvaise réputation [...]. Une bâtarde ne peut pas fréquenter ma maison⁵⁶ :

Pour « Papa L.F », Déa incarne une menace potentielle. Qu'elle soit une « bâtarde » n'arrange pas les choses. Ce terme renvoie à plusieurs situations à Maurice, mais dans le contexte, nous sommes enclins à penser que Déa est née hors des liens du mariage, ce qui en fait une enfant illégitime qui, en plus, est une Créole. C'est donc par mesure de protection qu'il lui a interdit de venir chez lui. Il est clair pour « Papa L.F »

⁵⁵ Nous le nommerons désormais Papa L.F entre guillemets.

⁵⁶ Dev Virahsawmy, *op. cit.*, p. 22. C'est notre traduction et nous soulignons.

que Déa est « une femme de mauvaise réputation », comme l'avait été sa mère. Non seulement « Papa L.F » n'aime pas Déa, mais il a de l'aversion pour son père Manilall, qui a commis le péché impardonnable d'aller vers une femme créole. Voici deux extraits où il s'exprime à propos de Manilall, le père de Déa.

Papa L.F : Tu la connais, elle est la fille bâtarde de ce cochon de Manilall⁵⁷.

Papa L.F : Je vous préviens, L.F [...] Il ne faut surtout pas que vous portiez atteinte à notre honneur comme l'a fait ce cochon de Manilall. Épouser une femme créole ! Voyez le fils de Sadar Manick. Il est revenu de ses études comme docteur. Son père lui a trouvé une bonne fille. Il s'est marié dans une bonne famille. Il a une grande maison, une voiture neuve et un bon travail avec le gouvernement. Que peut-on souhaiter de plus⁵⁸ ?

« Papa L.F » ne porte pas Krishnadev dans son cœur parce qu'il le voit souvent en compagnie de Déa. À une question que lui pose L.F pour savoir si Krishnadev est marié, il répondra : « Marié ! Mais qui est-ce qui lui donnerait sa fille ? Surtout qu'il s'affiche partout avec cette femme [Déa]⁵⁹. » De plus, prospérité semble rimer avec endogamie dans LFA. Le fils de Sadar Manick, en épousant une fille hindoue de bonne famille, a pu affermir sa position. Maurice étant politiquement contrôlé par les hindous, il est plus facile de se trouver du travail en faisant de bonnes alliances avec des familles hindoues puissantes qui ont leurs entrées dans le cercle des politiciens. Voyant que son fils évoque constamment le souvenir de Déa, son père lui annonce qu'il lui a trouvé une épouse digne de son rang. C'est donc le fait d'occuper un poste et d'entrer dans la société qui oblige L.F à se marier.

Papa L.F : (irrité) Déa, mais qu'as-tu avec Déa [...] (il se calme)
Écoutez, L.F, j'ai quelque chose de sérieux à vous dire. Lorsque vous

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 21.

avez réussi vos examens, j'ai commencé à chercher. J'ai trouvé une bonne fille pour vous.

[...] **Mama L.F** : Nous l'avons vue dans un mariage. C'est une jolie fille[,] mon fils. Elle a le teint clair.

[...] **Papa L.F** : Je crois qu'elle est allée à l'école jusqu'à la forme quatre, nous pouvons dire qu'elle a son SC⁶⁰. Ses deux frères sont docteurs. Son papa est un grand planteur⁶¹.

L.F commencera par se disputer avec son père. Il quittera même le toit familial pour une nuit et ira chez Déa. Ensuite il reviendra à de meilleures dispositions. La fille que ses parents ont trouvée pour lui représente le choix de la raison. Elle est d'une famille riche et compte deux frères qui sont docteurs. Renoncer à cette alliance ne peut qu'être préjudiciable aux ambitions de L.F, qui rêve même de devenir un jour premier ministre de Maurice. Il acceptera de se marier avec la fille que ses parents ont choisie pour lui. Cependant, il ne fera pas part à Déa de ses projets de mariage parce qu'il compte la garder comme maîtresse. Mais Lulu Kontu – un Afro-Créole et concierge de L.F – révélera à celle-ci les vraies intentions de L.F à son égard. La pièce se termine quand Déa demande des explications à L.F et décide que sa place est avec Krishnadev⁶².

Déa : Laisse-moi régler ça une bonne fois pour toute [*sic*]. Tu avais raison Krishna, j'étais trop romantique. La réalité est tout autre. Ma mère est créole, je ne suis pas riche. Pour des gens de ma situation il n'y a aucun avenir.

Krishnadev : Ne dis pas ça, Déa.

[...] **Krishnadev** : Partons, Déa, notre place n'est pas ici.

⁶⁰ Le *School Certificate* est l'équivalent de la 11^e année et la forme quatre, l'équivalent de la 10^e année dans le système canadien.

⁶¹ Dev Virahsawmy, *op. cit.*, p. 24-26.

⁶² Krishnadev est l'ami d'enfance de L.F et est amoureux de Déa, mais il n'a pas eu le courage de lui déclarer sa flamme, car il sait qu'elle aime L.F. Il a préféré lui écrire une lettre qu'il a laissée dans un de ses dossiers et espère qu'en mettant de l'ordre, Déa finira par la trouver et ainsi connaître ses sentiments pour elle. C'est Lulu Kontu, le concierge de L.F, un Créole et lui-même amoureux de Déa, qui, en fouillant dans le bureau de Krishnadev, a trouvé la lettre. Il en a fait part à Déa.

Déa : Non, j'ai des comptes à régler avant.

L.F : Régler des comptes ! Toi ! Avec moi ! Mais pour qui te prends-tu ? Fous le camp d'ici !

[...] **L.F** : [...] Elle pensait que j'allais me marier avec elle. Elle a pétié les plombs. Elle est très bien comme divertissement, pas comme une épouse. Pas comme la femme d'un avocat.

Krishnadev : Pourquoi ?

L.F : Tu es devenu pagla [fou] toi aussi. Ça aussi il faut te l'expliquer.

[...] **L.F** : Déa ! Ne t'en va pas. Ne me laisse pas seul. Reste ! Je vais me marier avec toi.

Déa : Non Biswa, je ne ferai pas la même erreur deux fois. (Elle prend la main de Krishnadev.)

L.F : Tu es ma fiancée ! Ta place est avec moi.

Déa : Non, Biswa. Ma place est avec lui⁶³.

Amère est la confession de Déa quand elle comprend la supercherie de L.F : « Pour des gens de ma situation il n'y a aucun avenir. » Son état de fille de « mère créole » est une malédiction qui l'emprisonne. Toute tentative de sortir de cette « créolité⁶⁴ » se solde par un refus et un rejet. Déa peut prétendre au rôle de maîtresse, mais pas à celui d'épouse d'un avocat hindou.

Nous avons vu dans PA que Pagli – folle en hindi – hérite de ce nom à cause de son amour pour un Créole. LFA, dans sa version créole, utilise le mot « pagla » – fou au masculin – pour décrire Krishnadev quand ce dernier demande à L.F pourquoi une fille créole ne peut pas devenir l'épouse d'un avocat hindou. Du reste, si L.F ne donne pas suite à la question de Krishnadev, c'est que, pour lui, la réponse va de soi. Ceux ou celles

⁶³ Dev Virahsawmy, *op. cit.*, p. 98.

⁶⁴ Nous envisageons ici la créolité relativement à la race ayant pour souche l'Afrique.

qui ne voient pas de mal à s'unir dans le mariage à des Créoles sont par leur aveuglement des « pagli » ou des « pagla ».

L.F tentera bien de jouer sur les sentiments de Déa dans les dernières répliques, pour la convaincre de rester avec lui. Mais ce dernier va-tout n'impressionne pas Déa qui a découvert son vrai visage. Déa et Krishnadev s'en vont ensemble, mais leur avenir n'est pas brillant. La littérature mauricienne postindépendance rappelle que la société mauricienne dans son ensemble continue à compartimenter les gens selon la couleur de leur peau et leurs origines. Aux personnages voulant outrepasser le code de la société, elle n'offre guère d'autre solution que la mort ou l'exclusion. Somme toute, le métissage dans PA et dans LFA est un échec. C'est ce que nous retenons de ce thème.

4.4.2. Exclusion, violence et haine

Pour illustrer notre propos relatif au deuxième thème, impliquant l'exclusion, la violence et la haine, nous recourrons aux textes suivants : *Pagli*, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance* et *Les jours Kaya*.

La marginalisation est un thème qui a toujours hanté la société mauricienne. Chaque communauté a ses pauvres et ses parias. Toutefois, le nombre en est plus grand dans la communauté créole à Maurice. Moutou, historien mauricien, note que les Créoles occupaient 90 % des postes dans le service civil au début du XX^e siècle. Dans les années 1980 et 1990, les Créoles ne représentent plus que 11 à 15 %⁶⁵. Après l'indépendance de Maurice, le pouvoir politique échut aux hindous. Ces derniers procédèrent à une redistribution des rôles dans la fonction publique, comme le soulignent Barbara et Terrance Carroll : « le personnel de la plupart des institutions publiques revêtit très vite

⁶⁵ Benjamin Moutou, *Les chrétiens de l'île Maurice*, Port-Louis, Best Graphics, p. 439.

une prédominance hindoue⁶⁶ ». Par ailleurs, William Miles soutient que c'est dans les zones à prédominance créole que l'on observe le taux le plus élevé d'échec scolaire⁶⁷. Selon Thierry Château, la communauté afro-créole accuse un retard considérable vis-à-vis des autres communautés de l'île :

Depuis les plus petits aides-camionneurs, les fameux « enflés camion », jusqu'aux pêcheurs, en passant par les employés d'usines, d'entreprises de constructions [*sic*], de la zone portuaire, de sociétés de nettoyage, etc, tous sont en majorité des Créoles. Tous souffrent. Certes, il y a également des laboureurs, des employés de bureau ou d'hôtels, des petits marchands qui sont hindous ou musulmans et qui sont à la traîne, mais, au fil des années, le « ti-dimoune » créole s'est senti victimisé. À tort ou à raison. Aujourd'hui, à Maurice, le fossé social se creuse, non seulement pour les Mauriciens au bas de l'échelle, mais surtout pour tous ces Créoles qui se retrouvent au dernier échelon⁶⁸.

Même constat de la part du journaliste Sedley Richard Assonne dans son roman *Robis*⁶⁹ – dépotoir en français –, écrit en créole, où il compare Les Salines, un faubourg de Port-Louis habité essentiellement par des Afro-Créoles, à un amas d'ordures. Les Afro-Créoles y sont décrits comme des ivrognes⁷⁰, comme des cochons qui vivent dans une malpropreté indescriptible⁷¹, mais aussi comme des personnes ne contribuant pas aux succès économiques de Maurice :

La plupart des gens vivant à Les Salines travaillaient dans des usines, à Plaine Lauzan ou à Coromandel. Il y avait bien quelques fonctionnaires qui vivaient adéquatément, mais la majorité était marginalisée. Depuis l'enfance, leur sort est déjà réglé. Ils finiront

⁶⁶ Barbara Wake Carroll et Terrance Carroll, « Trouble in Paradise : Ethnic Conflict in Mauritius », *Commonwealth & Comparative Politics*, vol. 38, n° 2, juillet 2000, p. 30.

⁶⁷ Voir William F.S. Miles, « The Creole Malaise in Mauritius » *African Affairs*, vol. 98, n° 391, avril 1999, p. 217.

⁶⁸ Thierry Château, « Le malaise créole », *Février noir*, Maurice, Les Éditions du Dattier, 2000. (Livre sans la numérotation des pages.)

⁶⁹ Sedley Richard Assonne, *Robis*, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 1997, 93 p.

⁷⁰ Voir l'épisode de Jackson. *Ibid.*, p. 41-42.

⁷¹ Voir l'épisode de *Bonnfam kaka*, l'un des personnages du roman qui n'a pas de toilette ni de salle de bain dans sa maison. Elle place les matières fécales de sa famille dans des sacs en plastique et, une fois la nuit arrivée, elle les jette sur un terrain abandonné. *Ibid.*, p. 14-15.

soit comme des maçons, des débardeurs ou des mécaniciens. Lorsqu'ils réussissent à leurs examens de forme cinq⁷², il faut crier au miracle⁷³.

Les Afro-Créoles sont pour la plupart cantonnés dans des cités ouvrières comme celles de Roche Bois, Cassis, Bois Marchand, Barkly, Camp Levieux, La Cure, La Briqueterie. Certaines de ces cités ont des noms très dépréciatifs comme cité planète des singes, cité tôle⁷⁴, cité porno, camp zoulou ou camp diable. Les Créoles sont aussi étiquetés de toutes sortes de quolibets : robot, *mazambique* et *tisévé*⁷⁵, *lalèv épais*⁷⁶, *manzé koson*⁷⁷, enfin *grénair*⁷⁸. Bien sûr, les hindous sont aussi l'objet du mépris de l'ensemble de la population créole qui les qualifie de *brède*⁷⁹, de *ti léker*⁸⁰, de *malbar diluile*⁸¹, de coolie, même de *jangli*⁸². Les Afro-Créoles, en plus d'être exclus par les hindous, le sont souvent également par les Euro-Créoles – aussi par les Afro-Créoles, mais nous y reviendrons – qui les méprisent avec autant, voire plus de dédain que les hindous. Il existe une grande division au sein de la communauté créole à Maurice. Les ségas font

⁷² Équivalent de la 11^e année scolaire au Canada.

⁷³ Sedley Richard Assonne, *op. cit.*, p. 32. (Notre traduction.)

⁷⁴ Les maisons sont en tôle, pas en béton comme c'est le cas de la majorité des habitations à Maurice. Amal Sewtohl (*Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001, p. 130) en fait mention dans son roman : « Les cités ouvrières Longtill (construites en béton par les Sud-Africains au début de l'indépendance pour les classes défavorisées) étaient des banlieues californiennes comparées au quartier où vivait Stellio : une agglomération de maisons, pour la plupart en tôle, cachée derrière un bosquet d'épineux desséchés, situé au tréfonds de la circonscription. »

⁷⁵ En référence à leurs cheveux.

⁷⁶ En référence à l'épaisseur de leurs lèvres.

⁷⁷ En référence aux filles créoles qui sont cataloguées comme des prostituées. À la fin de leur carrière, elles sont toute juste bonnes pour servir de nourriture aux cochons. Voir Carl de Souza, *Les jours Kaya*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2000, p.56-57. Le chauffeur de taxi Robert de Noir est surpris par la présence de Santee à une heure avancée de la nuit. Les filles indiennes n'ont pas la réputation d'être des prostituées, seules les Créoles le sont : « Des filles comme ça, on en voyait de temps à autre, venant des villages pour chercher du travail, mais la nuit. C'était pour la plupart des Créoles que les proxénètes se hâtaient de reconduire chez elles au petit matin. »

⁷⁸ Pour signifier qu'ils sont comme le vent, qu'ils ne possèdent rien.

⁷⁹ Pour dire que les hindous sont physiquement faibles à cause des légumes qu'ils consomment en abondance.

⁸⁰ Des lâches.

⁸¹ Les hindous aiment utiliser l'huile de ricin ou l'huile de coco qu'ils mettent dans leurs cheveux, d'où cette appellation.

⁸² De sauvages.

souvent l'évocation de ce manque de solidarité qui règne parmi les Créoles. Par exemple, le groupe de séga *Negro pou la vi* / Négro pour la vie exprime la marginalisation à laquelle les Créoles doivent faire face de la part d'Euro-Créoles ou encore d'Afro-Créoles. Dans le cas de ces derniers, il s'agit surtout de ceux qui se sont mariés avec une personne au teint clair et avec des cheveux droits, ce qui équivalait automatiquement à une ascension sociale à Maurice. L'éducation est une autre manière par laquelle une fracture s'opère dans la communauté créole. Les Afro-Créoles, s'ils réussissent dans la vie, ont souvent tendance à ignorer ceux qui sont toujours dans l'aliénation et la misère. Voici un couplet de la chanson « Garde l'espoir » qui signale la déchirure de la société créole à Maurice :

**Mais n'oublie pas qu'il y en a d'autres qui sont toujours
 Dans la misère et l'exclusion
 L'exclusion commence dans notre propre communauté
 Quand on a réussi, on oublie⁸³.**

Les paroles de cet extrait ne s'adressent pas à des hindous ou à d'autres sections de la population mauricienne, mais elles visent directement l'ensemble de la communauté créole de l'île. C'est un rappel afin que les Créoles s'unissent, peu importent la couleur de leur peau, leur type de cheveux ou leur rang social. Si les Créoles se méprisent entre eux, faut-il s'attendre à ce que les autres communautés de Maurice agissent avec plus de clémence ? C'est l'un des messages que semble véhiculer la chanson « Garde l'espoir ».

Nous avons aussi un bel exemple d'antagonisme entre Stellio l'Afro-Créole et André qui habite Roches Brunes – un quartier chic – dans *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*. André, Créole d'origine bourgeoise ayant des

⁸³ Groupe Negro pou la vi, « Garde l'espoir ».

« manières un peu autoritaires » et affectionnant « l'accent français⁸⁴ », est très mal vu par Stellio. Il n'a que mépris et haine pour André qui ne cherche pas à aider les *ticréoles*, mais s'en sert pour atteindre ses ambitions politiques :

Mais seul Stellio avait regardé André du coin de l'œil et demandé : « Où tu habites ? » André le lui avait dit. « Pourquoi tu ne t'occupes pas de ton quartier ? Pourquoi tu viens chez nous ? – On m'a envoyé. Ça te cause un problème ? [»] Stellio le regardait de nouveau du coin de l'œil : **« Je n'ai aucun problème, moi, chose. (Il refusa obstinément par la suite d'appeler André par un autre nom que « soze ».) [...] La tête d'André ne lui plaisait pas du tout. Surtout il n'aimait pas sa façon de parler et ses manières de bourgeois. Qu'est-ce qu'il venait faire dans le coin, celui-là ? Pourquoi faisait-il de la politique ? Lui, Stellio, était devenu un agent du parti d'abord parce qu'il sentait qu'il devait s'associer à quelque chose pour échapper à la dérive de la drogue et de l'alcoolisme, qui faisaient partie du quotidien de ses amis – un interlude de plaisir après le travail. [...] Un jour, Stellio s'était promené dans les rues de Roches Brunes, et il avait eu le souffle coupé en regardant ces maisons que son ami cambrioleur avait « travaillées » jusqu'au soir où les policiers étaient venus le chercher. C'était sans doute là-bas que sortait André. Il n'était pas assez riche comme ça ? Qu'est-ce qu'il voulait obtenir de plus en travaillant pour le parti ? C'était presque indécemment de sa part⁸⁵.**

André n'est pas un Créole du peuple. Au sein de la communauté créole, il appartient à cette petite élite qui a été fortement mélangée avec des Blancs, des hindous et des Chinois. Cette élite est économiquement bien pourvue et a souvent tendance à dénigrer les Créoles d'ascendance africaine. Beaucoup de Créoles à Maurice ont des surnoms hindous, français⁸⁶ ou chinois comme Savrimootou, Rambojun, Moutou, Atchia, Joomun, Bernon, Malherbe, Duval, Roblet, Lam Vo Hee, Koo Wan Siong, Leung Ki Fun, Ah Vee, etc. Ces gens ne sont pas reconnus comme des hindous, des Blancs ou des Chinois.

⁸⁴ Amal Sewtohol, *op. cit.*, p. 90.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 130.

⁸⁶ Il est commun aussi que des Créoles achètent des noms français.

Même les Indo-chrétiens sont considérés comme des Créoles plutôt que comme des hindous. Toutefois, ils ont un choix à faire en ce qui concerne leur identité. Comme les personnes qui sont d'origine africaine sont souvent dénigrées par la société mauricienne, la pression est grande pour ceux qui sont de sang mêlé de renier leur héritage africain. Mais quand les élections approchent, comme c'est le cas dans l'extrait cité dans la page précédente, les scrupules sont mis de côté. Stellio n'est pas dupe, il soupçonne légitimement André d'être un arriviste qui ne recherche que des avantages tels : « poste d'ambassadeur, terres de l'État, voiture avec chauffeur, permis d'opération d'hôtel [...] »⁸⁷. La communauté créole subit donc une double exclusion, d'abord du reste de la société⁸⁸, mais aussi par ses pairs.

Dans HA, le thème de l'exclusion est surtout abordé par l'opposition qui existe entre André et Stellio. Lors d'une altercation physique, André se verra même infliger une correction par ce dernier, et il ne pourra plus réintégrer le groupe d'agents travaillant pour le compte du Parti progressiste. Nous assistons alors à une analyse d'André portant sur les raisons qui ont bien pu mener à cette dispute.

Pourquoi Stellio lui en voulait-il ? Et pourquoi les autres l'avaient-ils regardé de cet air hostile ? Il y eut, tout à coup, ce regard froid qu'ils lui avaient adressé, et il s'était alors en allé. Ça n'avait rien à faire avec le parti, c'était autre chose : ils étaient différents, c'étaient des gens des cités ouvrières, des brutes, des sauvages. Et il revenait au point de départ : puisque c'étaient des brutes, il fallait donc les mater par la manière forte. Engager des gorilles pour leur casser la figure. Faire une descente, en compagnie de quelques amis bien baraqués, et leur montrer ce qu'on vaut. « Pour qui ils se prennent ? » Mais, alors

⁸⁷ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 132.

⁸⁸ En général, les Créoles sont perçus par les autres communautés comme des gens paresseux. Le groupe de séga *Negro pou la vi* le reconnaît dans sa chanson « Garde l'espoir » qui réprimande les Créoles : « Arrête assize nek dir dimé apré dimé / Arrête ton oisiveté et ta procrastination ». Les Créoles sont aussi considérés comme des personnes qui aiment s'amuser et qui ne possèdent rien. D'ailleurs, il y a un séga (« Amizé Kréol ») chanté par un Créole qui dit : « péna person ki kone amize kouma nou / il n'y a personne qui sache faire la fête comme nous ».

qu'il imaginait ces scénarios de revanche, il revoyait soudain le regard qu'ils lui avaient adressé, et il se sentait faible⁸⁹.

Sewtohul confronte André l'Euro-Créole à une réalité qui lui est visiblement inconnue. André a passé toute sa vie dans un bon quartier. Il a fréquenté de bonnes écoles et ensuite il a fait des études en France. Que sait-il exactement des Afro-Créoles ou *ticréoles* vivant dans les cités ouvrières ? Pour André, les personnes comme Stellio ne sont que des « sauvages », seule la force peut les ramener à l'ordre. Ce regard rempli de mépris que lui ont lancé Stellio et les autres le laisse quand même perplexe. André a pourtant essayé de comprendre cette majorité afro-créole ainsi que les autres ethnies vivant dans les villages. N'avait-il pas pris la voiture de ses parents et fait le tour de l'île pour essayer d'entrer en contact avec ces gens ? Ne s'était-il pas rendu « dans les cités ouvrières » pour rencontrer « les jeunes gens, [...], accroupis en rond au pied d'un mur, guitare et jerrycane en main ». Mais malgré ses efforts, André conclut : « je ne suis qu'un touriste, se dit-il, je n'arrive pas à les connaître⁹⁰ ».

Nous voyons aussi que le rôle de Stellio dans HA sert à montrer l'incommunicabilité et le fossé qui existent entre *ticréole* et Euro-Créole. Une fois l'épisode de la dispute terminée, Stellio disparaît du roman. Par contre, André qui pensait que sa carrière en politique était finie, bénéficiera de l'aide de Svetaku, homme politique influent. Ainsi, André pourra s'assurer un bel avenir, tandis que Stellio, nous pouvons l'imaginer, demeurera dans sa cité avec sa frustration.

Dans le roman de Devi, l'exclusion n'est plus vécue entre Afro-Créoles et Euro-Créoles mais entre Afro-Créoles et hindous. Zil l'Afro-Créole a côtoyé toute sa vie les autres villageois, qu'ils soient Afro-Créoles ou hindous. Enfant, il a partagé leurs jeux,

⁸⁹ *Ibid.*, p. 147.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 95.

leurs rires, leurs pleurs. Voici un extrait où Pagli résume la bonne volonté et le désir de Zil de se faire adopter par les autres villageois. Il sera pourtant rejeté.

Ils ont oublié. Toute ton enfance, tu l'as passée ici, dans ce village aux tristesses nouées à ses fibres. **Tu as fait partie de leurs marelles quotidiennes, de leurs jeux, de leurs découvertes. Tu as comme eux grimpé aux arbres fruitiers pour voler des fruits verts, la nuit, et, au matin, vous avez tous été malades ensemble et vos vomissures se sont mêlées dans les caniveaux. Vous avez joué au football contre les villages voisins et lorsque tu marquais les buts, c'était toi qu'il portait en triomphe.** Vous avez vécu, vous avez grandi sur ces rues creusées d'ornières, vos pas se sont incrustés dans le bitume, vos rêves se sont accrochés aux branches des arbres, vos vies se sont suspendues en particules dans chaque goutte d'air étincelante de lumière. **Toujours, tu défendais les plus faibles et les plus petits. Longtemps, ils ont raconté cette histoire : comment un enfant s'était ouvert la tête en tombant, et tu l'as pris dans tes bras, tu as pressé la plaie pour arrêter l'hémorragie et tu as couru jusqu'à l'hôpital civil à Port-Louis sans t'arrêter pour le faire soigner. Cet enfant qui te doit la vie, aujourd'hui, de quel côté est-il ? Combien de vies te faudra-t-il sauver pour qu'ils comprennent que vous êtes tous du même bord ?**

Ensuite, plus tard, tu es devenu celui qui tendait la main. **Aux chômeurs, aux soûlards, aux délaissés, aux putes. Personne n'était tombé trop bas pour ton secours. Tu comprenais toute leurs failles. [...]** Et maintenant... Tout cela ne compte plus. Ton simple cœur d'homme ne suffit plus. **Tous ont bien grandi, et certains ont réintégré leur carcan de haines.** Se dire bonjour bonsoir comment ça va vieux, *ki manyer madam* – comment allez-vous madame⁹¹ –, cela ne suffit pas pour éteindre les incendies allumés dans les cœurs⁹².

Mais malgré la justice de Zil et sa bonté pour l'ensemble des gens du village, cela compte bien peu face à « la race qui engendre le nous qui engendre le vous et qui engendre la haine⁹³ ». L'exclusion semble rejeter les protagonistes vers un non-lieu, vers le néant. C'est-à-dire que les personnages sont exclus parce qu'ils sont Afro-Créoles,

⁹¹ Notre traduction.

⁹² Ananda Devi, *Pagli, op. cit.*, p. 109-110. (C'est nous qui soulignons.)

⁹³ *Ibid.*, p. 130.

mais ils ne peuvent se rattacher à l'identité créole. Cette identité ne semble pas exister.

De même, Misty – une Créole –, l'amie de Pagli, sera rejetée par les gens du village⁹⁴.

Je n'appartiens pas, a-t-elle dit. À rien, à aucun lieu. Et surtout pas à ce village. On vient cueillir mes fruits, mais pas mes mots. On vient me demander des plantes pour toutes sortes de maladies, mais on ne me soignera jamais. Quand je marche dans la rue, je ne vois que du mépris dans le regard détourné des gens. On ne m'appelle pas Mme Misty. Je suis Misty tout court, celle dont on se moque, celle qu'on utilise, celle qu'on use. Quand il y a une fête dans le village, je reste seule dans ma maison à écouter leur refus⁹⁵.

Misty est rejetée par les hindous et les Afro-Créoles. Son exclusion par sa propre communauté semble liée à son statut de prostituée. En serait-il autrement si elle ne l'était pas ? Nous sommes tenté de le croire. Notons que les Afro-Créoles sont loin d'être un groupe homogène. Si c'est vrai que les individus formant ce groupe partagent plus de traits avec l'Afrique, là encore, nous ne pouvons que parler d'un amalgame de personnes qui sont aussi très différentes. Un Afro-Créole peut avoir le teint clair mais les cheveux crépus, un autre peut avoir des cheveux droits mais des traits plus proches de l'Afrique. Dans le cas de Misty, nous n'avons pas sa description physique, mais vu l'indifférence qu'elle suscite, nous avons de bonnes raisons de croire qu'elle est au bas de l'échelle, parmi les Afro-Créoles.

Pagli pense que les gens ont été conditionnés depuis leur enfance. Comment un individu peut-il ne pas être hostile, « avec la haine grandie dans son cœur depuis l'enfance, quand les parents, les frères, les amis, tout l'entourage, lui ont appris à se méfier, à mépriser, à rejeter, à écraser les autres. C'est par eux que le mal arrive, lui a-t-

⁹⁴ Le village de Terre Rouge, en réalité, est essentiellement peuplé d'hindous, mais il y a aussi de petites minorités issues des autres communautés qui vivent dans ces endroits. En général, les villages à Maurice sont majoritairement habités par les hindous.

⁹⁵ Ananda Devi, *op. cit.*, p. 100. (C'est nous qui soulignons.)

on dit. Et il y a cru⁹⁶ ». Cette hantise de l'autre et son dénigrement inscrivent le village de Pagli mais aussi l'île tout entière dans une zone de violence. Voici quelques extraits de PA qui révèlent la violence et la haine qui ravagent le village de Pagli :

Lorsque les hommes se sont regardés avec ces yeux de violence, ils ont vu des visages qui les hanteraient jusqu'à ce qu'ils les détruisent⁹⁷.

Les gens sont mouillés de violence et leurs yeux se révulsent pour mieux contempler leur terreur et en faire une force⁹⁸.

La haine nous décime. Aucun lien ne résistera à son tranchant. Les grondements s'entendent de loin. Les villes ont un bruit de cristal brisé. C'est la fragile harmonie qui se fracture. La nuit de cristal chante⁹⁹.

Maisons lapidées. Villages dévastés. Villes barricadées. Île effondrée. Glissement de la meute vers ses plus grandes tombes. Haine¹⁰⁰.

Prise dans les éclatements et les émeutes, une femme est morte en tenant ses enfants dans ses bras. La horde l'a regardée brûler. Puis ils sont partis. Ils ne savaient pas pourquoi ils devaient la tuer. Elle ne devait pas être là. Les enfants non plus¹⁰¹.

En surface, les gens « peuvent parler et rire avec les autres, mais l'armure autour de leurs cœurs les protège [*sic*] de tout sentiment sincère, de toute amitié véritable¹⁰² ». Pour Pagli, toute cette haine et cette violence ne demandent qu'à faire irruption. Elle est convaincue que « cette île est plus fragile qu'une maison de paille¹⁰³ », tant elle est remuée par des agitations, de petites et de grandes guerres qui se trament dans les cœurs et qui menacent d'exploser à tout moment. Yousouf Mohamed, un avocat et homme politique mauricien, attirait l'attention des gouvernants à la fin des années 1980 sur les

⁹⁶ *Ibid.*, p. 133.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 130.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 131.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 133.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*, p. 65.

risques de haine et de violence de la part des communautés qui se sentiraient lésées et exclues.

Le communalisme fait rage à Maurice. C'est une donnée, pas une invention. Il n'est dans l'intérêt de personne que l'île Maurice devienne un autre Liban. C'est pourquoi nos gouvernements ont intérêt à faire preuve de beaucoup de justice parmi les communautés. C'est la clé de l'harmonie¹⁰⁴.

La justice sociale à Maurice reste un gros défi. Le fossé entre riches et pauvres n'a pas cessé de s'accroître malgré que plusieurs hommes politiques et religieux aient exprimé leurs craintes que des représailles découlent de telles disparités. En 1999, pendant une semaine l'île a été « un autre Liban ». Dans PA, les scènes de carnage qui frappent le village de Terre Rouge puisent dans une certaine mesure dans ces événements effrayants qui secouèrent Maurice, mais c'est le roman de Carl de Souza, *Les jours Kaya*, qui exploite cette tragédie à fond pour bâtir sa fiction.

Les jours Kaya prend pour toile de fond les événements tragiques entourant la mort du chanteur créole Kaya. C'est dans cette atmosphère de violence et de haine que Santee, une jeune fille hindoue habitant le village de Bienvenue, ira, à la demande de sa mère, à Rose-Hill, l'une des grandes villes de l'île, peuplée majoritairement de Créoles, pour récupérer son jeune frère, Ram Bissoonlall. Mais Santee, en arrivant à l'école de son frère, aura la désagréable surprise de constater que ce dernier ne s'y trouve plus. Alors débute pour Santee « une course sans retour¹⁰⁵ », car elle mourra à la fin du roman. Mais pendant les quelques jours qu'elle erre de Rose-Hill jusqu'à Grande-Rivière à la recherche de son frère, le lecteur découvre, par le truchement des yeux de cette jeune fille, toutes les horreurs de la violence et de la haine. Comme elle, le lecteur est témoin

¹⁰⁴ Cité par René Duboux, *Métissage ou barbarie*, op. cit., p. 57.

¹⁰⁵ Carl de Souza, *Les jours Kaya*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2000, p. 13.

« des explosions de la ville¹⁰⁶ », du « Sacré Cœur qui brûle¹⁰⁷ », des bâtiments, des véhicules, des entrepôts, des stations d'essence, des supermarchés et des postes de police en feu. Mais aussi, de femmes poussant dans la nuit sans lumière leurs « chariots de supermarché chargés de victuailles¹⁰⁸ », de l'attaque de la prison de Grande-Rivière et de la libération de tous les détenus sous les applaudissements de la foule¹⁰⁹.

De Souza souligne aussi dans JK ce fossé qui existe entre les Créoles et les Indo-Mauriciens. Voici trois exemples qui illustrent l'amertume et la haine qui animent certains des personnages de ce roman.

(i) La dame se retourna maintes fois pour la regarder d'un œil dur sans parvenir à décourager Santee. [...] Elle – Santee – préféra les laisser prendre de l'avance. La mère et le gamin parvinrent à un portail de fonte en forme de coquille Saint-Jacques, peint en bleu. Elle prit une clef dans son sac à main, ouvrit et fit entrer devant elle son gamin. C'est la sœur de Bisoonlall, entendit dire Santee. La femme poussa l'enfant d'un geste presque brutal, à l'intérieur, dans un jardinet où il y avait des pots de fleurs, une volière. Elle stationna près du portail jusqu'à ce que Santee disparaisse au bout de la ruelle. Santee n'osait revenir sur ses pas pour demander au gamin s'il ne savait où était allé Ram¹¹⁰.

(ii) Ici, au milieu de la cité créole, Santee ne pouvait crier, de ses anxieuses intonations hindoues, le nom de Ramesh. Raaaa-messshhhh, c'était pourtant un nom qui trouverait tout seul son chemin, roulant comme une vague sur la plage, dans l'enchevêtrement des ruelles. Il suffirait d'un seul appel¹¹¹.

(iii) Fils de pute. T'es content, maintenant, t'es content, hein? Espèce de pilon de baise-ou-maman de Créole, à cracher ton sang et à crever? Regarde dans quelle merde tu me fous... Qui c'est qui va enterrer ton cadavre puant maintenant? T'as pas compris que les Créoles ils sont bons qu'à foutre la merde? [...] Les autres veulent se faire assassiner? Laisse-les! Combien de fois qu'il faut le répéter?

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 60.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 106-110.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 18.

Toujours à te prendre pour ce que t'es pas, t'es un Créole couillon, voilà ce que t'es ! [...] Un de ceux qui l'avaient amené protesta, le ton monta. Il menaça de tuer Shyam s'il continuait à injurier les Créoles, mais les autres s'interposèrent, et l'emmenèrent¹¹².

Dans le premier extrait, Santee ne sachant pas où se trouve son frère, décide de suivre une dame créole dont le fils est dans la même classe que Ram. Mais l'heure n'est ni à l'entraide ni à la compassion. Pourquoi soulager l'angoisse de cette fille hindoue anxieuse de retrouver son jeune frère ? La dame créole ne veut pas aider Santee, ni ne souhaite que son fils lui parle. On voit l'incommunicabilité des deux sociétés. Santee passera ainsi devant la porte de cette dame avec une envie folle de demander un renseignement, mais elle n'osera pas. Les barrières jusqu'alors invisibles sont réapparues avec la mort de Kaya.

Ainsi Santee n'ose pas crier le nom de son frère dans le quartier créole. JK nous fait comprendre qu'il y a des noms qui ne peuvent pas être prononcés dans certains lieux à Maurice sans que les gens ne vous tombent dessus. JK fait ainsi ressortir que les Créoles ne sont pas que des victimes, comme nous l'avons vu dans PA, mais qu'eux aussi montrent de l'indifférence voire de la haine pour les Indo-Mauriciens qui s'aventurent dans leurs quartiers. Encore ici, le fossé entre les deux sociétés est montré en silence.

Le personnage de Shyam dans le troisième extrait est le patron d'un bar, le Négus. Il laisse apparaître par ses propos des sentiments très durs vis-à-vis de Rambo le Créole, son employé. Shyam est probablement un musulman¹¹³ – du moins, son nom indique qu'il pourrait bien l'être –, même si De Souza ne le précise pas. Quant à Rambo, ce n'est qu'un sobriquet. Les Créoles sont généralement musclés et bien bâtis et sont souvent employés comme agents de sécurité dans les clubs privés, les discothèques et les bars.

¹¹² *Ibid.*, p. 30-31.

¹¹³ Notons que Maurice a subi en 1968 une première guerre raciale opposant Créoles et musulmans.

Rambo est allé se battre contre les forces de l'ordre et a été mortellement blessé. Les autres Créoles vont chercher refuge chez Shyam. Mais au lieu de s'inquiéter de la santé de Rambo et d'essayer de chercher un médecin, Shyam n'a que des injures à la bouche. Il est bien plus préoccupé par son bar et ses clients que par Rambo, qu'il humilie ainsi que tous les autres Créoles présents dans le bar. Il le traite de fils de pute, de « pilon » – impotent –, de « cadavre puant », de « Créole couillon », toujours en train de « foutre la merde ». Les paroles de Shyam appellent la haine, la violence et la mort. Évidemment, les Créoles mettront le feu au Négus.

JK est un roman qui bouleverse par la violence de son propos. Les Créoles et les parias de toutes les communautés sont venus réclamer leur dû. La rage et la haine dans l'âme, ils déferlent sur l'île. Cependant, nous n'avons pas l'impression que la misère est un facteur d'unité parmi les membres des différentes ethnies. Même dans les descriptions de pillage, où tous sont en marge de la loi, les personnages arrivent toujours à discerner la race. Voici un exemple :

Et s'il ne les trouvait pas, partis avec les autres, par une voie de sortie à l'arrière de l'entrepôt, mais lui n'en a vu aucune, il n'aurait trouvé que le grand lit abandonné aux draps froissés attaqué par les premières flammèches et eux nulle part et puis des gens, les derniers se bousculant, des peluches de la Saint-Valentin et des arbres de Noël en plastique plein les bras pousse-toi petit fous le camp je te dis, il y en aurait même qui l'aurait giflé pour qu'il comprenne plus vite **on n'a pas le temps d'expliquer ou parce qu'il n'est pas créole**¹¹⁴ [...].

Dans cet extrait, Ram attend le retour de sa sœur Santee. Cette dernière et Ronaldo sont allés prendre leur part de butin dans le pillage de l'entrepôt Dino-Store. Mais, un début d'incendie jette le chaos parmi les émeutiers qui s'empressent de quitter les lieux. Santee et Ronaldo périront dans les flammes. Ram ne sait pas au juste ce qu'il devrait faire et

¹¹⁴ Carl de Souza, *Les jours Kaya*, op. cit., p. 122. (C'est nous qui soulignons.)

personne ne semble s'intéresser à lui non plus. Le narrateur tranche pour une indifférence basée sur le critère de la race.

L'exclusion et la violence ainsi que le thème du métissage abordé précédemment, semblent tous se constituer autour de la race. Les Afro-Créoles étant ceux qui sont les plus divisés sur leur identité subissent davantage les effets de la marginalisation. HA fait ressortir les différences entre Afro et Euro-Créoles. Les Afro-Créoles ne sont pas vraiment présents en politique et ne participent pas aux processus décisionnels du pays. Ce sont des Euro-Créoles comme André qui sont souvent appelés à défendre les intérêts des Afro-Créoles. Toutefois, André partage une réalité tout autre que Stellio et ne peut comprendre la dynamique qui anime la vie des Afro-Créoles vivant dans les cités ouvrières. La présence de Stellio dans HA est restreinte à des fonctions subalternes et rien ne semble indiquer que les choses vont changer pour lui ou pour la majorité des Afro-Créoles.

Dans PA, l'exculsion de Zil par les hindous repose seulement sur le fait que le personnage est un Afro-Créole. La haine et la violence émergent à cause des conflits autour de la race. De plus, Misty n'est pas exclue par les Afro-Créoles uniquement parce qu'elle est une prostituée, mais aussi parce qu'elle se trouve vraisemblablement au bas de l'échelle dans cette communauté. Enfin, dans JK, nous voyons que les hindous ne sont pas les bienvenus dans les cités Afro-Créoles et que les barrières de race ne sont pas déplacées malgré le lot commun que partagent les parias de l'île.

4.4.3. L'île et ses dieux

Les écrivains mauriciens abordent souvent le thème des religions et des croyances. Lors du recensement de la population en 2000, 4 912 personnes ont déclaré n'appartenir à aucune religion sur une population de 1 178 848 personnes. Ce faible pourcentage de non-croyants indique combien les religions sont des piliers de la société mauricienne. Nous examinerons des exemples tirés de *Pagli*, d'*Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, du *Sang de l'Anglais*, et des *Jours Kaya* qui montrent que la religion, tout en étant unificatrice, est toutefois dévoilée comme un assemblage de rites. Nous verrons aussi quelques extraits de poèmes en créole de Dev Virahsawmy et d'Anil Gopal.

Hormis le judaïsme, toutes les grandes religions sont présentes à Maurice : le christianisme, l'hindouisme, l'islam et le bouddhisme. Ces grandes religions ont donné naissance à plusieurs doctrines. Si nous prenons le christianisme, nous pouvons dénombrer un certain nombre de communautés chrétiennes telles que la communauté catholique, la communauté anglicane, les assemblées de Dieu, les adventistes du septième jour, les pentecôtistes, les presbytériens, les évangéliques et les charismatiques. Il y en a d'autres qui refusent une dénomination mais qui se considèrent comme des serviteurs du « Seigneur Jésus ». Il en est de même pour toutes les autres grandes religions qui ont leurs sous-catégories. Maurice regorge donc d'églises, de mosquées, de kovils [*sic*], de temples de toutes sortes et de diverses associations religieuses. Comme le dit Édouard Maunick : « dans le même périmètre, la cathédrale, l'église ou la chapelle, le mandir, la mosquée, le kovil, le temple, la pagode soulignent la diversité des cultes somme toute

réconciliés dans la même quête d'une possible éternité¹¹⁵ ». Les gens à Maurice sont habitués à ce pluralisme religieux. Il y a même des églises chrétiennes qui ont recours au bhojpouri et à l'hindi pour attirer les hindous vers le christianisme.

Les religions sont vécues intensément à Maurice. En 2004, était lancé à 40 000 exemplaires le livre *Parol bondie pou so zenfan / Dieu parle à ses enfants*¹¹⁶. Ce livre détient le record du plus gros tirage effectué dans la langue créole. La littérature mauricienne peut difficilement éviter tous ces dieux. Notons toutefois que les auteurs se gardent bien de juger les religions ni leurs dieux. Chaque communauté a droit à sa croyance. D'ailleurs, il arrive souvent que les personnages de fiction soient affiliés à plusieurs croyances. Par exemple, le personnage de Saminaden dans HA. Voici un extrait qui décrit ses convictions religieuses :

C'était l'habituel dialogue entre Saminaden et Sondress. Le premier, membre d'une Église évangéliste, n'avait pourtant pas perdu contact avec l'hindouisme. Il aimait se lancer dans des théories saugrenues sur les origines du peuple tamoul dans le continent perdu de la Lémurie – d'où ils avaient émigré vers l'Égypte pour bâtir les pyramides avant de venir habiter le sud de l'Inde. **Accessoirement il se lançait dans des interprétations des versets de la Bible qu'il reliait aux enseignements de l'hindouisme.** Il avait l'enthousiasme épuisant du prêcheur¹¹⁷.

Beaucoup de Tamouls à Maurice se sont convertis au christianisme et ils se sont aussi fortement mélangés aux Créoles. Cependant, ils ne rejettent pas totalement les coutumes et les traditions ancestrales issues du sud de l'Inde. Nous le voyons bien dans cet extrait, Saminaden, même s'il est membre d'une Église évangélique, reste ambivalent

¹¹⁵ Édouard J. Maunick, *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989, p. 7.

¹¹⁶ Voir les commentaires de Daniella Police-Michel au sujet de ce livre, dans *Revi kiltir kreol*, n° 4, 2004, p. 90.

¹¹⁷ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 116. (C'est nous qui soulignons.)

dans sa croyance. Sa vision du christianisme n'exclut pas les « enseignements de l'hindouisme ».

Notons aussi que les personnages sont souvent confrontés à des situations où ils voient défiler devant leurs yeux des rites qui n'appartiennent pas à leur religion et qui sont nouveaux pour eux. Ils vivent ce genre de moment avec curiosité, mais jamais ils ne condamnent ou ne critiquent ce qu'ils ne comprennent pas. Par exemple, Ronaldomilanac – un Afro-Créole –, qui tombe amoureux de Santee dans JK, ne cherche pas à critiquer cette dernière en la voyant effectuer certains gestes de purification avec de l'eau. Il comprend qu'il y a des usages qui sont tout simplement immuables et ne porte pas un regard méprisant sur Santee : « elle prenait l'eau dans ses mains, s'en mettait au visage, dans les cheveux, sur les bras. C'était peut-être un rite, se dit-il, une chose que leur religion impose aux Malbars, comme marcher sur le feu ou se piquer les joues d'aiguilles¹¹⁸ ». Ronaldomilanac est vraisemblablement familier avec la marche sur le feu et avec la coutume qui exige que les croyants tamouls se percent le corps avec des aiguilles à certaines occasions. Les auteurs mauriciens privilégient un œcuménisme religieux au sein de leurs œuvres. Nous le voyons aussi dans l'épisode où Santee arrive au bar de Shyam dans JK. Elle sera rassurée par la présence du buste qui représente un saint chrétien.

Au-dessus du bar, le buste d'un barbu aux pommettes saillantes, en plâtre, avait le même sourire entendu. Santee était contente de sortir de la nuit pour voir des sourires. **La présence bienveillante du barbu, sans doute un saint des chrétiens, la rassurait¹¹⁹.**

Les divinités sont ainsi respectées, voire vénérées par toutes les communautés dans JK. Santee échappera d'ailleurs au viol grâce à la statue du saint créole qui, à la dernière

¹¹⁸ Carl de Souza, *Les jours Kaya*, op. cit., p. 73.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 22. (C'est nous qui soulignons.)

minute, tombe sur la tête de Shyam¹²⁰. En cela, De Souza, mais aussi la majorité des auteurs mauriciens, ne s'écarte pas de la réalité qui anime la société mauricienne en matière de religion. Nous pouvons dire que le monothéisme existe pour très peu de personnes à Maurice. D'ailleurs, les commentaires du père Souchon nous le confirment.

Les Mauriciens sont profondément religieux. Plaisance est le seul aéroport qui ait été béni à la fois par des prêtres chrétien, hindou, musulman. [...] Le Père Laval, médecin et prêtre français, est considéré comme un saint national. Sa tombe, dans un faubourg de Port-Louis, est visitée chaque semaine par des milliers de pèlerins de toutes les religions. On peut voir des hindous dans les églises à l'occasion de carême. Des catholiques dans les processions et les fêtes hindoues à Grand-Bassin. Divali, la fête des lumières, est vraiment populaire. Sur les trente mille Sino-Mauriciens, il y a environ vingt-cinq mille chrétiens. Cela n'empêche pas la fréquentation des pagodes et le culte des ancêtres¹²¹.

Certains auteurs abordent plus en détail les traditions, les croyances ou les rites d'une religion précise, mais il est rare qu'une seule religion fasse l'objet de toute leur attention. C'est le cas dans PA, HA et SA. Les deux premiers romans exposent plus particulièrement des traits associés à la religion hindoue, tandis que SA est plus représentatif du monde chrétien à Maurice. Voici quelques exemples que nous citons de ces trois romans.

(i) Ils m'ont habillée de rouge et d'or. Ils ont tressé mes cheveux et m'ont mis du noir autour des yeux et des bijoux au cou, aux poignets et sur le front. Ils ont voulu me rendre belle. [...] Le tissu du sari broché était dur contre ma peau. Je marchais maladroitement, empêtrée dans les plis qui traînaient jusqu'à terre. J'entendais la musique tonitruante des films indiens, les grands rires des hommes, celui, amorti, des femmes, les éternels bruits de cuisine. **Je regardais sur mes bras les traces de safran laissées depuis la cérémonie de la veille. Toutes ces femmes venues me passer de la pâte jaune et odorante sur les joues, les bras et les pieds en un rite d'appartenance et de fertilité, comme si cela suffisait pour faire de moi une femme.**

¹²⁰ *Ibid.*, p. 34-35.

¹²¹ Cité par René Duboux, *op. cit.*, p. 52.

[...] Le pandit avait commencé ses prières. **Le sanskrit flottait, incompris, au-dessus de l'assemblée. Les regards se cherchaient, se croisaient, s'interpellaient.** [...] Des gestes, et encore d'autres gestes. **Il m'a mis le *tikka* rouge au front. Nous avons échangé des guirlandes de fleurs**¹²².

(ii) Il [Ashok] se retourna et regarda le temple. Entouré de bambous et de fataques, **il avait un air frais et champêtre qu'Ashok trouva charmant.** L'unique temple hindou qu'il connaissait était situé à l'orée de sa banlieue, et avait une **cour asphaltée où brillaient de grosses voitures soigneusement astiquées.** Les seules fois où il s'y rendait, c'était à l'occasion du nouvel an et il était à ce moment rempli par la **bourgeoisie** environnante qui venait demander la bénédiction des dieux. Il y avait la mère, pressée, avec son thali et son panier contenant noix de coco, bananes et bâtonnets d'encens, et, derrière elle, le père, avec une gueule de bois et les enfants en kurta et churidar. L'air était alors emplí du son des cloches qu'on faisait tinter, des prières chantonnées par les prêtres [...]¹²³.

(iii) Appuyé au mur, **une bouteille de bière à la main, l'air d'un petit voyou : qu'est-ce que dirait ma mère : haraam ! Qu'est-il arrivé à son fils !**

« Ayo, vous buvez ! »

Dilshaad est apparue à côté de moi comme une petite fée. C'est la première fois qu'elle me regarde lorsqu'elle me parle.

« Oui, une petite bière. »

En fait c'est ma troisième bouteille.

« Ce n'est pas bien. C'est un péché.

– **Oui, c'est un péché**¹²⁴. »

(iv) Il y avait toujours les écolières qui se rendaient à la chapelle avec la religieuse, mais certaines n'étaient pas bien assidues. Celles de la première fois s'étaient toutes éclipsées au bout de quelques jours. **Toutes sauf une, dont la ténacité le sidérait.** Elle était mince et avait de longs cheveux droits. Elle venait ponctuellement, et il s'était convaincu que c'était un peu pour lui. Mais elle regardait fixement devant elle, au-delà de son petit nez. Jamais la moindre attention du côté de la grotte et du souterrain, ce qui ne changeait rien aux certitudes de Hawkins. Les filles qui entraient dans la chapelle, se coiffaient d'un petit béret basque qu'elle portait légèrement incliné. **Il la voyait aller se tremper le doigt au bénitier, s'en effleurer le front, puis, s'enfoncer dans la pénombre**¹²⁵.

¹²² Ananda Devi, *op. cit.*, p. 73-76. (C'est nous qui soulignons.)

¹²³ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 106. (C'est nous qui soulignons.)

¹²⁴ *Ibid.*, p. 207. (C'est nous qui soulignons.)

¹²⁵ Carl de Souza, *Le sang de l'Anglais*, *op. cit.*, p. 52. (C'est nous qui soulignons.)

Le premier extrait, tiré de *Pagli*, décrit en détail les rites qui accompagnent la cérémonie du mariage hindou. Ces rituels font partie de l'identité de Pagli. À aucun moment dans PA ne voyons-nous Pagli évoquer la possibilité d'un mariage avec Zil tout en gardant ses traditions d'Indo-Mauricienne. Nous avons l'impression que la religion hindoue est fortement liée à la race dans PA. D'ailleurs, les « mofines » non plus ne parlent pas de religion à Pagli. Leur discours est axé sur la race, qui semble primer sur la religion.

Dans l'extrait (ii), Amal Sewtohul parle du « temple hindou ». De toute évidence, le personnage d'Ashok n'est pas vraiment ce qu'on pourrait appeler un hindou fervent. Il ne se rend au temple qu'une fois par année, mais le temple demeure néanmoins un lieu incontournable. Même avec leurs « gueules de bois », les pères de famille bourgeoise se font un devoir d'y aller le jour du nouvel an afin d'obtenir « la bénédiction des dieux ». Notons aussi le ton d'Ashok alors qu'il décrit le temple : « il avait un air frais et champêtre » qu'il « trouva charmant ». Nous avons l'impression qu'Ashok admire autant le temple parce qu'il représente l'hindouisme que par son association avec un milieu bourgeois – cour asphaltée et grosses voitures astiquées – qui renforce le prestige de la race.

Les musulmans de Maurice ont construit des mosquées un peu partout dans l'île. Selon Duboux, il y en aurait plus de 130 et, chaque année, ils en construisent de nouvelles¹²⁶. L'extrait (iii) est issu du chapitre 2 de l'histoire de « Moi Faisal, petit artiste bourgeois ». L'histoire de Faisal rédigée en créole met en scène un personnage jeune et quelque peu rebelle. Du reste, avec sa « chevelure d'une couleur étrange – orange comme carotte – et en plus elle était tressée en nattes rastafarai¹²⁷ », le personnage nous surprend

¹²⁶ René Duboux, *op. cit.*, p. 46.

¹²⁷ Amal Sewtohul, *op. cit.*, p. 18.

avec son « air de petit voyou ». Il boit de la bière, ce qui est contraire aux préceptes de l'Islam. Mais ce qui nous interpelle toutefois dans cet extrait, c'est la transgression des codes externes de la religion islamique. Si Dilshaad ose regarder Faisal, c'est parce que celui-ci commet un péché. De même à cause de sa tenue vestimentaire, Ashok le prend pour un « ségatie ». L'Islam est ainsi abordé dans HA seulement par les règles extérieures que suscite cette religion.

Notre dernier extrait montre l'admiration de Hawkins enfant, pour Camille d'Arrigny, une élève qui fréquente le collège des filles qui se trouve à proximité de celui des garçons à Curepipe. La religiosité de Camille déconcerte Hawkins. Tout comme Faisal inquiète par son non-conformisme aux aspects extérieurs de sa religion, il semblerait que trop de zèle « sidère » et produise le même effet.

Dans SA, Carl de Souza décrit parfaitement certains gestes que chaque enfant catholique devait répéter tous les jours à l'école. Il est fait mention de l'eau bénite dans le bénitier avec laquelle Camille fait le signe de croix, mais Camille n'est pas le seul personnage à s'être laissé marquer par cette éducation catholique lors de son passage à l'école des sœurs. Adulte, St. Bart lui aussi se remémore les enseignements religieux qu'il a reçus : « Même quand personne ne te voit, le Bon Dieu te voit », nous disait Mère Marie de la Rédemption, très inquiète de ce que, solitaires, nous étions capables de faire¹²⁸. » Les personnages de SA sont finalement très similaires à ceux de PA et de HA en matière de religion. Sans être extrêmement zélés, ils témoignent tous d'une connaissance et d'une certaine moralité issues des croyances extérieures de la religion à laquelle ils appartiennent.

¹²⁸ Carl de Souza, *Le sang de l'Anglais*, op. cit., p. 59.

En poésie, l'élan religieux est beaucoup moins extérieur. Dans les extraits de poèmes que nous verrons maintenant, les poètes Virahsawmy et Gopal prennent beaucoup plus de liberté que les auteurs des romans que nous avons vus jusqu'ici. Ils invitent dans un langage direct le lectorat, non seulement à un pluralisme religieux, mais aussi à la reconnaissance indiscutable que Dieu – ce Dieu peut avoir plusieurs noms – est à la base de toute chose. Voici quelques extraits que nous avons choisis :

(i) **Bon Dieu, énergie cosmique,
Créateur des univers,
Maman-Papa de toute créature,
Notre phare et notre gouvernail,
La flamme et l'eau de notre existence,
Qui est partout et avec moi
Guide mon âme et guide ma plume,
Donne-moi les mots exacts
Pour que je dise aux enfants d'aujourd'hui,
De demain et d'après-demain
Ouvrez bien grand vos yeux,
Ne laissez pas le brouillard vous envelopper l'esprit
Dénaturant le rayon de lumière;
Ouvrez bien grand vos oreilles
Pour écouter à la musique sacrée
Depuis les profondeurs de la terre,
Depuis les profondeurs de l'espace.
Donne-moi les mots exacts
Pour que je puisse vous dire merci ;
Merci pour ma naissance
Sur une arche parmi les oiseaux,
Les plantes, les poissons et les animaux;
Merci de m'avoir donné la chance
De transformer le diamant brut en bijoux
Dans les nids d'oiseaux de Chamarel
Sur le dos d'un arc-en-ciel.
Bon Dieu, intelligence suprême,
Merci.
Merci pour l'inspiration,
Merci pour ma liberté¹²⁹.**

(ii) **Dans le Gita, la Bible et le Coran**

¹²⁹ Dev Virahsawmy, « Prolog », *Testaman enn metchiss*, Maurice, Boukié Banané, 1999, p. 5. (Notre traduction.)

J'ai choisi ma nourriture.

[...] Dans notre maison Bouddha et Shiv

La nuit comme le jour rient chacun l'un avec l'autre¹³⁰.

(iii) La musique du Divali et les parfums coloriés

Arrosent des pétales sur le chemin de ses enfants.

Les murailles s'effondrent ! Tous les phares sont allumés !

Ah Bon Dieu ! Faites que le miracle du Divali continue¹³¹ !

(iv) Les laqués de Satan

ont semé la division,

ils nous ont fait croire que nous sommes différents.

Ceux-là sont les maquereaux de Lucifer

qui disent sûrement que

Papa Bon Dieu préfère un plus que l'autre.

Nous, le peuple

étions tombés dans ce piège.

Nous commençons à croire Satan,

que ces paroles étaient vraies.

Voilà que nous regardions celui-là

et sa religion.

Voilà que nous commençons à critiquer celui-ci

à cause de sa couleur

Voilà que nous crachions sur un tel

à cause de sa caste.

Les laqués de Satan

ont semé cette division-là.

Mais dans le fond, nous sommes un seul.

Nous sommes tous les enfants de Dieu.

Bon Dieu est un seul, nous aussi nous sommes un seul.

Nous sommes tous les enfants de Grand Papa¹³².

(v) **Raki symbolise l'amour d'une sœur**

Et la protection d'un frère.

Une occasion qui rappelle à chacun sa fonction

Mais qui rappelle aussi que le bien sur le mal et les malédictions

Est toujours victorieux¹³³.

(vi) Quand nous célébrerons Noël,

Nous aurons une petite pensée spéciale

Pour l'humanité entière

¹³⁰ Id., « Metchiss », *Testaman enn metchiss*, op. cit., p. 14-15. (Notre traduction.)

¹³¹ Id., « Mirak Divali », *Testaman enn metchiss*, op. cit., p. 107. (Notre traduction.)

¹³² Anil Gopal, « Bondye enn sel sa », *Poezi larkansyel*, Maurice, Éditions Shantee, 1999, p. 19. (Notre traduction.)

¹³³ Id., « Fet Frer-Ser », *Poezi larkansyel*, op. cit., p. 63. (Notre traduction.)

Qui est trop écrasée par le mal¹³⁴.

Ces six extraits – les trois premiers sont de Virahsawmy et les trois derniers de Gopal – sont représentatifs d'un profond attachement à une éthique religieuse qui rythme la vie d'une majorité de Mauriciens. Il est clair que Virahsawmy et Gopal sont tous deux persuadés qu'il existe une force supérieure, pouvant être déclinée sous plusieurs appellations.

Dans le prologue intitulé « La prière » à son livre *Testament d'un Métis* – voir notre premier extrait –, Virahsawmy estime que Dieu seul peut « guider son âme et sa plume », lui donner « les mots exacts » et « l'inspiration » pour écrire son livre. Le geste qu'il pose en dédiant son avant-propos à Dieu est significatif de la foi, de l'adoration mais aussi de la fierté qui animent ses convictions religieuses.

Virahsawmy se fait aussi le porte-parole d'un pluralisme religieux. Il puise « sa nourriture » du « Gita », de « la Bible » et « du Coran » – extrait (ii). D'ailleurs, dans la maison de Virahsawmy, Bouddha et Shiv s'entendent très bien. Sur ce point, il est rejoint par Gopal qui juge la division entre les religions comme l'œuvre « des laqués de Satan » – extrait (iv). Selon lui, « Papa Bon Dieu » n'use pas de favoritisme. Nous sommes tous issus d'un seul créateur, « Bon Dieu est un seul, nous aussi nous sommes un seul ». Puisque Virahsawmy et Gopal parlent du Dieu qui rend possibles les fêtes du Divali et de Raki – extraits (iii) et (v) – respectivement la fête de la lumière et celle qui reconnaît les liens insolubles qui existent entre les frères et les sœurs chez les hindous – et la fête de Noël – extrait (vi) –, nous sommes enclin à interpréter l'expression « Bon Dieu est un seul » comme la somme de toutes les divinités qui agissent pour le bien. L'extrait (iv) fait ressortir qu'il n'y a pas de querelle entre les dieux, ils sont un et il aurait

¹³⁴ Anil Gopal, « Kan nu pu selebre Nwel... », *Poezi larkansyel*, op. cit., p. 64-65. (Notre traduction.)

dû en être de même pour l'humanité, car « nous sommes tous les enfants de Grand Papa ». Ce sont les anges de Lucifer qui sont à la base d'une rupture et d'une séduction qui entraînent l'humanité et les communautés de l'île vers une haine et un mépris de la religion des « autres », d'où l'importance de reconnaître les mensonges de Satan. Notons que Gopal énumère deux autres points de ségrégation dans l'extrait (iv) : la couleur de la peau et le système de caste. Mais dans les romans que nous avons étudiés, il semble que la couleur de la peau et l'origine afro-créole – nous avons vu un seul exemple dans HA où il était question de caste – soient les facteurs majeurs de division.

4.5. Conclusion

Nous avons dans ce chapitre évoqué trois thèmes clefs de la littérature mauricienne postindépendance, savoir le métissage, l'exclusion et la religion. Ces trois thèmes partagent un point commun de dissension : la race. Par exemple, le métissage est refusé dans PA pas parce que Pagli contrevient à sa religion, mais bien parce qu'elle transgresse une barrière raciale. De même, la race détermine la religion de l'individu dans les romans que nous avons analysés. Ainsi seuls les Indo-Mauriciens ont pour religion l'hindouisme. Les hindous qui choisissent le métissage sont exclus de leur communauté, et il est sous-entendu qu'ils perdent aussi la pratique de leur religion. Nous pouvons en effet nous poser cette question : comment le personnage de Krishnadev dans LFA pourra-t-il garder sa religion tout en prenant pour femme Déa, une Afro-Créole ? Le fait qu'il choisisse une personne d'une race et d'une communauté différentes le condamne à être « pagla/fou ».

L'exclusion et la violence sont aussi largement liées à la race. Déa dans LFA, tout en étant à moitié hindoue, ne peut revendiquer une identité hindoue. Nous voyons qu'il est aussi suggéré que ceux ou celles dans la communauté afro-créole qui partagent le plus de traits physionomiques avec l'Afrique sont les plus exposés à l'exclusion. Nous avons vu l'exemple de Misty dans PA. La communauté afro-créole pratique ainsi une sorte d'exclusion interne en même temps qu'elle est exclue par les autres communautés, c'est-à-dire par les hindous et les Euro-Créoles. De même, la violence semble se conjuguer dans les conflits raciaux opposant l'ensemble de la communauté créole à la communauté hindoue.

La religion est vécue de façon naïve par les différents personnages, mais est tout de même rassembleuse. Elle est présentée par les auteurs de romans comme un ensemble de rites extérieurs de croyances.

Nous pouvons avancer en dernier lieu que l'identité des personnages des romans que nous avons étudiés dans ce chapitre est en étroite relation avec la notion de race/communauté. La question de l'identité semble plus difficile quand nous avons affaire à des personnages afro/euro-créoles. Ces derniers ne possédant pas vraiment une « race », n'arrivent pas à s'identifier à un groupe. Une identité mauricienne n'existe pas dans les romans que nous avons analysés. Nous verrons, dans notre conclusion générale, si les auteurs de notre corpus prêchent la construction d'une identité nationale et si la langue créole peut espérer être le ciment de la société mauricienne.

Conclusion générale

Nous concluons cette analyse en reprenant les constatations observées aux chapitres 3 et 4 de cette étude. Nous examinerons aussi brièvement si la construction d'une identité nationale est évoquée dans certains des romans de notre corpus. Enfin, nous essaierons de voir si la langue créole peut être l'outil d'un éventuel rassemblement des différentes ethnies de Maurice.

Langue créole et thèmes dans notre corpus d'étude

La place du vernaculaire dans l'écriture d'auteurs francophones hors de France et l'utilisation qu'en font ces derniers témoignent d'un désir d'associer la langue française à toutes les « autres de la langue » pour mieux se l'approprier et mieux l'adapter à certaines réalités identitaires. Les auteurs de notre corpus, tout en reconnaissant la langue créole comme faisant partie intégrante de leur identité, ne font pas un usage abusif du créole dans leur écriture. Pour Carl de Souza, ce n'est pas la langue utilisée par l'écrivain qui compte le plus, mais bien la réalité qu'il essaie de décrire.

La démarche est toute *[sic]* autre et beaucoup plus simple : rejoindre les lecteurs, et faire le pont entre eux et un vécu. Et même alors, la vision de ce vécu est subjective, décrite dans la langue des personnages ou une autre.

De toute manière, un écrivain n'est pas un anthropologue, et je suis étonné de l'usage fait d'ouvrages de fiction par certains « chercheurs ». (Je pense particulièrement à un qui a dépensé les fonds qui lui étaient alloués dans le but de compter les guillemets dans mes textes. En plus, l'opération devait se faire en montagne à la Réunion.)

Le débat autour de la langue est nécessaire sans doute, mais les motivations sont curieuses. Ce ne devrait être le souci de l'écrivain qui précède, de toute façon l'analyse [...]¹

Sewtohul semble rechercher un équilibre entre le français et les langues vernaculaires – créole et bhojpouri – de son île, mais n'est pas pour autant un défenseur déclaré de la langue créole. Enfin, Maunick « civilise autrement » la langue française en lui insufflant un rythme créole grâce à l'apport du séga, mais le créole lui-même n'apparaît que rarement dans sa poésie.

Les trois thèmes que nous avons abordés au chapitre 4, le métissage, l'exclusion, la haine et la violence et la religion, sont tous inscrits dans une logique de la race/communauté qui empêche la construction d'une identité commune.

Identité nationale

Les auteurs de notre corpus n'abordent pas vraiment la question de l'identité nationale. Quand elle est évoquée, c'est souvent de manière utopique. À l'image de Pagli, « entombée, embourbée, incarcérée en elle-même² », les identités des divers groupes ethniques de l'île se définissent essentiellement par « la loi des globules³ ». Hors de la race/communauté, la conception de l'identité est compromise. Dans ce cas, il est difficile de créer une identité nationale.

C'est seulement morte que Pagli peut imaginer une « île » saine et que le « nous » est décliné « enfin ».

découvertes et encore d'autres découvertes
les banyans sont plus beaux encore que ceux de nos souvenirs
fondre s'immerger

¹ Clive Gour, correspondance avec Carl de Souza, courrier électronique, 5 avril 2007.

² Ananda Devi, *Pagli*, Paris, Gallimard, 2001, p. 147.

³ Édouard J. Maunick, « Fusillez-moi », dans *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989, p. 64.

pluie de nos multitudes les phalènes ont des couleurs
 et l'île, la vraie, point vert, point de magnificence, point
 d'interrogation, point de suspension nous pouvons enfin y être nous
 au cœur de nos certitudes reconnaissance de notre nous
 et d'un enfant de dentelle fine si fine si délicate qu'elle en est
 invisible un tissage d'imperceptible
 de nos doigts immatériels
 enfin⁴

Vivant et résidant sur l'île, les personnages de nos romans ne peuvent concevoir le « Mauricien ». Le personnage d'André dans *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance* illustre ce fait.

André s'était aussi senti un peu gêné de voir comment ses copains de la bande se disaient tous « Mauriciens à part entière », des Mauriciens vrai de vrai, des êtres plus évolués, qui avaient « une plus grande ouverture d'esprit » puisqu'ils avaient vécu quelques années en Europe, sous le ciel républicain et laïque [*sic*] de la France. Mensonges pitoyables que tout ça, il n'y a qu'à parler politique avec eux pour le savoir : ils refusaient d'aborder les sujets brûlants par peur de s'offenser mutuellement, faisant comme si chacun ne savait pas ce que pensait l'autre. Entre eux, ils n'ignoraient pas que depuis qu'ils étaient retournés au pays, ils avaient tous été récupérés par leurs familles respectives, qu'ils avaient en leur for intérieur de nouveau juré loyauté absolue à leur clan dès le moment où ils étaient descendus de l'avion, et que ce ne serait pas eux qui changeraient le paysage social de Maurice [...]⁵.

André insinue que l'identité mauricienne est un « mensonge » ; tout au plus, elle est concevable pour un bref instant, le temps de faire ses études en France ou ailleurs. Mais sur l'île, c'est la logique du « clan » qui l'emporte. Le cloisonnement des ethnies ne facilite pas non plus la justice sociale et contribue à la dislocation d'une identité commune.

⁴ Ananda Devi, *op. cit.*, p. 154. (C'est nous qui soulignons.)

⁵ Amal Sewtohul, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001, p. 93-94.

Le personnage de Déa nous le rappelle dans la pièce *Linconsing Finalay* : « Ma mère est Créole, je ne suis pas riche. Pour des gens de ma condition il n'existe pas d'avenir⁶. » (Notre traduction.)

La justice sociale est donc tributaire d'une condition : celle de ne pas être Créole ou Afro-Créole. Ce n'est un secret pour personne à Maurice que les *ticréoles* ou Afro-Créoles sont souvent exclus de la société. Nous citons deux commentaires du premier ministre actuel, Navin Ramgoolam, faits lors du premier Festival international créole célébré à Maurice du 1^{er} au 3 décembre 2006 et rapportés dans la presse.

(i) [...] le Premier ministre a aussi [...] abordé la question de la créolité d'un point plus directement ethnique. Ce en racontant l'histoire de sa récente rencontre [*sic*], à Boston, avec une jeune femme qu'il [Navin Ramgoolam] avait initialement prise pour une Noire américaine, mais qui s'est révélée être une Mauricienne originaire de Mont Roches, aujourd'hui directrice aux États-Unis d'une compagnie d'investissements dont le chiffre d'affaires dépasse le budget de Maurice. « *Mo finn demann moi ki ti pou arivé si olié li ti al Lamèrik, li ti res Moris. Mo pansé li ti pou sekréter dan enn biro. Pa Plis. Sé sa ki bizin sanzé. Fodé ki nou ousi nou vinn enn soyété bazé lor la méritokrati*⁷. »

Je me demande ce qui aurait pu se passer si au lieu de s'établir en Amérique, cette femme était restée à Maurice. Je pense qu'elle aurait été secrétaire dans un bureau. Pas plus. **C'est cela qu'il faut changer. Il faut que nous devenions une société basée sur la méritocratie.** (Notre traduction.)

(ii) « *Nou partaz mem later, nous respir mem ler, nou fer fas mem siklonn, nou manz mem manzé, mais nous réfiz vinn enn nasyon*⁸. »

Nous vivons sur le même sol, nous respirons le même air, nous faisons face au mêmes cyclones, nous mangeons les mêmes nourritures, mais **nous refusons de devenir une nation.** (Notre traduction.)

⁶ Dev Virahsawmy, *Linconsing Finalay*, Maurice, Bukié Banané, 1979.

⁷ Voir pour plus de détails le compte rendu « Lors de la conférence sur la créolité hier matin », *Weekend*, dimanche 3 décembre 2006.

⁸ « Lors de la conférence sur la créolité hier matin », *loco cit.*

Nous retiendrons de ces deux citations : « il faut plus de méritocratie », « il y a toute une mentalité à changer à Maurice » et « nous refusons de devenir une nation ». Les auteurs de romans de notre corpus reconnaissent le vide identitaire et l'exclusion comme des fléaux qui marquent le récit de leurs fictions. Cette mentalité sectaire est l'une des principales caractéristiques des personnages clefs de nos romans, tels L.F dans *Linconsing Finalay*, « les mofines » dans *Pagli*, Ashok et André dans *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*. St. Bart dans *Le sang de l'Anglais* exprime timidement le souhait que « sa vieille cuirasse » à l'égard des « autres » disparaisse avec le temps. Mais, les principaux personnages de nos romans sont incapables de penser la « nation » comme la somme de toutes les ethnies de l'île. Pagli est la seule à transcender cette réalité, mais c'est seulement dans un monde « immatériel » qu'elle aura le loisir d'en profiter.

La langue créole entre « être ou ne pas être »

Dans un entretien accordé au magazine *Label France*, l'écrivain Jean-Marie Le Clézio affirmait ceci : « La langue française est peut-être mon véritable pays⁹. » Est-ce que les différentes ethnies de Maurice habitent la langue créole ?

En 2006 le premier ministre, Navin Ramgoolam, déclarait que la langue créole est probablement la pierre angulaire de la société mauricienne.

*La lang kréol pa appartenir zis enn group. Li pou tou dimounn. Li
Kitfoi séki inifé nou plis ki tou. E nou bizin fier ki nou éna sa kiltir
kréol la. Fodé pa nou get zis bann défo ek séki diviz nou. Nou bizin*

⁹ Voir l'entretien sur le site de *France diplomatie* : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/label-france_5343/les-numeros-label-france_5570/lf45-environnement_11297/lettres_11328/langue-francaise-est-peut-etre-mon-veritable-pays-entretien-avec-j-m-clezio_21647.html. Consulté le 10 novembre 2007.

*get séki rasanblé nou, inifié nou. E narien pa fer sa plis ki la lang kréol. Li kitfoi la baz mem dé nou kiltir morisyen*¹⁰.

La langue créole n'appartient à aucun groupe. Elle appartient à tout le monde. **Elle est peut-être ce qui nous unifie le plus.** Nous devons être fiers d'avoir cette culture créole. Il ne faut pas focaliser l'attention sur les dissensions et ce qui nous divise. Nous devons chercher ce qui nous rassemble et nous unifie. Et rien ne le fait mieux que la langue créole. **Elle est peut-être le fondement de la culture mauricienne.** (Notre traduction.)

Nous constatons un nombre croissant de figures importantes dans différents milieux, qui reconnaissent que la langue créole à Maurice est rassembleuse puisque tous la parlent. En réalité, la langue créole n'est toujours pas endossée par l'État comme langue nationale. Malgré l'affirmation du premier ministre, elle est toujours liée à la population afro-créole de Maurice, mais ce phénomène tend à diminuer. Le créole demeure une langue infériorisée. Xavier-Luc Duval, Euro-Créole et ministre du Tourisme, des Loisirs et des Communications externes dans le présent gouvernement, remarque que « la langue créole est toujours frappée par une sorte de stigma, *dimounn inpé konplexé kan zot koz kréol* / les gens sont un peu complexés quand ils parlent en créole¹¹ ».

Comme pour l'identité nationale, la question du créole nécessite un « changement de mentalité ». D'abord sur un plan politique, il est souhaitable que la Constitution de l'île reconnaisse à la langue créole le statut de langue officielle. Nous avons vu au chapitre 2 la différence entre normalisation et standardisation. Les normes ne suffiront pas à faire de la langue créole le ciment de la société mauricienne. Une conscience collective doit émerger pour valider la standardisation du créole. Malgré les dissensions

¹⁰ « Lors de la conférence sur la créolité hier matin », *loco cit.*

¹¹ « Lors de la conférence sur la créolité hier matin », *loco cit.*

qui peuvent exister d'une communauté à l'autre à propos de cette langue, nous pensons que le processus est enclenché.

Bibliographie

Articles académiques

AH-VEE, Alain. « Evolisyon Dinamik Lortograf Kreol Morisyen », dans *Langaz Kreol zordi zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 2002, p. 37-41.

ASSONNE, Sedley Richard. « Langue créole : État des lieux de 33 ans d'indifférence », dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 2002, p. 89-92.

BAKER, Philip. « Quelques cas de réanalyse et de grammaticalisation dans l'évolution du créole mauricien », dans *Grammaticalisation et réanalyse : approches de la variation créole et française*, sous la direction de Sibylle KRIEGER, Paris, CNRS, 2003, p. 111-141.

BENIAMINO, Michel. « La francophonie littéraire », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d'HULST et Jean-Marc MOURA, Actes du colloque organisé par les Universités de Leuven, Kortrijk et de Lille, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle (Lille 3), 2003, p. 15-24.

BERNABE, Jean. « Éléments d'écolinguistique appliqués à la situation martiniquaise », dans *Créoles : Langages et politiques linguistiques*, sous la direction de Colette FEUILLARD, New York, Peter Lang, 2002, p. 13-29.

BICKERTON, Derek. « The Link Between the Study of Kreol and the Future of Kreol », dans *Langaz Kreol zordi = Papers on Kreol = La langue créole aujourd'hui*, Colloque sur le créole mauricien, Ledikasyon Pu Travayer, 2002, p. 17-19.

BOS, Alphonse, « Note sur le créole qu'on parle à l'île Maurice », *Romania*, vol. 9, 1880, p. 571-578.

CARTER, Marina (sous la direction de). « Founding an Island Society : Inter-Ethnic Relationship in the Isle de France », *Colouring the Rainbow : Mauritian Society in the Making*, Port-Louis, Centre for Research on Indian Ocean Societies, 1998, p. 1-31.

CHAUDENSON, Robert. « La genèse des créoles », dans *Linguistique et créolistique*, sous la direction de Claudine BAVOUX et Didier de ROBILLARD, Paris, Anthropos/Economica, coll. « univers créole », n° 2, 2002, p. 1-16.

COURSIL, Jacques. « L'éloge de la muette, La commotion des langues », *Césure*, n° 11, 1997, p. 211-237.

EISENLOHR, Patrick. « Register Levels of Ethno-National Purity : The Ethnicization of Language and Community in Mauritius », *Language in Society*, vol. 33, 2004, p. 59-80.

ERIKSEN, Thomas Hylland. « Linguistic Diversity and the Quest for National Identity : The Case of Mauritius », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 13, n° 1, 1990, p. 1-24.

FANCHETTE, Jean. « La situation actuelle de la langue et de la culture française à l'île Maurice », *Culture française*, vol. 3, 1979, p. 5-14.

FILTEAU, Claude. « Le *Cassé* de Jacques Renaud : un certain parti-pris sur le vernaculaire français québécois », *Voix et images*, vol. 5, n° 2, hiver 1980, p. 271-291.

GAUVIN, Lise. « Glissements de langues et poétiques romanesques : Poulin, Ducharme, Chamoiseau », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, février 1996, p. 5-24.

GAUVIN, Lise. « Assia Djébar. Territoires des langues : entretien », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, février 1996, p. 73-87.

GAUVIN, Lise. « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d'HULST et Jean-Marc MOURA, Actes du colloque organisé par les Universités de Leuven, Kortrijk et de Lille, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle (Lille 3), 2003, p. 99-112.

GAUVIN, Lise. « Le statut de la note dans le roman francophone : didascalie ou diégèse? », dans *Langue et identité narrative dans les littératures de l'ailleurs*, sous la direction de Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX et Michel BERTRAND, Marseille, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 15-33.

GODIN, Jean-Cléo. « Mal écrire ou parler beau, transcription de la langue parlée », dans *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 31, 1987, p. 113-120.

GRUTMAN, Rainier. « Bilinguisme et diglossie : comment penser la différence linguistique dans les littératures francophones? », dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*, textes réunis par Lieven d'HULST et Jean-Marc MOURA, Actes du colloque organisé par les Universités de Leuven, Kortrijk et de Lille, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle (Lille 3), 2003, p. 113-126.

HAZAREESINGH, Kissoonsingh. « The Religion and Culture of Indian Immigrants in Mauritius and the Effect of Social Change », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 8, n° 2, 1966, p. 241-257.

HEBERT, Chantal. « De la rue à la scène : la langue que nous habitons », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 32, 1988, p. 45-58.

HOOKOOMSING, Vinesh Y. « Langue créole, littérature nationale et mauricianisme populaire » dans *Anthologie de la nouvelle poésie créole*, sous la direction de Lambert Félix PRUDENT, Paris, Éd. Caribéennes, 1984, p. 376-433.

HOOKOOMSING, Vinesh Y. « Gestion du pluralisme linguistique : le cas de Maurice », dans *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*, sous la direction de Selim ABOU et Katia HADDAD, Beyrouth, Université Saint-Joseph, Éd. AUPELF-UREF, 1997, p. 71-95.

JOUBERT, Jean-Louis. « Les littératures en français des îles de l'océan Indien », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 26, 1985, p. 11-24.

KLINKENBERG, Jean-Marie. « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de l'écriture dans les lettres francophones », dans *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* [Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993], sous la direction de Michel FRANCARD, Louvain-la-Neuve, n° spécial des Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, t. XIX, n°s 3-4, 1994, p. 71-80.

KLINKENBERG, Jean-Marie. « L'aventure linguistique, une constante des lettres belges : le cas de Jean-Pierre Verheggen », *Littérature*, n° 101 (n° spécial *L'écrivain et ses langues*), Larousse, février 1996, p. 25-39.

LY, Amadou. « Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture », dans *Les langues du roman : Du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, sous la direction de Lise GAUVIN, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 87-100.

MILES, William F.S. « The Creole Malaise in Mauritius », *African Affairs*, vol. 98, n° 391, avril 1999, p. 211-228.

MUFWENE, Salikoko. « Développement des créoles et évolution des langues », *Études créoles*, vol. XXV, n° 1, 2002, p. 45-70.

N'DIAYE, Papa Guèye. *Éthiopiennes : poèmes de Léopold Sédar Senghor* ; édition critique et commentée, Dakar/Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1974.

OUEDRAOGO, Jean. « Entretien avec Ahmadou Kourouma », *The French Review*, vol. 74, n° 4, mars 2001, p. 772-785.

RAMBHUNJUN, Harris N. « La situation de l'écrivain mauricien », *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, n° 114, juillet-septembre 1993, p. 142-146.

REDOUANE, Najib. « La francophonie littéraire du Sud : de l'unité linguistique à la diversité culturelle », *Présence francophone* (Centre d'études des littératures d'expression française, Université de Sherbrooke), n° 55, 2000, p. 63-89.

RENAUD, Jacques. « Comme tout le monde ou le post-scriptum de Jacques Renaud », *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 20-24.

ROBILLARD, Didier de. « Le processus d'accession à l'écriture : étude de la dimension sociolinguistique à travers le cas du créole mauricien », dans *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, sous la direction de Ralph LUDWIG, Tübingen, Gunter Narr Verla, 1989, p. 81-110.

ROBILLARD, Didier de. « Quelques aspects du syntagme pronominal en créole mauricien ("pronoms personnels") », dans *Études créoles*, vol. XVI, n° 1, 1993, p. 39-60.

ROBILLARD, Didier de. « Plurifonctionnalité de(s) 'la' en créole mauricien. Catégorisation, transcatégorialité, frontières, processus de grammaticalisation », *L'information grammaticale* (Paris), n° 85, 2000, p. 47-52.

SCHUCHARDT, Hugo. « Die Lingua Franca », *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 33, p. 441-461.

TREMBLAY, Michel. « Quand on s'attaque à la langue, on redevient intelligent », *Possibles*, vol. 11, n° 3, 1987, p. 211-213.

Articles de presse

BHUNJUN, Rabin. « Changeons de billets », *L'Express* (Maurice), dimanche 16 septembre 2007.

BOULLE, Elisabeth. « Ce français qu'on enterre », *L'Express* (Maurice), mardi 27 avril 2004.

BOYJOO, Bindu. « Le "Prevokbek" à la rescousse des recalés », *L'Express* (Maurice), dimanche 16 janvier 2005.

« Le "Prevokbek" à la rescousse des recalés », *L'Express* (Maurice), dimanche 1^{er} janvier 2006.

Compte rendu. *L'Express* (Maurice) du samedi 12 août 1967.

Compte rendu. «Meilleure performance des élèves de la filière kreol», *Le Mauricien*, vendredi 8 septembre 2006.

Compte rendu. « Lors de la conférence sur la créolité hier matin », *Weekend*, dimanche 3 décembre 2006.

ESTRACT, Jean-Claude de l'. « La querelle des langues », *L'Express* (Maurice), vendredi 26 mars 2004.

HILBERT, Patrick. « Projet pour rehausser le Kreol à l'école », *L'Express* (Maurice), jeudi 19 février 2004.

Interview de Raphaël Confiant accordée à Afrik.com et reproduite dans *L'Express* (Maurice) du lundi 18 avril 2005.

Corpus

DEVI, Ananda. *Pagli*, Paris, Gallimard, 2001.

MAUNICK, Édouard Joseph. *Ensoleillé vif : 50 paroles et une parabase*, Paris/Dakar, Éditions Saint-Germain-des-Prés / Nouvelles éditions africaines, 1976. [Préface de Léopold Sédar Senghor.]

MAUNICK, Édouard Joseph. *Toi laminaire (Italiques pour Aimé Césaire)*, Maurice, Éditions de l'océan Indien / Éditions du Centre de recherche en indianocéanique, 1990.

SEWTOHUL, Amal. *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, 2001.

SOUZA, Carl de. *Les jours Kaya*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2000.

SOUZA, Carl de. *Le sang de l'Anglais*, Maurice, Précigraph, 2005 [Paris, Hatier, 1989].

VIRAHSAWMY, Dev. *Linconsing Finalay. Pies â III ak*, Maurice, Bukié Banané, 1979.

Entrevues et correspondance

GOUR, Clive. Entrevue avec Jimmy Harmon, Bureau de l'Éducation Catholique, Rose-Hill, Maurice, mardi 26 septembre 2006.

GOUR, Clive. Entrevue avec Lindsey Collen, Ledikasyon Pu Travayer, Grande-Rivière-Nord-Ouest, Maurice, dimanche 15 octobre 2006.

GOUR, Clive. Correspondance avec Carl de Souza, conversation téléphonique, lundi 4 juin 2007.

GOUR, Clive. Correspondance avec Carl de Souza, courrier électronique, jeudi 5 avril 2007.

GOUR, Clive. Correspondance avec Carl de Souza, courrier électronique, lundi 16 avril 2007.

GOUR, Clive. Correspondance avec Amal Sewtohul, courrier électronique, dimanche 15 avril 2007.

ROWELL, Charles H. « An Interview with Edouard Maunick », *Callaloo : A Journal of Afro-American and African Arts and Letters*, n° 40 (vol. 12, n° 3), été 1989, p. 494.

Sources électroniques

CASSIAU-HAURIE, Christophe. « Le long chemin de l'édition en créole », <http://www.sudplanete.net/>, site consulté le 25 septembre 2007.

CENTRAL STATISTICS OFFICE. Gouvernement mauricien, <http://www.gov.mu/portal/sites/ncb/cso/cenesi.htm>, site consulté le 26 septembre 2007.

FRANCE DIPLOMATIE, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/label-france_5343/les-numeros-label-france_5570/lf45environnement_11297/lettres_11328/langue-francaise-est-peut-etre-mon-veritable-pays-entretien-avec-j-m-clezio_21647.html, site consulté le 10 novembre 2007.

RADIO MORIS, <http://paroles.radiomoris.com/BateTambour>, site consulté le 18 octobre 2007.

RADIO MORIS, <http://paroles.radiomoris.com/Bouzebouzesega>, site consulté le 18 octobre 2007.

RADIO MORIS, <http://paroles.radiomoris.com/GardeLEspoir>, site consulté le 19 octobre 2007.

SEWTOHUL, Amal. *Lay of Upunge*, <http://layofupunge.blogspot.com>, site consulté le 12 septembre 2007.

UNIVERSITE DU TEXAS, <http://www.lib.utexas.edu/maps/mauritius.html>, site consulté le 20 août 2006.

- CHAUDENSON, Robert. *Les Créoles*, Paris, PUF, 1995.
- CORNE, Chris. *Essai de grammaire du creole mauricien*, Auckland, Linguistic Society of New Zealand, 1970.
- DELAS, Daniel. *Lecture blanche d'un texte noir. Daniel Delas lit él'Absente de Léopold Sedar Senghor*, Paris, Temps actuels, 1982.
- Diksyoner kreol-angle*, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 1985.
- DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- DUBOUX, René. *Métissage ou barbarie*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- DUMONT, Pierre. *Le français et les langues africaines du Sénégal*, Paris, Karthala, 1983.
- EISENLOHR, Patrick. *Language Ideology and Imaginations of Indianness in Mauritius*, University of Chicago (Ph.D. Anthropologie), 2001. [Publiée en ligne par UMI.]
- FAVORY, Henri. *Nu traverse*, Maurice, Ledikasyon Pu Travayer, 2000.
- GAGNE, Marc. *Visages de Gabrielle Roy*, Montréal, Beauchemin, 1973.
- GAUVIN, Lise. *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Paris, Karthala, 1997.
- GAUVIN, Lise. *Langagement : l'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.
- GAUVIN, Lise. *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, 2004.
- GIORDAN, Henri et Alain Ricard. *Diglossie et littérature*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'aquitaine, 1976.
- GLISSANT, Édouard J. *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995.
- GLISSANT, Édouard J. *L'intention poétique (Poétique II)*, Paris, Gallimard, 1997.
- GODDARD, Henri. *Poétique de Celine*, Paris, Gallimard, 1985.

GOPAL, Anil. « Bondye enn sel sa », dans *Poezi larkansyel*, Maurice, Éditions Shantee, 1999.

GOSWAMI, Satsvarupa Dasa. « Prabhupada : He Built a House in Which the Whole World Can Live », Los Angeles, Bhaktivedanta Book Trust, 1984 [1983].

HAZAËL-MASSIEUX, Guy. *Les créoles : Problèmes de genèse et de description*, France, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996.

HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine. *Écrire en créole : Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan, 1991.

JOUBERT, Jean-Louis. *Littératures de l'océan Indien. Histoire littéraire de la francophonie*, Paris/ Vanves, Agence universitaire de la francophonie/EDICEF, 1991.

Marcelle Lagesse, *L'île de France avant Labourdonnais, 1721-1735*, Port-Louis (Mauritius), Mauritius archives, 1972.

LEE, Jacques K. *Sega : the Mauritian Folk Dance*, Londres, Nautilus Publishing, 1990.

LEFEBVRE, Claire. *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar : The Case of Haitian Creole*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

MALHERBE, Michel. *Les langues de l'humanité*, Paris, Éditions Seghers, 1983.

MANESSY, Gabriel. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS, 1995.

MARTINET, André. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970.

MAUNICK, Édouard Joseph. *Les manèges de la mer*, Paris, Présence africaine, 1964. [Préface de Pierre Emmanuel.]

MAUNICK, Édouard Joseph. *Paroles pour solder la mer*, Paris, Gallimard, 1988.

MAUNICK, Édouard Joseph. *Anthologie personnelle*, Paris, Actes Sud, 1989.

MAXIMIN, Daniel et Gilles CARPENTIER (sous la direction de). *Aimé Césaire : la poésie*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

MCWHORTER, John. *Towards a New Model of Creole Genesis*, New York, Peter Lang, 1997.

MOUDILENO, Lydie. *L'écrivain antillais au miroir de sa littérature*, Paris, Karthala, 1997.

MUFWENE, Salikoko. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

NAYAK, Anand. *Tantra*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1998.

Nizami, Ganjavi (persan) ; Atkinson, James. *Laili and Majnun : A Poem*, Londres, A.J. Valpy, éditeur de l'Oriental Translation Fund du Royaume-Uni et d'Irlande, 1836.

Noyau, René (pseudonyme de Jean Erelle) et Rosieb Ahjo, *Tention caïma*, [Maurice], Éd. sans frontières, 1971.

PARE, François. *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 1994 [1992].

PERRET, Delphine. *La créolité. Espace de création*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2001.

PROSPER, Jean-Georges. *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, Maurice, Éditions de l'océan Indien, 1978.

PROSPER, Jean-Georges et Danielle TRANQUILLE. *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française. Des origines à 1920*, Maurice, Mahatma Gandhi Institute Press, 2000.

RAMHARAI, Vicram. *La littérature mauricienne d'expression créole. Essai d'analyse socio-culturelle*, Port-Louis, Best Graphics, 1999.

RENAUD, Jacques. *Le cassé*, Montréal, Parti Pris, 1977 [1964].

REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dir.). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2007.

ROMAN, Jöel. *Ernest Renan : qu'est-ce qu'une nation ? Et autres essais politiques*, Angleterre, Presses Pocket, 1992.

SAINT-ÉXUPÉRY, Antoine de. *Citadelle*, Paris, Gallimard, 1948.

SARTRE, Jean-Paul. *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1972.

SENGHOR, Léopold Sédar. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée d'*Orphée noir* de Jean-Paul SARTRE, Paris, PUF, 1948.

STAAL, Frits. *Agni : The Vedic Ritual of the Fire Altar*, vol. I, Delhi, Motilal Banarsidass, 1984.

STEIN, Peter. *Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice*, Mayence/Hambourg, Helmut Buske Verlag, 1982.

THOMPSON, Judith et Paul HEELAS. *The Way of the Heart : The Rajneesh Movement*, Wellingborough (Royaume-Uni), The Aquarian Press, 1986.

TREMBLAY, Michel. *Les belles-sœurs*, Montréal, Leméac, 1993.

TREMBLAY, Michel. *Chroniques du Plateau Mont-Royal – Thésaurus*, Montréal, Leméac/Actes Sud, 2000.

VALDMAN, Albert. *Le créole : Structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck, 1978.

VIRAHAWSAMY, Dev. *Testaman enn metchiss*, Maurice, Boukié Banané, 1999.

WALKER, Benjamin. *The Hindu World: An Encyclopedic Survey of Hinduism*, vol. I, New York, Frederick A. Praeger, 1968.

Textes sur l'histoire de Maurice

ADDISON, John et Kisoonsingh HAZAREESINGH. *A New History of Mauritius*, Rose-Hill (Mauritius), Éditions de l'océan Indien, 1999.

ADOLPHE, Harold. *Les archives démographiques de l'île Maurice – Registres paroissiaux et d'état civil, 1721-1810*, Port-Louis, Mauritius Archives Publications, n° 9, 1966.

ARNO, Toni et Claude ORIAN. *Ile Maurice : une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986.

AUSTEN, Harold. *Naval History of Mauritius from 1715 to 1810*, Port-Louis, Imprimerie du Gouvernement, 1935.

BEATON, Patrick. *Creoles and Coolies*, Londres, Kennikat Press, 1971.

BENEDICT, Burton. *Mauritius : Problems of a Plural Society*, Londres, Frederick A. Praeger, 1965.

BENEDICT, Burton. *Indians in a Plural Society: A Report on Mauritius*, Londres, Bureau de la papeterie de Sa Majesté, 1961.

BILLARD, Auguste. *Voyage aux colonies orientales*, Paris, 1822.

BONAPARTE, Roland. *Le premier établissement des Néerlandais à Maurice*, Paris, Imprimerie Victor Goupy, 1890.

BOWMAN, Larry. *Mauritius. Democracy and Development in the Indian Ocean*, Londres, Westview Press, 1991.

CARROLL, Barbara Wake et Terrance CARROLL. « Trouble in Paradise : Ethnic Conflict in Mauritius », *Commonwealth & Comparative Politics*, vol. 38, n° 2, juillet 2000, p. 25-50.

DINAN, Monique. *Une île éclatée : analyse de l'émigration mauricienne 1960-82*, Port-Louis, Best Graphics, 1985.

DOLLOT, Louis. *L'île Maurice et ses dépendances*, Secrétariat Général du Gouvernement, Direction de la Documentation, Notes et études documentaires, n° 3794, Paris, 28 mai 1971.

FAVOREU, Louis. *L'île Maurice*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1970.

FILLIOT, Jean Michel. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1974.

LAGESSE, Marcelle. *L'île de France avant Labourdonnais, 1721-1735*, Port-Louis (Mauritius), Mauritius archives, 1972.

MOURBA, Suresh. *Misère noire (ou Réflexions sur l'histoire de l'île Maurice)*, Port-Louis, Swan Printing, s.d. [1979].

MOUTOU, Benjamin. *Les chrétiens de l'île Maurice*, Port-Louis, Best Graphics, 1996.

NAGAPEN, Amédée. *The Indian Christian Community in Mauritius*, Moka (Maurice), Mahatma Gandhi Institute Press, 1982.

NAPAL, Dayachand. *British Mauritius, 1810-1948*, Port-Louis, Hart Printing, 1984.

NAPAL, Doojendraduth. *Les constitutions de l'île Maurice*, Port-Louis, Mauritius Archives Publications, n° 6, 1962.

PRENTOUT, Henri. *L'île de France sous Decaen, 1803-1810 : essai sur la politique coloniale du premier empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre*, Paris, Hachette, 1901.

RAINAUD, Jean-Marie. *Le problème constitutionnel de l'île Maurice*, Paris, L.G.D.J., 1966.

SAINT-PIERRE, Jacques-Henri Bernardin de. *Voyage à l'île de France : un officier du roi à l'île Maurice, 1768-1770*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983.

SIMMONS, Adele. *Modern Mauritius : The Politics of Decolonization*, Bloomington, Indiana University Press, 1982.

TINKER, Hugh Russell. « Between Africa, Asia and Europe : Mauritius : Cultural Marginalism and Political Control », *African Affairs. Journal of the Royal African Society*, vol. 76, n° 304, juillet 1977, p. 321-338.

TOUSSAINT, Auguste. *La route des îles. Contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1967.

TOUSSAINT, Auguste, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1971.

TOUSSAINT, Auguste, *Port-Louis a Tropical City*, Londres, George Allen and Unwin, 1973.

TOUSSAINT, Auguste. *L'océan Indien au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1974.

VISDELOU-GUIMBEAU, Georges de. *La découverte des Mascareignes par les Portugais*, New York, E. Cabella French Printing Publishing Corp., 1940.